

Le Salon de Mme Necker

Paul-Gabriel d'Haussonville

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

01

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

La mode et le goût public ne sont plus de nos jours à la philosophie de l'histoire. Notre époque, curieuse des faits, assez dédaigneuse des théories, s'est éprise d'un intérêt passionné pour les moindres souvenirs d'un passé dont, par une contradiction singulière, elle répudie, de plus loin que jamais, les traditions politiques, mais elle prend un médiocre souci de ces belles généralisations auxquelles les écrivains du commencement du siècle se plaisaient à demander les secrets de l'avenir. L'érudition règne en souveraine dans le domaine des temps plus ou moins reculés, et peu s'en faut que l'art de déchiffrer des grimoires manuscrits ne soit tenu pour supérieur à celui de raconter les événemens avec art et d'en dégager le sens. L'abus de cette méthode conduira tôt ou tard, j'en suis persuadé, à quelque réaction, et l'on sera forcé de reconnaître qu'en dépit de certaines apparences ce sont encore les idées qui mènent le monde. Mais il faut avouer que nous aurons dû à cette méthode, à ses abus mêmes, bien des livres intéressans et bien des heures agréables. Tout disposé que je sois à me révolter parfois contre l'abus trop fréquent des papiers inédits, je demeure cependant sensible autant que personne à l'attrait de ces documens où les hommes, les femmes, qui ont vécu des siècles avant nous, semblent parler directement à notre oreille et nous faire l'aveu de leurs passions, de leurs artifices, de leurs joies, de leurs tristesses. Si ces confessions involontaires

offrent déjà tant d'intérêt lorsque par la voix d'un livre elles s'adressent en même temps à des milliers de lecteurs, qu'est-ce donc lorsque vous devez à quelque circonstance propice de les entendre seul à seul, en fouillant dans des archives inexplorées, lorsque vous tenez entre vos mains ces feuilles jaunies où l'ardeur de sentimens passagers s'est inscrite en traits dont la durée semble une ironie, lorsque la poudre qui a servi à sécher l'écriture s'attache encore au rude papier d'autrefois et vous montre que votre main indiscrète a été la première et la seule à remuer ces cendres du passé ? La moindre feuille de papier s'anime alors d'une vie singulière ; une lettre, un brouillon informe, quelques mots tracés à la hâte sur une enveloppe ou sur le dos d'une carte à jouer, vous paraissent dignes d'être déchiffrés à tout prix, car c'est la voix affaiblie d'un être humain qui arrive encore à votre oreille. Il y a même dans ces découvertes une sorte de mirage dont, au point de vue de la publication, on doit se méfier ; mais tant que ce mirage dure, il faut convenir que l'illusion en est singulièrement enivrante et douce.

On comprendra donc aisément que je n'aie pas vu sans émotion s'ouvrir devant moi la porte de la vieille tour où sont conservées les archives du château de Coppet. Je savais qu'aucune curiosité banale n'avait été admise à franchir cette porte dont la solide armature de fer inspirait à mon enfance une terreur respectueuse, et je crois qu'un étranger même n'eût pas été insensible à l'attrait d'interroger librement tous ces témoignages de la vie de deux générations et de deux sociétés disparues. Je me hâte cependant de dire que, si ces documens n'étaient que des papiers de famille, je ne chercherais pas à satisfaire par la publication même partielle de ces papiers la curiosité qu'inspire toujours la vie privée de personnages plus ou moins connus. Mais, par le fait

des circonstances, il y a peu d'hommes ou de femmes ayant tenu quelque place à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, depuis Voltaire jusqu'à Chateaubriand, et depuis la duchesse de Choiseul jusqu'à M Récamier, dont l'écriture ou le nom ne se trouve dans les vingt-sept volumes de lettres adressées à M. ou à M Necker, et dans les liasses à peine classées qui contiennent les papiers de M de Staël. Pour ne parler que de M. et M Necker, qui feront seuls l'objet de cette première série d'études, Buffon, Grimm, Marmontel, d'Alembert, Diderot, M du Deffand, M Geoffrin, M d'Houdetot, bien d'autres encore que je pourrais citer furent de leurs amis et de leurs correspondans, Aujourd'hui que les moindres lettres inédites échappées à la plume des personnages célèbres sont lues avec avidité, je me ferais une sorte de scrupule de ne pas produire au jour les plus intéressantes de celles qui se trouvent entre mes mains. Le salon de M Necker assurément n'a pas été sans influence sur le mouvement des esprits et des idées qui a précédé la révolution française, et on peut dire qu'ouvert comme il l'a été jusqu'à la veille de la grande crise, il est demeuré le dernier salon de l'ancienne société. C'est ce petit monde que je voudrais peindre, en essayant d'en faire parler et revivre les habitués. Mais, pour rendre au salon de M Necker sa physionomie véritable, il faut que mes lecteurs me permettent de commencer par leur présenter de nouveau la maîtresse de la maison, qui peut-être (on le verra tout à l'heure) n'est pas aussi bien connue d'eux qu'ils peuvent se le figurer. Je ferai ensuite défiler devant leurs yeux ses amis et ses relations quotidiennes, et j'aurai occasion de montrer, chemin faisant, comment elle comprenait l'accomplissement de ses devoirs de femme et de mère. Ce groupe, auquel n'ont manqué assurément ni l'éclat, ni le mérite, ni les ambitions, valait peut-être la

peine d'être étudié de près, et je ne fais qu'un vœu, c'est que mes lecteurs veuillent bien prendre à cette tentative de résurrection une faible part de l'intérêt que j'ai trouvé moi-même à l'entreprendre.

Dirai-je cependant que, tout en poursuivant cette étude, je n'ai pu parfois me défendre contre l'invincible mélancolie que fait naître dans l'âme un contact trop intime avec ce qui n'est plus ? Tandis que, dans ma tour silencieuse, je maniais d'une main d'abord émue et bientôt indifférente ces lettres, ces papiers, ces journaux auxquels les secrets de tant de rêves, de tant de passions, de tant de douleurs ont été confiés, je sentais peu à peu s'exhaler de ces feuilles mortes de la vie un parfum de tristesse qui m'envahissait. A mesure que je plongeais dans les couches d'un passé qui me semblait à la fois si lointain et si proche, je sentais en quelque sorte peser sur moi le poids de ces monceaux d'oubli qui se sont accumulés sur tant de souvenirs. De combien de deuils ces murs de Coppet n'ont-ils pas été témoins, depuis le jour où, au lendemain de la mort de sa femme, M. Necker s'enfermait dans une petite chambre encore pleine d'elle pour y étouffer le bruit de ses sanglots, jusqu'à celui, tout récent, où une foule nombreuse et recueillie conduisait au champ du repos la pieuse gardienne qui avait veillé sur cette vieille demeure comme sur le sanctuaire qui contenait les trésors de son cœur ! Combien de fois aussi la vie toujours forte et jeune n'a-t-elle pas balayé de sa main brutale les fragiles obstacles que la douleur et les regrets avaient voulu élever sur son passage ! Et voici que des générations nouvelles s'épanouissent dans ces lieux, asiles de tant de tristesses, comme ces pâles roses qui croissent sur les ruines, et leur indifférence curieuse, vis-à-vis de ces souvenirs qui pour d'autres étaient des reliques, vient témoigner encore une fois de

l'inévitable défaite du passé. C'est à ce passé vaincu que je voudrais venir en aide, en me servant des débris qu'il a laissés. Peut-être doit-on quelque chose à ceux qui vous ont précédés directement dans la vie, et j'aurai rempli ma tâche si je viens à bout de réveiller quelques sympathies en faveur d'une femme qui d'un siècle corrompu n'eut que les travers, et dont les vertus furent celles des nobles âmes.

Le presbytère du petit village de Crassier (ou Crassy), situé sur la limite de la France et du pays de Vaud, fait face à la porte du temple protestant. C'est une maison toute simple, blanche, avec des contrevents verts ; un petit jardin avec de vieux arbres fruitiers la sépare à peine de la route, et rien ne la distingue des habitations environnantes. C'est dans ce presbytère que naquit M Necker, et elle fut portée à l'église du village le 2 juin 1737, pour y être baptisée sous le nom de Suzanne. Son père, Louis-Antoine Curchod, était depuis plusieurs années ministre du saint évangile à Crassier. Malgré la médiocrité de sa situation et la consonnance bourgeoise de son nom, il paraît certain que Louis-Antoine Curchod appartenait à une ancienne famille du pays de Vaud qui avait contracté autrefois des alliances avec la noblesse du pays, mais que des revers de fortune avaient réduite à une condition modeste. Cette famille Curchod ou Curchodi (dont les membres signaient quelquefois également de Curchod), s'était autrefois divisée en deux branches dont l'une avait continué d'habiter le pays de Vaud, tandis que l'autre avait suivi la fortune des ducs de Savoie. Mais lorsque M Necker voulut, quelques années après son mariage, donner un caractère d'authenticité à cette réputation d'honorable ancienneté dont jouissait sa famille, et lorsqu'elle sollicita en secret l'avis du sieur Chérin, « généalogiste du roy, » sur la validité des titres de noblesse qu'elle avait rassemblés à

grand'peine, elle éprouva un léger déboire. Vainement elle produisit un certificat du châtelain d'Avanche, petit village du canton de Vaud, attestant « qu'il y avait autrefois, dans la vieille ville d'Avanche, brûlée par Attila, roi des Huns, l'an quatre cent cinquante, une famille qui s'appelait Curchodi ; » vainement elle s'efforça de prouver qu'en l'an 1300 Batardo Curchodi était écuyer du duc de Savoie, et qu'en l'an 1536 le duc Charles avait écrit à Jean Curchodi une lettre semblable à celles qu'il adressait « aux gentilshommes qu'il affectionnait, » le sieur Chérin fut inflexible et lui répondit « que c'était avec une véritable peine qu'il en était réduit à lui annoncer que sa preuve n'était pas en état de servir de base à un arrêt du conseil. » M Necker en fut réduite à se consoler en serrant précieusement les papiers qu'elle avait rassemblés dans une cassette de bois, sur le couvercle de laquelle elle écrivit de sa propre main : « Titres de noblesse de la famille Curchodi. » Ils y dorment encore aujourd'hui.

Si, malgré l'inébranlable conviction de M Necker, la noblesse de sa famille paternelle demeure au moins douteuse, il n'en est pas de même de la noblesse de sa famille maternelle. M Curchod était une demoiselle d'Albert de Nasse, d'une bonne famille du Dauphiné. Ses parens, originaires de la petite ville de Montélimart, appartenaient à cette noblesse du Midi parmi laquelle la réforme avait recruté d'assez nombreux partisans, et ils furent obligés de quitter la France pour échapper aux persécutions auxquelles, sous le règne de Louis XV, les protestans n'avaient pas cessé d'être exposés. Ils se réfugièrent à Lausanne, où l'on conserva longtemps le souvenir de l'effet produit dans le cercle assez étroit de la bonne société par l'apparition de M d'Albert. « J'étais à Lausanne, écrivait bien des années après à M Necker une vieille amie de sa mère, lorsque la belle demoiselle d'Albert y

arriva. On ne parlait que de sa beauté et de son mérite qui l'avait engagée à renoncer au bien-être dont elle jouissait dans son pays, et avait ensuite préféré feu M. Curchod avec peu de bien et beaucoup de mérite à un autre parti fort opulent. » La fille du pasteur de Crassier aimait assez à rappeler cette aristocratique origine. Elle signait souvent ses lettres Curchod de Nasse, et pendant un séjour qu'elle fit à Paris avant son mariage, c'était sous le nom de M d'Albert de Nasse qu'elle demandait à ses amis de lui adresser leurs lettres.

Si la ferme trempe du caractère et de solides principes religieux furent le double héritage transmis par la mère à la fille, cet héritage dut être encore cultivé par les soins de l'éducation paternelle. Suzanne Curchod reçut en effet l'éducation sévère et forte dont profitent encore aujourd'hui bon nombre de jeunes filles de la Suisse romande. Dans ces pays protestans, il est peu de familles appartenant aux classes aisées de la société qui ne comptent dans leur sein quelque ministre de l'évangile. Ce mélange habituel du clergé avec le monde, s'il abaisse un peu le niveau du ministère ecclésiastique, élève en revanche celui de la famille, et maintient dans les réunions nombreuses (au prix peut-être d'un peu d'aisance et de gaîté), un certain ton de décence qui dans les autres pays n'est pas toujours celui de la meilleure société. Bon nombre de ces jeunes filles, élevées dès l'enfance dans une atmosphère froide et pure, y contractent de bonne heure le goût des préoccupations sérieuses, des conversations élevées, et elles savent conserver plus tard ce noble goût au milieu des devoirs domestiques dont l'accomplissement tient toujours une grande place dans la vie de toute bonne Genevoise ou Vaudoise. Si l'on ne trouve point parmi elles, ainsi que Rousseau le leur a si singulièrement reproché, beaucoup de Julies d'Etanges, leurs

grâces sévères valent bien les ardeurs passionnées de la nouvelle Héloïse, et l'apparence un peu froide qu'elles doivent à leur éducation première n'enlève rien à la vivacité de leur esprit ni à la chaleur de leur cœur.

M. Curchod se plut donc à développer l'intelligence facile et précoce de l'enfant unique sur laquelle toutes ses affections étaient concentrées, et il lui communiqua l'instruction solide qu'il eût pu donner à un fils. À seize ans, Suzanne Curchod était en état d'écrire à un des amis de son père une lettre en latin, à laquelle celui-ci répondait avec empressement : « Domina, non sine ingenti quadam doctrinæ admiratione, Ciceroniam tuam epistolam legi ac perlegi. Quoad metum, quo laborasti, nempe cachinnis causam præbere ? Quis doctus, aut erudita, si exstat, aliquo judicio ingenioque prædiți, irridere possent, tantam eruditionem in tam molli planta animadvertentes ? » Malgré ces encouragemens, Suzanne Curchod eut cependant le bon goût de ne pas continuer cette correspondance cicéronienne. Mais je ne serais pas étonné, en revanche, qu'elle n'eût appris un peu de grec, car, parmi les lettres qui lui étaient adressées (de bonne heure elle eut beaucoup de correspondans), j'en trouve une composée à la vérité en français, mais écrite en caractères grecs et signée : Ἐπαμινῶνδας. Elle avait aussi le goût des sciences et mettait à contribution pour s'instruire la bibliothèque des professeurs de Genève ou de Lausanne, auxquels elle empruntait des ouvrages de géométrie et de physique. « Si vous regrettez les conversations que nous avions sur la physique, lui écrivait quelques années après son mariage le professeur Lesage, je les regrette aussi beaucoup, parce que vous compreniez admirablement bien l'exposition que je vous faisais de mon système, ce qui me faisait présumer que vous saisiriez fort bien aussi les preuves par lesquelles je

l'appuie. » Ces études sérieuses ne la détournaient pas des arts d'agrément ; elle jouait du clavecin, du tympanon, essayait d'apprendre le violon, et cultivait un peu la peinture.

Tous ces mérites intellectuels ne suffiraient peut-être pas à expliquer les hommages dont la jeunesse de Suzanne Curchod fut, comme on va le voir, entourée, si elle n'y avait réuni les agrémens que, même au pays de Vaud, les hommes prisent davantage chez les jeunes filles. On se souvient que la beauté de M Curchod avait fait autrefois sensation dans les cercles de Lausanne ; Suzanne Curchod avait également reçu de sa mère cet héritage non moins précieux. Le portrait de Duplessis, que la gravure a souvent reproduit, donne l'idée d'une personne qui dans son âge mûr devait avoir conservé une grande finesse de traits et une grande élégance de tournure. Mais ces agrémens, que le temps n'avait pu détruire, étaient relevés dans la jeunesse du modèle par un grand éclat de teint, que devaient bientôt altérer les épreuves d'une santé incertaine. Pour donner, au reste, une idée exacte de ce que Suzanne Curchod pouvait être dans cette première fleur de son printemps, c'est à elle-même que j'aurai recours, et, bien qu'il puisse paraître un peu crédule de tenir pour fidèle le portrait d'une femme peint par elle-même, celui que je vais citer et que je trouve écrit de sa main, répond assez aux témoignages de ses contemporains pour qu'il soit permis de n'en point mettre en doute la ressemblance.

01 · MON PORTRAIT :

Un visage qui annonce la jeunesse et la gayeté ; le teint et les cheveux d'une blonde, animés par des yeux bleux, riants, vifs et doux ; un nez petit mais bien tiré ; une bouche relevée dont le sourire accompagne celui des yeux avec quelque grâce ; une taille grande et proportionnée, mais privée de cette élégance enchanteresse qui en augmente le prix ; un air villageois dans la manière de se présenter, et une certaine brusquerie dans les mouvemens qui contraste prodigieusement avec une voix douce et une phisionomie modeste ; telle est l'esquisse d'un tableau que vous pourrez trouver trop flatteur.

Cette belle plante villageoise ne pouvait orner longtemps le jardin d'un presbytère de campagne sans attirer les regards. Dans ce petit pays où tout le monde se connaît, où tout se voit, où tout se sait, le bruit ne tarda pas à se répandre que la fille du pasteur de Crassier était une personne accomplie qui joignait à tous les agrémens de son sexe les solides mérites de l'autre. Cette réputation amena bientôt au presbytère de Crassier d'assez fréquens visiteurs qui vinrent distraire la profonde retraite où, écrivait-elle plus tard, « elle avait passé son printemps. » Parmi ces visiteurs, les plus nombreux étaient de jeunes ministres, qui, sous prétexte de suppléer M. Curchod dans ses fonctions pastorales et de monter en chaire à sa place, venaient passer la journée du dimanche à Crassier, et s'en retournaient à Genève ou à Lausanne le lundi. Attirés par la perspective d'une aussi agréable hospitalité, ces jeunes suppléans de M. Curchod ne se faisaient sans doute point beaucoup prier pour venir ainsi développer devant les fidèles de Crassier (qui ne soupçonnaient guère ce qui leur valait ce renfort de prédicateurs) quelque texte tiré de l'écriture sainte, et la fille

du pasteur en titre du village ne dut pas avoir beaucoup de peine à obtenir la signature d'un petit papier par lequel Isaac Cardoini et G. Francillon, ministres du saint évangile, s'engageaient « vis-à-vis de très aimable demoiselle Suzanne Curchod à venir prêcher à Crassier, toutes les fois qu'elle l'exigerait ; sans se faire prier, solliciter, presser, conjurer, puisque celui de leurs plaisirs le plus doux était de l'obliger en toute occasion. » Comme Crassier est situé à deux lieues environ de la rive du lac et que le coche de Genève à Lausanne n'y passe point, M. Curchod récompensait le zèle de ses suppléans en leur prêtant son cheval Grison qui les reconduisait à Genève, et comme il fallait bien, d'autre part, renvoyer Grison et remercier de l'hospitalité qu'on avait reçue au presbytère, c'était entre la jeune fille et les jeunes ministres l'occasion d'une correspondance fréquente et enjouée à laquelle se mêlaient de la part des prédicateurs des galanteries parfois assez vives. J'ignore sur quel ton la jeune fille leur répondait ; mais son attitude n'échappait pas à toutes les censures, car un ami, plus franc peut-être que les autres, lui disait sans ménagement dans une lettre assez verte : « Vous avez beaucoup d'adorateurs, qui sous prétexte de prêcher pour M. votre père, viennent vous en conter. La saine raison ne dit-elle pas que, dès qu'ils ont prêché, vous devriez les chasser à coups de balai, ou vous tenir cachée ? »

Dois-je prendre un « balai » pour les mettre dehors ?

aurait pu répondre Suzanne Curchod à ce nouvel Alceste, et sans la comparer à Célimène, il ne semble pas qu'elle fût non plus d'humeur à ces expulsions brutales. Le plus déclaré de ces adorateurs qu'on lui reprochait n'était cependant pas un pasteur, mais un sorte de bel esprit du cru dont le vrai nom était Dariet Defon-

cene ; mais, probablement à cause de son âge, il signait toutes les épîtres en vers et en prose qu'il adressait à Suzanne Curchod du nom de Melchisédech, jusqu'au jour où, la jeune fille lui ayant fait observer que son inspiration était beaucoup plus païenne que biblique, il doubla son pseudonyme de celui d'Anacréon. Melchisédech-Anacréon accablait la Sapho moderne (c'était un des noms qu'il se plaisait à lui donner) de madrigaux dont quelques-uns valent bien ceux que nous verrons Marmontel rimer plus tard pour M Necker. Il allait jusqu'à se croire autorisé par son âge à lui adresser des vers dont même à toute autre que la fille d'un pasteur l'expression aurait pu sembler un peu vive. On en jugera par les suivans, qui ne sont pas les plus hardis :

Ces yeux, cette gorge, ces traits,
Ce teint qui pénètre mon âme,
En m'annonçant d'autres attraits,
Me charme, m'émeut et m'enflamme.
Mon cœur forma mille désirs ;
Mais votre éternelle morale,
Qui me fut toujours si fatale,
Empoisonne tous mes plaisirs.

Un autre jour il lui racontait (toujours en vers bien entendu) un songe où il l'avait vue apparaître et où l'éternelle morale qu'on lui opposait avait paru disposée à se laisser fléchir. Voici comment se termine cette pièce assez libre :

Je goûtois un sort plein de charmes ;
Rien ne traversoit mes désirs.
Heureux, sans crainte et sans alarmes,
Je m'enivrois dans les plaisirs.
Ne vous alarmez pas, Suzette,

Vous grondâtes, l'amour se tut.
Mon sommeil aima sa conquête,
Mon réveil, votre vertu.

Bien des années après, celle qui avait accueilli ces hommages sans déplaisir, ne laissait pas de ressentir quelque embarras en repassant ces souvenirs d'une époque de sa vie où elle devait avoir peine à se reconnaître, et elle justifiait ainsi à ses propres yeux, par une note écrite dans son journal, son ancienne indulgence. « Je n'avois guère alors le sentiment des bienséances, car ma simplicité m'empêchoit de les connaître, et j'avois d'ailleurs la tête tournée par les éloges. »

Il aurait fallu une tête plus solide que ne le sont en général les têtes des jeunes filles pour que la sienne ne fût pas, en effet, tournée par tant d'hommages. Loin de se préoccuper des inconvéniens que leur système d'éducation pouvait présenter, les parens de Suzanne Curchod semblent au contraire n'avoir cherché qu'à la produire sur un plus grand théâtre. Comme tout est en ce monde affaire de comparaison, ce théâtre fut celui de Lausanne. Si mes lecteurs, comme je le voudrais, n'ont pas dédaigné ce petit tableau de mœurs pastorales et vaudoises que nous a offert l'intérieur du presbytère de Crassier, ils trouveront également, je l'espère, quelque intérêt à la peinture de la vie littéraire et sociale de la ville de Lausanne, précisément à l'époque où Voltaire venait éclairer d'un rayon de sa gloire les rives encore obscures du lac de Genève. Il ne faudrait pas juger tout à fait de ces mœurs d'après les lettres enthousiastes que Voltaire écrivait de sa « petite cabine de Monrion » à d'Alembert et à Moncrif, alors que le souffle puissant de son génie avait en quelque sorte ranimé et soulevé de terre ce petit monde un peu endormi. On était accouru en foule

aux représentations de son théâtre ; on avait pleuré à la mort de Zaïre ; on l'avait applaudi dans le rôle du bonhomme Lusignan, et il n'en demandait pas davantage pour proclamer ses deux cents spectateurs « d'aussi bons juges qu'il y en ait en Europe, » en déclarant que « son beau pays romand était devenu l'asile des arts, des plaisirs et du goût, et que César ne prévoyait pas, lorsqu'il vint ravager ce petit coin de terre, qu'on y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome. » Mais, malgré l'enthousiasme avec lequel il parlait, au début, de ses quinze croisées donnant sur le lac, il n'avait pas tardé à vendre sa maison et à retourner aux Délices pour y engager de plus près la bataille avec le Magnifique Conseil et le Vénérable Consistoire de Genève. Près d'un siècle plus tard, Sainte-Beuve portait sur ce même pays romand un jugement bien autrement juste et modéré dans une lettre qui a été pour la première fois publiée ici-même. « Ce pays-ci est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France ; on va peu à Paris et on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi : la pente est tournée vers le lac. » Si, en 1837, on vivait en soi à Lausanne, et si la pente était tournée vers le lac, à plus forte raison en était-il de même en 1757, et l'on va voir qu'en dépit du brillant passage de Voltaire, l'horloge de ce petit monde avait continué à retarder singulièrement sur celle du siècle et sonnait quelquefois encore l'heure de l'hôtel de Rambouillet.

Àl'époque dont nous parlons, Lausanne, déchue de ses antiques privilèges de ville impériale et réduite à neuf mille habitans, jouissait, sous la domination un peu rude, mais énergique et intelligente de Leurs Excellences de Berne, d'une tranquillité qu'aurait pu lui envier parfois sa voisine la libre Genève, déjà livrée à toutes les agitations de la querelle des natifs. Docile et résignée sous la domination d'un bailli qui lui était envoyé de Berne,

la future capitale du pays de Vaud servait de refuge à la noblesse du pays, qui commençait à s'ennuyer dans ses châteaux, où elle était dépouillée de toute autorité et de tous privilèges. Les représentans de ces vieilles familles féodales dont les noms élégans et sonores semblent faits pour le roman, les Senarclens, les Loys, les Lavigny, les d'Hermenches, habitaient de préférence le quartier de Bourg. Leurs vieux hôtels y subsistent encore avec leur façade noirâtre et leurs gais jardins dont la vue s'étend sur le lac. Ils avaient échangé l'existence batailleuse de leurs pères contre une vie oisive, facile et douce. De la noblesse ils avaient perdu les droits et les exemptions, mais j'aime à penser que quelques-uns avaient su atteindre ce rare idéal si bien défini par Mme de Charrière lorsque, dans les Lettres écrites de Lausanne, elle a peint quelques années plus tard la même société. — « J'imagine, disait Mme de Charrière, des gens qui ne peuvent devenir ni chanoines, ni chevaliers de Malte, et qui paient tous les impôts, mais qui se sentent plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole ; qui ne voient point de possibilité pour eux à commettre une action lâche ; qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir remettre à leurs enfans une certaine fleur d'honneur, qui est à la vertu ce qu'est l'élégance des mouvemens, ce qu'est la grâce à la force et à la beauté, et qui conservent ce vernis avec d'autant plus de soin qu'il est moins définissable, et qu'eux-mêmes ne savent pas bien ce qu'il pourrait supporter sans être détruit ou flétri. » En tout cas, ces derniers représentans de la féodalité vaudoise avaient abjuré de la noblesse la morgue et les préjugés. Par les belles soirées d'été, ils se mêlaient au menu peuple, rassemblé sous les marronniers qui environnent la cathédrale ; souvent ils ne dédaignaient pas d'entrer dans les rondes, et on les voyait danser aux chansons.

Sur les pentes de la colline où s'élève la vieille église de Notre-Dame et le château des évêques, dans le quartier de la Cité, se réunissait à la même époque une autre société, celle des professeurs et des étudians à l'académie ou au collège de Lausanne. Il est probable que la société du quartier de Bourg méprisait un peu la société de la Cité, à cause de son peu de naissance, et que la société de la Cité méprisait celle du quartier de Bourg à cause de sa frivolité ; mais, la douceur des mœurs et une certaine bonhomie générale aidant, ces deux sociétés ne s'en mêlaient pas moins et se retrouvaient fréquemment dans des assemblées et dans des pique-niques, qui sont demeurés jusqu'à nos jours un des divertissemens favoris du pays. Les jeunes filles de Lausanne avaient même créé entre elles une petite société qui portait le nom gracieux de Société du printemps. Les mères en étaient soigneusement bannies ; mais les jeunes gens y étaient reçus. On y jouait aux jeux innocens, et on y contractait parfois aussi des engagemens que le mariage venait consacrer. Il y avait loin, on le voit, de ces mœurs simples et honnêtes à celles, à la fois cérémonieuses et corrompues, de Paris ou de Versailles, et je crois qu'un peu d'ennui entra pour autant dans le départ de Voltaire que les petites tracasseries dont il fut à la fois la cause et la victime.

C'est à peu près vers le temps où Zaïre et Adélaïde du Guesclin venaient d'être jouées sur le théâtre de Monrion, que Suzanne Curchod paraît avoir été amenée pour la première fois à Lausanne par ses parens. On peut penser l'émoi que produisit dans un cercle aussi restreint l'apparition d'une jeune fille belle autant qu'instruite, dont on disait « qu'elle était supérieure à toutes les jeunes filles par le visage et à tous les jeunes gens par le savoir. » Vingt ans plus tard, un des correspondans de M Necker (il est

vrai que c'était un solliciteur) lui rappelait en ces termes le souvenir de cette apparition :

Lorsque j'étudiois en belles-lettres, à Lausanne, M. Darnay, notre professeur, nous disoit que vous étiés une exception de votre sexe par vos lumières, et vous proposoit pour notre modèle. Lorsque vous passiés dans les rues, toujours entourée d'un cortège d'admirateurs, j'entendois le public qui disoit ; Voilà la belle Curchod ! et je courois aussitôt sur votre passage, où je demeurois le plus longtemps qu'il m'étoit possible. J'eus même l'honneur de danser avec vous au bal des étudians, dont vous étiés la reine.

Elle ne tarda pas à faire en effet l'ornement des assemblées, et le maintien qu'elle y gardait nous est ainsi décrit par un de ses adorateurs (on verra qu'elle en eut beaucoup) dans une lettre qu'il lui adressait :

Vous étiés entourée de cavaliers qui vouloient vous persuader que vous êtes aimable, tout comme si vous ne l'aviés pas sçu. Là-dessus mille redites, très inutiles, à ce qu'il m'a paru, et je crus voir, au ton ironique que vous preniés avec eux, que bien loin de vous amuser, ils avoient le talent de vous ennuyer. Vous vous donniés sur votre siège un petit air penché qui marquoit bien le peu de cas que vous faisiés de cette conversation et que vous méditiés quelque chose de plus intéressant. Vous vous retirâtes enfin de votre distraction, et la matière dont il s'agissoit vous fit faire quelques réflexions que vous communiquâtes à ces messieurs. Je fus enchanté de l'esprit que vous y fîtes paraître. Vous y mêlâtes même un peu d'érudition. Cadèdis ! je vis bien alors que vous aviés lu quelque chose.

Ces hommages des jeunes cavaliers n'étaient pas les seuls que Suzanne Curchod dut recueillir durant les fréquens séjours qu'elle fit à Lausanne, et son esprit ne lui valut pas moins de succès que sa beauté. Si la société du quartier de Bourg se piquait peu de littérature et de bel esprit, il n'en était pas de même de la société de la Cité. Dans ce monde de professeurs et d'étudians que réunissait à Lausanne la célébrité naissante de son académie et de son collège, l'arrivée d'une jeune fille qui entendait le latin et qui dissertait volontiers sur les questions les plus ardues de la philosophie ou des sciences, devait assez naturellement surexciter les esprits et piquer les maîtres aussi bien que les élèves d'une généreuse émulation. Sous l'influence de Suzanne Curchod, les étudians en belles-lettres et les petits proposons (c'est ainsi qu'on appelait les étudians en théologie), fondèrent bientôt une réunion littéraire qui s'intitula : Académie des Eaux ou de la Poudrière, nom tiré d'une source située dans une vallée voisine de Lausanne et autour de laquelle l'Académie tenait le plus souvent ses séances. Elle était composée des beaux esprits du cru qui recevaient tous des surnoms qu'on dirait tirés de Clélie ou du Grand Cyrus : Thémire, Céladon, Nizance, Sylvandre. Suzanne Curchod avait été nommée présidente de l'Académie sous le nom de Thémire, et quelques prescriptions des statuts rédigés par son ordre rappellent un peu ceux des cours d'amour du moyen âge et de la renaissance. J'y relève en effet les articles suivans : « Afin de faire régner une douce union parmi nous, les cavaliers porteront les couleurs des dames qui leur plairont le mieux, et les dames de même. Lorsqu'on changera de couleurs, on sera obligé d'exposer devant l'Académie les raisons de ce changement ; elle décidera de leur solidité.

« Il est permis aux dames d'escamoter aux cavaliers leurs couleurs, rubans ou autres choses, et les cavaliers jouiront du même privilège.

« Si l'amour veut occuper les cœurs des membres de l'Académie, on n'exige point qu'ils se fassent de violence pour lui en fermer l'entrée ou l'en chasser. Mais la légèreté étant une qualité aussi utile qu'agréable, elle pourra leur conseiller de ne point se piquer d'une constance trop héroïque. »

Le titre de chevalier de l'Académie des Eaux (c'est ainsi que signaient ses membres) imposait quelques obligations plus sérieuses que de choisir les couleurs d'une dame. C'était d'abord, pour chaque candidat, d'adresser aux académiciens, ses futurs collègues, un véridique portrait de lui-même au physique et au moral, après lecture duquel il était procédé au suffrage ; c'était ensuite de défrayer de temps à autre les séances de l'Académie par l'envoi de quelque pièce de vers ou de quelque dissertation en prose. La présidente se conformait la première à cette obligation en adressant à l'Académie des essais dont elle appréciait assez justement plus tard la valeur en écrivant sur le cahier qui en renfermait la copie : « Il y a des pensées fines et justes, mais beaucoup de tortillage, » Quant aux pièces de vers, odes et élégies, il est presque superflu de dire qu'elles étaient toutes invariablement adressées à la présidente Thémire et destinées à célébrer les douceurs que ses sujets goûtaient sous son sceptre et dans son temple. Pour diriger vers ce temple les pas des nouveaux venus, une véritable carte de Tendre avait été dressée. Le temple de Thémire était situé dans une île de peu d'étendue, au milieu de la mer orageuse du Sentiment, près du vaste empire de l'Amour, et l'on n'y pouvait arriver que par le sentier escarpé de l'Estime sin-

cère qui serpente au travers des précipices de l'orgueilleuse Prospérité et de la brillante Ambition. En plus des travaux qu'elle imposait à ses membres, l'Académie tenait des séances plénières. Tantôt on y délibérait sur le projet d'établir un droit des gens entre les femmes, « en considérant le cœur des hommes, ainsi que le Nouveau-Monde, comme une terre inculte et sauvage, » et on démontrait la nécessité de rédiger ce nouveau code « par les désordres que cause la non-existence du droit de propriété entre les femmes quant à leurs principaux biens qui sont les cœurs des hommes. » Tantôt on cherchait ensemble la réponse à quelques questions subtiles, dont il semble que, sous la présidence d'une jeune fille, la discussion seule devait être assez délicate : « Le mystère rend-il réellement par lui-même l'amour plus doux ? » « Peut-il y avoir une amitié du même genre entre un homme et une femme qu'entre deux hommes ou deux femmes ? » « Quel est le plaisir le plus délicat ? » Il est vrai qu'à cette question l'Académie de la Poudrière répondait à l'unanimité : « Celui de rendre parfaitement heureuse une personne très malheureuse, sans y être obligé par aucune raison ? »

Il me semble que ces documens, soigneusement classés depuis un siècle dans des cartons dont ils n'étaient pas sortis, nous font apercevoir une personne assez différente de celle que nous croyions connaître ; un peu pédante et bel esprit peut-être, mais vive, enjouée, séduisante, et, s'il faut tout dire, assez coquette. Je me ferais cependant scrupule de charger cette respectable mémoire d'une imputation aussi grave : un peu de coquetterie à vingt ans, si elle-même à cette époque n'avait souffert de bonne grâce qu'on lui adressât ce reproche. Un ami plus âgé qu'elle, qui s'était chargé du rôle toujours délicat de l'informer des critiques que sa conduite pouvait soulever, se croyait obligé de lui écrire :

« Les hommes mêmes trouvent que vous affichez trop clairement l'envie de leur plaire. Ils sont bien persuadés, il est vrai, que toutes les femmes ont les mêmes prétentions ; mais ils aiment qu'on leur fasse perdre de vue cette vérité par des façons et des propos qui aient l'air de ne pas y toucher. » Elle-même avouait avec ingénuité « que la louange qui partait des hommes était celle qui la touchait le plus, » et malgré les dires de son austère censeur, il ne me semble pas que les hommes eussent beaucoup de peine à lui pardonner ce crime. Le nombre est grand, en effet, des pièces de vers français ou latins où ses attraits sont célébrés sous les noms variés de Sapho, de Thémire, de Suzanne, de Suzette, ainsi que des déclarations et des lettres qui se terminaient par une offre de mariage. Je n'aurai pas l'indiscrétion inutile de publier la liste de ces prétendans éconduits ; mais parmi ces prétendans, il en est un cependant dont la liaison romanesque avec Suzanne Curchod a jeté quelque éclat. Je veux parler de Gibbon. Il n'est en effet pas une vie de l'historien anglais, si sommaire qu'elle soit, où l'on ne voie rapporté qu'il tomba amoureux de Suzanne Curchod pendant son premier séjour à Lausanne, et qu'après l'avoir demandée en mariage, il se vit contraint de céder devant l'opposition formelle de son père. C'est ainsi que Gibbon lui-même raconte l'histoire dans ses Mémoires. Mais des documens curieux me permettent de compléter cette histoire en rectifiant sur plusieurs points le récit de Gibbon, et je serais étonné si l'on trouvait que sa conduite gagne à être présentée sous son véritable jour.

Gibbon avait seize ans (il était né en 1737, la même année que Suzanne Curchod) lorsque son père l'envoya en pension à Lausanne, chez le révérend ministre Pavilliard, spécialement chargé de lui faire abjurer les erreurs du papisme, auxquelles le jeune

Gibbon s'était laissé entraîner durant son séjour à Oxford, et de le ramener dans le sein de l'église protestante. Soumis pendant les premières années de son séjour à une surveillance sévère, Gibbon, auquel le révérend Pavilliard ne servait chaque mois qu'une pension exiguë, se plaignait fort d'occuper « dans une rue étroite et sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle, et dans une maison vieille et incommode, une petite chambre mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle. » Ce ne fut qu'au bout de deux années, et après avoir abjuré le catholicisme entre les mains du pasteur Pavilliard avec autant de docilité qu'il avait abjuré le protestantisme entre les mains du « father Lewis, » que Gibbon, ayant conquis un peu de liberté, fut introduit par la famille Pavilliard dans le cercle de la société de Lausanne. Il avait alors dix-huit ans et l'on a quelque peine à se figurer ce que pouvait être à cet âge de la jeunesse et de la grâce ce petit homme qu'une silhouette bien connue nous représente gras, replet, avec des jambes courtes, et dont le nez se perdait si singulièrement au milieu de deux énormes joues que M du Deffand, en lui tâtant le visage avec les mains, se croyait victime d'une mystification de mauvais goût. Un portrait de lui à cet âge, que je suis heureux de pouvoir donner, nous aidera cependant à comprendre quels agrémens pouvaient compenser sa laideur :

Je coulerai légèrement sur la figure de M. G... Il a de beaux cheveux, la main jolie, et l'air d'une personne de condition. Sa phisionomie est si spirituelle et singulière que je ne connois personne qui lui ressemble. Elle a tant d'expression qu'on y découvre presque toujours quelque chose de nouveau. Ses gestes sont si à propos qu'ils ajoutent beaucoup à ce qu'il dit. En un

mot, c'est une de ces phisionomies si extraordinaires qu'on ne se lasse presque point de l'examiner, de le peindre, et de le contrefaire. Il connoît les égards que l'on doit aux femmes. Sa politesse est aisée sans être trop familière. Il danse médiocrement. En un mot, je lui connois peu des agréments qui font le mérite d'un petit-maître. Son esprit varie prodigieusement…

Ici le portrait s'arrête, comme si le peintre avait ressenti tout à coup quelque trouble. Peut-être Suzanne Curchod (car c'est elle qui est l'auteur de ce portrait), avait-elle craint, en continuant, de s'avouer à elle-même l'intérêt trop grand qu'elle prenait au modèle. Ce fut sans doute dans quelque assemblée de jeunes gens et de jeunes filles, peut-être dans quelque réunion de la société du Printemps dont il parle dans ses Mémoires, que Gibbon rencontra pour la première fois Suzanne Curchod. Laissons-le d'abord raconter lui-même cette rencontre et les conséquences qui en découlèrent. Nous verrons ensuite ce qu'il faut prendre et laisser de son récit :

Les attraits personnels de M Suzanne Curchod étoient embellis par les vertus et par les talents de l'esprit… Dans ses courtes visites à quelques-uns de ses parents de Lausanne, l'esprit, la beauté et l'érudition de M Curchod furent le sujet des applaudissements universels. Les récits d'un tel prodige éveillèrent ma curiosité. Je la vis et j'aimai. Je la trouvai savante sans pédanterie, animée dans la conversation, pure dans ses sentiments et élégante dans les manières. La première et soudaine émotion se fortifia par l'habitude et le rapprochement d'une connoissance plus familière. Elle me permit de lui faire deux ou trois visites chez son père. J'ai passé quelques jours heureux dans les montagnes de la Franche-Comté ; ses parents encouragèrent honorablement

ma recherche. Dans le calme de la retraite, les légères vanités de la jeunesse n'agitant plus son cœur distrait, elle prêta l'oreille à la voix de la vérité et de la passion, et je pus me flatter de l'espérance d'avoir fait quelque impression sur un cœur vertueux. À Crassier, à Lausanne, je me livrai à l'illusion du bonheur. Mais à mon retour en Angleterre, je découvris bientôt que mon père ne voudrait jamais consentir à cette alliance, et que, sans son consentement, je serois abandonné et sans espérance. Après un combat pénible, je cédai à ma destinée. Je soupirai comme amant, j'obéis comme fils. Insensiblement le temps, l'absence et l'habitude d'une vie nouvelle guérirent ma blessure. Ma guérison fut accélérée par un rapport fidèle de la tranquillité et de la gaîté de la demoiselle elle-même, et mon amour se convertit peu à peu en estime et en amitié.

Àen croire le récit de Gibbon, c'est de son côté qu'auraient été tous les troubles de la passion, et Suzanne Curchod n'aurait ressenti que la légère impression d'un cœur vertueux. Dès son retour en Angleterre, l'obéissance à la volonté paternelle aurait dénoué son engagement, et tandis qu'il soupiroit en amant, la demoiselle prenait tranquillement et gaîment son parti d'une rupture dont il aurait été seul à souffrir. On verra d'après les lettres que j'ai entre les mains, que le trouble apporté par cet engagement dans la vie de Suzanne Curchod fut bien plus profond qu'il ne convient à Gibbon de le dire, et que le lien ne fut définitivement rompu entre eux que lors d'un second séjour de Gibbon à Lausanne. Malheureusement les lettres échangées entre Gibbon et Suzanne Curchod ne portent pas toutes leurs dates, et j'en suis réduit à les ranger dans l'ordre où leur texte même me fait supposer qu'elles ont dû être écrites. Je commencerai par la publication de trois lettres de Gibbon, écrites manifestement pendant les

premières années de leurs relations ; celle qu'on va lire marque même le commencement de leur correspondance.

Eh bien, que ne commencez-vous votre lettre à M Curchod ? Il y a une grande heure que je te vois devant ton pupitre, quelquefois levant les yeux au ciel avec un sentiment de plaisir, un moment après faisant de grands éclats de rire. Qu'as-tu ? Ne sais-tu pas que lui dire ? — Arrête ; tu n'y entends rien (c'est à mon génie familier que je réponds). Tu vas voir qu'avec un objet aussi charmant (vous n'étiez pas présente, mademoiselle, ainsi cette louange ne doit pas choquer votre modestie), tu vas voir que je sais jaser comme un perroquet. Mais trouves-tu, butor que tu es, une heure, qu'il te plaît d'appeler grande, un temps bien considérable lorsqu'il est question de goûter, d'avaler à longs traits un bonheur comme celui de pouvoir réparer en quelque sorte les malheurs de l'absence et de pouvoir m'entretenir à mon aise avec une personne dont les appas suffisent pour charmer l'esprit, pour éclairer le cœur et pour rendre heureux l'univers entier ? Je me rétracte cependant quant au dernier article. Ce cœur, ce magasin de tendresse et de sentiment ne pourra faire le bonheur que d'un seul, mais aussi que ce mortel fortuné seroit ingrat s'il portoit envie aux plus grands rois ! Je ne sais cependant si je vous dois des remercîments pour la permission que vous m'avez accordée de vous écrire. Elle me fait sentir trop vivement ce que j'ai perdu en m'éloignant de vous. La douceur que cette occupation me procure est infiniment supérieure à tout ce qu'on nomme si faussement plaisirs. Quelle est la compagnie la plus aimable que je ne quitte avec plaisir lorsqu'il est question de penser à vous et à plus forte raison lorsque je puis espérer que mes pensées iront jusqu'à vous ? Mais je sens toujours quelle est la différence entre tracer de froides lignes dans la poussière de mon cabinet et épancher

toute mon âme à vos pieds, entre vous avoir présente aux yeux et à l'imagination. Je ne l'ai pas (cette imagination) des plus engourdies, mon cœur m'aide puissamment, et cependant je n'ai jamais pu réussir non à vous peindre tout entière, mais à me représenter un seul de vos regards. Encore si un seul sentiment régnoit dans ces beaux yeux, à force de s'y opiniâtrer on pourrait peut-être faire quelque chose, mais la tranquillité de votre âme y laisse paraître mille sentiments divers qui paroissent et qui s'évanouissent dans le même instant. Le moyen de vous peindre ?

Il y a dans ce moment cent vingt une heures dix-huit minutes et trente-trois secondes depuis le commencement de mon exil. Vous m'entendez assez. La chaise part ; Crassy se confond avec les nuages. Quel fut mon état ! Figurez-vous un prince oriental qu'un revers imprévu a fait passer dans un moment du trône au cachot ; qu'il se voit privé à la fois de son sceptre, de sa liberté et de sa vue, environné d'esclaves impitoyables qui ignorent ce doux langage qu'il faut parler aux malheureux. Ou faites mieux (car aussi bien cette comparaison ne me plaît point) réalisez la description que fait Milton de l'état d'Adam lorsqu'il fut chassé du paradis et que le monde entier ne lui offroit plus qu'un vide affreux. Encore Adam étoit-il bien moins à plaindre que moi. La compagnie d'un objet chéri pour qui il avoit tout sacrifié lui tenoit lieu de tout. Avec une pareille consolation on ne sent plus guère ses malheurs. Tout ce qui me consoloit dans mes sombres rêveries étoit l'espérance de vous revoir à Rolle ; je me livrois tout entier à cette douce espérance. J'étois à vos genoux, je vous parlois d'amour et vous ne vous courrouciez point. C'étoit mon imagination qui m'a fourni ce dernier trait, mais ne la grondez pas, ma raison lui en a fait sur-le-champ une verte censure. Mon domestique voulut me faire sortir de ma rêverie en me demandant à

quelle auberge je voulois aller. « Oui, lui répondis-je, au moins je la verrai avec moins de gêne qu'à Genève. On ne me fermera pas la porte à six heures du soir. » Je doute qu'à présent mon valet fît les éloges de ma douceur. Je ne lui ai pas encore pardonné d'avoir interrompu cette agréable rêverie. Réalisez-la, mademoiselle, si vous voulez sa grâce, c'est le seul moyen de l'obtenir.

J'aurois mille choses à vous dire du reste de mon voyage, des originaux qui m'excédèrent à Rolle de mes occupations à Lausanne (qui sont telles, par parenthèse, que l'on me croit généralement fou), mais on a mauvaise grâce de vouloir parler toujours de soi-même. Voilà une lettre telle quelle, je serai bien content si elle vous paroît aussi courte qu'à moi. Je comprends au reste qu'il y a peu d'ordre, et autant de vérités que de ratures.

Adieu, mademoiselle, assurez, s'il vous plaît, M. et M Curchod de tout mon dévoûment et faites bien mes compliments à tous nos amis à Borex.

J'ai l'honneur d'être avec une considération toute particulière,

MADEMOISELLE,
VOTRE TRÈS HUMBLE ET TRÈS OBÉISSANT SERVITEUR,
E. GIBBON.

Les deux lettres suivantes (sans date également) paraissent se rapporter à une période d'intimité plus grande. Gibbon a fait ouvertement l'aveu de ses sentimens, et cet aveu n'a point été pris en mauvaise part. On verra que ces deux lettres se suivent à peu de jours d'intervalle.

Vous dire que la semaine que j'ai passé sans vous voir m'a paru un siècle seroit vrai, mais seroit trop usé. Je me distingue

trop avantageusement des autres amants par mes sentiments pour vouloir me confondre avec eux par mon langage. D'ailleurs vous m'avez toujours dit que j'étois un grand original, un être unique dans mon espèce, etc., etc. Le moyen de renoncer à des titres aussi glorieux ? Cependant que faire et comment vous faire sentir la maussaderie de mon existence, depuis que je vous ai quitté à Borex ? Voici ce qui peut vous en donner une foible idée. J'étois une fois à la campagne pendant trois semaines avec une dévote des plus rébarbatives, qui m'excommunioit vingt fois par jour à cause de mon peu de foi et surtout parce qu'il m'arriva malheureusement de bâiller à une explication d'un endroit de l'apocalypse où il étoit question, si je ne me trompe, de la bataille sanglante qui devoit, avoir lieu entre Gog et Magog et l'Antichriste. D'un autre côté, il y avoit deux gentilshommes campagnards qui s'étoient ruinés par des procès et qui, faute d'autre occupation, s'employoient à réconcilier les puissances et à partager l'Allemagne. Malheureusement l'un étoit Prussien et l'autre Autrichien, de façon que les disputes ne finissoient point, sinon pendant quelques momens qu'ils se réconcilioient pour me quereller sur mon indifférence et ma nonchalance. Un vieillard alité auprès de qui je me réfugiois achevoit de me régaler par des détails tout à fait intéressants de ses maux. Il plut pendant tout ce temps-là, et la bibliothèque du seigneur du lieu étoit composée du coutumier du pays de Vaud et de deux vieux livres de religion très propres à inspirer la dévotion, si elle est la même chose que le sommeil. Devois-je m'amuser pendant ces trois semaines, répondez-moi en conscience, mademoiselle. Eh bien, ces trois semaines m'ont paru environ la moitié du tems que j'ai passé éloigné de vous.

Je ne sais guère si je suis plus mal à mon aise seul ou en compagnie, mais, quoi qu'il en soit, je change perpétuellement de place. Quand je suis seul, je m'abîme dans mes réflexions, j'essaie de travailler, je prends des livres, je les ouvre, mais je ne vois rien. Je sors à la grande hâte pour me fuir ou plutôt pour vous fuir. Mais vous ne me quittez pas si facilement. Je cherche les femmes qu'on me dit être les plus aimables. Peut-être le sont-elles, mais par malheur je les compare toujours avec Vous. Me parle-t-on ? on veut que je réponde, que je parle à mon tour, et on oublie le seul sujet capable de me desserrer les dents. Se tait-on ? on insulte à ma tristesse, on veut jouir du spectacle d'un philosophe atterré, ou plutôt du cadavre d'un sage.

Ma seule consolation, mais elle en vaut bien d'autres, c'est de me rappeler à mon esprit les moments agréables que j'ai passé avec la plus charmante des femmes : ce mot m'est échappé, je ne vous destinois pas une éloge ; mais puisqu'il est lâché, je suis bien loin de me dédire. Vous êtes belle, si j'en doutois encore, je viens d'en avoir une preuve convaincante. J'allai l'autre jour chez un peintre étranger qui est parmi nous depuis quelque temps. J'y vis un portrait que j'aurois juré avoir été fait pour vous. J'y revois quand le peintre me dit : « Voilà un effort de mon imagination, un portrait de fantaisie. J'ai parcouru toute l'Europe, je n'ai jamais trouvé une femme qui osât s'attribuer tant de charmes, et pour moi je suis persuadé depuis longtems qu'on la cherchèrent toujours. » La force de la prévention de cet homme résista à tous les efforts que je fis pour le tirer de son erreur. Or ça, raisonnons. Tant de charmes vous donnoient plein droit d'être frivole, haute, capricieuse, médisante, farcie de ridicules. À peine vos admirateurs auroient-ils vu tous ces défauts, ou du moins ils les auraient oubliés en vous regardant. Cependant vous êtes tout l'opposé de

ce que vous pourriez être. On applaudirait quoi que vous disiez, et vous êtes spirituelle. On admirerait vos bizarreries et vous êtes sensée. Voilà proprement la situation où l'on peut tirer vanité de ses bonnes qualités. Un monarque absolu et une jolie femme à qui la tête ne tourne point doivent avoir l'âme bien forte. Voulez-vous, mademoiselle, que je vous parle naturellement ? Je vous ai toujours infiniment estimé, mais l'heureuse semaine que j'ai passé à Crassy vous a donné un relief dans mon esprit, que vous n'aviez point auparavant. J'ai vu tous les trésors de la plus belle âme que je connois. L'esprit et l'humeur toujours égale et toujours la preuve d'une âme contente d'elle-même. De la dignité jusque-dans le badinage, des agréments dans le sérieux même. Je vous ai vu faire et dire les choses les plus grandes sans vous en apercevoir au delà de ce qui étoit nécessaire pour les dire et pour les faire avec connaissance de cause. Votre passion dominante, on le voit assez, c'est la plus vive tendresse pour les meilleurs des parens, elle éclate partout et fait voir à tous ceux qui vous approchent combien vous avez le cœur susceptible des plus nobles sentiments. Toutes les fois que cette réflexion s'est présentée à mon esprit, elle m'a toujours emporté bien loin des objets qui l'avoient fait naître. Je réfléchis dans ce moment même au bonheur d'un homme qui, possesseur d'un tel cœur, vous trouvât sensible à sa tendresse, qui pût vous assurer mille fois le jour combien il vous aimoit et qui ne cessât de vous en assurer qu'en cessant de vivre. Je bâtis alors des systèmes de félicité, chimériques peut-être, mais que je n'échangerois jamais contre tout ce que le commun des hommes estime de plus grand et de plus réel.

Assurez, s'il vous plaît, mademoiselle, vos dignes parents M. et M Curchod que je me ferai toujours un devoir de conserver les sentiments de reconnoissance et d'estime qu'ils m'ont inspiré.

Que je serois malheureux, mademoiselle, si vous pouviez douter de la considération toute particulière avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

MADEMOISELLE,
VOTRE TRÈS HUMBLE ET TRÈS OBÉISSANT SERVITEUR.
GIBBON.

Je réfléchis souvent sur moi-même, non que je me regarde comme l'objet le plus important de l'univers ; mais enfin, c'est une matière de contemplation qui m'intéresse beaucoup que de considérer ce que je suis, ce que j'ai été, ce que je vais devenir. Autrefois mon sort étoit plutôt ennuyeux qu'affligeant. Une fortune honnête, quelques amis, une certaine réputation, voilà peut-être à quoi je devois m'attendre ; mais tous ces biens réels sans doute n'étoient point accompagnés du pouvoir d'en jouir. Je perdois un cœur capable de beaucoup de sentiments ; je n'en avois éprouvé aucun. Et tout me faisoit ressentir que les sensations les plus douloureuses ne sont pas aussi fâcheuses à l'âme que ce vide, cette inaction totale où elle languit isolée dans l'univers, à charge aux autres et prête à se détester elle-même. Voilà, mademoiselle, un affreux tableau. Cependant voilà une idée de l'état que j'ai souvent éprouvé, état d'autant plus pénible qu'on n'a pas même la consolation de se répandre au dehors. On craint de se plaindre de maux qui n'ont pas d'objet sensible, qui paroissent partis plutôt d'une humeur fantasque que d'un cœur affaissé sous son propre poids. On n'a pas de ressource même avec ses meilleurs amis. Il y a plus de gens qui pensent qu'il n'y en a qui sentent et ceux-là n'entendroient point le langage de vos malheurs. Je vous ai connu, mademoiselle, tout est changé pour moi. Une félicité au-dessus de l'empire, au-dessus même de la philo-

sophie, peut m'attendre. Mais aussi, un supplice réitéré chaque jour et aggravé toujours par la réflexion de ce que j'ai perdu peut me tomber en partage. Cependant Socrate remercioit les dieux de l'avoir fait naître Grec ; je les remercierai toujours de m'avoir fait naître dans un siècle, de m'avoir placé dans un pays où j'ai connu une femme que mon esprit me fera respecter comme la plus estimable de son sexe pendant que mon cœur me fera sentir qu'elle en est la plus charmante. Voilà, direz-vous, du sérieux, du lugubre, du tragique même. L'ennuyeux personnage ! Peut-on s'empêcher de bâiller en le lisant ! bâillez, mademoiselle, je sens que je l'ai mérité, mais j'ai mérité aussi que vous ajoutiez : il seroit cependant à souhaiter que tous les prédicateurs fussent aussi convaincus de ce qu'ils disent que celui qui vient de m'ennuyer et de modifier.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération et un attachement tout particulier,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur.
Le Fils du roi Moabdar.

Je ne sais si mes lecteurs partageront mon impression, mais je ne peux trouver dans ces lettres aucun accent sincère et passionné. Je n'y vois que l'œuvre d'un bel esprit qui écrit des lettres d'amour comme on écrirait un exercice de français, et qui appelle à son aide les figures dont l'usage est recommandé par les manuels de rhétorique. Gibbon ne se contentait pas d'écrire à Suzanne Curchod les lettres que l'on vient de lire et dont j'ai respecté les incorrections de tout genre. Jaloux, sans doute, des madrigaux vaudois qu'elle recevait, il s'adressait également à elle en vers. Je dois dire que la pièce dont je vais citer quelques frag-

mens ne porte aucune signature. Mais il est impossible de ne pas la lui attribuer, d'abord parce qu'il prend soin de se désigner lui-même, dès la première strophe, ensuite parce que cette pièce est manifestement l'œuvre d'un étranger qui connaissait les règles de la langue française, sans connaître celles de la versification et qui prenait pour des vers un certain nombre de syllabes terminées par des rimes approximatives.

01 · VERS À MADEMOISELLE S…

Tôt ou tard il faut aimer,
C'est en vain qu'on façonne ;
Tout fléchit sous l'amour
Il n'exempte personne,
Car Gib… a succombé en ce jour
Aux attraits d'une beauté
Qui parmy les douceurs d'un tranquil silence
Régnait sur un fauteuil une heureuse indolence (?)
Implacable pudeur, règne sur mes désirs,
Intimide ma voix, mes yeux et mes soupirs,
Puisque de mon teint abattu la sensible pâleur
Vous dira mon amour sans blesser ma pudeur.
Car je palis, je frémis, quand ma douleur mortelle
Me reproche en secret que j'aime une cruelle.

Je fais grâce à mes lecteurs des autres couplets (il n'y en a pas moins de huit) qui sont tous aussi élégans et aussi corrects, et je ne crois pas qu'ils trouvent dans ces vers un accent beaucoup plus passionné que dans les lettres. Sur quel ton Suzanne Cur-

chod répondait-elle aux épîtres et aux vers de ce singulier amoureux ? Les archives de Coppet ne contiennent aucune trace des lettres qu'elle dut nécessairement adresser à Gibbon durant cette première période de leurs relations. Bien que, d'après les lettres mêmes de Gibbon, elle paraisse lui avoir répondu sur un ton enjoué et plutôt railleur, il n'est cependant pas douteux qu'elle ne fût disposée à payer de retour des sentimens dont elle s'exagérait singulièrement l'ardeur. Gibbon n'a pas cédé à l'illusion d'une aveugle fatuité en croyant qu'il avait produit a une légère impression sur un cœur vertueux. » D'ailleurs quel cœur de vingt ans, vertueux ou non, peut écouter longtemps le langage de l'amour (lors même que ce langage ne sonnerait pas tout à fait juste) et y demeurer insensible ? Aussi, vers la fin du séjour de Gibbon à Lausanne, son engagement avec Suzanne Curchod était-il sinon publiquement avoué par la jeune fille, du moins à demi agréé par ses parens, et pleinement accepté par elle. Cependant, dès cette première période, qui est généralement celle de l'illusion, Suzanne Curchod paraît avoir éprouvé une sorte de pressentiment de la destinée qui l'attendait. À peine leur engagement était-il conclu, qu'elle avait déjà lieu de mettre en doute la solidité des sentimens de Gibbon, et qu'elle lui adressait une lettre dont je n'ai malheureusement pas l'original, mais dont les termes se laissent facilement deviner par la réponse de Gibbon.

Je suis parti avec quelques amis, le 4 janvier, pour aller voir la fête des rois à Fribourg. Nous y sommes restés quelque temps, eux pour un bal, moi par complaisance. Nous avons poussé jusqu'à Berne où nous sommes restés jusqu'à la fin du mois, toujours comptant de partir le lendemain et toujours retenus par des amis officieux. J'arrive ici le 3 de ce mois, je trouve une de vos lettres d'une date bien reculée. Je me prépare à vous répondre

lorsque je reçois de votre part une nouvelle lettre où je me vois traité comme le plus lâche des hommes. Car à travers de la modération de vos expressions, j'entrevois votre façon de penser ; je ne la blâme point. Elle seroit juste si vos soupçons étoient fondés. Voilà ma justification. Je n'y ai point mis d'art parce qu'elle n'en a pas besoin et parce quoique vous en pensiez il n'est pas de mon caractère. Mais à mon tour, mademoiselle, que dois-je penser de la dernière phrase de votre lettre ? Un naturel plus soupçonneux que le mien pourroit presque conclure que l'on attend avec impatience l'aveu de mon indifférence et qu'on sera fâché de ne le pas recevoir. Je crains que ce soupçon ne vous offense et j'ai été tenté de l'effacer, mais vous me demandez de la sincérité et je n'ai pas voulu quitter le ton de la nature pour celui de l'affectation.

Comment avez-vous pu douter un instant de mon amour et de ma fidélité ? N'avez-vous pas lu cent fois dans le fond de mon âme ? N'y avez-vous pas vu une passion aussi pure qu'elle étoit vive ? N'avez-vous pas senti que votre image tiendroit à jamais la première place dans ce cœur que vous méprisez aujourd'hui et qu'au milieu des plaisirs, des honneurs et des richesses, sans vous je ne jouirois de rien ?

Pendant que vous donniez une libre carrière à vos soupçons, la fortune travailloit pour moi, je n'ose dire pour nous. J'ai trouvé une lettre de mon père qui m'attendoit depuis quinze jours. Il me permet de retourner en Angleterre. J'y cours dès que j'entends les zéphyrs. Il est vrai que par un destin qui n'est qu'à moi, je vois naître l'orage du milieu du calme. La lettre de mon père est si tendre, si affectionnée. Il fait paroître tant d'empressement de me revoir. Il s'étend avec tant de faste sur les projets qu'il a conçu pour moi que je vois naître une foule d'obstacles à mon bonheur

d'une toute autre nature et d'une toute autre sorte que ceux de l'inégalité de fortune qui se présentoient seuls à mon esprit auparavant. La condition que le principe le plus noble vous a engagé d'exiger et que le motif le plus tendre m'a porté à accepter avec plaisir, celle d'établir ma demeure dans ce pays, sera difficilement écoutée d'un père dont il choquera également la tendresse et l'ambition. Cependant je ne désespère pas de le vaincre. L'amour me rendra éloquent. Il voudra mon bonheur, et s'il le veut il ne songera pas à m'éloigner de vous. Ma philosophie, disons mieux, mon tempérament me rend insensible aux richesses. Les honneurs ne sont rien pour qui n'est pas ambitieux. Si je me connois, ja n'ai jamais ressenti les atteintes de cette passion funeste. L'amour de l'étude faisoit ma seule passion jusqu'au temps où vous m'avez fait sentir que le cœur avoit ses besoins aussi bien que l'esprit, qu'ils consistoient dans un amour réciproque. J'ai appris à aimer, vous ne m'avez pas interdit l'espérance. Quel sort plus heureux pour moi que de pouvoir voir arriver ce temps où je pourrois vous répéter à chaque instant combien je vous aime et vous entendre dire quelquefois que je n'aimois pas une ingrate.

Il me reste encore quelque espace : j'ai essayé de le remplir par quelque chose d'un peu moins sérieux, mais mon cœur est trop serré. Je ne puis que vous répéter que je suis et que je serai toujours avec une considération toute particulière,

MADEMOISELLE,
VOTRE TRÈS HUMBLE ET TRÈS OBÉISSANT SERVITEUR.
E. GIBBON.

Lausanne, 9 février.

Peut-être le ton de cette apologie ne suffit-il pas à détruire les soupçons de Suzanne Curchod, car elle crut prudent de conserver copie de la réponse qu'elle adressa à Gibbon. C'est ainsi que je puis en donner le texte.

Vous assurer que j'ai receu votre lettre sans plaisir, ce seroit sans doute donner des marques d'une pruderie presque aussi ridicule qu'affectée. Il est vrai que j'avois imaginé que, soit caprice, soit raison de votre part, vous aviés changé les sentimens que je vous connoissois contre des idées peut-être aussi convenables à votre fortune que funestes à votre bonheur. Ce dernier trait m'étoit moins suggéré par un amour-propre excessif que par le juste sentiment du prix d'un cœur dont vous vous sériés privé par votre propre faute ; je dis par votre propre faute, car si vous l'abandonnés en faveur de votre devoir, je ne crois pas absolument que vous devrés le regretter, puisque moi-même je vous mépriserois presque autant que je vous estime si vous étiés capable de rien faire, je ne dis pas contre les ordres d'un père si tendre (car je ne m'y prêterois jamais), mais seulement, si vous vous contentiés d'arracher une permission qui ne laisseroit pas de répandre l'amertume sur ses vieux jours et peut-être de faire descendre ses cheveux blancs avec douleur dans le sépulchre. Et d'ailleurs que deviendrois-je si de justes remords venoient à vous tourmenter et à vous faire repentir cruellement du parti que vous auriés pris. Mon Dieu ! que je ne me trouve jamais dans des circonstances aussi cruelles. Tant que j'aurois cru qu'il ne s'agissoit que d'abandonner en ma faveur des vues d'ambition peut-être contraire à vos idées ou une augmentation de fortune qui vous est si peu nécessaire, la confiance avec laquelle je me repose sur les soins d'une Providence tendre et bienfaisante, bien plus que mon amour-propre, auroit dû me faire espérer que vous ne re-

gretteriés jamais la perte de ces avantages. Mais vous avés touché sensiblement un sentiment qui m'est bien connu, et je ne me sens point en état de vous faire oublier que vous auriés violé en ma faveur les droits de la nature et de la tendresse, en un mot ceux du devoir. Je ne vois pas comment, si vous ne trouvés quelque espèce de palliatif, vous oseriés proposer à un père tendre et affectionné, et à qui vous devés tant, soit par ce qu'il a fait pour vous précédemment, soit par ce qu'il se propose de faire à l'avenir, je ne vois pas comment, dis-je, vous oseriés avouer que votre dessein est de le quitter à l'âge où il est pour vivre avec une étrangère dont la supériorité sur tant d'autres femmes que vous pourriés épouser n'existe peut-être que dans votre imagination et à qui vous ne devés aucune espèce de reconnoissance.

Je n'avois pas cru un moment que vous imaginiés que j'attendisse avec impatience l'aveu de votre indifférence. Cette idée apparemment étoit trop loin de mon cœur pour qu'elle se présentât à mon esprit. Adieu, monsieur.

Ainsi, par un juste sentiment de sa dignité, la jeune fille repoussait d'avance l'idée d'un mariage qui aurait lieu malgré la volonté du père de Gibbon ou même sans son entier consentement. Mais en même temps elle ne paraissait pas admettre que cette soumission de Gibbon à la volonté paternelle pût rompre le lien qui unissait leurs deux cœurs, et elle mettait sa confiance dans quelque espèce de palliatif, pensant avec raison qu'un obstacle de cette nature (le père de Gibbon était en effet très âgé) ne pouvait pas être éternel. Quelques mois après cet échange de lettres, c'est-à-dire au printemps de 1758, Gibbon partait pour retourner en Angleterre. Si nous nous en tenions maintenant au récit des Mémoires de Gibbon, ce récit nous donnerait à croire que, dès

son retour en Angleterre, il aurait par obéissance filiale rompu le lien qui l'attachait à Suzanne Curchod, et qu'après avoir vécu quelque temps dans la douleur, il se serait consolé en apprenant que la « demoiselle » avait pris son parti assez légèrement de cette infidélité. On va voir combien ce récit est contraire à la réalité des faits et combien Gibbon a sciemment calomnié celle qu'il avait abandonnée. Pendant les quatre premières années qui suivirent son retour en Angleterre, je ne trouve d'autre signe de vie donné par Gibbon à sa fiancée que l'envoi de son premier ouvrage, l'Essai sur l'étude de la littérature, avec une épître dédicatoire que je ne publierai pas à cause de son peu d'intérêt, et dont le ton froid et embarrassé aurait dû, ce semble, commencer à ouvrir les yeux de la jeune fille. Pendant ces quatre années, bien qu'il eût déjà tourné ses desseins d'un tout autre côté (ainsi que cela résulte de ses Mémoires), il accepta d'elle une fidélité dont son cœur n'était déjà plus digne. Ce ne fut qu'au milieu de l'année 1762 qu'il se dégagea par une lettre, au désespoir affecté de laquelle je ne crois pas qu'on puisse beaucoup se tromper.

Je ne puis commencer ! Cependant il le faut. Je prends la plume, je la quitte, je la reprends. Vous sentez à ce début ce que je vais dire. Épargnez-moi le reste. Oui, mademoiselle, je dois renoncer à vous pour jamais ! L'arrêt est porté, mon cœur en gémit, mais, devant mon devoir, tout doit se taire.

Arrivé en Angleterre, mon goût et mon intérêt me conseilloient également de travailler à m'acquérir la tendresse de mon père et à dissiper tous les nuages qui me l'avoient dérobé pendant quelque temps. Je me flatte d'avoir réussi : toute sa conduite, les attentions les plus délicates, les bienfaits les plus solides m'en ont convaincu. J'ai saisi le moment où il m'assuroit

que toutes ses idées alloient me rendre heureux pour lui demander la permission de m'offrir à cette femme avec qui tous les pays, tous les États me seroient d'un bonheur égal, et sans qui ils me seroient tous à charge. Voici sa réponse : Épousez votre étrangère, vous êtes indépendant. Mais souvenez-vous avant de le faire que vous êtes fils et citoyen. Il s'étendit ensuite sur la cruauté de l'abandonner et de le mettre avant son temps dans le tombeau, sur la lâcheté qu'il y auroit de fouler aux pieds tout ce que je devois à ma patrie. Je me retirai à ma chambre, y demeurai deux heures ; je n'essaierai pas de vous peindre mon état ; j'en sortis pour dire à mon père que je lui sacrifiois tout le bonheur de ma vie.

Puissiez-vous, mademoiselle, être plus heureuse que je n'espère d'être jamais ! Ce sera toujours ma prière, ce sera même ma consolation. Que ne puis-je y contribuer que par mes vœux ! Je tremble d'apprendre votre sort, cependant ne me le laissez pas ignorer. Ce sera pour moi un moment bien cruel. Assurez M. et M Curchod de mon respect, de mon estime et de mes regrets. Adieu, mademoiselle. Je me rappellerai toujours M Curchod comme la plus digne et la plus charmante des femmes ; qu'elle n'oublie pas entièrement un homme qui ne méritoit pas le désespoir auquel il est en proie.

Adieu, mademoiselle, cette lettre doit vous paroître étrange à tous égards, elle est l'image de mon âme.

Je vous ai écrit deux fois en route ; à un village de Lorraine et de Maestricht, et une fois de Londres ; vous ne les avez pas reçu ; je ne sais pas si je dois espérer que celle-ci vous parvienne. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments qui font le tourment de ma vie et une estime que rien ne peut altérer,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur.
Gibbon.

Buriton, 24 août 1762.

Quelle réponse Suzanne Curchod fit-elle à cette lettre ? Je l'ignore, mais il ne paraît pas qu'elle en ait conçu sur-le-champ le ressentiment qu'on pourrait croire. Elle se souvenait sans doute qu'elle-même avait déclaré à Gibbon ne pas vouloir d'un mariage conclu contre la volonté paternelle, et peut-être, trompée par ces protestations, mit-elle son espérance dans la durée d'un amour auquel elle continuait de croire. Elle dut être confirmée dans cette espérance, en apprenant au printemps de 1763 (c'est-à-dire quelques mois après avoir reçu cette lettre) que Gibbon venait d'arriver à Lausanne. Quel avait pu être le dessein de Gibbon en entreprenant ce voyage inutile, qui devait fatalement le remettre en présence de celle qu'il avait abandonnée ? Dans le récit de son second séjour à Lausanne, qui tient plusieurs pages de ses mémoires, il ne parle pas plus de Suzanne Curchod que si elle eût quitté le pays. Ce silence est d'autant plus singulier que la rupture complète ne date que de cette rencontre, qui acheva d'éclairer la jeune fille aveuglée. J'ignore si elle se trouva par hasard en présence de Gibbon et si l'accueil qu'elle en reçut fit tomber le bandeau qui couvrait ses yeux, ou si elle fut au contraire avertie par le peu d'empressement qu'il mit à rechercher une entrevue, mais, peu de jours après l'arrivée de Gibbon à Lausanne, elle lui écrivit une lettre dont l'accent pathétique montre qu'elle était bien du siècle de Julie. Quelques personnes s'étonneront peut-être de me voir publier des lettres aussi intimes et aussi passionnées que celle-ci et d'autres encore ; mais je dirai tout de suite

avec franchise qu'à mes yeux ce n'est point faire tort à la mémoire d'une femme que de la montrer capable de passion, lorsque la passion ne l'a jamais entraînée à l'ombre d'une défaillance, et je crois que Suzanne Curchod excitera plus d'intérêt si je parviens à montrer que, loin d'être la personne froide et compassée qu'on se figure, elle était capable de sentir et de souffrir. Voici cette lettre, écrite de Genève, où elle demeurait alors et que Gibbon dut recevoir bien peu de jours après son arrivée à Lausanne :

Je rougis de la démarche que je fais, je voudrois vous la cacher, je voudrais me la cacher à moi-même. Est-il possible grand Dieu ! qu'un cœur innocent s'avilisse à ce point ? Quelle humiliation ! j'ai eu des chagrins plus affreux, mais aucun que j'aye senti plus vivement ; n'importe, je suis emportée malgré moi-même. Je dois cet effort à mon repos ; si je perds l'occasion qui se présente, il n'est plus de calme pour moi ; ai-je pu le goûter, dès l'instant que mon cœur ingénieux à se tourmenter n'a cru voir dans les marques de votre froideur que la preuve de votre délicatesse. Depuis cinq ans entiers je sacrifie à cette chimère par une conduite unique et inconcevable ; enfin mon esprit, tout romanesque qu'il est, vient d'être convaincu de son erreur ; je Vous demande à genoux de dissuader un cœur insensé ; signez l'avœu complet de votre indifférence, et mon ame s'arrangera à son état, la certitude produira la tranquillité après laquelle je soupire ; vous seriez le plus méprisable de tous les hommes si vous me refusiez cet acte de franchise, et ce Dieu qui voit mon cœur, et qui m'aime sans doute, quoiqu'il me fasse souffrir les plus rudes épreuves, ce Dieu, dis-je, vous punira malgré mes prières, s'il y a le moindre déguisement dans votre réponse, ou si par votre silence vous vous faites un jouet de mon repos.

Si vous dévoiliez jamais mon indigne démarche à qui que ce soit au monde, fut-ce même au plus cher de mes amis, l'horreur de ma punition me fera juger de ma faute, je la regarderai comme un crime affreux dont je n'ai pas connu l'atrocité ; je sens déjà qu'elle est une bassesse qui outrage ma modestie, ma conduite passée et mes sentimens actuels.

Genève, ce 30 may.

La suscription de cette lettre porte : M. Gibbon, gentilhomme anglais, chez M. de Mezeric, à Lausanne. Le cachet en cire noire en a été rompu, et tout me porte à croire que ce n'est pas un brouillon, mais l'original rendu sains doute par Gibbon. Ce dut être après l'avoir recouvré que Suzanne Curchod écrivit au bas de la dernière page ces mots pathétiques qui montrent à quel point le souvenir d'avoir écrit cette lettre faisait souffrir son orgueil. « A thinking soul is punishment enough, and every thought draws blood : Une âme qui pense est une punition suffisante, et chaque pensée la fait saigner. »

Quelle fut la réponse de Gibbon ? Sans doute cette réponse paraissait à Suzanne Curchod trop cruelle à relire, car elle ne l'a point conservée. Une seconde lettre qu'elle adressait cinq jours après à Gibbon va nous montrer au reste quelle en était la teneur :

Cinq ans d'absence n'avoient pu produire le changement que je viens d'éprouver ; il seroit à souhaiter pour moi que vous m'eussiez écrit plus tôt ou que votre pénultième lettre eut été conçue dans un autre style. Le sentiment exalté et appuïé par l'apparence de la vertu peut faire commettre de grandes folies, vous auriez dû m'en épargner cinq ou six irréparables et qui dé-

cident mon sort pour cette vie. Ce propos ne vous semblera ni tendre ni délicat ; je le crois comme vous ; depuis longtemps j'avois oublié mon amour-propre, et je suis charmée de m'en retrouver assez pour sentir vivement ce que je vous reproche ; pardonnez cependant et ne versez aucune larme sur la rigueur de mon sort, mes parens ne sont plus, que m'importe la fortune ? d'ailleurs ce n'est point à vous que je l'ai sacrifiée, mais à un être factice qui n'exista jamais que dans une tête romanesquement fêlée, telle que la mienne ; car dés le moment que votre lettre m'a désabusée vous êtes rentré pour moi dans la classe de tous les autres hommes, et après avoir été le seul que j'ai jamais pu aimer, vous êtes devenu un de ceux pour qui j'aurois le moins de penchant, parce que vous ressemblez le moins à ma chymère céladonique ; enfin il ne tient qu'à vous de me dédommager. Suivez le plan que vous me tracez, joignez votre attachement à celui que mes amis me témoignent, vous me trouverez aussi confiante, aussi tendre et en même tems aussi indifférente que je le suis pour eux ; croyez-moi, monsieur, ce n'est point le dépit qui s'exprime ainsi ; et si j'ajoute cette dernière épithête (quelque vraye qu'elle soit) c'est uniquement pour vous rassurer, pour vous persuader que mon cœur sauvera le vôtre, ma conduite et mes sentimens ont mérité votre estime et votre amitié, je conte sur l'une et sur l'autre, qu'à l'avenir donc il ne suit plus question de notre ancienne histoire ; je vais la terminer par quelques propos nécessaires.

Ce pays m'est devenu odieux depuis les pertes que j'ai faites, d'ailleurs les bontés de mes amis m'engagent à le quitter, je ne puis ni les accepter sans bassesse, ni les refuser sans ingratitude ; je contois de passer en Angleterre, l'on m'a fait quelques offres à cet égard, mais l'on peint si diversement la position de demoi-

selle de compagnie, et les mœurs de votre nation, que je balance encor entre Londres et une cour d'Allemagne, vous pouvez me décider, monsieur, je conte, autant sur votre pénétration que sur votre goût.

Dans le tems que votre ouvrage parut, j'avois couché sur le papier les idées qu'il m'avoit fait naître, je m'hazarde à vous les envoyer comme la première marque de mon amitié ; il ne tiendra pas à moi de vous en donner d'autres, je voudrois vous en assurer de bouche, et que vous vinssiez à Genève justifier l'éloge que j'ai fait de vous.

L'on m'écrit que divers Anglois quittent Paris pour se rendre à Mâtiers, si c'est ce but qui vous amène dans ma patrie et que vous vouliez une lettre pour Rousseau, je vous prie de me l'écrire, mes meilleurs amis soutenant avec lui les relations les plus étroites, en un mot, vous m'obligerez infiniment si vous mettez à quelque épreuve l'estime sincère que j'ai pour vous, et mon admiration pour vos talents.

Genève, ce 4 juin 1763.

Malgré la juste amertume dont cette lettre est empreinte, on remarquera cependant que Suzanne Curchod évite de prononcer quelqu'une de ces paroles qui brisent à tout jamais les liens. Elle propose à Gibbon de transformer en une amitié solide leur engagement d'autrefois, et elle lui demande conseil pour la conduite de son existence à venir. J'incline à croire qu'à ce moment elle n'avait pas encore perdu toute espérance de reconquérir ce cœur infidèle, et que son espérance se rattachait à cette visite à Rousseau dont elle offrait à Gibbon de lui faciliter les moyens. Un des amis les plus dévoués de Suzanne Curchod, le pasteur Moultou

(dont le nom reviendra plus d'une fois dans ces études), qui était en même temps étroitement lié avec Rousseau, avait en effet conçu le dessein d'employer Rousseau à agir sur l'esprit de Gibbon. Voici en quels termes il exposait son plan à Suzanne Curchod :

Lundy.

... R. donc reçut hier une lettre de Paris, de M la marquise de Vernet, dans laquelle cette dame dit qu'une foule d'Anglais alloit partir de Paris pour Môtiers. Si M. Gibbon, ajoute-t-elle, est du nombre, recevés le bien, car c'est un homme d'un très grand mérite et fort instruit. Sur cela (pardonnes le moy, chère Belle) je fis votre histoire à Rousseau et cette histoire l'intéressa fort (car déjà il vous aimoit, et de plus il aime fort tout ce qui est un peu romanesque). Il me promit que si Gibbon venoit, il ne manqueroit pas de lui parler de vous, et de lui en parler d'une manière très avantageuse ; ô si les hommes étoient aussi constants que les femmes, mais toutes les femmes ne vous ressemblent pas. Adieu, ma chère Mademoiselle. Je vous aime autant que je vous respecte, si vous me répondes, que votre lettre soit simple et bien, que je puisse la montrer à R. Envoyés votre lettre à mon père qui la mettra dans une des siennes et l'affranchira.

Suzanne Curchod ne faisait point objection au projet de Moultou, et quelques jours après elle recevait encore de lui la lettre suivante :

Mardy.

Chère amie, je vous conjure de ne pas vous tourmenter ; vous me déchirés le cœur. Si cet homme est digne de vous, il reviendra à vous ; si c'est un méchant, laissés le, sa perte ne vaut pas un

seul de vos regrets. J'irai à Lausanne et je ne le verrai point. Comme je suis plus de sang froid que vous, croies que je puis mieux juger de ce qui convient. Mais j'ay parlé très fortement de cela à Rousseau ; je viens de luy en écrire encore. Il est fort humain, fort prévenu pour vous ; il sera donc beaucoup mieux que moi, et cela n'aura point de conséquence. Voici l'extrait de la lettre que je lui écris :

« Vous devés avoir reçu deux lettres pour moi de M Curchod et de M. Lesage. Mon père m'écrit qu'il vous les a envoyées décachetées, sans doute pour que vous les lisiés. Que je plains cette pauvre M Curchod. Gibbon qu'elle aime, auquel elle a sacrifié, je le sais, de très grands partis, est arrivé à Lausanne, mais froid, insensible, aussi guéri de son ancienne passion que M C. est loin de l'être. Elle m'a écrit une lettre qui m'a déchiré le cœur. Vous qui connoissés les douleurs de l'ame vous la plaindrés sans doute, mais vous pouvés lui être utile, et vous ne negligerés rien pour cela. Un Anglois qui se croit amoureux de cette fille charmante et qui n'est même pas capable de connoitre l'amour, a cherché à prévenir contre elle Gibbon, en lui donnant toute sorte de ridicule. Aiés donc la bonté de lui parler d'elle comme d'une fille célèbre à Genève par son savoir et par son esprit et plus encor par ses vertus. Je vous jure, mon respectable ami, que je ne connois rien d'aussi pur, d'aussi céleste que cette ame, et puisque je voudrois l'envoier pour toujours en Angleterre, vous devés croire que je la juge sans prévention. Au reste un tel éloge de votre part ne peut être que d'un très grand poids, et d'ailleurs il est sans conséquence. Vous êtes censé ignorer tout ce qui s'est passé entre elle et M. Gibbon. On m'a dit qu'il partait incessamment pour vous aller voir. »

Voila, chère mademoiselle, ce que j'ai écrit à Rousseau. Soyez sure de lui. Il a de la vertu plus qu'aucun homme. J'ajoute à la fin de ma lettre : « Bonjour, très respectable ami : aimés moi, et n'oubliés pas M Curchod. »

Cependant Gibbon, après un silence de trois semaines, lui adressait cette missive :

À Lausanne, le 23 juin 1763.

Faudroit-il toujours que vous m'offriez un bonheur auquel la raison m'oblige de renoncer ! J'ai perdu votre tendresse, votre amitié me demeure et elle me fait trop d'honneur pour me permettre de balancer. Je la reçois, mademoiselle, comme un échange précieux de la mienne qui vous est toute acquise, et comme un bien dont je connois trop le prix pour le perdre jamais. Mais cette correspondance, mademoiselle, j'en sens tous les agréments, mais en même temps j'en sens tout le danger. Je le conçois par rapport à moi, je le crains pour tous les deux. Permettez que le silence m'en dérobe. Pardonnez à mes craintes, mademoiselle, elles sont fondées sur l'estime.

Dans toutes les occasions essentielles, vous trouverez toujours en moi un ami qui demande des épreuves comme des grâces. Je voudrois pouvoir vous donner plus de lumières sur la question que vous me faites. L'état de demoiselle de compagnie est en Angleterre, comme partout ailleurs, très incertain. Il varie selon le caractère des personnes avec lesquelles on vit. Mais vous, mademoiselle, vous en devriez tout espérer. Il leur serait impossible de vous refuser leur estime et bien difficile de ne pas vous accorder leur amitié.

L'envie de lire comme il le méritoit le précieux morceau dont vous m'avez honoré a retardé ma réponse. Son mérite réel et le plaisir de voir cette marque de votre souvenir a imposé silence à la tendresse paternelle, et un auteur (peut-être pour la première fois) a trouvé de la satisfaction à lire la critique de son premier ouvrage. J'ai admiré la justesse d'un grand nombre de vos observations, et j'ai remarqué que toutes les fois que vous avez raison, c'est parce que vous avez beaucoup exercé votre esprit, et que, si vous avez quelquefois tort, c'est pour n'avoir pas assez exercé vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération très distinguée,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur.
(Sic) de Guibon.

C'est en ces termes que Gibbon répondait à une femme qu'il avait aimée. Tout en l'assurant que dans toutes les circonstances essentielles elle trouverait en lui un appui, il se dérobait par le silence à une amitié dans laquelle il affectait de voir un danger pour son propre repos. D'un autre côté, la médiation de Rousseau, que Gibbon n'alla même pas voir, ne réussit pas mieux, et sur le récit que Moultou lui fit de toute l'aventure, il porta sur le héros du roman ce jugement sévère : « Vous me donnez pour M Curchod une commission dont je m'acquitterai mal, précisément à cause de mon estime pour elle. Le refroidissement de M. Gibbon me fait mal penser de lui ; j'ai revu son livre (l'Essai sur l'étude de la littérature). Il y court après l'esprit : il s'y guindé. M. Gibbon n'est point mon homme ; je ne puis croire qu'il soit celui de M Curchod. Qui ne sent pas son prix n'est pas digne d'elle ; mais qui l'a pu sentir et s'en détacher est, un homme à

mépriser. » C'est vainement que, dans ses Mémoires, Gibbon a essayé de protester contre la dureté de l'arrêt. Ceux qui liront cette dernière lettre ne seront assurément pas disposés à le casser.

Après avoir reçu cette lettre de Gibbon, Suzanne Curchod ne dut assurément conserver aucune illusion. Elle garda cependant le silence jusqu'à certain jour où elle le rencontra par hasard à Ferney, sans doute à l'une de ces représentations théâtrales auxquelles, en dépit du Vénérable Consistoire, Voltaire se plaisait à convier la société de Genève et de Lausanne ; à cette soirée, elle fut traitée par lui avec un mépris tellement insultant qu'à la fin le vase déborda. Le lendemain elle lui écrivit une dernière lettre que je publierai tout entière malgré sa longueur, parce qu'elle y met en pleine lumière la conduite de Gibbon et la sienne :

Je dois à ma tranquillité quelques éclaircissements que mon amour-propre veut en vain me refuser ; cependant si j'eusse pu espérer ou craindre de vous revoir jamais, je me serois contrainte à garder le silence. Mais je pars dans ce moment pour Montélimart, et peut-être aurez-vous quitté ma patrie avant que je puisse y revenir.

Intimidée et accablée à Fernex par le jeu continuel d'une gayeté forcée et par la dureté de vos réponses, mes lèvres tremblantes refusèrent absolument de me servir ; vous m'assurâtes en d'autres termes que vous rougissiez pour moi du rôle que je soutenois ; monsieur, je n'ai jamais su confondre les droits de l'honnêteté avec ceux de l'amour-propre. Vous m'avez appris quelquefois à oublier l'un ; quant à l'autre… vous n'êtes pas un malhonnête homme, et quel seroit même le scélérat qui oseroit m'accuser de l'avoir jamais blessée. Mais permettez-moi de vous retra-

cer cette conduite, si blâmable à vos yeux. Lorsque je vous vis pour la première fois, je faisois le bonheur de ma famille ; mon père usoit sa santé pour fournir à ma subsistance ; cette seule réflexion altéroit ma tranquillité. J'aurois voulu adoucir sa situation, mais mes parents, aveuglés sur mes qualités personnelles, ne pouvoient se résoudre à écouter des propositions honnêtes sans être brillantes, ou à se séparer du seul objet de leur tendresse. Mon cœur les secondoit, il étoit tout à eux avant de vous connoître ; pénétrée de cette vertu que je voyois pratiquer, je m'en étois fait un modèle imaginaire ; je crus que vous l'aviez réalisé ; que ne fîtes-vous point pour me le persuader ? « Mon âme avoit seule votre hommage, comment votre inclination seroit-elle passagère ? Vous ménageriez, vous seriez trop heureux de ménager ma sensibilité, » à laquelle depuis vous avez porté les plus rudes coups ; c'est ainsi que, facile à m'abuser, cette passion travestie n'étoit à mes yeux que le sentiment le plus tendre, tel que je le trouvois dans mon cœur ; à quelles impressions ne s'ouvrit-il point ? Mes parents n'étoient pas immortels ; cette idée jusqu'alors m'avoit fait mourir d'effroi, mais je croyois connoître un objet qui méritoit par ses vertus de réunir tous mes sentiments, et par sa tendresse d'essuier mes larmes, et cependant c'est lui qui les a rendues encor plus amères. Rappelez-vous, monsieur, des offres que vous m'avez faites tant de fois : je pouvois vous épouser sans le consentement de votre père. Je rejetois cette proposition, et je la rejetterois jusqu'à mon dernier soupir. Un chagrin me rongeoit ; vous étiez riche, vous pouviez me soupçonner de sacrifier à la fortune. M. de Montplaisir vint me fournir une occasion de vous prouver le contraire, et, dans une conversation que nous eûmes à ce sujet, pénétrée sans doute de l'idée qui m'occupoit, je vous exposois toutes les offres de cet

homme, lorsqu'à mon grand étonnement vous m'en fîtes d'équivalentes ; je fus cruellement confondue par cette réponse, et si je n'eusse été absolument aveuglée, une telle méprise m'auroit ouvert les yeux sur la différence de nos sentimens. M. de M. s'insinua dans l'esprit de mon père, il me sollicita sans me contraindre, je le voyois vieux et pauvre, je crus tout devoir sacrifier à l'amour filial. Vous partîtes, votre lettre m'apprit le refus de M. Gibbon, et bientôt après me mit au bord du tombeau. Mes parens désolés n'apportèrent plus aucun frein à mes sentimens. Que ne vous écrivis-je point ? Enfin vous me répondîtes, et dans les mots que j'ai souligné, je ne crus lire que le plus grand effort de votre délicatesse ; vous connoissiez mes arrangemens avec Mont..., vous n'osiez me proposer de rester en liberté jusques au moment où vous auriez la vôtre. L'idée que vous sacrifiiez votre bonheur au mien me persuada qu'il n'en étoit aucun loin de vous ; je voulus même calmer vos inquiétudes prétendues sur ma situation future ; je vous écrivis les détails de quelques espérances de fortune qui s'ouvroient à mes chers parens et qui pouvoient calmer mes scrupules sur des refus obstinés. Votre silence même ne fit qu'accroître mon estime : ainsi j'expliquois tout par cette idée de perfection dont j'étois remplie. J'allai à Lausanne dans ma convalescence ; si l'on vous a dit que j'aie écouté un seul moment M. d'Eyverdun, j'ai ses lettres, vous cônnoissez sa main, un coup d'œil suffit pour me justifier ; pendant la vie de mon père, j'entretins encore une exacte correspondance avec M. de Mont... Mais quelle fut ma douleur lorsqu'au moment le plus affreux de ma vie, vous, sur qui seul mon cœur se reposoit, m'abandonnâtes à l'horreur de mon désespoir, pendant que cet homme que j'avois méprisé..., pendant que d'autres qui m'étoient

presque inconnus… Mais laissons cette odieuse comparaison, je suis trop foible encore pour m'y arrêter longtemps.

Entraînée par toutes les réflexions que votre conduite faisoit naître et par la situation de ma chère et respectable mère, je me soumis à mon sort ; tous les arrangements étant pris, je rompis sur un prétexte assez plausible presque au moment de la conclusion, ce que je puis encore prouver par une suite de lettres. Mon cœur, trop ingénieux à vous justifier, m'avoit fait imaginer un genre de vie aussi pénible qu'ennuyeux, mais qui fournissoit abondamment à la subsistance de ma chère mère. Je l'ai mené ce genre de vie pendant trois ans entiers ; instruite par une personne qui m'étoit dévouée, toute votre conduite me confirmoit dans mon opinion et m'aidoit à supporter mon état. Si pendant ces trois ans je ne me suis pas attirée l'estime de tous les Genevois, si ma mère n'a pas versé des larmes de joye sur les marques de cette estime qu'on me prodiguoit, si je n'ai pas rejeté toutes les propositions de mariage et toutes les assiduités des hommes aimables, j'avouerai alors que j'ai des sujets de rougir. Je ne puis m'exprimer avec autant de force sur les séjours momentanés et de pur délassement que j'ai fait à Lausanne ; le plaisir d'être loin des leçons et de l'esclavage, et surtout le charme inexprimable, et qui m'avoit été inconnu pendant la vie de mon père, d'avoir ma mère pour témoin continuel de mes amusemens et pour jouir des légers triomphes de mon amour-propre ; tout, dis-je, m'engageoit à m'attirer la jalousie des femmes et la critique des hommes que je ne goutois pas. Mais si parmi ceux qui me plaisoient on peut en montrer un seul qui vous ait effacé de mon cœur, j'avouerai encore que je dois rougir près de vous ; auriez-vous reçeu de fausses impressions ? Je me flatte que mon caractère vous est trop connu pour vous permettre d'ajouter foi à de simples pro-

pos. Deux choses cependant peuvent encore m'inquieter, un portrait en miniature fait à mon inscu par un peintre dont j'ignorois même l'existence, cinq ou six quatrains arrachés par une suite de plaisanteries dont je puis faire voir le commencement et qui respirent, malgré cela, le sentiment qui m'occupoit encore ; mais non, ces deux choses sont entre les mains d'un homme incapable de bassesse et de fourberie. Eh ! pourquoi chercher ailleurs une cause qui m'est trop connue ? Que me reste-t-il à présent, que de bénir à genoux cet être suprême qui m'a arrachée au plus grand de tous les malheurs. Oui, je commence à le croire, vous auriez gémi sur mon existence ; elle pouvoit nuire à vos projets de fortune ou d'ambition, et vos regrets mal déguisés m'auroient conduite au tombeau par la route du désespoir ; rougirois-je de vous avoir écrit ? âme dure que je crus autrefois si tendre ! Que demandois-je de vous ? Votre père vit encore et mes principes sont inébranlables ; que voulois-je donc ? M'attacher au seul sentiment qui me restoit. Toute la nature étoit morte pour moi ; faloit-il encore la voir défigurée ? Je vous le répète, monsieur, tout cœur qui a pu connoître le mien et cesser de l'aimer un moment n'en étoit pas digne et n'aura jamais mon estime. Si je vous ai tenu un autre language, si ma plume l'a tracé, j'en rougis à présent, c'étoit l'effet d'un sentiment indéfinissable, d'un calme et d'une indifférence de dépit, et surtout de la répugnance qu'on eut toujours à renverser son idole. Ma conduite, dites-vous, contredit cette affirmation. En quoi, je vous prie ? J'agis avec vous comme avec un honnête homme du monde ; incapable de manquer à sa promesse, de séduire ou de trahir, mais qui s'est amusé en échange à déchirer mon ame par les tortures les mieux préparées et les mieux exécutées ; je ne vous menacerai donc plus du courroux céleste, expression qui m'étoit échappée dans un premier

mouvement, mais je puis vous assurer ici, sans esprit prophétique, que vous regretterez un jour la perte irréparable que vous avez faite en aliénant pour jamais le cœur trop tendre et trop franc de S. G.

Genève, ce 21 septembre.

Certes, lorsque sa main traçait cette lettre hautaine et passionnée, Suzanne Curchod ne doutait pas qu'elle n'écrivît à Gibbon pour la dernière fois de sa vie. Mais le temps, qui se rit de toutes les durées, n'accorde pas plus le privilège de l'éternité à certains ressentimens qu'à certaines amours. Il faut d'ailleurs reconnaître que ce terrible destructeur apporte parfois avec lui ses consolations et ses douceurs. C'est parfois au moment où l'on se résigne à demander moins à la vie qu'elle commence à vous accorder davantage. Je crois devoir clore ici le chapitre d'une relation dont la suite paisible n'eut rien qui rappela les orages du début. Deux ans après, Gibbon, traversant Paris, y trouvait Suzanne Curchod mariée, et il allait lui-même au-devant d'une entrevue qui ne dut pas laisser que d'être assez embarrassante pour tous deux. Racontant cette entrevue dans une de ses lettres à lord Sheffield, Gibbon se plaint avec une fatuité d'assez mauvais goût de l'impertinente sécurité de M. Necker, qui, après l'avoir retenu à souper, alla tranquillement se coucher et le laissa en tête-à-tête avec sa femme. « C'est regarder, dit-il, un ancien amant comme de bien peu de conséquence. » D'un autre côté, M Necker, dans une lettre adressée à une de ses amies de Suisse, avoue que jamais « sa vanité féminine n'a eu un triomphe plus complet et plus honnête qu'en voyant celui qui l'avait dédaignée devenu auprès d'elle doux, souple, humble, décent jusqu'à la pudeur, témoin perpétuel de la tendresse de son mari, et admirateur zélé de l'opulence. » Il y

avait bien de part et d'autre une certaine aigreur, et la rupture était trop récente pour qu'il en fût autrement. Mais le temps accomplit ici son office bienfaisant. Un voyage que M. et M Necker firent à Londres, et où ils rencontrèrent de nouveau Gibbon, un long séjour que Gibbon fit à Paris, où il goûta fort le plaisir d'être présenté à tous les beaux esprits, comme un ami de M. et de M Necker, transformèrent en une relation cordiale la relation passionnée d'autrefois. Une correspondance assez fréquente et affectueuse (sans arriver cependant jamais au ton de l'intimité) remplissait les intervalles de ces entrevues. Cette correspondance a été en grande partie publiée après la mort de Gibbon. Dans les lettres amicales qu'elle adressait à son ancien adorateur, M Necker se laissait aller au plaisir de rappeler de temps à autre, par une allusion discrète, le souvenir d'un passé qui se faisait de plus en plus lointain. C'est ainsi qu'elle répondait à l'envoi du premier volume de la célèbre Histoire de Gibbon : « Vous compterez, malgré vous, dans le nombre de vos lecteurs, autant de femmes que d'hommes ; je dis malgré vous, car vous les avez maltraitées. À vous entendre, toutes leurs vertus sont factices. Était-ce bien vous, monsieur, qui deviez en parler ainsi ? » Cependant, même après un si long temps écoulé, la malice féminine ne désarmait pas tout à fait, et sachant que Gibbon avait eu quelque velléité de mariage : « Gardez-vous, monsieur, lui écrivait-elle, de former un de ces liens tardifs ; le mariage qui rend heureux dans l'âge mûr, c'est celui qui fut contracté dans la jeunesse ; alors seulement la réunion est parfaite, les goûts se communiquent, les sentimens se répondent, les idées deviennent communes, les facultés intellectuelles se modèlent l'une sur l'autre, toute la vie est double et toute la vie est une prolongation de la jeunesse. » N'était-ce pas lui dire un peu durement : C'est moi qu'il fallait épouser quand

j'étais jeune. Aujourd'hui, il n'est plus temps pour vous d'être heureux.

Quant aux lettres de Gibbon, je les trouve toujours un peu lourdes, comme s'il ne se sentait pas très à l'aise, ou comme s'il éprouvait quelque difficulté à descendre du ton grave de l'historien au badinage épistolaire. J'en possède quelques-unes qui sont demeurées inédites et parmi lesquelles je choisirai la suivante, qui accompagnait l'envoi du second et du troisième volume de l'Histoire de Gibbon :

Après un silence de trois ans, j'ose vous envoyer, madame, une lettre de treize cents pages, le second et le troisième volume de mon histoire que vous recevrez adressés par la poste à monsieur Necker. — Mais ce silence si long, si étrange, si indigne ! Je crains vos reproches, mais je crains bien plus une indifférence froide et polie qui pardonne aisément les fautes d'un coupable qu'elle a oublié ! Ce coupable est bien éloigné d'excuser sa conduite, il ne sauroit même l'expliquer et s'il lui étoit permis de se placer dans la situation d'un spectateur instruit mais impartial, il rechercheroit vainement les causes d'un phénomène moral dont il douteroit encore s'il n'était que trop assuré de sa réalité. La paresse ? Cet homme qui n'a pas su écrire une lettre de deux pages que le sentiment lui auroit dicté sans effort a achevé deux gros volumes in-quarto, et l'assemblage des matériaux, l'échafaudage, les souterrains lui ont coûté encore plus de temps et de travail que l'édifice même. Le tourbillon des plaisirs où des affaires ? Triste et misérable excuse. L'homme qui seroit en même temps un ministre d'état et un petit maître recherché auroit toujours des moments à lui, et moi qui, Dieu merci, ne suis ni l'un ni l'autre, je me rappelle assez combien de fois j'ai perdu dans les

regrets, les remords et les résolutions, l'heure qui m'auroit suffi pour solliciter et obtenir ma grâce. L'oubli et l'indifférence ? Je prononce ces mots avec douleur, mais je suis assez puni par la réflexion que ma conduite a pu m'exposer à un reproche, que mon cœur seul peut démentir. Non, madame, je n'oublierai jamais les moments les plus chers de ma jeunesse, et ce souvenir pur mais indélébile se confond avec l'amitié la plus vraie et la plus inaltérable. Après une longue séparation j'ai eu le bonheur de passer six mois dans votre société : chaque jour a ajouté aux sentiments d'estime et de reconnaissance que vous m'inspiriez, et je suis parti de Paris dans la résolution ferme, mais inutile de cultiver assiduement une correspondance qui pouvait seule me dédommager de mes pertes… Je me souviens, madame, que vous me demandâtes un jour s'il y avoit, dans ce volume, des femmes illustres. Il en est une qui m'a vivement intéressé (vol. III, p. 318) par une sorte de ressemblance qui n'échappera qu'à vous seule. Dans le XVIII siècle comme dans le Ve la fortune peut choisir dans l'obscurité un rare mélange de beauté, de vertus et de talenst pour le placer sur le trône ou sur les marches du trône, mais elle a peu d'empire sur les âmes qu'elle n'a jamais pu vaincre dans le malheur ni corrompre par la prospérité. Elle seroit bien la maîtresse de reléguer l'Athénaïs de nos jours dans la solitude de Jérusalem ou de Coppet, mais je la défie de ternir sa gloire ou de troubler son repos…

Si l'on daigne encore se souvenir de moi à Paris, vous voudriez bien, madame, assurer les personnes dont j'ai éprouvé les bontés qu'elles n'ont point accueilli un ingrat… Si M, le Necker n'est pas une personne accomplie, la nature, l'éducation et l'exemple sont sans force. J'ai l'honneur d'être avec le dévouaient le plus respectueux,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

E. Gibbon.

En lisant cette lettre, M Necker dut se dire que les regrets témoignés par Gibbon réalisaient la prédiction par laquelle elle avait terminé sa dernière lettre de jeune fille, si toutefois elle ne l'avait pas oubliée. Malgré les protestations de Gibbon, j'ai peine à croire cependant qu'il attachât beaucoup de prix à une relation dans laquelle il laissait s'introduire d'aussi longs silences. Aussi cette relation eût-elle fini peut-être par se relâcher, si le hasard de la destinée n'avait réuni de nouveau Gibbon et M Necker dans des lieux voisins de leur première rencontre. Tout le monde sait que Gibbon fit à plusieurs reprises de longs séjours à Lausanne et que ce fut là qu'il écrivit le dernier chapitre de son Histoire. D'un autre côté, M. et M Necker venaient souvent visiter les bords du lac de Genève, où les attiraient des affections et des souvenirs. Déjà une première fois ils s'étaient rencontrés à Genève avec Gibbon, et de ce séjour commun M Necker avait gardé un souvenir dont elle ne cherchait pas à lui cacher la douceur :

J'ai éprouvé, lui écrivait-elle plus tard de Coppet, pendant cette époque un sentiment nouveau pour moi, et peut-être pour beaucoup de gens. Je réunissois dans un même lieu et par une faveur bien rare de la providence une des douces et pures affections de ma jeunesse avec celle qui fait mon sort sur la terre et le rend si digne d'envie. Cette singularité, jointe aux agréments d'une conversation sans modèle, composait pour moi une sorte d'enchantement et la connexion du passé et du présent rendoit mes jours semblables à un songe sorti par la porte d'ivoire pour

consoler les mortels. Ne voudrez-vous pas nous le faire continuer encore ? »

Un si affectueux appel ne pouvait trouver Gibbon insensible. Il fit en effet plusieurs séjours à Coppet, dont l'un au mois d'octobre 1790, aussitôt après la seconde retraite de M. Necker. Il y avait plus de trente ans qu'à deux lieues de là le jardin d'un presbytère avait été témoin des premières entrevues entre l'obscur étudiant de Lausanne et la fille du pasteur de Crassier. La vie qui les avait séparés les avait de nouveau réunis après avoir apporté à l'un la gloire, à l'autre l'éclat et les épreuves d'une haute situation sociale ; mais quelque brillans que soient les reflets dont le prisme de la jeunesse colore les souvenirs, je ne crois pas que le passé leur inspirât des regrets. Tout en se promenant avec Gibbon sous les arbres du parc de Coppet déjà rougis par les premières atteintes d'octobre, M Necker dut se dire qu'il y a certains jours d'automne dont la tiédeur et la sérénité sont plus douces que les chaudes et inégales bouffées du printemps.

Revenons maintenant de quelques pas en arrière, au temps où la jeunesse de Suzanne Curchod, d'abord si heureuse, fut traversée par de si cruelles épreuves. Pendant les années d'anxieuse attente que les hésitations et l'infidélité de Gibbon lui avaient imposées, tous les malheurs étaient venus fondre sur elle. Au mois de janvier 1760, son père était mort brusquement. Elle ne perdait pas seulement en lui le docte précepteur de sa jeunesse ; les modestes émolumens que M. Curchod touchait comme pasteur de Crassier étaient à peu près la seule ressource de la famille. Sa mort réduisait sa femme et sa fille à une condition voisine de l'indigence. Il fallait quitter le presbytère de Crassier, dont un nouvel occupant allait venir s'emparer, et pourvoir désormais à leur

entretien sur la modeste pension attribuée à la veuve de l'ancien pasteur. Cette situation pénible inspira à Suzanne Curchod un parti énergique, ce fut de demander un gagne-pain à ces ressources d'une instruction solide qui ne lui avaient servi jusque-là qu'à captiver les suffrages des hommes. La présidente de l'académie de la Poudrière se résolut à donner des leçons. D'après une tradition qui a cours encore dans le pays de Vaud, mais dont je ne trouve aucune trace dans les papiers de Coppet, ce serait, montée sur un petit âne (j'incline à croire qu'en tout cas c'était plutôt le vieux cheval Grison), qu'elle se rendait chez ses élèves lorsqu'elles habitaient les environs de Lausanne. Suzanne Curchod était fière et susceptible. Peut-être les familles du quartier de Bourg ne ménageaient-elles pas assez l'amour-propre de l'institutrice qu'elles avaient reçue autrefois comme amie ; peut-être ce nouveau genre de vie qu'elle avait adopté sous le coup d'une impérieuse nécessité lui paraissait-il plus difficile à supporter qu'elle ne se l'était imaginé à l'avance ; mais, s'il faut en croire son propre témoignage, l'influence de ces épreuves répétées n'aurait pas laissé que d'altérer sensiblement son caractère et la douceur de ses rapports avec sa mère. Après trois années de cette existence précaire, M Curchod mourait elle-même emportée par une maladie aiguë. Cette mort plongeait Suzanne Curchod dans un désespoir d'autant plus profond, qu'elle se reprochait d'avoir, par les inégalités de son humeur, troublé la paix des derniers jours de sa mère. Bien des années après, dans un de ces journaux où elle avait coutume d'épancher les sentimens de son cœur, elle traduisait dans le langage passionné qui lui était propre toute l'amertume de ses remords.

Oh ! ma mère, toi dont l'âme pure et sensible erre sans doute autour de moi, image chérie sans cesse présente à mon cœur dé-

solé, toi qui me donnas l'exemple de tous les sacrifices, pourquoi suis-je rentrée dans cette ingrate patrie dont tu t'étois arrachée ; tu fus victime du fanatisme, je le suis d'une stupide insensibilité ; on a blessé profondément ce cœur qui t'adoroit. En vain je voudrois confier mes peines ; qui m'entendra ? Je cherche à te rappeller dans l'illusion du sommeil, je crois te voir, je te parle ; mon âme s'épanche dans ton sein, le sein d'une mère, où est-il ? Ah ! Dieu, je cherche à me tromper, il me semble que ces lignes que je trace iront jusqu'à toi ; oh ! ma mère, ne rejette pas ton enfant ; il a été coupable envers toi, mais combien peu de temps et que de larmes, que de tendresse, que de sentiments, que de transports ont racheté ces instants d'humeur ! Je t'en prends toi-même à témoin, ai-je eu le plus léger tort avant d'avoir quitté cette solitude ou j'ai passé mon enfance, et pendant ces trois années encore ou mon caractère s'était altéré, je n'ai pas cessé un instant de t'adorer ; pardonnes donc, fais grâce ; l'Être suprême pardonne à ceux qui l'ont offensé. Dix-sept ans de remords dévorants n'ont-ils point expié mes fautes ? Vois ces larmes que je répands par torrents, reçois ton enfant, ne l'éloigne pas de toi, il implore ta pitié ; helas ! ton ombre est son asile sur la terre, il lui semble que cette ombre invisible fermera seule ses yeux. Regarde toute ma conduite : n'ai-je pas fait tout ce que tu m'a vois ordonné ? Non, je n'ai jamais offensé ce Dieu que nous adorons qu'en toi seule, et ces accès d'humeur même, helas ! je les avois contre toi, parce que tu étois la source de toute ma félicité sur la terre ; je m'en prenois à toi de toutes les contrariétés de ma vie parce que de toi seule dépendoit mon bonheur ; mais quelle qu'ait été la cause de ces propos d'humeur si criminels, puisqu'ils s'adressoient à toi, mon ange tutélaire, ne fixe plus ton attention sur des mouvements où le cœur n'eut jamais de part, vois mon desespoir après

ta perte, vois cet ennui de la vie qui m'a dévoré et qui me dévore encore ; les barbares, en me reprochant ces instants de ma vie où l'espoir de soutenir ta vieillesse me donna la force de fouler aux pieds des dégoûts de tout genre, ils n'ont pas su toutes les playes qu'ils alloient rouvrir.

Je crois que les torts dont Suzanne Curchod pouvait avoir à se repentir étaient singulièrement exagérés après coup par son imagination, toujours, on le verra, ingénieuse à la tourmenter. Toutes les lettres qu'elle reçut alors rendent au contraire témoignage aux soins dont elle avait environné sa mère.

Je ne suis point surpris, ma chère cousine, lui écrivait un de ses parens, de l'état violent où M Reverdil, votre bonne amie, me mande où vous avés été et l'abattement où vous êtes encore quand je pense à la séparation que la mort a mis entre vous et madame votre chère mère, et le peu de temps que vous avés eu pour vous y préparer. Je connois votre sensibilité et la bonté de votre cœur. Je connoissois votre tendresse pour cette mère, votre attachement, le plaisir que vous aviés à la voir contente et à faire la douceur de sa vie. Vous étiés sûre de l'amitié l'une de l'autre : il vous sembloit que cette amitié devoit durer toujours. La voir se rompre, et si subitement, est quelque chose de déchirant pour un cœur comme le vôtre. Ce sont des arrachements d'entrailles.

Ce qui est certain, c'est que cette mort inopinée venait encore ajouter aux difficultés de la situation de Suzanne Curchod. La modeste pension de la mère contribuait pour autant que les leçons de la fille à assurer leur subsistance. Cette ressource lui faisait subitement défaut, et elle se voyait réduite pour vivre à l'exercice d'une profession qui lui était devenue odieuse. Peut-être la future femme d'un contrôleur général des finances aurait-

elle connu les étreintes de la misère, si des amies fidèles n'étaient venues à son aide. Ce fut l'honneur et le charme de sa vie d'inspirer à des âmes d'élite des attachemens passionnés auxquels elle savait répondre et dont elle fit la première épreuve dans l'adversité. Parmi ces protecteurs de la jeunesse de Suzanne Curchod, je citerai d'abord une personne dont elle était cependant séparée par toute la distance que peuvent mettre entre deux femmes le rang et la fortune. La duchesse d'Enville avait été comme bien des Françaises attirée à Genève par le désir de consulter le célèbre Tronchin et, retenue sur les bords du lac par l'état de sa santé ou par l'attrait du pays, elle y avait formé un établissement de quelque durée. La duchesse d'Enville était une de ces personnes de l'ancienne société qui se piquaient d'avoir l'esprit libre et d'être accessibles aux idées nouvelles. En même temps qu'elle sollicitait, je ne sais trop pourquoi, la bourgeoisie de Genève, elle faisait inoculer ses filles (ce qui passait alors pour signe de grande hardiesse) et s'enfermait avec elles jusqu'à ce que tout danger de contagion fût passé. Elle avait ouvert une maison où tous les beaux esprits des bords du lac se donnaient rendez-vous. Elle y recevait Voltaire, auquel elle allait également rendre visite à Ferney, et secondait avec ardeur ses efforts pour obtenir la réhabilitation des Calas ou la libre rentrée des protestans en France. Aussi est-elle nommée plusieurs fois par lui dans sa correspondance, où il parle « de la grande passion qu'elle a de faire le bien. » Elle avait témoigné le désir d'entrer en relations avec M Curchod, sur laquelle elle comptait pour former par la conversation l'esprit de ses filles, et elle s'était vivement intéressée à la situation malheureuse de la jeune fille. Elle avait usé du Crédit que son rang élevé lui donnait auprès de l'avoyer de Berne, M. d'Erlach, pour faire augmenter la pension de M Curchod, et

après la mort de celle-ci elle s'était épuisée en efforts pour obtenir la restitution des biens que la famille d'Albert de Nasse avait possédés en France et dont la confiscation l'avait privée. En même temps qu'elle faisait ainsi preuve vis-à-vis d'une jeune fille pauvre et obscure, qui ne lui était de rien, d'une bonté intelligente et active, elle semblait chercher à lui faire oublier les obligations de la reconnaissance. Je ne puis résister au désir de citer ici (avec ses fautes d'orthographe) un billet de cette aimable femme qui témoignera à la fois de sa bonté et de cette exquise politesse d'autrefois dont la préoccupation était d'effacer les distances au lieu de les faire sentir.

Une fluction considérable et qui m'a fait soufrir de vive douleur m'a empêché de vous témoigner plutôt, mademoiselle, toute la part que je prend au mal'heur de votre situation et mon désir extrême de contribuer à l'adoucir. Je n'ait point encore reçue de réponce de M. d'Erlac. Si vous désirés que je lui récrive, M. Moultou ou M. Lesage n'ont qu'à me le mander. Je suis très flatté des sentiments que vous me témoignés ; je désire que tous mes amis me les conserve. Mes enfants me chargent de vous assurés du vif intérêt qu'elle prennent à vos mal'heurs. Parlés quelquefois de moi avec le ministre et le philosophe, je serait très fâchée d'en être oublié. Soyés persuadés, mademoiselle, que personne n'est plus parfaitement que moi votre très humble et très obéissante servante,

La Rochefoucauld d'Enville.

L'affectueuse protection de la duchesse d'Enville ne fut pas le seul appui que Suzanne Curchod rencontra dans ces années difficiles de sa jeunesse. Elle leur dut également d'acquérir (chose rare et précieuse dans la vie d'une femme) un ami véritable. J'ai

déjà prononcé le nom du pasteur Moultou, bien connu des lecteurs de Rousseau et de Voltaire pour avoir eu la rare bonne fortune de demeurer l'ami de l'un et d'entretenir des relations cordiales avec l'autre. Fils d'un réfugié français du Midi, Moultou avait épousé une des filles du pasteur Cayla, ami et collègue dans le saint ministère du père de Suzanne Curchod. Les filles des deux pasteurs étaient liées d'une étroite amitié, et l'entrée de Moultou dans cette famille respectable ne tarda pas à l'associer à cette intimité. Pour dire toute la vérité, je crois que sans doute avant son mariage Moultou n'avait pas été tout à fait insensible à la beauté de Suzanne Curchod et que l'affection fidèle qu'il conserva toute sa vie pour elle n'avait fait que succéder à un autre sentiment : « Je vous ai beaucoup aimée, mademoiselle, lui écrivait-il un jour, je vous aime encore ; je vous aimerai vraisemblablement toujours, mais cette amitié qui fera mon bonheur ne peut plus contribuer au vôtre. » Et dans une autre lettre : « Il faut, ma chère amie, que je m'explique une fois avec vous, et cette explication devroit être inutile. Vous avés toujours cru que j'avois pour quelqu'un au monde plus d'amitié que pour vous. Oh ! que vous avés mal lu dans mon cœur ! D'autres sentiments pourront vous avoir trompée ; mais ces sentiments que j'ignore, que je dois ignorer, que je dois laisser ignorer à toute la terre, à ceux-là surtout qui me les auroient inspirés, ces sentiments qui pouvoient faire le malheur de ma vie en ont fait le plus grand charme quand je les ai vus sous les couleurs de l'amitié. Brûlés donc ma lettre et ne soyés plus injuste. Vous avés dans mon cœur des droits aussi inviolables que saints. Je serai toujours le même pour vous, et la mort même ne finira pas, je l'espère, une amitié qui aura fait dans tous les temps l'une des plus grandes douceurs de ma vie. »

Celle que Moultou appelle dans cette lettre « sa chère amie » ne demeurait pas en reste avec lui de protestations affectueuses. Leur correspondance, qui a duré près de trente ans et que la mort de Moultou a seule interrompue, étonnerait par la vivacité avec laquelle s'exprime leur affection mutuelle, si ce ton n'était celui du siècle, et si l'habitude n'eût pas été alors de prêter aux sentimens les plus honnêtes et les plus droits le langage d'une passion un peu ampoulée. Dans les premiers temps de leur attachement, Suzanne Curchod avait fait paraître dans un recueil suisse « un portrait de son ami, » que M. Necker a inséré dans la publication des œuvres de sa femme. Après avoir peint ses traits ni mâles, ni efféminés, son sourire doux et tendre, sa physionomie fine, expressive, un peu singulière, elle posait cette question délicate : « Vaudrait-il mieux l'avoir pour ami que pour amant ? » et elle y répondait ainsi : « Dans l'amour il porterait trop d'enthousiasme ; peut-être ne chérirait-il que le simulacre de son imagination ; d'ailleurs il serait difficile de le satisfaire, parce qu'il serait difficile d'aimer comme lui. Si M… m'avait aimée, je doute qu'il m'eût connue, son amitié me flatte davantage. » Et elle terminait en s'écriant : « Cœur assez vaste pour contenir le genre humain, assez étroit pour ne recevoir que deux ou trois amis, ah ! que je voudrais être du nombre ! »

On peut penser qu'environnée d'amis aussi fidèles Suzanne Curchod ne demeura pas, au lendemain de la mort de sa mère, isolée et sans appuis. La maison du pasteur Cayla et celle du père de Moultou lui offrirent l'asile d'une affectueuse hospitalité. Mais ceux qui connaissent les rues hautes du vieux Genève, la Taconnerie, où était située la maison de M. Cayla, le Bourg de Four, où se trouvait celle de Moultou, comprendront que leurs hautes et noires murailles présentassent aux yeux de la jeune fille un as-

pect singulièrement triste lorsqu'elle les comparait aux vergers de Crassier ou aux terrasses de Lausanne. Elle se trouvait d'ailleurs dans une de ces situations pénibles où les justes susceptibilités de la dignité rendent plus sensibles les peines de la vie. Bien qu'elle continuât de donner des leçons au dehors et qu'elle s'efforçât de reconnaître l'hospitalité qu'elle recevait en tenant lieu d'institutrice aux enfans de Moultou, elle sentait bien que cette situation un peu subalterne dans une famille amie ne pouvait éternellement durer et elle cherchait avec l'aide de ses amis eux-mêmes le moyen d'y mettre un terme. Elle avait deux partis à prendre : celui d'accepter dans quelque famille étrangère une place de demoiselle de compagnie ; ou celui, qui lui coûtait bien davantage, d'écouter quelqu'une des propositions de mariage qui, à l'honneur de ses compatriotes, continuaient à ne pas lui faire défaut. Sa correspondance de cette époque nous la montre en proie aux plus vives anxiétés. Tantôt, elle s'informe des conditions d'existence qui sont faites aux demoiselles de compagnie en Allemagne ou en Angleterre, et elle est à la veille de partir pour l'un ou l'autre de ces deux pays. Tantôt elle paraît sur le point d'écouter les propositions d'un brave avocat d'Yverdon, dont elle a fait la connaissance dans un séjour à Neufchâtel, et qui la supplie de « prononcer en sa faveur un arrêt de bénédiction qu'il attend par retour du courrier, sans ultérieur délai. » Mais l'arrêt se faisait attendre, et les conditions singulières que la jeune fille mettait à son consentement, entre autres celle de ne pas être obligée de vivre à Yverdon avec son mari plus d'un tiers de l'année, retardait la conclusion d'une union à laquelle les amis de Suzanne Curchod la pressaient fort de consentir. La sagesse humaine lui conseillait peut-être en effet d'adopter ce parti un peu prosaïque ; mais fort heureusement, elle ne l'écouta pas, et

des circonstances imprévues vinrent changer pour elle la face des choses.

Parmi les femmes que la réputation de Tronchin avait attirées aux environs de Genève se trouvait une Française appelée M de Vermenoux. Bien qu'elle ne fût âgée que de vingt-six ans, M de Vermenoux était déjà veuve d'un premier mari dont il paraît qu'elle n'avait pas grand sujet de regretter la mort. Jeune, riche, spirituelle, assez frivole, elle cherchait à oublier les préoccupations que lui causait l'état de sa santé en attirant autour d'elle les hommes dont la conversation pouvait la distraire. Le hasard fit qu'elle vint demeurer dans la maison de Moultou ; elle entra bientôt en relations avec lui, et par son intermédiaire avec Suzanne Curchod. Elle goûta fort la conversation de cette dernière et lui proposa bientôt de l'emmener avec elle à Paris. À certains points de vue, l'offre était la plus séduisante que la jeune fille eût encore reçue. Quitter, pour quelques années au moins, un pays qui ne lui rappelait que de tristes souvenirs, aller à Paris, ce centre brillant d'activité et de lumière, était pour l'ancienne présidente de l'académie de la Poudrière une perspective assurément des plus attrayantes. Mais il répugnait singulièrement à sa fierté d'accepter cette situation équivoque, et il fallut pour triompher de ses hésitations tout le despotisme que Moultou (à en croire son portrait) portait dans l'amitié. Elle ne devait pas avoir lieu de regretter cette détermination, et je ne crois même pas qu'il soit exact, ainsi qu'on l'a écrit, qu'elle ait eu à souffrir des hauteurs du caractère de la dame. L'auteur d'une Vie de Bonstetten, M. Steinlon, raconte que, M Curchod étant entrée dans le salon de M de Vermenoux en faisant la révérence, celle-ci lui dit en présence de Bonstetten : « Sortez, mademoiselle, et revenez faire une autre révérence. Je ne veux pas que vous me fassiez honte à

Paris. » Dans la correspondance très suivie et très intime que Suzanne Curchod entretint avec Moultou, à partir de son arrivée à Paris en 1764, je ne crois pas qu'elle ait jamais cessé de se louer des bons procédés de sa compagne :

Les procédés de M de Vermenoux sont, écrit-elle au contraire, tels que je pouvais les désirer ; elle est pleine d'attention pour moi, malgré sa froideur naturelle ; elle s'occupe de tout ce qui peut m'amuser, me plaint dans les moments où l'ennui perce malgré moi ; je l'ai vue même dans les moments d'humeur occasionnés par la faiblesse de sa santé et je n'ai rien eu à supporter de fâcheux ; d'ailleurs je suis convaincue que son cœur et la justesse de son esprit garantiront toujours sa tête.

Ce n'est donc pas le soin de sa dignité qui troublait, pendant cette courte phase de sa vie, le repos de Suzanne Curchod. C'était un souci beaucoup plus trivial et dont quelques années plus tard le souvenir devait la faire sourire par le contraste avec sa situation nouvelle. Elle trouvait bien chez M de Vermenoux le logement et la nourriture ; mais ses frais de toilette demeuraient à sa charge, Elle n'avait pas tardé à s'apercevoir que les robes qui étaient de mise à Genève ou à Lausanne ne pouvaient suffire à Paris, et que la nécessité de suivre le train de vie de M de Vermenoux allait l'engager dans des dépenses dont le montant dépasserait singulièrement les quatre cents livres de rente qui étaient toute sa fortune.

Loin d'économiser chez M de Vermenoux, écrivait-elle à Moultou, je crains de me trouver fort en arrière ; quoiqu'elle m'accable de présents, elle ne laisse pas de me faire faire une dépense trop forte pour mes minces revenus ; depuis quinze jours que j'ai quitté Genève, j'ai déjà dépensé plus de douze louis en

robes, chapeaux, etc… Il est vrai qu'il n'a pas tenu qu'à elle de se charger de toute ma dépense presque indispensable dans une ville comme celle-cy, mais il y auroit une bassesse infâme à le permettre, et j'aimerois mieux vivre dans le coin d'un désert que d'abuser ainsi de la générosité de cette aimable femme, en sorte que j'ai pris le parti de jouer la riche avec elle pour éviter ses profusions.

Et quelques jours après :

Je me trouve dans le plus grand embarras. Je ne puis, comme vous le dites fort bien, quitter M de Vermenoux sans m'acquitter de toutes les obligations que je lui ai, et pour cela, il faut que je me marie par force contre toutes mes inclinations. Je ne saurois y penser, mais je le préfère encore au rôle que je joue ici où l'on me fait ruiner pour des choses qui me font pitié.

Fort heureusement pour elle cette pénible nécessité de se marier par force contre son inclination devait lui être épargnée, et une heureuse rencontre décida de sa destinée. Avant que son séjour sur les bords du lac de Genève ne l'eût mise en relation avec Suzanne Curchod, M de Vermenoux avait reçu à Paris les hommages d'un Genevois qui, après avoir été assez longtemps employé dans les bureaux de son compatriote Vernet, venait cependant d'ouvrir (en partie avec des fonds avancés par son ancien patron) une importante maison de banque connue sous le nom de la maison Thelusson et Necker. Jacques Necker était fils de spectable Louis-Frédéric Necker, professeur de droit, originaire de Custrin, et reçu bourgeois de Genève gratis le 28 janvier 1726, « en considération, disent les procès-verbaux du Magnifique Conseil, de son mérite personnel et de la manière dont il exerce sa profession, qui est très utile au public. » Un peu épais de sa

personne, mais d'une physionomie agréable et fine, avec de beaux yeux, Jacques Necker donnait déjà, par sa conversation, l'impression d'une certaine supériorité intellectuelle à ceux qui causaient avec lui, bien qu'il n'eût encore d'autre renom que celui d'un financier habile. Aussi M de Vermenoux n'avait-elle pu se décider à repousser de prime abord une recherche qui flattait sa vanité féminine, tout en ne pouvant non plus se résoudre à renoncer au rang aristocratique qu'elle devait à son premier mariage pour devenir la femme d'un financier. Elle avait en conséquence ajourné sa réponse définitive au retour du séjour qu'elle comptait faire à Genève. Le prétendant, ainsi tenu en suspens, s'empressa, dès que M de Vermenoux fut arrivée à Paris, de venir s'informer de son sort. Ce fut donc comme aspirant à la main de M de Vermenoux que Suzanne Curchod vit pour la première fois M. Necker.

Je suis très contente de Necker (écrit-elle à Moultou) pour l'esprit et pour le caractère, et je suis bien trompée ou la dame le voit avec complaisance, mais on lui a fait haïr l'hymen, et quand je lui en ai parlé elle m'a répondu qu'on ne pouvoit être son amie et lui conseiller de se marier. Cependant si le personnage avoit autant de tact que d'esprit, je doute qu'elle persévérât dans sa résolution. Vous comprenez qu'elle m'a tout dit et que j'ai joué l'ignorante.

Cette lettre porte la date du mois de juillet 1764. Que se passa-t-il dans les mois suivans ? Fut-ce, ainsi que le dit dans ses Mémoires la baronne d'Oberkirch, fort malveillante, il est vrai, pour les Necker, M de Vermenoux elle-même qui conçut l'idée, pour se débarrasser de son adorateur, de lui faire épouser sa demoiselle de compagnie, en disant » « Ils s'ennuieront tant ensemble que

cela leur fera une occupation. » Fut-ce au contraire les rebuts de la dame et les attraits de la jeune fille qui commencèrent à opérer ce changement auquel M de Vermenoux se serait ensuite prêtée ? Il y a là un de ces petits romans intimes sur lesquels il est toujours difficile de savoir exactement la vérité. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est qu'au bout de quelques mois, la situation était bien changée. Dans une nouvelle lettre que Suzanne Curchod adresse à Moultou au commencement d'octobre, elle n'essaie point de lui dissimuler l'agitation que lui cause la recherche évidente de M. Necker, qui cependant venait de partir pour Genève sans s'être ouvertement déclaré. Après s'être excusée vis-à-vis de son ami d'avoir manqué de confiance en lui dans cette délicate conjoncture, elle poursuit en disant :

Mes soupçons ont été les vôtres, mais ils n'ont commencé que deux jours après le départ de M. N. et ils ont fini d'abord après. J'étois bien sûre que, s'ils avoient quelque fondement, ils ne vous échapperoient pas et que vous agiriés comme vous l'avés fait ; mais si au contraire ils étoient chymériques, quel ridicule ne me donné-je point auprès de vous, et peut-être quel chagrin ne vous causerois-je pas en voyant échouer cette affaire. Car, mon cher ami, il ne faut point nous flatter là-dessus, elle ne réussira jamais. Si quelque chose aurait pu le décider, c'auroit été assurément la conduite que vous avés tenue, car on ne peut avoir plus de finesse, de dextérité. Il semble que vous ayés été inspiré sur le caractère de cet homme, et vous pensés à moi au moment même où vous êtes absorbé par la douleur… Non, je ne l'oublierai jamais. Malgré cela, mon cher ami, Necker est trop soumis à l'empire du public pour obéir à une seule voix. C'est pour lui un gouvernement démocratique où le grand nombre décide, et c'est ainsi qu'il sera malheureux toute sa vie. Il faut avouer que vos Gene-

vois sont bien injustes, et je n'ai jamais cru que le plus grand effort de vertu dont je fusse capable dût être regardé comme avilissant. Je parle de ces leçons ; personne ne sait tout ce qu'elles ont coûté à ma fierté. Mais qu'importe, si j'ai l'approbation de mon cœur et la vôtre ?

Ce qui, dans cette nouvelle et brillante perspective, paraissait surtout séduire Suzanne Curchod, c'était la possibilité d'un rapprochement avec ses chers amis de Genève.

Voici mon plan, écrivait-elle encore quelques jours après à Moultou. Je suivrai exactement celui que vous m'avés indiqué ; mais sans un miracle je désespère du succès. S'il avoit lieu cependant, je n'aurois pas de repos que je ne vous eusse attiré ici. Il faut vous l'avouer : Je ne passerai jamais mes jours loin de Gothon (M Cayla, belle-sœur de Moultou), je suis trop faible pour cela, et si elle ne vient pas me joindre, je ne négligerai rien pour me rapprocher d'elle ; c'est un de mes plus chers souhaits. Mais si notre brillante chimère s'évanouit, j'épouse Correvon (c'est le nom de l'avocat d'Yverdon) l'été prochain. Il ne cesse de me persécuter, et tous mes parents avec lui. Il me permettra de passer deux mois chez vous toutes les années, et ma vie aura ainsi quelques adoucissements… Gardés-moi le secret sur tout ce que contient cette lettre, mais montrés-la à ma Gothon ; j'attendrai de lui écrire après l'arrivée de Necker, afin qu'elle puisse vous instruire du résultat de l'entrevue.

M. Necker revint en effet de Genève, et Suzanne Curchod put s'apercevoir qu'elle lui avait fait injure en présumant qu'il pût, comme dans un gouvernement démocratique, soumettre son propre jugement à l'influence du plus grand nombre. Assez peu de temps après son retour, elle reçut en effet de lui une lettre par

laquelle il lui demandait une entrevue particulière, en lui laissant sans doute deviner de quel objet il comptait l'entretenir. Je n'ai pas retrouvé l'original de cette lettre, mais seulement celui de la réponse, écrite d'une main un peu tremblante, et qui se termine ainsi : « Si votre bonheur, monsieur, dépend de mes sentimens, je crains bien que vous n'ayez été heureux avant de le désirer. »

La nouvelle que Suzanne Curchod allait épouser un riche banquier de Paris se répandit rapidement dans tout le pays qu'elle avait habité, depuis Lausanne jusqu'à Genève, et excita une joie générale. Le grand nombre et la cordialité des lettres que reçut la jeune fille montrent de quelle estime et de quelle affection elle était environnée dans son pays natal. Moultou se plaçait naturellement au premier rang par la chaleur de ses félicitations : « Je dépose, écrivait-il avec un grand plaisir, entre les mains de M. Necker la triste autorité de censeur que vous avés bien voulu me donner sur vous. » Dans ce concert, il n'y avait qu'une note discordante, c'était celle du malheureux avocat d'Yverdon, qui se plaignait d'avoir été si longtemps bercé d'une espérance trompeuse et d'avoir appris en même temps son malheur et le bonheur d'un autre. « Je m'aperçois aisément, lui écrivait-il avec assez de fondement, que vous ne me regardiés que comme un misérable pis-aller et que vous saisines avec empressement la première occasion qui se présenteroit de vous établir à Paris ou ailleurs. » Mais après avoir exhalé son premier ressentiment en termes assez amers, il terminait en disant :

Mais pourquoi troubler votre joie en rappelant le passé. Je vous pardonne très sincèrement, mademoiselle et ma plus chère amie, tous vos procédés et je prie mon Dieu de toute mon âme qu'il veuille verser à pleines mains ses plus précieuses bénédic-

tions sur vous, sur monsieur votre cher époux, et sur toute votre postérité. Je vous supplie de ne pas m'oublier entièrement et de m'accorder une amitié qui soit exempte de tout caprice ; soyés persuadée que je m'estimerois infiniment heureux si j'avois occasion de vous donner des preuves de la mienne, qui ne finira qu'avec ma vie ; mais quand on a le bonheur d'épouser un homme qui a 35 mille livres de rente, on n'a plus besoin des secours de personne ; je le crois digne de vous posséder, puisque vous l'avez choisi ; jouissez donc du bonheur que le ciel vous prépare à l'un et à l'autre : Non equidem invideo, miror magis. Je suis, avec un profond respect,

Correvon.

En répondant à toutes ces lettres, les deux fiancés ne tarissaient pas l'un et l'autre en expressions enthousiastes sur leur bonheur. « J'épouse un homme (disait Suzanne Curchod dans une des lettres publiées par le comte Golowkin), que je croirais un ange, si l'attachement qu'il a pour moi ne prouvait sa faiblesse. » De son côté, M. Necker répondait aux félicitations de Moultou :

Oui, monsieur, votre amie a bien voulu de moi, et je me crois aussi heureux qu'on peut l'être. Je ne comprends pas que ce soit vous qu'on félicite, à moins que ce ne fût comme mon ami. L'argent sera-t-il donc toujours la mesure de l'opinion ? Cela est pitoyable. Celui qui acquiert une femme vertueuse, aimable et sensible, ne fait-il pas seul une bonne affaire, qu'il soit assis ou non sur des sacs d'argent ? Pauvres humains, quels juges vous êtes ! Mais je ne m'étonne de rien à cet égard. N'y a-t-il pas des insectes qui placeroient sur un tas de boue l'autel du bonheur ?

Quelle qu'eût été la part que M de Vermenoux eût pu prendre à cette union, la situation des deux fiancés vis-à-vis d'elle ne devait pas laisser que d'être assez délicate. Peut-être la vue d'un bonheur auquel elle-même aurait pu prétendre fit-elle naître dans son cœur des regrets qu'elle ne sut pas assez dissimuler. Il faut qu'il y ait eu quelque complication de cette nature pour que les deux époux aient cru prudent de lui dissimuler le jour choisi par eux pour la célébration de leur mariage et ne l'en aient informée qu'après coup, ainsi que cela résulte de ce petit billet, assez habilement tourné, que M Necker adressait à M de Vermenoux aussitôt après la cérémonie :

Mille et mille pardons, madame, pour la petite supercherie dont je viens d'user avec vous ; mais mon cœur n'eût pu se résoudre à tout l'attendrissement de nos adieux. Si vous eussiés assisté à la cérémonie, vous m'eussiés fait oublier que je m'unissois à l'homme du monde qui m'est le plus cher. Je n'aurois vu dans ce lien que la séparation qu'il m'alloit coûter. Cependant, madame, je l'aurois regardée sous un faux jour, puisque mon mariage ajoutera, s'il est possible, à l'attachement que je vous ai voué. Je vais adopter tous les sentiments de M. Necker, et nous ne serons jamais mieux unis que dans notre empressement à contribuer au bonheur de votre vie. C'est là le sujet de nos conversations. Aidés-nous à réussir dans nos projets. Ils seront aussi constants que vos vertus et notre reconnoissance. Ma maladie a engagé M. Necker à précipiter notre union. Je viendrai m'excuser demain matin, si mes forces me le permettent. Ah ! quelle amie je vais quitter, et que M. Necker aura de choses à faire s'il veut me dédommager !

Une séparation d'avec sa protectrice était en effet la conséquence inévitable du mariage de Suzanne Curchod, et elle quitta la rue Grange-Batelière, où demeurait M de Vermenoux, pour s'établir avec son mari au fond du Marais, dans la rue Michel-le-Comte, où étaient installés les bureaux de la maison Thelusson et Necker ; c'est là que dans une prochaine étude nous la retrouverons.

02

La rue Michel-le-Comte, où M. et M Necker s'établirent au lendemain de leur mariage, était alors, comme aujourd'hui, perdue au fond du Marais, entre la rue Saint-Martin et la rue du Temple. Courte, étroite, obscure, elle est maintenant occupée presque tout entière par des marchands de meubles ou des fabricans de bronzes. Il n'y a guère que deux hôtels, avec leur large porte cintrée, leur cour spacieuse, leurs hautes fenêtres, où l'imagination puisse rétablir les bureaux d'une maison de banque au XVIII siècle. C'est probablement dans une de ces deux maisons que la fille du pasteur de Crassier se vit transplantée, et que, peu faite encore aux devoirs de sa nouvelle situation, ayant conservé quelque chose de son apparence et de ses manières villageoises, elle avouait plus tard avoir éprouvé un singulier embarras en se trouvant maîtresse d'une immense maison, entourée d'un nombreux domestique, avec un gros livre de ménage à la main, comptant sans cesse sans savoir ce qu'elle faisait. Mais la conscience de son inexpérience n'enlevait rien au sentiment de son bonheur, et lorsqu'elle écrivait à Moultou, elle n'en signait pas moins : la plus heureuse des femmes et la plus tendre des amies. Dans une

lettre qu'elle adressait à une compagne de son enfance, elle entrait avec plus d'abandon dans les détails de sa vie :

Tu t'attends, mon ange, à un tableau fidelle de mon état qui, je le sais, fait une partie essentielle du tien : j'ai épousé, ma chère, un homme qui est à mes yeux le plus aimable des mortels, et je t'assure que je ne suis pas la seule à en juger ainsi. J'ai eu du penchant pour lui dès que j'ai commencé à le connoître, et je te l'aurois dit, si j'eusse été près de toi, mais je n'osois te l'écrire. À présent je ne vois plus que mon mari dans toute la nature ; tous mes goûts, tous mes sentiments se rapportent à lui ; je ne fais cas des autres hommes que selon qu'ils se rapprochent plus ou moins de lui et je ne les compare que pour avoir le plaisir d'apercevoir les différences… Les attentions de mon mari sont incroyables ; mais je ne suis sensible à rien qu'à son attachement, et le mien pour lui a pris tant de forces que je ne vois que lui dans la compagnie la plus agréable et qu'un homme pour qui j'avois eu quelque goût ne m'étoit qu'ennuieux loin de mon cher mari. Telle est ma situation, mon cher cœur, ma vie est entre les mains de Dieu ; je ne le prie plus de me l'ôter ; je ne lui demande pas de me la conserver ; je me remets avec confiance entre les mains de celui qui m'a conduite avec tant de soins et de bontés.

Toutefois, la tournure un peu caustique de son esprit ne laissait pas que de subsister au milieu de son enthousiasme conjugal, et dans une lettre à la belle-sœur de Moultou, à cette Gothon chérie, loin de laquelle jadis elle croyait ne pas pouvoir passer sa vie, elle trace du caractère de son mari ce portrait railleur :

Figure-toi le plus mauvais plaisant de l'univers, si heureusement enchanté de sa supériorité qu'il ne s'aperçoit pas de la mienne, si convaincu de sa pénétration qu'il se laisse attraper

sans cesse, si persuadé qu'il réunit tous les talents dans le plus haut point de perfection qu'il ne daigne pas chercher ailleurs des modèles ; jamais étonné de la petitesse d'autrui, parce qu'il l'est toujours de sa propre grandeur ; se comparant sans cesse à ce qui l'entoure pour avoir le plaisir de ne point trouver de comparaison ; confondant les gens d'esprit avec les bêtes parce qu'il se croit toujours sur une montagne dont la hauteur met de niveau tous les objets inférieurs ; préférant cependant les sots, parce, dit-il, qu'ils font un contraste plus frappant avec mon sublime génie ; d'ailleurs aussi capricieux qu'une jolie femme et plus curieux qu'elle. J'ai lieu de me flatter cependant que le remède innocent que cette lettre lui fera avaler (elle écrivait sous les yeux de M. Necker) le guérira pour quelque temps de cette insupportable maladie.

C'est avec la même plume alerte et spirituelle que M Necker exerçait sa verve en faisant part à Moultou de ses premières impressions sur Paris et la société qu'elle y voyait. Au premier abord, et alors qu'elle demeurait encore avec M de Vermenoux, ces impressions sont loin d'être favorables, et la sévérité de ses jugemens est manifestement empreinte du parti-pris d'une étrangère résolue à ne point se laisser éblouir. La conduit-on à l'Opéra, elle y a du plaisir, mais point d'étonnement. Lui écrit-on de Suisse pour lui demander des nouvelles littéraires ou des relations intéressantes, elle n'en saurait donner, car elle n'entend parler que d'habits ou d'équipages, et elle ne voit que des folies ennuyeuses. Encore si elles étaient séduisantes ! La plupart des beaux esprits lui paraissent de fades et mauvais plaisans, dont aucun n'est digne d'être comparé avec son ami. Quant aux Françaises, leur âme ne semble occupée qu'à imaginer de nouveaux moyens de décorer son enveloppe. Cependant Paris exerça peu à

peu sur elle ce charme pénétrant du mouvement et de l'exquis en tout genre dont il est bien peu d'esprits assez austères pour se défendre, et dans la sévérité précipitée des jugemens qu'elle avait prétendu porter quinze jours après son arrivée sur les mœurs de Paris et le caractère de ses habitans, elle reconnaissait bientôt, avec bonne grâce, un travers national : « C'est, disait-elle, la maladie de tous les Suisses, enchantés d'être dans une grande ville et d'en médire ; nous nous plaçons à une fenêtre d'un quatrième étage, et avec un crayon et du papier, nous faisons des notes numérotées sur les mœurs des passans qui traversent la rue. » Enfin, après plusieurs années de séjour, elle rendait complètement les armes, et dans une des lettres à M de Branles que le comte Golowkin a publiées, elle portait sur Paris ce jugement fin et un peu recherché d'expression, qui traduira, s'ils sont sincères, celui de bien des étrangers :

Venez vivre quelque temps avec nous, madame, et vous serez moins surprise de l'illusion qui nous fait préférer Paris à tout autre séjour ; peut-être même la partagerez-vous. Il est certain qu'on peut et qu'on doit être plus heureux ailleurs ; mais il faut pour cela ne pas connoître un enchantement qui, sans faire le bonheur, empoisonne à jamais tous les autres genres de vie. Nous ressemblons à ces gourmands dont le palais blasé est dégoûté de tous les alimens et ne peut cependant revenir à des mets simples et salutaires ; la finesse du goût est prodigieusement perfectionnée tant pour le corps que pour l'esprit et nous réalisons au moral et au physique l'histoire du Sybarite que le pli d'une feuille de rose empêchoit de dormir.

Lorsque M Necker s'avouait ainsi vaincue par le charme de Paris, il y avait déjà longtemps que sa maison était devenue le

centre d'un cercle littéraire dont l'éclat faisait pâlir celui qu'au prix de tant d'efforts et de prudence avait fini par rassembler M Geoffrin. Trois ou quatre années avaient suffi pour assurer le succès d'une entreprise à laquelle M Necker s'était consacrée dès le lendemain de son mariage avec l'ardeur raisonnée qu'elle savait mettre aux choses lorsque sa volonté était d'accord avec sa conscience. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour expliquer cette ardeur d'y voir, ainsi que l'ont fait les ennemis de M Necker, un dessein d'ambition longuement poursuivi et une suite de combinaisons profondes pour porter son mari au pouvoir en lui assurant l'appui des gens de lettres. Pour comprendre son mobile, il suffit de se rappeler ce goût passionné pour les choses de l'esprit qui avait occupé sa jeunesse et auquel elle n'avait renoncé que sous le coup de la nécessité. Lorsqu'elle avait accepté de suivre M de Vermenoux à Paris, une des raisons qu'elle se donnait à elle-même dans quelques réflexions jetées sur le papier, c'était la facilité qu'elle aurait de partager son temps entre « la lecture, la correspondance, les plaisirs bruyans et l'amitié ; rien de plus gracieux, ajoutait-elle, qu'un pareil de genre de vie. » Il n'y a donc rien d'étonnant qu'une fois maîtresse de son temps et de ses actions, elle ait cherché à réaliser ce genre de vie gracieux que rêvait sa jeunesse. Son mari s'y prêta de bonne grâce, avec peu d'inclination toutefois, et l'indifférence distraite avec laquelle il assistait aux conversations qui se tenaient dans son salon lui a été assez souvent reprochée pour soupçon d'un ambitieux calcul.

Ce n'est pas cependant que la grande fortune de M. Necker et sa bourse toujours ouverte ne fussent pour beaucoup dans le succès si rapide de l'entreprise sociale et littéraire tentée par sa femme. Il y avait déjà longtemps que les gens de lettres avaient commencé de recourir à la protection des financiers, et lorsque

Corneille dédiait Cinna au fermier-général Montoron, il est permis de voir dans cette dédicace moins un hommage littéraire qu'une sollicitation discrète. Mais cette protection leur était devenue d'autant plus nécessaire que, plus hardis, plus nombreux, moins soutenus par leur génie, ils avaient cessé, comme leurs ancêtres au XVII siècle, de tourner leurs regards vers le roi et la cour pour s'enrôler au service d'une puissance naissante dont ils s'efforçaient d'assurer le triomphe : l'opinion publique. Comme l'opinion publique n'avait point alors de représentation légale, c'était par la voix des gens de lettres qu'elle s'exprimait, et ils étaient d'autant plus disposés à croire à l'infaillibilité de cette souveraine nouvelle qu'eux-mêmes préparaient et dictaient ses arrêts. À la vérité, l'appui qu'elle leur prêtait dans les circonstances difficiles n'était pas toujours très solide, et la Bastille était souvent au bout de la carrière périlleuse qu'ils couraient à son service, la Bastille dont, pour eux, les cachots étaient des chambrettes assez commodes, au sortir desquelles un regain de popularité les attendait, mais où ils n'en risquaient pas moins d'être oubliés, si quelque puissant protecteur ne s'agitait pour les en tirer. Ajoutez à cela que les droits de la propriété littéraire n'étaient pas aussi solides ni les profits aussi abondans qu'ils le sont de nos jours ; que le succès de deux ou trois romans ou pièces de théâtre ne faisait point la fortune d'un écrivain, et que la menace perpétuellement suspendue d'une saisie ou d'une interdiction donnait toujours aux libraires ou aux comédiens un prétexte pour payer les auteurs assez maigrement.

La protection de quelque personnage influent, pour éviter la Bastille ou pour en sortir, la bourse de quelque grand financier pour y puiser dans les momens difficiles, tel était donc le double appui dont avaient besoin les gens de lettres au XVIII siècle, et

l'on pourrait aisément compter ceux qui ont eu assez de courage ou de fierté pour s'en passer. Mais quelle bonne fortune de trouver à la fois ce double appui chez un financier dont les talens reconnus, les relations constantes avec le trésor assuraient déjà le crédit en préparant sa fortune politique, et quel surcroit d'agrémens quand la maison de ce financier était tenue par une femme jeune, belle, aimable, sincèrement éprise du culte des lettres, et attentive à caresser l'amour-propre de ceux qui fréquentaient son salon ! C'est ainsi qu'on peut expliquer qu'il ait suffi à M Necker de deux ou trois années pour réunir autour d'elle une société qu'une maîtresse de maison moins favorisée par les circonstances aurait consacré sa vie entière à rassembler. Aussi les appartemens de la rue Michel-le-Comte, qui tenaient aux bureaux de la maison de banque, devinrent-ils rapidement trop étroits pour le nouveau genre de vie de M Necker, et le ménage abandonna ces régions lointaines du Marais pour s'établir rue de Clery, dans une maison connue sous le nom d'hôtel Leblanc. Cet hôtel, qui était situé au coin de la rue du Petit-Carreau et qui, sur les anciens plans de Paris, occupe un emplacement assez vaste, avait appartenu, au commencement du siècle, à ce Claude Leblanc, secrétaire d'état au département de la guerre, que la haine de M de Prie avait fini par faire enfermer à la Bastille. La façade en rotonde était majestueuse ; un large escalier avec une rampe en fer d'un très beau travail conduisait aux appartemens du premier, dont les plafonds étaient ornés de peintures mythologiques et les murailles décorées d'arabesques et de médaillons. Ce fut là que M. et M Necker demeurèrent jusqu'au moment où ils s'établirent au contrôle général, et qu'ils tinrent un salon d'abord purement littéraire, auquel ne se mêla que plus tard, pendant et après le passage de M. Necker aux affaires, un nouvel élément, social et

politique. Le jour que choisit M Necker pour rassembler habituellement ses amis fut le vendredi, qu'on lui conseilla d'adopter pour ne pas faire concurrence aux lundis et aux mercredis de M Geoffrin, aux mardis d'Helvétius, aux jeudis et aux dimanches du baron d'Holbach. Mais lorsqu'elle donnait à dîner, elle avait soin qu'il y eût toujours quelque plat maigre pour ceux de ses convives (en bien petit nombre sans doute) qui se conformaient aux prescriptions de l'église. Les vendredis de M Necker ont été rendus fameux par ces vers de Voltaire :

Vous qui chez la belle Hypatie
Tous les vendredis raisonnez
De vertu, de philosophie
Et tant d'exemples en donnez…

Le vendredi était en effet spécialement consacré aux hommes de lettres et aux philosophes, et on devait y raisonner beaucoup. Aussi M Necker ne tarda-t-elle pas à faire choix également d'un autre jour qui fut d'abord le mardi et qui conserva toujours un caractère différent et un peu plus intime. « M de X. a deux jours, l'un pour les gens d'esprit et l'autre pour les bêtes, dont je suis, » disait spirituellement, il y a une quarantaine d'années, l'amie d'une femme qui recevait un jour de la semaine des hommes de lettres et un autre jour des personnes du monde. Ce n'étaient point les bêtes que M Necker recevait le mardi ; mais ce jour-là elle invitait de préférence quelques personnes de la société dont elle avait su se faire des amis et elle se plaisait à les réunir à ceux des habitués du vendredi qui étaient l'objet de sa prédilection. M Necker assemblait ses hôtes tantôt à dîner, c'est-à-dire à quatre heures (et encore la marquise de Créquy trouvant que c'était trop tard, jurait qu'on ne l'y prendrait plus), tantôt à sou-

per (la quatrième fin de l'homme, disait M du Deffand, qui avouait ne pas bien se souvenir des trois autres) et alors la soirée se prolongeait assez tard avec de nouveaux arrivans. La réception était très aimable et empressée, trop empressée peut-être de la part de M Necker, un peu froide et involontairement hautaine de la part de M. Necker, qui était souvent absorbé dans d'autres préoccupations ; la cuisine en revanche laissait à désirer, du moins à en croire Grimm, qui disait dans les Annonces et Bans de l'église philosophique : « Sœur Necker fait savoir qu'elle donnera à dîner tous les vendredis : l'église s'y rendra parce qu'elle fait cas de sa personne et de celle de son époux ; elle voudrait pouvoir en dire autant de son cuisinier. » Cette première ancêtre des doctrinaires n'aurait fait ainsi qu'inaugurer le mépris un peu superbe pour les choses de la matière que Sainte-Beuve leur reprochait comme une infériorité intellectuelle : « Les gens d'esprit, disait-il, qui à table mangent au hasard et engloutissent pêle-mêle, avec une sorte de dédain, ce qui est nécessaire à la nourriture du corps (et j'ai vu la plupart des doctrinaires faire ainsi), peuvent être de grands raisonneurs et de hautes intelligences, mais ils ne sont pas des gens de goût. » Dans la génération nouvelle il n'y a plus de doctrinaires ; mais en revanche il y a beaucoup plus de gens de goût, du moins au sens restreint où l'entendait Sainte-Beuve dans cette boutade dictée par la rancune de quelque mauvais dîner.

L'hôtel Leblanc n'était pas le seul endroit où M Necker exerçât une large hospitalité. Comme les affaires de M. Necker le retenaient toute l'année à Paris et comme il redoutait pour la santé délicate de sa femme les chaleurs de l'été, il avait loué d'abord le château de Madrid, qui s'élevait à l'extrémité du bois de Boulogne ; plus tard il avait acheté, entre Paris et Saint-Denis, le châ-

teau de Saint-Ouen, belle habitation située au bord de la Seine, dont les terrasses dominaient la rivière, et dont les ombrages, les bosquets, comme on disait alors, rendaient en été le séjour très agréable. Saint-Ouen était assez près de Paris pour qu'on y pût aisément venir dîner en voiture ; mais parmi les fidèles du vendredi il en était peu qui roulassent carrosse. Aussi était-ce une des politesses de M Necker de leur envoyer le sien tout comme elle envoyait autrefois le vieux Grison aux jeunes pasteurs qui venaient prêcher à la place de son père. La soirée s'écoulait en conversations agréables sous les grands arbres de la terrasse, et les invités qui ne voulaient point coucher à Saint-Ouen étaient reconduits le soir à Paris.

Maintenant que nous connaissons le cadre, il est temps d'esquisser la figure ou plutôt l'attitude des personnages, car leurs traits sont bien connus. C'étaient Suard, l'abbé Arnaud, Marmontel, Saint-Lambert, l'abbé Morellet, l'abbé Raynal, Thomas, Grimm, Diderot, d'Alembert, bien d'autres encore que je pourrais citer, si j'avais l'intention de faire défiler les uns après les autres devant mes lecteurs tous ceux qui fréquentaient le salon de M Necker. Mais je craindrais que cette longue galerie de portraits ne finît par leur fatiguer les yeux, et je préfère choisir dans le nombre ceux que leurs lettres me permettront de faire mieux revivre et de faire parfois apercevoir sous un jour un peu nouveau. Avant de leur donner la parole à tour de rôle, je suis tenté cependant de les montrer conversant tous ensemble et je puis le faire grâce au soin qu'a pris M Necker de jeter sur le papier, à l'issue de son premier dîner du vendredi, quelques-uns des propos échangés entre les convives, qui étaient Bernard (le Gentil-Bernard de Voltaire), Suard, Thomas, l'abbé Morellet et Marmontel. Bien que ces propos n'aient rien de très remarquable, il peut pa-

raître assez intéressant d'y voir chacun fidèle à son caractère, Bernard galant, M. Necker distrait, Morellet hargneux, Suard contredisant, Thomas emphatique et Marmontel badin.

M. BERNARD.

Vous vous portez à merveille, madame, votre teint est plus frais que ces fleurs.

M NECKER.

Les poètes sont galans.

M. BERNARD.

Dites sensibles.

M NECKER.

L'on peut réunir ces deux qualités ; mais je crains bien qu'elles ne se perdent ; en vérité l'abbé me met au désespoir, depuis une heure il rugit contre les femmes et ces messieurs l'excitent et l'applaudissent.

L'ABBÉ MORELLET.

Oui, madame, je soutiens que les femmes n'ont pas l'ombre du bon sens, et je vous aurais convaincue si vous aviez daigné m'écouter, mais il est impossible de raisonner avec vous, et vous prouvez merveilleusement notre thèse. Qu'en dites-vous, monsieur Necker ?

M. NECKER. (DISTRAIT).

Bien obligé, monsieur, je n'en mange pas.

M NECKER.

M Riccoboni, par exemple, excelle dans son genre.

M. SUARD.

Mais premièrement a-t-elle un genre ?

M NECKER.

C'est en avoir un que d'écrire avec chaleur, avec grâce, d'intéresser ses lecteurs.

M. SUARD.

Écrire, je n'entends pas ce que c'est qu'écrire ; elle arrange des phrases assez bien, sans imagination, sans idées.

M NECKER.

Oh ! monsieur, vous exagérez.

M. SUARD.

Je n'entends pas ce que c'est qu'exagérer ; exagérer est un mot qui n'a point de sens ; personne n'exagère, on rend sa pensée et voilà tout.

M NECKER.

Jamais je ne suis d'accord avec M. Suard, pas même sur le temps qu'il fait, car si je dis qu'il pleut, il n'entend pas ce que c'est que la pluie.

M. SUARD.

Ah ! charmant objet, vous vous égayez. Mais à propos, M. Thomas semble garder la neutralité, cela n'est pas bien.

M. THOMAS.

J'avoue, monsieur, que les femmes peuvent manquer de ce feu divin qui nous anime, de ce noble enthousiasme qui prolonge nos veilles et les fait passer dans la postérité la plus reculée ; mais si elles ne montent pas avec nous dans les cieux, elles embellissent la terre ; une femme honnête est le plus beau des spectacles pour une âme sensible.

M. MARMONTEL.

Honnête ! à merveille, mon cher Thomas, mais si vous vouliez bien emporter celles-là avec vous dans les cieux et laisser les autres pour ramper avec nous sur la terre.

M. BERNARD.

Fi donc, monsieur ! vous parlez comme un profane et vous oubliez que vous êtes dans le sanctuaire.

La conversation s'arrête ici et il ne nous reste plus qu'à faire notre choix parmi les convives de ce dîner. Commençons par Marmontel, l'auteur des Contes moraux (et aussi de la Neuvaine de Cythère), qui fut un moment si fêté au XVIII siècle, mais dont la sagacité de M Du Deffand pénétrait déjà la pauvreté littéraire lorsqu'elle disait de lui si vertement : « Ce n'est qu'un gueux revêtu de guenilles. » Marmontel fut en effet un des premiers et un des plus assidus parmi les commensaux de M Necker, dont le nom revient souvent dans les Mémoires curieux et pleins de détails peu édifians qu'il a laissés, disait-il, pour l'instruction de ses

enfans. On va voir que la manière dont il en parle ne laisse pas de contraster singulièrement avec celle dont en réalité il lui parlait. Écoutons d'abord l'auteur des Mémoires :

C'est dans un bal bourgeois (circonstance assez singulière) que j'avais fait connaissance avec M Necker ; jeune alors, assez belle, d'une fraîcheur éclatante, dansant mal, mais de tout son cœur. À peine m'eut-elle entendu nommer qu'elle vint à moi avec l'air naïf de la joie : « En arrivant à Paris, me dit-elle, l'un de mes désirs a été de connoître l'auteur des Contes moraux. Je ne croyois pas faire au bal une si heureuse rencontre… Necker, dit-elle à son mari en l'appelant, venez vous joindre à moi pour engager M. Marmontel, l'auteur des Contes moraux, à nous faire l'honneur de venir nous voir. » M. Necker fut très civil dans son invitation, et je m'y rendis.

Suivent alors deux pages où Marmontel exprime son opinion sur M et sur M. Necker. Après avoir accordé à la femme quelques éloges qu'il était difficile de lui refuser, la décence, la candeur, la bonté, il se répand en critiques, dont quelques-unes ne sont peut-être pas sans justesse, mais qu'une malveillance soutenue paraît lui avoir inspirées. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien, sans attrait dans sa politesse, son esprit comme sa contenance était trop ajusté pour avoir de la grâce. Son expression s'enflait tellement que l'emphase en eût été risible si l'on n'eût su qu'elle était ingénue. Les amusemens mêmes qu'elle semblait vouloir se procurer avaient leur raison, leur méthode. Tout chez elle était prémédité ; rien ne faisait illusion, rien ne coulait de source. Ce n'était point pour ses amis, ce n'était point pour elle qu'elle prenait tous ces soins ; c'était pour son mari. Il fallait que son salon, son dîner fussent pour lui un délassement,

un spectacle. Aussi les attentions de M Necker et tout son désir de plaire n'auraient pu vaincre le dégoût d'être à ces dîners pour amuser son mari, s'il n'en eût été là comme de beaucoup d'autres endroits, où la société, jouissant d'elle-même, dispense l'hôte d'être aimable, pourvu qu'il la dispense de s'occuper de lui. Quant à M. Necker, jamais, disent les Mémoires, il n'avait donné lieu à Marmontel de croire qu'il fût son ami ; aussi Marmontel n'était-il pas le sien, et sa femme avait même pour M. Necker une aversion insurmontable.

Qui ne croirait, en lisant ce jugement, que Marmontel ne dût être, à la table de M Necker, un convive d'assez mauvaise grâce, ayant peine à surmonter le dégoût que ces dîners lui inspiraient ? Qui ne croirait surtout qu'il ait toujours conservé vis-à-vis de M. Necker une attitude fière et indépendante, n'ayant jamais ni reçu ni sollicité un service ? Quelques fragmens de sa correspondance vont nous montrer ce qu'il en était. Les lettres écrites par Marmontel à M Necker, qui ne sont dénuées ni de finesse ni d'agrémens et qui contiennent d'intéressans détails sur le mouvement littéraire et les commérages académiques du temps, se distinguent surtout par un ton de constante adulation dont il serait difficile de mieux soutenir et varier les ressources. S'il met « madame » en tête de ses lettres, c'est qu'on a profané le terme de « mon ange, » qui aurait dû être réservé pour elle, car il ne connaît rien de plus céleste que le caractère de son âme. M Necker va-t-elle passer quelques mois en Angleterre, il la menace de passer le détroit à la nage pour la rejoindre : « Pourquoi l'amitié n'aurait-elle point son Léandre comme l'amour ? » Il pardonne à Marie-Antoinette sa partialité en faveur de Gluck (Marmontel était un picciniste forcené), parce qu'il apprend qu'ayant rencontré au bois de Boulogne, « aventure assez rare, la bonté, la sa-

gesse, la vérité, la vertu même, elle leur avait fait le plus aimable accueil. » Les quinze premiers jours de son mariage lui ont paru longs, parce que pendant ce temps il a été forcément séparé de M Necker. Passe-t-il en voiture devant l'avenue de Saint-Ouen, il soupire profondément et dit à sa femme : « Voilà, ma chère enfant, la retraite de l'amitié, de la sagesse et de la vertu. C'est là que les plaisirs de l'esprit et de l'âme sont purs comme on nous dit qu'ils le sont dans le ciel. » Et tout de suite sa femme devine que c'est la maison de campagne de M Necker. Si la nécessité d'assister aux répétitions d'une de ses pièces le force à manquer à un des dîners du mardi (on voit qu'il était de l'intimité), ce dîner qu'il se promet toutes les semaines comme récompense de huit jours de travail, il avouera que c'est une assez pauvre raison pour se priver d'un honneur que Socrate et Marc Aurèle lui envieraient. Pour montrer que ces fragmens, choisis en quelque sorte au hasard, ne donnent point une idée exagérée de l'enthousiasme de Marmontel pour celle qu'il devait dénigrer plus tard dans ses mémoires, je publierai en entier une de ses lettres qui présente en outre l'intérêt de donner une idée assez exacte du caractère de M Necker.

Nous apprenons, madame, avec la plus sensible joie que votre santé se rétablit. L'air de votre patrie a sans doute beaucoup de part à ce changement salutaire ; la nature y doit être fière de vous avoir produite et attentive à vous conserver. Mais, madame, je crois encore que c'est par les causes morales que votre affaiblissement a commencé ; et d'après le principe contraria contrariis curantur, ce sera des causes morales que viendra principalement la réparation de vos forces. De continuelles émotions, des affections trop profondes, une trop vive agitation, enfin les fatigues de l'âme et d'une âme beaucoup trop sensible, ont mis à de trop

longues et trop rudes épreuves des organes trop délicats. Que faut-il donc pour remède à tous ces trop multipliés ? autant de moins qui les tempèrent. Je sais bien que le naturel ne se corrige pas et s'il est en vous d'être susceptible à l'excès des impressions du mal qui arrive à vos semblables, si votre bonté impatiente ne peut vous laisser en repos, cet excès de vertu est un vice dont il sera difficile de vous guérir. Mais il en est de celui-là comme de tous les autres ; quand on n'a pas la force de les combattre et de les vaincre, il faut se dérober aux occasions d'y succomber. Votre âme a pris ici, depuis quelques années, trop de liens de commisération et d'affection qui la détruisent ; je ne vous demande pas de les rompre, mais de les relâcher. Vous auriez besoin de vivre quelque temps au moins dans un païs où il n'y eût point de malheureux. Ici, je vois qu'au lieu de ménager votre sensibilité, on l'excite ; et comme on aime à voir l'effet du pathétique sur une âme qui s'en pénètre, dès qu'il arrive quelque chose de bien triste et de bien touchant, on va bien vite vous le conter. C'est un plaisir cruel que vos amis se donnent (moi peut-être tout le premier) sans s'appercevoir que c'est un doux poison qu'ils vous font avaler sans cesse. Non, madame, je ne veux pas vous entretenir que de choses réjouissantes, et je prends le manteau de Démocrite pour être votre médecin.

Marmontel entre ici dans quelques détails des plus intimes sur la santé de sa femme et de son enfant, puis il continue :

Le matin je m'occupe, et l'après-dîner je végète et m'amuse de tout ; en cela j'oserai, madame, vous inviter à suivre mon exemple ; rien n'est plus sain que cette indolence et cet abandon de soi-même ; et s'il vous est possible de vous mettre à ce régime, je réponds de votre santé. M. Thomas désirerait que vous allas-

siez passer l'hiver dans les provinces du midi ; il en parle bien à son aise, lui qui doit y être avec vous. Je suis plus généreux ; et quoique retenu à Paris, je pense comme lui, et vous exhorte à me priver cette année de l'un des plus grands charmes de ma vie. J'en serai bien dédommagé si, comme je le pense, la douceur du climat et surtout le calme d'une vie plus isolée achève de vous rétablir.

Pardon, madame, je fais le médecin, et je ne le fais pas gaîment mais que j'apprenne que votre santé va mieux, je vous promets d'être joyeux jusqu'à la folie. Pour être gai, il faut être heureux et je ne puis l'être qu'autant que je n'aurai plus rien à désirer pour vous.

Quant aux rapports de Marmontel avec M. Necker, « qui ne lui avoit jamais donné lieu de croire qu'il fût son ami, » jamais solliciteur plus intrépide ne lassa plus souvent la patience d'un contrôleur général. Qu'il s'agisse de lui-même, et d'une pension sur la cassette royale qu'il voudrait obtenir par l'intermédiaire de M. Necker, d'un oncle de sa femme (nièce de l'abbé Morellet), qui sollicite une place à la caisse de Poissy, d'un beau-frère du susdit abbé qui voudrait conserver son liard dans les octrois de Lyon, ou de tout autre parent ou allié ; Marmontel ne met pas au service de ses demandes incessantes moins de souplesse d'argumens et de variété d'intonations qu'il n'en apporte dans les complimens adressés à M Necker. Tantôt il se pose en personnage désintéressé. Il ne se mêle pas souvent de sollicitations, et il est trop reconnaissant des bontés de M. et de M Necker pour en abuser par des demandes importunes. Tantôt il se prosterne dans des effusions de gratitude : « les paroles lui manquent ; vox faucibus hæsit, » et le souvenir de la bonté qu'on a eue pour lui sera plus précieux

que le service rendu. Parfois, au contraire, il prend le ton de l'aigreur ; s'il ne peut obtenir de M. Necker ce qu'il obtiendrait d'un ministre juste, il sera obligé de dire à la famille de sa femme (dont il me semble que l'aversion n'était pas si insurmontable) qu'il est décidément sans influence et de l'engager à employer des protections plus puissantes. Mais, lorsqu'il a obtenu ce qu'il demande, il ne pense pas un instant à méconnaître les obligations qu'il a contractées vis-à-vis de M. Necker. Ce n'est pas à un homme comme lui que la reconnaissance est pénible ; il se fait gloire d'en devoir à M. Necker, et il est fier de ses bontés.

Il faut, pour être tout à fait équitable, reconnaître que Marmontel payait en monnaie d'auteur les services d'argent que lui rendait M. Necker. À sa qualité d'historiographe du roi on peut dire qu'il joignait celle de poète attitré de la famille Necker. Nous le verrons plus tard rimer des couplets pour M Necker. Mais avant de célébrer les charmes de la fille, il avait commencé par chanter ceux de la mère. La Sainte-Suzanne lui inspirait une pièce de vers dans le goût du temps, où il représente chaque dieu et chaque déesse de l'Olympe voulant faire quelque don à une mortelle : Apollon la poésie, Minerve la sagesse, Vénus la grâce et chargeant la Vérité du choix :

Qui fut chargé de ce message ?
Ce fut l'aimable Vérité.
De ces dons le juste partage
Fut remis à son équité.
À les placer elle s'empresse,
Mais bientôt ayant deviné
Qu'ils avaient tous la même adresse,
À Suzanne elle a tout donné.

Un autre jour, il envoyait à M Necker son propre buste, avec ces vers gravés au bas :

Àl'âme la plus pure, au plus sublime cœur
Que ces traits après moi rappellent ma mémoire,
Son amitié fit mon bonheur,
Son souvenir fera ma gloire.

Et M Necker lui répondait tout aussitôt :

Les soucis, tu le vois, ne troublent point son cœur,
Il se laisse adorer des filles de Mémoire,
Il donne à ses amis le soin de son bonheur
Et l'univers prend celui de sa gloire.

La gloire de Marmontel ! C'était bien là une de ces expressions enflées dont l'emphase paraissait si risible à Marmontel lui-même. Mais c'était l'amitié qui dictait le langage de M Necker, et puisque ce même sentiment n'a pas dicté dans ses Mémoires celui de Marmontel, il était juste que des documens sans réplique vinssent le replacer dans son attitude véritable d'obséquieuse importunité.

L'abbé Morellet, dont la famille besogneuse faisait si fréquemment appel à la protection de M. Necker, avait été avec Marmontel un des premiers habitués du vendredi. M Necker l'avait connu avant son mariage, car il fréquentait le petit salon de M de Vermenoux, et elle portait sur lui un jugement assez juste et spirituel lorsqu'elle écrivait à Moultou :

L'abbé Morellet vous aura remis une lettre de ma part ; c'est un bel esprit de Paris qui n'est pas même capable de sentir tout le vôtre ; en revanche il a des connoissances, des talents, de la phi-

losophie et de la méthode ; d'ailleurs c'est un ours mal léché qui ne se doute pas qu'il y ait un usage du monde et que cet univers soit composé de grands et de petits, d'hommes et de femmes ; il a de la candeur, de la probité, mille qualités honnêtes et assez de religion pour soupçonner qu'il peut y avoir un Dieu et pour l'avouer quelquefois à ses amis, lorsqu'il les connoît discrets et d'un commerce sûr ; je l'aime cependant et je crois que Dieu lui pardonnera son incrédulité qui ne part pas du cœur.

S'il faut en croire l'abbé Morellet dans ses Mémoires, M Necker se serait adressée à lui, en même temps qu'à Marmontel et à l'abbé Raynal, pour « jeter les fondemens de sa société littéraire, » et ce serait lui qui aurait conseillé le choix du vendredi. L'abbé convient que chez M Necker on causait agréablement de littérature et qu'elle-même en parlait fort bien, tout en se plaignant que sur d'autres sujets la conversation fût contrainte par la sévérité de la maîtresse de la maison, « qui souffroit surtout de la liberté des opinions religieuses. » Quant à ses relations avec M. Necker, elles furent d'une nature plus délicate. L'abbé Morellet se trouva en contradiction directe avec lui lorsqu'il attaqua le privilège de la compagnie des Indes que M. Necker s'était chargé de défendre. À tort ou à raison, l'abbé Morellet fut soupçonné de n'avoir pas joué dans cette affaire un rôle tout à fait désintéressé. Grimm l'accuse formellement d'avoir porté sous le manteau de la philosophie la livrée d'un financier, M. Boutin, et Diderot de s'être vendu pour une pension. Aussi M. Necker avait-il vertement relevé les imputations de l'abbé Morellet dans un mémoire en réplique, ce qui n'empêcha pas l'abbé pendant tout le temps que dura la controverse, de venir s'asseoir chaque vendredi à la table de M. Necker, comme si aucun nuage ne se fût élevé entre eux... « et étaient les bonnes âmes singulièrement édifiées, dit

Grimm, dans sa Correspondance littéraire de l'âme sans fiel de ce digne ecclésiastique, lequel s'asseyoit une fois par semaine à la table de M. Necker, comme si de rien n'étoit, après en avoir reçu cinquante coups d'étrivières, bien appliqués, au milieu des acclamations du public. »

Le souvenir des cinquante coups d'étrivières, et même une brouille passagère survenue au moment de la discussion que souleva entre M. Necker et Turgot la question du commerce des grains, n'empêchèrent pas l'abbé Morellet de mettre à profit, sinon pour lui, du moins pour sa famille, la protection de M. Necker durant son passage au contrôle général. Aussi était-ce pour l'abbé une tâche assez délicate que de parler dans ses mémoires de toutes ces vicissitudes. Il faut lui rendre cette justice qu'il se tire de la difficulté avec assez de tact et de convenance, tout en s'exprimant sur le compte de M. Necker d'un ton plus cavalier, on va le voir, que celui de ses lettres. Il déclare que les principales doctrines économiques de son ancien contradicteur ne peuvent pas soutenir l'examen, et dans son langage un peu lourd il lui refuse « sur les principes de l'organisation des gouvernemens les connaissances solides et approfondies, qui sont nécessaires pour se guider parmi les écueils. » Mais il est surtout sévère pour le style de M. Necker, « chez lequel on trouve à la vérité des expressions heureuses et de beaux mouvemens, mais où l'on remarque trop souvent de la recherche, des tournures peu naturelles, des incorrections assez choquantes, et surtout une emphase qui fatigue l'esprit. »

L'abbé Morellet n'en jugeait pas toujours ainsi, car voici en quels termes il remerciait M Necker de l'envoi de l'ouvrage de son mari sur l'Importance des opinions religieuses :

Je crois devoir vous adresser plutôt qu'à M. Necker lui-même les remercîmens et les éloges que mérite son dernier ouvrage de la part de tous ceux qui aiment l'éloquence et la vertu. Je veux lui épargner pour ma part l'embarras que lui causeront les louanges directes qu'il sera d'ailleurs forcé d'essuyer et souvent et longtemps ; elles cesseront de l'importuner en passant par votre bouche, et mon hommage particulier gagnera à être présenté par vous. Je viens d'achever ce gros volume qui m'a paru court. L'auteur y a véritablement épuisé son sujet, il l'a vu sous des faces toutes nouvelles et inconnues avant lui. Il développe avec une extrême sagacité des idées très composées ; il rend visibles des rapports abstraits. Il démêle et analyse une foule de sentimens cachés et délicats et ce qui distingue surtout sa manière de toute autre, il a l'art de changer l'aride métaphysique en une morale touchante. Je regarde son ouvrage comme une des productions les plus précieuses de notre siècle et qu'on citera constamment quand on voudra comparer nos richesses à celles du beau siècle qui nous a précédés. Je vous parlerois aussi de tout l'esprit que l'auteur y a répandu si je ne savois très bien que cet éloge n'est pas celui qui vous touchera le plus. J'admire enfin la modération avec laquelle il parle de ses antagonistes et l'addresse avec laquelle il a évité de blesser les partisans des formes religieuses du pays où il vit. Son livre sera de toutes les communions, je le prie de m'admettre dans la sienne. Nous pouvons avoir encore ensemble quelques disputes théologiques sur les détails, mais il n'y aura pas de quoi faire une hérésie. Les hérétiques seront pour moi ceux-là (s'il en est) qui ne reconnoîtront pas les mérites et les beautés de cet ouvrage. Je vous supplie de rendre à M. Necker l'opinion que j'en ai prise et d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Les hérétiques l'ont emporté, et depuis longtemps on ne cite plus l'ouvrage de M. Necker comme un des monumens littéraires qui permettent au XVIII siècle de soutenir la comparaison avec le siècle précédent ; mais on pourra citer la lettre de l'abbé Morellet comme un modèle élégant de l'art d'adresser à un auteur des complimens qui dépassent peut-être un peu la mesure de la franchise.

Si Marmontel et même l'abbé Morellet ont joué de leur vivant un rôle brillant dans le salon de M Necker, leur réputation est aujourd'hui singulièrement effacée par celle d'un homme dont le nom intéressera peut-être davantage le lecteur. Je ne sais si c'est à l'attrait des Mémoires de M d'Épinay, ou au mérite de sa Correspondance littéraire que Grimm doit le regain de popularité dont il jouit de notre temps. L'attention des curieux a été tout récemment appelée de nouveau sur lui, par la publication simultanée d'une édition complète de sa Correspondance et par celle (trop peu répandue en France) des lettres que lui adressait Catherine II. Aussi le moment serait-il bien choisi pour une étude qui viendrait fixer les traits de cette physionomie encore indécise, et j'espère que cette étude paraîtra quelque jour ici même. Je n'ai pas à rechercher ce qu'à y regarder de près, deviendrait la réputation de droiture, de dignité et, s'il est permis d'employer en parlant d'un homme du XVIII siècle une expression aussi moderne, de « comme il faut, » que Grimm avait su de son vivant s'acquérir avec beaucoup d'habileté. Il faut voir comme dans ses lettres Catherine traite cette dignité et comme elle lave la tête à celui qu'elle appelle, tantôt Monsieur le philosophe, tantôt Monsieur le baron, mais plus souvent et avec plus de raison, Monsieur le souffre-douleur, ou Son excellence souffre-douleurienne, et qui, dit-elle, n'est jamais plus heureux « que quand il est auprès,

proche, à côté, par devant ou par derrière quelque altesse d'Allemagne. » Cette question serait tout à fait hors de mon sujet, car dans sa relation avec M Necker, Grimm ne va se montrer à nous que sous son aspect habituel d'homme de lettres, discret, spirituel et courtois.

Grimm paraît avoir apporté d'abord une certaine réserve dans cette relation. Probablement il se plaisait trop dans l'intimité de M d'Épinay pour se laisser volontiers attirer ailleurs, et il n'était pas toujours facile de l'avoir à souper, à en juger par ce petit billet assez agréablement tourné, que M Necker lui écrivait au début de leur connaissance :

M. Tronchin soupe chez moi samedi. M. Grimm ne soupe guère, et le lui proposer, c'est assurément faire une indiscrétion. Cependant je me hasarde à la commettre. Peut-être ma lettre vous trouvera dans un moment qui me sera favorable, car, quoi qu'on en dise, je ne vous en croirai pas incapable, tant que je sentirai dans mon cœur tant de disposition à vous pardonner. Venez donc, monsieur, si vous êtes à Paris et si ma proposition ne vous gêne pas trop. Vous me ferez un double plaisir. J'ai annoncé à M. Necker avec tous les ménagements convenables les arrangements que vous avez pris pour vos billets ; mais je n'ai pas vu sur sa phisionomie ce bouleversement auquel je m'attendois, et il faut vous avouer que, malgré tous vos desseins de lui nuire, je crains que vos convenances ne soyent toujours les siennes. Adieu, monsieur, vous connoissez toute mon amitié et vous savez mieux que moi combien elle est fondée.

Il n'était guère commode à Grimm de refuser une invitation aussi gracieuse, surtout si, comme cela paraît résulter de la lettre de M Necker, elle lui avait servi d'intermédiaire auprès de son

mari dans quelque affaire d'argent. Grimm trouva sans doute dans la société de M Necker plus d'agrémens qu'il n'avait supposé, car il ne tarda pas à se départir de sa froideur ; bientôt il va se plaindre d'être logé trop loin d'elle, et de ne pouvoir satisfaire assez aisément le désir constant qu'il aurait de la voir :

D'honneur, lui écrit-il, je ne peux pas vous trouver d'autre tort que celui de loger dans la rue de Cléry et de n'être point établie entre la place Vendôme et le Palais-Royal. Ce tort est impardonnable, madame ; je sens que je vous verrois tous les jours un petit moment, et je sens encore mieux tout ce que je perds à vous voir si peu. Tenez, cela ne convient en aucune façon à une passion pour vous qui ne fait que croître et embellir. Je hais Paris que vous aimez, parce qu'on n'y peut accorder ses devoirs avec les plaisirs de l'âme les plus légitimes, et j'enrage d'être chez moi cloué sur ma chaise, quand je pourrois être chez vous à causer bien doucement au coin du feu.

Àpartir de cette entrée en relation, le nom de M Necker revient souvent dans la correspondance de Grimm. C'est à lui qu'on doit le récit de ce dîner célèbre où dix-sept hommes de lettres réunis autour de la table de M Necker proposèrent d'ériger par souscription une statue à Voltaire, épisode bien connu de l'histoire littéraire du XVIII siècle, qui devint à la longue pour M Necker l'occasion de contrariétés sans nombre à raison de l'entêtement que mit Pigalle à représenter Voltaire presque nu, mais qui lui valut en revanche l'hommage de ces vers un peu lestes du patriarche de Ferney :

Ah ! si jamais de ma façon
De vos attraits on voit l'image,

On sait comment Pygmalion
Traitait autrefois son ouvrage.

Grimm est un homme de trop bonne compagnie pour imiter la sévérité dédaigneuse du langage de Marmontel sur le compte d'une femme chez laquelle il était fréquemment reçu. Cependant il nourrit contre elle un grief : c'est sa prétention à des convictions religieuses dont la solidité lui laissait des doutes. « Hypatie-Necker écrit-il un jour à propos du Système de la nature, passe sa vie avec des systématiques, mais elle est dévote à sa manière. Elle voudroit être sincèrement huguenote ou socinienne, ou déistique, ou plutôt, pour être quelque chose, elle prend le parti de ne se rendre compte sur rien. » Malgré ce dédain, Grimm fut un jour obligé de convenir que, si au point de vue théologique les opinions de M Necker n'étaient pas très solidement assises, elle avait du moins singulièrement à cœur de les faire respecter. Un certain vendredi, comme on allait se mettre à table, la discussion s'engagea inopinément sur un point de controverse religieuse. Blessée de quelque opinion mise en avant par Grimm, M Necker lui répondit d'abord avec vivacité ; puis, comme Grimm tenait bon, elle perdit tout empire sur ses nerfs et fondit en larmes devant tous ses convives un peu décontenancés. Le soir même, M Necker, honteuse de son emportement, adressait à Grimm une lettre où elle s'excusait de la vivacité qu'elle avait montrée, et Grimm lui répondait avec empressement :

Votre lettre, madame, m'a causé l'émotion la plus sensible comme la plus inattendue. Elle m'a pénétré, confondu ; elle m'a fait fondre en larmes comme un enfant, et mis dans l'impossibilité de tenir la plume dans le premier moment. À propos de quoi venez-vous donc exercer cet empire sur moi ? Vous me demandez

pardon, de quoi ? de quelle offense ? Je vous jure, avec toute la sincérité et la vérité qui me sont naturelles, que l'idée d'un reproche à vous faire n'a pas approché de moi et ne se seroit jamais présentée à mon esprit sans votre lettre. Trois sentiments m'ont occupé en un clin d'œil. Le premier étoit de me reprocher d'avoir touché étourdiment à une corde que l'importance du moment rendoit si délicate ; le second d'aimer et d'admirer le feu avec lequel vous m'aviez arrêté au premier mot ; le troisième de me blâmer de l'émotion que je venois de vous causer involontairement, et qui pouvoit nuire à votre santé au moment surtout où vous vous mettiez à table. Jugez vous-même, madame, si j'ai pu me méprendre aux motifs de cette émotion et si l'idée d'une offense de votre part a pu approcher de moi. Le seul regret que j'aie éprouvé, c'est de n'avoir pu m'expliquer assez pour établir que, quoi que notre religion nous ordonne de croire sur sa nécessité, elle avoit une horreur invincible pour l'intolérance et la persécution, et qu'un de nos principes les plus invariables étoit de laisser chacun le maître de sa croyance et de sa conscience. La chaleur avec laquelle vous m'avez réprimé ne m'a fait sentir que l'inconvénient d'une proposition mal expliquée pour le moment. Daignez m'estimer assez, madame, pour être sûre que j'attache à ce moment la même importance que vous, et surtout daignez vous désabuser sur ce que vous appellez l'ascendant de mon opinion. Quoique j'aie sur tous les objets des opinions très arrêtées, je n'ai pas souvent occasion de les montrer, et je vous avoue en toute humilité que toutes les fois que je les laisse entrevoir, elles éprouvent dans la société la plus grande inattention et la plus complète indifférence. Cela ne les change pas à la vérité, mais cela m'est infiniment commode. J'irai tantôt me mettre à vos pieds et je me trouverai heureux si je puis vous convaincre que

j'attache à vos bontés le prix qu'elles méritent. Cette idée ne peut être rendue que par cette expression commune ; mais il me semble que depuis votre lettre je le sens beaucoup plus vivement et plus profondément.

Pendant toute la durée du long voyage en Prusse et en Russie qu'il entreprit de compagnie avec Diderot, Grimm entretint une correspondance régulière avec M Necker. Ses lettres, écrites d'une plume alerte et facile, sont curieuses à plus d'un titre. On y voit avec quelle bonne grâce ces fiers philosophes du XVIII siècle savaient se prêter au rôle de courtisan. Tantôt il s'habille en berger, avec une houlette et un habit vert-pomme, pour jouer son rôle dans une fête pastorale que le prince Henri donne au château de Rheinsberg. « Vous pensez bien, ajoute-t-il, qu'il ne siérait pas à un polisson de philosophe échappé de la rue Sainte-Anne de vouloir être excepté de la règle générale. » Tantôt il accompagne, au contraire, le roi de Prusse aux manœuvres militaires avec un zèle qui, assure-t-il, l'a édifié, et il ne se montre pas moins exact aux comédies, opéras et illuminations. Il est singulièrement fier de ce qu'à son audience de congé Frédéric ait daigné causer avec lui une demi-heure entre chien et loup, comme font les bonnes gens, et de ce qu'il ait appelé un de ses hussards de chambre pour le faire éclairer sans y mettre plus de façons. Il voudrait voir le philosophe de Sans-Souci assis un vendredi auprès de M Necker, et il le voudrait pour le philosophe comme pour elle, car il verrait le train de Paris, et elle le verrait faire autant de train qu'en Pologne, quoique d'un genre tout différent. « Je vous jure, ajoute-t-il, qu'on ne se douteroit pas d'avoir affaire avec un co-partageant. »

Si Grimm avait été déjà fasciné par le co-partageant, que sera-ce lorsqu'il approchera de la co-partageante ? À peine est-il arrivé en Russie et a-t-il pu « en adorant la divinité de cet empire remplir le but de son dévot pèlerinage, » que l'enthousiasme le saisit. La vie errante qu'il mène depuis quelque temps n'est pas précisément de son choix, mais le moyen de résister à l'impératrice de Russie ! Puisque la Porte ottomane n'a pas trouvé ce secret-là, il n'est pas très étonnant qu'il ne l'ait pas su. À mesure qu'il s'est approché des frontières de son empire, les marques de sa bonté, ou, pour parler en termes propres et plus ridiculement, les attentions de l'amitié la plus délicate se sont multipliées à l'excès. « Comment cela se conserve-t-il sur le trône ? » Il passe sa vie à la cour de Catherine et dans son cabinet à peu près comme il la passerait à Saint-Ouen, et cela lui ôte le courage de penser aux sacrifices qu'il a faits pour jouir de ce rêve singulier. Diderot doit ainsi que lui se tenir pour bien heureux, car indépendamment des bontés d'une grande et charmante princesse, il aura vu les creusets, les laboratoires et toutes les opérations chimiques moyennant lesquelles on refait une nation sans qu'elle le sache et sans que cela fasse le moindre bruit. L'attitude des deux amis à la cour de Catherine ressortira au reste mieux encore de ce fragment de lettre dont quelques reproches adressés à Grimm par M Necker sur son silence expliquent le début :

À Pétersbourg, ce 13 novembre 1773.

Si vous saviez, madame, le plaisir qu'il y a de recevoir et de lire à Pétersbourg une lettre datée de Saint-Ouen, je parie que j'aurois reçu la vôtre quinze jours plutôt. Mais il est décidé que vous êtes rancunière, et parce que mon malheureux sort ne m'avoit pas permis de vous écrire qu'après avoir endossé l'habit de ber-

ger à Rheinsberg, vous avez cru qu'il étoit bon de me laisser tout le temps de reprendre mes habits ordinaires. Je fais grand cas de la rancune, j'aime qu'on soit vindicatif, et je ne m'estime pas entre autres raisons parce que je ne sais ni haïr ni me venger. Mais vous qui êtes la générosité et la justice en personne, comment ne vous a-t-il pas passé par la tête qu'un pauvre diable errant de cour en cour, de bal en bal, de fêtes en fêtes, à la suite d'un prince, ne manqueroit pas d'empressement d'avoir de vos nouvelles par vous-même ? M Geoffrin en a jugé ainsi et m'a traité en conséquence. Sans reproche, je vous avois écrit avant tous mes amis les plus anciens, les plus intimes, tant j'étois pressé d'avoir de vos nouvelles, et toutes les lettres précédentes, toutes celles que j'avois écrites trois mois de suite après mon départ de Paris avoient été des lettres d'affaires indispensables, car lorsqu'il s'agit des affaires des autres, je pense qu'il faut être sur le grabat avec fièvre et transport ou s'exécuter. Mais je suis enchanté d'avoir cette querelle à vous faire ; premièrement, madame, parce que je suis bien aise de vous trouver un défaut ou plutôt d'avoir à citer une occasion où vous n'avez pas fait au mieux possible, car malheureusement c'est à quoi tout se réduit ; en second lieu parce que je suis charmé d'avoir quelque chose à vous pardonner pour vous récompenser du généreux pardon que vous avez accordé à M. Diderot. Je savois bien que vous en viendriez là, mais j'aime que cela soit fait. Je vous l'ai dit, madame, c'est un homme perdu si on veut juger son allure suivant les principes reçus. Vous me direz tant pis pour son allure s'il lui faut des principes à part. Cela peut être ; mais les grandes têtes sont faites pour saisir et juger l'ensemble d'un homme qui n'est pas dans l'ordre commun. C'est ainsi que le juge l'impératrice, et elle en est aussi enchantée qu'étonnée. Elle est même persuadée,

quoique je lui dise tant que je peux que nous sommes tous de grands hommes, que nous aurions de la peine à lui envoyer de Paris une demi-douzaine de têtes de cette trempe. Il est cependant avec elle tout aussi singulier, tout aussi original, tout aussi Diderot qu'avec vous. Il lui prend la main comme à vous, il lui secoue le bras comme à vous, il s'assied à ses côtés comme chez vous, mais en ce dernier point il obéit aux ordres souverains et vous jugez bien qu'on ne s'assied vis-à-vis de sa majesté que quand on y est forcé. Je ne vous parlerai point de ses bontés pour moi, parce que je ne le pourrois sans une extrême confusion. Je me tirois d'affaire avec le roi de Prusse parce que nous étions à deux de jeu, lui grand roi, moi petit amateur de sagesse. Mais avec l'impératrice c'est autre chose. Lorsqu'elle a quitté la représentation du trône, on ne trouve plus dans son cabinet de souveraine, on trouve une femme qui cause au milieu d'un cercle d'amis. Or, lorsque en tombant des nues on se trouve admis dans ce cercle, on compare nécessairement son peu de mérite à un avantage si inattendu, et ce parallèle humilie et décourage. Ce qui n'a pas peu ajouté à ma confusion, c'est que l'académie impériale des sciences m'a élu en même temps que M. Diderot comme associé étranger. N'ayant pas le moindre soupçon de cette niche, je n'ai pu l'esquiver. C'est peut-être la seule occasion où je ne me souciois pas d'être associé à M. Diderot, mais c'est un tour que m'a joué M. le comte Orlof, chef de l'académie, peut-être au sçu de l'impératrice.

Aux nouvelles que Grimm lui adressait de la cour de Catherine, M Necker répondait par des nouvelles de Paris, et le silence qu'elle gardait sur elle-même, sur sa santé, sur son mari, sur sa fille lui attirait à son tour de la part de Grimm des reproches af-

fectueux auxquels elle répondait, non sans agrément, par la lettre suivante :

Je commence, monsieur, par vous répéter sérieusement que, loin d'avoir été étonnée du retard de votre lettre, je l'ai été, au contraire, de votre diligence ; que si je n'y ai pas répondu promptement, ce n'est ni vengeance, ni ingratitude, mais seulement affaires et maladies, et que je n'ai et je ne me crois aucun droit sur votre amitié que ceux de l'amitié même, et qu'enfin, si je remarque la conduite des autres, c'est sans vétilleries, et seulement lorsqu'on ne paye ma sensibilité et mon zèle que par de mauvais procédés. À huit cents lieues on peut se méprendre et condamner ses amis injustement. Je me suis méprise aussi sur ce qui pouvoit vous intéresser ; j'ai cru vous plaire en vous donnant des nouvelles de la capitale ; je pensois qu'à Pétersbourg on aimoit les vers et les événements. Je ne vous dirai donc pas que l'on met de nouvelles entraves à l'impression, que tout Paris est divisé entre Gretri et Glouch, et que les plus modérés assurent qu'ils ont quelques gouttes de sang à verser pour l'un ou pour l'autre ; qu'un jeune homme lit à lui seul toute une pièce mieux que la meilleure troupe possible, et qu'on emporte les femmes mortes ou mourantes au sortir de ce spectacle, que nous attendons l'empereur ce printems, que M. de Buffon fait imprimer un ouvrage sur les éléments et un autre sur les planètes, où il nous dit au juste la température de chaque astre et presque le caractère de tous les habitants respectifs, que l'éloge de Colbert continue à avoir le plus grand succès. Mais je vous dirai en revanche que les maîtres de ma fille sont très-contents d'elle et que M. Necker engraisse que c'est une bénédiction. Ah çà, convenez, monsieur, que vous aviez un peu d'humeur quand vous m'avez écrit : j'en suis charmée ; c'est le premier tort que vous aurez eu de votre vie, et

l'on peut dire de vous ce que M Geoffrin dit d'elle-même : « Faites des vœux pour que j'aye un tort afin que je le répare. » Je compte donc que vous m'aimerez un peu plus, et c'est dans cette douce confiance que je reprens l'air serein de l'amitié.

Notre société est toujours la même. On y parle souvent de vous et l'on maudit votre absence tout en convenant qu'elle est raisonnable. M Geoffrin continue à me gronder à sa grande satisfaction et à la mienne. L'abbé Raynal exprime les étrangers jusqu'à la dernière goutte ; l'ambassadeur (de Naples) rit et fait encore plus rire les autres ; moi, j'écoute toujours avec quelque distinction. M. Necker ne parle ni n'écoute et se nourrit assez bien en suçant ses pâtes. M. Suard prend des mouches avec une dextérité charmante. Tout le monde vous attend et se forge des félicités des récits que vous allez nous faire : nous vous entendrons parler du laboratoire, des opérations chymiques, et vous serez obligé de convenir, monsieur, que si l'on peut faire des hommes dans un alambic, c'est encore à une femme que ce talent étoit réservé.

Le retour de Grimm à Paris mit fin à sa correspondance habituelle avec M Necker, mais non point à son enthousiasme philosophique pour Catherine. Après plus de dix ans, il établissait entre les procédés de gouvernement de l'impératrice de Russie et ceux de M. Necker un parallèle singulier, dont l'impératrice n'aurait peut-être pas accepté tous les termes :

Vous faites, madame, en parlant de mon héroïne (il s'agit toujours de Catherine), un éloge absolument neuf du despotisme ; mais cet éloge ne le lui fera pas aimer davantage. Il n'y a peut-être que moi au monde qui sache distinctement le secret de son règne, employé tout entier à miner les bases du despotisme et à

donner avec le temps à ses peuples le sentiment de la liberté ; je dis avec le temps, parce qu'il n'est pas plus possible de hâter ce fruit précieux qu'aucun autre. Que son projet réussisse ou qu'il soit interrompu et anéanti après elle, il n'en sera pas moins connu lorsqu'elle ne sera plus, et il viendra un temps où quelque bon esprit ne sera pas peu frappé de l'extrême ressemblance de son système de gouvernement avec celui de M. Necker.

Le plan de partager l'empire en vingt-deux gouvernements qu'elle a conçu il y a douze ans, qu'elle a poursuivi, exécuté, perfectionné successivement avec une constance et une sagesse sans pareilles, indépendamment de l'avantage d'attacher les hommes de tous les ordres par leurs fonctions à la chose publique et de faire des sujets des citoyens, n'a eu d'autre but que celui que M. Necker se proposoit d'opérer par l'établissement des assemblées provinciales. Son projet réalisé n'a eu aucun éclat, parce qu'il est exécuté au milieu d'une nation qui n'est pas encore exercée à calculer les conséquences morales d'une opération politique ; mais il viendra un temps où ce rapprochement entre deux têtes qui se mêloient d'administration dans deux points si éloignés frappera d'étonnement.

Puisque, à en croire Grimm, il est le seul au monde qui ait su distinctement le secret du règne de Catherine, il aurait bien dû nous expliquer certains épisodes de ce règne qui ne sont guère à l'honneur de son héroïne. Quant au dessein qu'il lui prête de miner les bases du despotisme et de donner avec le temps à ses peuples le sentiment de la liberté, j'imagine qu'il dut en rabattre un peu lorsque, dès les débuts de la révolution française, Catherine se mit dans ses lettres à lui parler « de ces savetiers et de ces cordonniers qu'il faudrait renvoyer à leur métier après en avoir

fait pendre quelques-uns pour l'exemple » et lorsqu'elle ajoutait cette phrase significative : « Ils ont beau faire et beau dire, le monde ne manquera jamais d'un maître, et encore vaut-il mieux le déraisonnement momentané d'un seul que le déraisonnement de beaucoup qui met une vingtaine de millions d'hommes en fureur pour le mot de liberté dont ils n'ont pas même l'ombre et après lequel ces insensés courent sans jamais l'obtenir. » Il est vrai que Grimm ne tarda pas à être à peu près aussi désenchanté qu'elle des « savetiers et des cordonniers » et qu'en exprimant quelques années plus tard le regret « d'avoir manqué l'occasion de se faire enterrer, » il pleurait la perte de bien des illusions moins tenaces que celles qu'il conserva jusqu'à la fin sur Catherine II.

Puisque le nom de Diderot revient si souvent sous la plume de Grimm, il est temps de faire entrer en scène cet illustre convive des vendredis, dont il serait assurément téméraire à moi de parler, après les brillantes études de M. Caro, si je n'avais surtout l'intention de le laisser parler lui-même. Il ne fallait rien moins que l'espèce de fascination exercée sur M Necker par tout ce qui jetait quelque éclat dans les lettres pour qu'elle se fût déterminée non pas seulement à recevoir, mais à rechercher un écrivain dont les œuvres licencieuses et les hardiesses philosophiques auraient dû, ce semble, lui inspirer quelque éloignement. Laissons Diderot nous raconter lui-même dans une de ses lettres à M Voland, comment la connaissance se fit et comment il interpréta d'abord l'empressement de M Necker :

Savez-vous qu'il ne tiendroit qu'à moi d'être vain ? Il y a ici une M Necker, jolie femme et bel esprit qui raffole de moi. C'est une persécution pour m'avoir chez elle… c'est une Genevoise sans

fortune à laquelle le banquier Necker vient de faire un très bel état. On disoit : « Croyez-vous qu'une femme qui doit tout à son mari osât lui manquer ? » On répondit : « Rien de plus ingrat en ce monde. » Le polisson qui fit cette réponse, c'est moi. Il s'agissoit d'une femme…

Et Diderot termine par une de ces plaisanteries de mauvais goût dont sa correspondance avec M Voland est émaillée. Ainsi peu s'en fallut que, dans sa fatuité étourdie, Diderot ne se méprît aux marques d'un empressement qui, dans la pensée de M Necker, était un hommage rendu à l'écrivain. Hâtons-nous de dire que Diderot ne tarda pas à mieux comprendre et respecter la personne avec laquelle il venait d'entrer en relations, et qu'écrivant assez peu de temps après le Paradoxe sur le comédien, il l'appelle « une femme qui possède tout ce que la pureté d'une âme angélique ajoute à la finesse du goût. » Aussi ne tarda-t-il pas (et quoi qu'il en dise sans trop de persécution), à devenir un des habitués du salon de M Necker, où il représentait avec éclat et avec bruit la coterie des encyclopédistes. Bien que ceux-ci fussent assurément moins à l'aise chez M Necker que chez M Helvétius, ou chez le baron d'Holbach, cependant sa maison ne tarda pas à être comptée au nombre de celles où ils trônaient. On s'en émut à Genève, et Moultou se faisait auprès de M Necker l'interprète des inquiétudes éprouvées par les amis de sa jeunesse à la pensée que la société philosophique où elle vivait avait peut-être ébranlé sa foi chrétienne. Mais M Necker le rassurait par cette protestation chaleureuse :

Pouvez-vous me soupçonner un instant ? J'ai reçu mes sentiments avec l'existence et vous voudriez que je les abandonnasse dans le temps où mon bonheur en est le fruit ? Vous pouvez me

taxer d'enthousiasme, mais est-ce vous qui devez vous plaindre de ce que j'adore tout ce qui est bien ? Je vois quelques gens de lettres, mais comme je me suis hâtée de leur montrer mes principes, on ne touche jamais à cet article chez moi. À mon âge, avec une maison agréable, rien n'est si aisé que de donner le ton… Je vis, il est vrai, au milieu d'un grand nombre d'athées, mais leurs arguments n'ont jamais même effleuré mon esprit, et s'ils ont été jusqu'à mon cœur, ce n'a été que pour le faire frémir d'horreur.

Àces reproches qui lui étaient souvent adressés au sujet de la société qu'elle fréquentait, M Necker trouvait un autre jour une heureuse et charitable réponse : « J'ai des amis athées, disait-elle, pourquoi non ? Ce sont des amis malheureux. »

M Necker ne se contentait pas, comme elle l'écrivait à Moultou, de donner le ton à sa société ou de tempérer de temps à autre, comme le faisait M Geoffrin, par un : « Voilà qui est bien ! » les hardiesses de ses amis les philosophes. Plus courageuse ou plus éloquente, elle provoquait elle-même la discussion, et s'il faut en croire son propre témoignage, elle ne demeurait pas à court d'argumens. Je trouve en effet dans ses papiers le récit d'une discussion qui s'engagea un soir entre elle, Diderot et Naigeon, l'humble et enthousiaste ami de Diderot, qui n'intervient au reste dans la conversation que par des interjections dont la vivacité justifie le surnom que lui donnait Diderot : « le petit ouragan Naigeon. » Malheureusement, un des feuillets du registre où cette conversation a été transcrite se trouvant déchiré, le commencement fait défaut, et le dialogue s'ouvre par une série d'exclamations de Naigeon qui font suite à quelques propos précédens.

NAIGEON.

Chimère ! erreurs ! préjugés !

M NECKER, sans écouter M. Naigeon.

Monsieur Diderot, reprenons une conversation qui m'intéresse, et qui me rend l'existence plus supportable. Ne me disiez-vous pas qu'il était possible d'expliquer la pensée par la suite des sensations ?

NAIGEON.

Oui certainement ; avec la plus grande clarté ; ah ! sans doute !

DIDEROT.

Toute la nature n'est qu'une série de sensations graduées ; la pierre sent, mais très faiblement ; la plante sent plus que la pierre, l'huître plus que la plante, et c'est ainsi que je m'élève jusqu'à l'homme. De faibles sensations ne laissent aucun souvenir d'elles-mêmes. L'empreinte légère de mon doigt sur un corps dur ne sauroit se conserver, mais des sensations plus fortes produisent enfin le souvenir ; souvenir qui n'est autre chose que la pensée, ou, si vous l'aimez mieux, qu'une empreinte durable. La seule matière suffit donc à l'explication de tous ces phénomènes et, si elle est susceptible de sensations, elle est aussi susceptible de pensée.

« Je veux que les idées nous viennent des sens, reprend M Necker. Qu'en conclurons-nous, » et elle réfute vigoureusement l'argument de Diderot, en opposant à la variété de nos sensations l'unité de l'être qui reçoit le tribut de nos sens. « Je me juge tou-

jours une, ajoute-t-elle, et le foyer de ces idées, quel qu'il soit, est certainement indivisible.

DIDEROT.

C'est un sens collectif de tous les autres sens.

M NECKER.

Quelle est donc la nature de ce sens qui contient des choses abstraites, qui est tourmenté par des raisons métaphysiques, pour qui le néant est quelque chose, puisqu'il le distingue de l'existence ; ce sens qui réagit sur lui-même, qui se forme de nouvelles pensées et qui, malgré les millions d'objets qu'il représente, qu'il renferme et sur lesquels il s'exerce, demeure toujours un et indivisible ? Quelles sont les opérations de la matière qui ressemblent à ces actes miraculeux de notre âme ? Ah ! monsieur Diderot, avouons notre ignorance ; plus nos idées se multiplient sur ces objets, plus je me persuade que Dieu a traité les métaphysiciens comme les architectes de Babel qui vouloient monter au ciel malgré leur petitesse. Il ne leur accorda le don des langues que pour les confondre par la multiplicité des mots et les empêcher de s'entendre.

La conversation s'arrête ici, soit (ce qui est à la vérité peu probable) que Diderot ait été ébranlé, soit que la chaleur déployée par la maîtresse de la maison dans la discussion lui ait fait juger plus prudent de laisser tomber le sujet. Mais on voit que, n'en déplaise à Grimm, Hypatie Necker se rendait compte des choses, et qu'elle n'était pas en peine de donner une forme heureuse à ses idées.

Quelque ménagement que Diderot pût déployer pour ne pas blesser les convictions religieuses de M Necker, de quelque respect qu'il l'environnât, ce n'en était pas moins une relation étrange que celle de l'amant de M de Puisieux et de M Voland, de l'auteur de la Religieuse, avec la femme austère et pure que l'ombre même d'une médisance n'a jamais effleurée et sous la plume de laquelle ne se trouve jamais un mot qui blesse les convenances. Chose singulière, il semble que Diderot fût seul à en avoir le sentiment. Les lettres qu'il adresse à M Necker ne sont pas seulement exemptes de ces polissonneries qui souillent toutes ses œuvres, mais elles sont écrites sur un ton de respectueuse humilité qui ne lui est pas ordinaire. On en jugera par celle-ci, où il s'excuse de ne pouvoir répondre à une demande de M Necker, en lui envoyant ses Salons encore inédits :

C'est un éloge trop flatteur que celui que vous daignez faire de mes petits feuillets, pour avoir le courage de s'y refuser. Soyez bien persuadée que c'est avec un véritable regret que je vous renvoye votre commissionnaire les mains vuides ; mais je n'ai rien, mes amis ont tout pris, et c'est une misère que de leur arracher quelque chose : il y a cependant un copiste en chantier ; mes pauvres guenilles me reviendront, et je vous les confierai sans pudeur. Combien de choses vous y trouverez, qui n'auroient jamais été ni pensées, ni écrites, si j'avois eu l'honneur de vous connoître plutôt. J'ose croire que la pureté de votre âme auroit passé dans la mienne, et que je serois aussi devenu une espèce d'ange. Vous avez raison, madame, vous avez raison ; un homme honnête, un homme qui veut sortir de ce monde-ci sans remords, un homme qui veut au dernier pas revenir par la pensée sur la carrière qu'il a parcourue, sans rougir, un homme qui connoît le vrai but des lettres, et qui ne veut pas prostituer son talent, ne

compose rien que Dieu et vous ne puissiez regarder avec complaisance. S'il existoit des esprits célestes, et qu'ils errassent autour de nous, à côté d'une belle ligne à laquelle ils souriroient, ou ils s'éloigneroient, ou il tomberoit de leurs yeux une larme qui effaceroit les lignes indécentes qui suivroient ; ces intelligences pures n'auroient précisément laissé dans mes ouvrages que ce que vous en approuveriez.

Il faut que cette crainte de scandaliser M Necker par l'indécence de ses ouvrages tînt bien fort au cœur de Diderot ; car il y revient encore et presque sous la même forme dans une lettre postérieure.

J'allois oublier de vous demander pardon de toutes les impertinences que vous avez lues dans mes Sallons. Soyez en assurée, madame, que je n'ai pas voulu vous manquer en aucune façon ; car j'en use avec mes ouvrages ainsi qu'avec les ouvrages des autres. La ligne bien écrite ou bien pensée, le trait d'imagination, le sentiment honnête est la seule chose dont il me souvienne et la seule que je me sois proposé de mettre sous vos yeux. Dieu lisoit un jour la vie d'un homme de bien ; c'est-à-dire une vie mêlée de bonnes et de mauvaises actions. Il avoit l'ange Gabriel à sa droite et le diable à sa gauche. Satan appuioit du doigt sur toutes les lignes accusatrices et sourioit ; l'ange pleuroit, et chacune de ses larmes, en tombant sur le feuillet, en effaçoit la ligne qui faisoit sourire Satan. Vous auriez trop pleuré si chaque sottise de mon papier vous avoit coûté une larme. Songez, madame, que c'est ma confession que je vous ai confiée ; songez que c'est moi tel que je suis, seul, portes et fenêtres fermées, sans voile et sans pudeur. Songez que je n'ai pas mis la moindre prétention à ce barbouillage ; que je n'ai rien cherché de ce qu'il peut y avoir de pas-

sable, ni rien rejette de ce qui se présentoit de mauvois ; que j'ai tout écrit sans loix, sans triage, comme un torrent se précipite, entraînant pêle-mêle des arbres, des plantes, des animaux, quelques choses précieuses couvertes de beaucoup de fange. Lorsque vous en aurez fait transcrire les lambeaux qui ne vous auront pas déplu, ce sera certainement la très petite portion de cette masse informe et la seule que j'oserois publier. Si je ne comptois pas sur votre indulgence, je serois très soucieux de mon indiscrétion. Je vous supplie de ne me pas mépriser. Ce ne sont pas les pensées, ce sont les actions qui distinguent spécialement l'homme de bien du méchant. L'humeur secrette des âmes est à peu près la même. C'est une caverne obscure habitée de toutes sortes de bêtes bien et malfaisantes. Le méchant ouvre la porte de la caverne et ne lâche que les dernières. L'honnête homme fait le contraire. Vous avez voulu entrer dans la caverne et j'y ai consenti. M. Grimm a eu l'intrépidité de laisser regarder à travers les barreaux, des hommes, des femmes, du plus haut rang ; mais cela ne me justifie pas. Si une bonne chose ne pèse pas plus dans votre balance que cent mauvaises, je suis perdu.

Quand ce manuscript vous sera devenu inutile ou fastidieux, je vous prie de le renvoyer chez moi sous enveloppe cachetée.

Mille pardons, madame, et mille excuses, je vous les demande à genoux, ajoutez à cela tout l'appareil d'une amande (sic) honorable, et puis frottez vos yeux et n'y pensez plus.

Lorsque Diderot partit avec Grimm pour la Russie, M Necker comptait sans doute qu'il lui écrirait de Saint-Pétersbourg quelques-unes de ces lettres brillantes qu'on aimait tant à montrer dans les salons du XVIII siècle. Mais son espoir fut déçu. Il la laissa sans aucunes nouvelles de lui (comme au reste sa femme et

sa fille), et il fallut que Grimm excusât son ami. « Que voulez-vous faire, madame ? Jamais sa conduite dans les choses les plus ordinaires comme dans les autres ne ressemblera à la conduite ordinaire et convenue. Il inventera plutôt le menuet de nouveau que de le danser comme les autres. » Diderot devait toutefois dédommager M Necker par une longue lettre qu'il lui écrivit de la Haye et dont je citerai quelques fragmens. Après lui avoir confessé tout bas qu'il ne sait rien de la Russie et que les philosophes qui parlent du despotisme ne l'ont vu que par le goulot d'une bouteille : « Quelle différence, ajoute-t-il, du tigre peint par Oudry ou du tigre dans sa forêt ! » Puis il trace de Catherine II un portrait auquel on aurait peine à reconnaître cette femme dissolue et sans scrupules si l'on ne savait combien au XVIII siècle il était facile à une souveraine d'éblouir un philosophe :

Je n'ai guères vu que la souveraine, et j'ai tout fait pour qu'en vous parlant d'elle, vous n'entendissiez pas la voix toujours suspecte de la reconnoissance ; il m'en coûte ma fortune peut-être, ou celle de mes enfants, pour en être cru lorsque je vous dirois qu'on n'a pas plus de noblesse et d'affabilité que l'impératrice, que je ne sais quelle est la matière qui lui soit assez étrangère pour l'appliquer en conversation ; qu'elle réunit à un grand jugement une pénétration vive ; que si l'on aperçoit d'abord qu'on s'aproche d'une majesté, il est impossible de ne pas l'oublier dans le moment suivant ; que vous ne connoissez pas mieux votre maison et vos enfants qu'elle son empire et ses sujets ; qu'elle permet qu'on l'interroge et qu'elle ne trouve pas mauvais qu'on l'interrompe, comme j'en ai fait souvent la sottise ; que son ame est forte et douce ; qu'elle aime la gloire passionnément, et qu'elle sait y renoncer lorsque le succès, plus facile ou plus prompt, en exige le sacrifice ; qu'elle a, quand il faut, le ton leste d'une Fran-

çoise qui a bien de la finesse ; que c'est comme une grande et belle statue dont les formes précieuses n'ont point été altérées, mais qui a contracté une teinte légère de ce vernis que les chefs-d'œuvre de l'antiquité ont pris dans la vase où ils ont été précipités par les mains barbares ; qu'un talent qui ne suppose pas seulement de la bonté, mais qui demande bien de l'esprit, celui de vous dissimuler et de vous faire entendre la chose qui vous désobligeroit, personne ne le possède à un plus haut point ; qu'elle a bien l'art d'écarter la question à laquelle il ne lui plaît pas de répondre, art facile avec moi, très difficile avec un autre ; qu'elle a revêtu de toutes les séductions d'une femme aimable la fierté d'une romaine ; que l'on peut l'en croire, parce qu'elle en a fait une longue épreuve, lorsqu'elle dit que les circonstances hasardeuses lui laissent le sang-froid ; en un mot que, simple particulière à Paris, elle y auroit aussi son Saint-Ouen, où elle seroit entourée de femmes aimables et d'hommes instruits. Je vous achèverai quelque jour cette ébauche d'après ses propos, que j'avois l'intention de jetter sur le papier tout en la quittant, de peur qu'en séjournant dans ma tête, ils ne dégénérassent en prenant un goût de terroir.

Diderot entre ici dans d'assez longs détails sur l'effet que le climat de la Russie, et en particulier les eaux de la Neva, ont produit sur sa santé, puis il retombe dans son enthousiasme :

Je l'ai juré et je le jure encore, s'il arrivoit que par un de ces caprices du vieillard qui dispose, de dessous la noire pelisse qui l'enveloppe, de tous les événements de ce monde, qui nous voit aller et qui rit, cette grande et digne souveraine fut renversée du trône, je ne balancerois pas à retourner en Russie et à lui porter

au fond d'une prison un hommage plus flatteur que celui que je lui ai rendu sur le trône.

Je ne puis ni accepter ni refuser le bien que vous avez la bonté de me dire de moi. Jugez, madame, de la perplexité de celui qui seroit obligé d'ôter à vos lumières ce qu'il accorderoit à votre véracité. Vous lisez les hommes comme on m'accuse de lire les livres ; c'est vous-même que vous voyez en eux, et vous avez bien raison d'en être satisfaite.

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Je n'ai pas changé d'opinions en changeant de climat. Je continue de marcher sur la surface du globe, comme si personne ne me regardoit ; je me vois, moi, et lorsque j'ai besoin d'un appui, d'un censeur, d'un panégyriste, ou d'un témoin, je vais chercher mon ami : tandis que vous avez les yeux tournés vers le ciel, je regarde vers la rue Anne ou j'y cours, mon fétiche est sous ma main.

Il entre ensuite dans maints détails sur ses enfans, sur ses occupations, sur ses projets, et, finissant par revenir à cette pensée qui le préoccupe toujours : quelle opinion M Necker a-t-elle de lui ? il termine ainsi sa lettre :

Madame Necker, madame Necker, prenez garde ; vous me corrompez. Je suis un homme simple à qui l'on en fait aisément à croire. Je ne rabattrois pas un mot de vos éloges, si j'étois bien sûr de ne jamais vous détromper.

Quand je me rapelle la hardiesse que l'on a eu de vous confier ces sallons, je n'en reviens pas ; c'est comme si j'avois osé me

présenter chez vous ou à l'église en robe de chambre et en bonnet de nuit. Mais c'est moi, trait pour trait ; je n'ai fait que me copier, sans la moindre rature, il n'y a aucun de mes ouvrages qui me ressemble davantage. Le métal est resté brut tel qu'il est sorti de la mine. Si vous en tirez une paillette d'or, c'est plus votre mérite que le mien.

Il est bien fâcheux pour moi de n'avoir pas eu le bonheur de vous connoitre plutôt. Vous m'auriez certainement inspiré un goût de pureté et de délicatesse qui auroit passé de mon âme dans mes ouvrages. Ces dévergondées qui tourbillonnent dans nos jardins ne sont pas sans attraits. Plus piquantes peut-être pour la jeunesse et pour le vice, c'est la jeune fille grande, belle et modeste qui fixe les regards de l'homme de bien. Il n'y a nulle comparaison à faire des bacchantes de Rubens ou de Jordaens aux vierges de Raphaël. Je le sçais, je le sens, j'en conviens ; mais il est trop tard pour prendre ce stile pur et chaste.

À La Haye, ce 6 septembre 1774.

Je ne connais rien qui fasse plus d'honneur à M Necker que le respect d'un homme aussi peu respectueux que l'était Diderot, et rien non plus qui fasse autant d'honneur à Diderot que cet aveu et ce regret sincère de tant d'indécences jetées au hasard dans ses livres. C'est le propre des nobles âmes que d'élever à leur niveau tous ceux qui les approchent. Il y avait dans la nature de Diderot un fond meilleur que ses œuvres ; c'est ce fond qu'il laisse apercevoir dans ses lettres à M Necker, et on y trouve déjà l'accent de l'homme qui, relisant quelques années avant sa fin certain passage de Sénèque sur le mauvais emploi de la vie, disait : « Je n'ai jamais pu relire ce passage sans rougir. C'est mon histoire. »

Diderot n'était pas dans le salon de M Necker le seul champion de l'Encyclopédie. Il avait un second dans la personne de d'Alembert. M Necker avait probablement connu d'Alembert au temps où il demeurait comme elle dans la rue Michel-le-Comte, chez sa vieille nourrice M Rousseau, et avant qu'il se déterminât à venir partager, rue Bellechasse, l'appartement de M de Lespinasse. Mais, si ancienne que fût leur relation, d'Alembert ne pénétra jamais dans la familiarité de M Necker aussi avant que Marmontel ou Diderot. Nature pauvre et assez froide (bien qu'il ne fût cependant pas incapable d'un sentiment profond), d'Alembert appartenait trop exclusivement à celle qui à son insu et sous ses yeux partageait cependant son cœur entre M. de Mora et M. de Guibert, pour qu'il lui restât grand'chose à donner de son temps et de son affection. Ce reste (pour ce qu'il pouvait être), appartenait d'ailleurs à M Geoffrin, et M Necker ne venait qu'en troisième ligne. Aussi les lettres échangées entre d'Alembert et M Necker montrent-elles qu'ils n'ont guère dépassé l'un vis-à-vis de l'autre les bornes d'une indifférence courtoise. Tantôt d'Alembert accompagne de quelques phrases modestes l'envoi du manuscrit de ses Éloges, et il s'excuse de « se présenter ainsi en robe de chambre et en robe de chambre trouée et déchirée ». Tantôt il entretient M Necker de quelque événement du jour, par exemple de la première représentation d'un opéra de Gluck, dont il dit comme M. Jourdain qu'il y a trop de tintamarre là dedans, ou bien plus simplement il lui recommande un maître d'écriture pour sa fille. Parmi ces lettres il y en a cependant trois dont l'intérêt tient aux circonstances qui les ont dictées. M Necker, ayant appris la mort de M. de Mora, avait cru devoir adresser à M de Lespinasse ses complimens de condoléances ; d'Alembert lui répond au nom de son amie et prend part avec une bonhomie tou-

chante à la douleur dont il est témoin, sans se douter que dans cette douleur les remords entraient pour beaucoup plus que les regrets :

À Paris, ce samedi 4 juin.

J'ai lu, madame, votre lettre à M de Lespinasse ; elle en a été pénétrée de la plus sensible et la plus tendre reconnoissance, elle est hors d'état de vous exprimer elle-même le prix qu'elle met aux marques de votre intérêt ; sa santé est très altérée, elle est dans un abattement qui ne lui permet pas de jouir des consolations de l'amitié. Celle que j'ai pour elle me fait partager tout ce qu'elle sent, et c'est vous dire, madame, que je suis moi-même bien souffrant et bien malheureux. Je regrette pour moi l'homme qui avoit l'âme la plus sensible, la plus vertueuse et la plus élevée ; son souvenir et les regrets qu'il me cause seront à jamais gravés dans mon âme ; la bonté, la vertu de la vôtre me persuadent que c'est vous donner une preuve de mon attachement et de mon respect, que de vous parler de ce qui m'affecte si douloureusement. Permettez que cette lettre soit commune entre vous et M. Necker, que je prie d'agréer les assurances de mon respect.

Deux ans après, M de Lespinasse succombait à son tour, et, sous le coup du seul chagrin profond qu'il ait éprouvé de sa vie, d'Alembert trouve en s'adressant à M Necker des expressions émues et affectueuses qui contrastent avec le ton ordinaire de ses lettres :

Ce mercredi au soir.

Que vous avez de bonté, madame, vous et M. Necker, de vouloir bien vous occuper de ma situation et de ma douleur ! J'ai perdu la douceur et l'intérêt de ma vie, je n'y tiens plus que par la

triste et chère occupation d'exécuter les dernières volontés de ma malheureuse amie ; quand j'aurai rempli ce devoir douloureux, mais sacré pour mon cœur, je ne sentirai plus que l'abandon et le vide, et je ne pourrai supporter l'existence que par l'intérêt que voudront bien y prendre encore quelques âmes honnêtes et sensibles ; la votre, madame, est de ce nombre ainsi que celle de M. Necker, et c'est à ce titre que je vous demande la continuation de vos bontés à l'un et à l'autre ; elles me sont plus nécessaires et plus chères que jamais, elles me feront sentir plus vivement encore que par le passé toute la reconnoissance que je vous dois et tous les sentimens de respect et d'attachement que vous m'avez inspirés.

Quelques mois après la mort de M de Lespinasse, M Geoffrin tombait à son tour dans un état d'affaissement avant-coureur de la fin, dont sa fille profitait pour fermer sa porte aux philosophes ses amis. C'était M Necker que d'Alembert choisissait encore comme confidente de ses regrets :

Quoique j'aie pris le parti, madame, de me remettre à mon ancienne manière de vivre, qui toute triste qu'elle est, convient mieux qu'aucune autre à ma santé et à ma situation, je me proposois pourtant d'avoir aujourd'hui l'honneur de vous voir, dont je n'ai pas joui depuis longtemps. Mais le triste état de M Geoffrin ne me permet pas de m'occuper d'autre chose, et m'interdit en ce moment le plaisir même de votre société. Suis-je donc condamné, madame, à tout perdre à la fois ? Je pourrai dire comme Oreste : Grâce au ciel, mon malheur passe mon espérance. Je la voyois hier au soir dans un état d'affaissement qui me faisoit désirer d'être à sa place, sans que j'osasse lui souhaiter d'être à la mienne. Je ne prendrois pas la liberté de vous parler de cette

nouvelle peine, si je ne savois combien votre amitié pour M Geoffrin vous la fera partager. Recevez mes excuses, mes regrets, et les assurances de mon tendre respect.

Bien que ces lettres de d'Alembert ne soient pas exemptes d'une certaine déclamation, il me semble cependant que la vérité de leur accent est de nature à réconcilier quelque peu avec cet honorable mais peu sympathique personnage.

Puisque le nom de d'Alembert a tout naturellement amené celui de M de Lespinasse, peut-être lira-t-on avec intérêt ce billet enjoué (cependant avec une teinte de mélancolie), où elle remercie M. Necker de l'envoi de son opuscule sur le Bonheur des sots :

Ce mardi, 6 heures du soir.

Vous prêchez, monsieur, la neuvième béatitude, mieux que l'Évangile ne fait les huit autres ; mais vous avez beau prêcher, votre écrit vous condamne à un malheur éternel ; jamais je n'ai vu tant de bonne plaisanterie et de saine raison à la fois, cela est aussi philosophe et aussi gai que Candide ; je croyois l'espèce humaine bien malheureuse, vous me faites voir bien des heureux sur la terre, mais à la vérité, sans m'attacher davantage à la vie ; ce qui me la feroit trouver bien douce, bien piquante et bien agréable, ce seroit que vous voulussiez bien en remplir quelques momens. Il n'y a pas plus de dix minutes que je possède votre paquet, je l'ai lu avec avidité, je vais recommencer. J'attends M. d'Alembert et je suis bien sûre qu'il partagera mon plaisir.

Le salon de M Necker était devenu également un lieu de rendez-vous fréquenté par les étrangers qu'attirait l'éclat de Paris et par les représentans des différens souverains de l'Europe que leurs fonctions diplomatiques y retenaient habituellement. C'est

ainsi qu'on rencontrait aux vendredis l'ambassadeur d'Angleterre, milord Stormont (comme on disait alors), qu'on appelait dans la société le bel Anglais ; l'ambassadeur de Suède, le comte de Creütz, prédécesseur de M. de Staël, qui fut le premier objet de cet engouement dont, à la suite du voyage de Gustave III, la société se prit pour la noblesse suédoise, l'ambassadeur de Naples, le gros et aimable marquis Caraccioli, qui, nommé vice-roi de Sicile, quitta Paris avec tant de regrets et répondait aux complimens du roi sur l'éclat de sa nouvelle place : « Ah ! sire, je suis obligé d'abandonner la plus belle place du monde, la place Vendôme. » Mais de tous ces étrangers celui qui faisait la plus brillante figure dans le salon de M Necker, c'était l'abbé Galiani. Durant les dix brillantes années de son séjour à Paris, les seules, disait-il, où il eût vécu d'une vraie vie, de 1759 à 1769, le folâtre abbé dont le gouvernement napolitain avait eu la singulière idée de faire un secrétaire d'ambassade charma toute la société par ses saillies, et dès que le salon de M Necker fut ouvert, il en devint un des hôtes les plus assidus. Là, il ne se trouvait pas exposé, comme chez le baron d'Holbach, à tenir tête, lui chétif, à toute une réunion d'athées et à leur démontrer l'existence de Dieu par le célèbre argument des dés pipés. Dans une discussion de cette nature, la maîtresse de la maison aurait pris parti pour lui, et il devait se sentir en sécurité. Mais ces abbés du XVIII siècle étaient si exigeans que chacun avait ses griefs. L'abbé Morellet reprochait à M Necker la contrainte qu'elle imposait à ses hôtes sur les questions religieuses. L'abbé Galiani lui reprochait « d'avoir de la vertu et d'observer le froid maintien de la décence. » Sans doute, à ce point de vue, il se trouvait plus à l'aise à la Chevrette, chez M d'Epinay. Mais une fois qu'il a quitté Paris, « le seul endroit, s'écrie-t-il avec désespoir, où l'on m'écou-

toit, » pour retourner à Naples d'où il ne reviendra pas, comme les griefs s'évanouissent ! comme les regrets dominent ! On en jugera par quelques extraits de ses lettres aussi folles et aussi spirituelles que lui et que leur longueur seule m'empêche de publier tout entières. À peine est-il arrivé à Gênes, la première étape de son retour, qu'il écrit à M Necker pour épancher sa douleur :

Gênes, ce 28 août 1769.

Peste soit des sentiments ! Si j'en ai, que Dieu me les pardonne, ce n'est pas ce que j'ai de mieux, en vérité. J'en ai pourtant bien peu ; mais vous, madame, vous en avez un diable chargé. Votre charmante lettre du 29 n'a que ce défaut-là. Vous me parlez encore de sentiments. Que ne me parlez-vous pas de pantoufles ? que risquez-vous ? Je suis à Gênes et vous à Paris. Savez-vous que, si vous continuez sur ce ton-là, je pourrai bien penser à vous le jour, mais je n'en rêverai pas la nuit ?

Vous voyez comme je suis gai. N'en croiez rien. Je suis triste et malheureux, et je suis bien fâché de vous l'apprendre. Je tâche de me distraire et je donne dans l'excès opposé d'une gaieté folle. J'amuse ici tout le monde hors moi-même. Un instant que je retombe sur l'idée de Paris et de mes amis, me voilà perdu. Je n'y suis pas et vous y êtes. Voilà les deux points de ma triste et désolante méditation. Mais vous y reviendrez, me dit-on. Qu'en sais-je ? Mais vous mourrez hors de Paris ? C'est sûr et ce n'est pas consolant. Mais vous n'êtes pas encore mort ? C'est encore très vrai. Vous vous y ferez donc comme les diables au feu de l'enfer ? C'est pénible, et enfin c'est la seule ressource de l'enfer et la seule consolation des damnés. Mais quelle maudite lettre lamentable je vous écris, grand Dieu ! Revenons à nos pantoufles… L'abbé Morellet a donc été mordu de jalousie, Suard en a été piqué, et Tho-

mas en a-t-il été égratigné ? Ah ! il est coriace celui-là. Nouveau Démosthène dans sa lanterne à Madrid, qui vaudra un jour celle d'Athènes, il est tranquille, sûr et d'une confiance qui m'impatiente. Si je revenois pourtant, je serois homme à le faire trembler, mais je ne reviendrai pas. Ah ! fi, le vilain que je suis ! quel maudit tic que j'ai pris là ! Je ne fais que répéter ce doute dans ma tête, et ce doute me désespère, il me tue. Allons, parlons d'autre chose.

… M Clairon est-elle de retour ? C'est un chagrin de moins que son absence de Paris m'a valu à mon départ. Je n'ai pas besoin de vous demander si elle se souvient de moi. Je suis bien sûr que oui. M de Lespinasse s'en souviendra aussi, car elle est jolie, honnête, a une mémoire très heureuse, beaucoup de lecture, beaucoup de connoissances, et je suis pour elle un livre qu'elle a lu autrefois sans ennui. M Geoffrin… Non, je n'en parlerai pas. Je n'en ai pas encore la force. Pour M de La Ferté-Imbault (la fille de M Geoffrin) on peut en parler, Elle m'aime et je l'aime comme les anges s'aiment, à ce que dit notre saint Thomas qui n'est pas votre Thomas, mais qui étoit bien meilleur théologien et qui avoit découvert que les anges s'aiment tout aussi bien de loin que de près, sans se voir, sans se parler. Ils sont bien heureux s'ils y trouvent du plaisir.

Vous m'aviez promis de m'écrire souvent. Tiendrez-vous parole ? Écrivez-moi par la poste en droiture ici, mais chargez quelqu'un de faire les enveloppes. Vos lettres ressemblent à Socrate, la plus belle âme dans le corps le plus laid. Vos lettres sont aussi belles que l'enveloppe en est affreuse. Je dis cela pour faire plaisir à l'abbé Morellet et non pas pour vous humilier. Il ne vous conviendroit pas de bien faire les enveloppes. Cette matérialité

ne sied pas bien au sublime de votre ineffable spiritualité. Voilà le papier qui commence à me manquer. N'oubliez pas mes compliments à votre plus cher ami, à M. Necker. Je l'aime infiniment, et ce n'est pas pour vous faire ma cour. C'est pour mon plaisir tout pur. On me reprochera que je n'ai pas encore envoyé rien dire à l'incomparable Marmontel et à tant d'autres, mais leur souvenir cause mon malheur, et il ne faudroit pas être malheureux.

Ah ! cette pantoufle ! Heureux le cordonnier !

Cependant, d'étape en étape, l'abbé est arrivé à Naples. Ce n'est pas lui qui comprendra jamais qu'on s'écrie : Veder Napoli, poi mori ! Au pied du Vésuve, ce sont les souvenirs de Paris qui le hantent, et il ne peut se tenir d'en faire confidence à M Necker. Après avoir a tout bonnement et platement » commencé par lui demander de ses nouvelles, et s'il est vrai qu'elle soit grosse, il se laisse aller à la vivacité de ses regrets et trace ce tableau animé où il peint au vif le salon de M Necker et lui-même :

Il n'y a point de vendredi que je n'aille chez vous en esprit. J'arrive, je vous trouve tantôt achevant votre parure, tantôt prolongée sur cette duchesse. Je m'assieds à vos pieds. Thomas en souffre tout bas, Morellet en enrage tout haut, Grimm, Suard en rient de bon cœur, et mon cher comte de Creütz ne s'en aperçoit pas. Marmontel trouve l'exemple digne d'être imité, et vous, madame, vous faites combattre deux de vos plus belles vertus, la pudeur et la politesse, et dans cette souffrance vous trouvez que je suis un petit monstre, plus embarrassant qu'odieux. On annonce qu'on a servi. Nous sortons, les autres font gras, moi je fais maigre, et mange beaucoup de cette morue verte d'Écosse que j'aime fort, je me donne une indigestion tout en admirant l'ar-

deur de l'abbé Morellet à couper un dindonneau. On sort de table, on est au café, tous parlent à la fois. L'abbé Raynal convient avec moi que Boston et l'Amérique anglaise est à jamais séparée d'avec l'Angleterre, et dans le même moment Creütz et Marmontel conviennent que Grétri est le Pergolèse de la France ; M. Necker trouve tout cela bon, baisse la tête et s'en va. Voilà mes vendredis. Me voyez-vous chez vous comme je vous vois ? avez-vous autant d'imagination que moi ? Si vous me voyez et si vous me touchez, vous sentirez qu'à présent je vous baise tendrement la main. Mais vous souriez ? Adieu donc, je suis content.

Cependant il n'a pas tout à fait pardonné à M Necker d'avoir gardé vis-à-vis de lui « le froid maintien de la décence, » et après deux années écoulées, il lui cherche encore querelle à ce sujet :

Naples, ce 6 Juillet 1771.

Enfin une lettre de vous est venue me trouver. Si cela continue, je n'en demande pas davantage à la déesse de l'amitié. Vous êtes toujours dans les mêmes principes à ce que dit votre lettre ; tant mieux pour M. Necker, tant pis pour les autres. Cela me fait plaisir à moi pourtant, puisque cela prouve que j'étois l'Hector de cette Troie et que

……Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Si la chose eût été faisable, je l'aurois faite. Réjouissons-nous donc et triomphons dans la déroute générale.

Vous me dites que tous vos plaisirs se réduisent à la conversation. Je vous plains bien, elle est mourante à Paris et sera bientôt morte. Curæ leves loquuntur, ingentes stupent. Les Français

parlent et chantent quand on les pince ; ils se taisent, comme de raison, lorsqu'on les assomme. Pour moi, voilà bientôt deux ans que j'ignore ce que c'est qu'une conversation. Faute d'autres animaux raisonnables, je fais société avec un chat. Il est à présent malade. Si vous connaissez la force des chagrins domestiques, vous pouvez juger de mon affliction. J'ai appris la langue chatte depuis mon départ de Paris ; je la parle assez couramment pour un homme, et je crois que, si vous veniez me trouver, au lieu de vous dire : « Je vous adore, je languis, je me meurs, » et cent autres fadaises de la langue humaine, je vous dirois : Miaou ! et tout seroit dit, et même très énergiquement. Savoir ce que vous répondriez. Répondriez-vous à demi-voix comme une jolie chatte : Mie, mieù, miou ? ou souffleriez-vous comme une chatte fauve et farouche ? Allons, vous ne risquez rien à me le dire à deux cents lieues de distance. Ni vos griffes, ni les miennes ne sont pas si longues. Mais revenons à nos moutons.

J'ai fait de votre charmante lettre tout l'usage que je pouvois. Je l'ai montrée au baron de Gleichen. Il a dit, comme La Fontaine en apprenant le choix de la sépulture de Racine, que vous ne m'en auriez jamais tant dit de mon vivant à Paris. Enfin nous nous sommes attendris jusques aux larmes, et en faisant votre éloge, mon refrain étoit : C'est dommage qu'elle ait tant de principes dans sa tête et aucune inconséquence dans son cœur. Je me suis souvenu de cette soirée affreuse et à jamais mémorable où je fus un monstre parce que j'osois dire ce que tout le monde pensoit. Je disois que je n'aimois les hommes que pour l'argent et M. Necker en a, que je n'aimois les femmes que pour la beauté et vous en avez, je disois donc que j'aimois le maître et la maîtresse de la maison et j'étois un monstre après cela. Vous en fûtes scandalisée, M Suard étonnée et M la gouvernante du Louvre indi-

gnée. La ville en retentit, les faubourgs s'en plaignirent, le royaume en étoit en combustion et tout le monde me pardonna ; ainsi Dieu me le pardonne d'avoir convoité l'argent et la femme de mon prochain alors, car nous ne le sommes plus à présent. Les Alpes nous séparent. Mais ni le temps ni les Alpes effacent le souvenir de journées délicieuses que j'ai passées chez vous. Voilà la tristesse et le spleen qui me gagnent. Changeons de discours.

Je me reproche tous les jours de n'avoir pas encore écrit à M Clairon. C'est une des personnes qui m'a le plus véritablement aimé au monde. Je l'ai toujours senti et je suis bien aise qu'elle le sache. Voudriez-vous bien le lui contester ? Je rêve bien souvent d'elle et de ses amis. Je n'en parle pas si souvent. Car avec qui en parlerois-je ? Je vis avec des gens qui de temps à autre me demandent ce que fait la reine de France (c'est vrai au pied de la lettre), ils ont oublié d'en avoir porté le deuil il y a trois ans. Ah ! madame, quel affreux désert que cinquante mille Napolitains ! M. Necker m'écrivit d'une affaire il y a quatre mois… Je lui répondis une longue et belle lettre. L'a-t-il reçue ? Je n'en sais rien. Voudriez-vous me le dire ?

Grimm vit toujours, on le sait, Suard fait des traductions spontanées et donne des nouvelles forcées. Je l'aime mieux quand il fait à sa guise. Morellet assurément ne soutiendra aucune thèse à présent ni sur l'exportation, ni sur les privilèges, ni sur les toiles peintes, ni sur les gênes de la liberté du commerce. Qui est-ce qui se plaint des égratignures au milieu d'une bataille ? Me conseilleriez-vous d'écrire à M Geoffrin ? J'en aurois bien grande envie. Cependant j'ai peur qu'elle ait peur de mes lettres. Je suis si fou, elle est si prudente. Cependant je l'aime, je l'estime, je la vénère, je l'adore et si on m'écoutoit, j'en

parlerois toujours. Dites-le-lui au moins et dites-moi en quel état sont les mercredis. Je ne puis plus soutenir le tableau émouvant des souvenirs que j'ai. Ma tête est une lanterne magique à présent. Je vous quitte et j'embrasse M. Necker et vous aussi si vous y consentez.

La correspondance de l'abbé Galiani s'arrête à cette date. J'ignore si les lettres suivantes ont été détruites ou si la correspondance a effectivement cessé. Peut-être M Necker a-t-elle trouvé que l'abbé poussait trop loin le badinage. Dans sa jeunesse elle eût trouvé plaisantes ces déclarations d'au delà des monts, mais depuis qu'elle vivait dans une société assez corrompue il y avait certains sujets sur lesquels elle n'entendait pas raillerie. En réalité, M d'Epinay était une correspondante qui convenait beaucoup mieux à Galiani, et il n'est pas étonnant que seule elle ait eu le privilège de continuer à recevoir des lettres du pétulant abbé.

Des dîners plus ou moins bons et une conversation brillante dont avec une habileté parfois un peu trop apparente elle savait diriger le cours n'étaient pas les seuls agrémens que M Necker se préoccupât d'offrir à ses hôtes. Parfois elle leur faisait entendre M Clairon qui était retirée du théâtre, mais pour laquelle M Necker avait conservé une admiration passionnée, ou bien elle cherchait à leur procurer un plaisir fort apprécié au XVIII siècle, celui de la lecture à haute voix de quelque œuvre nouvelle, plaisir toujours dangereux, car il se change parfois en un déplaisir sensible pour celui qui lit comme pour ceux qui l'écoutent. Il est assez rare toutefois que l'échec public d'une lecture finisse par tourner à la confusion, non pas de l'auteur, mais des auditeurs. C'est cependant la mésaventure qui est arrivée à M Necker. L'impression d'ennui profond que causa dans son salon la première lecture de

Paul et Virginie est demeuré une de ces anecdotes classiques dont le souvenir a dû consoler plus d'un auteur incompris. J'ai cherché dans les nombreux documens qui m'ont passé sous les yeux quelque trace de cette anecdote et je n'en ai découvert aucune. Mais j'ai trouvé deux lettres de Bernardin de Saint-Pierre antérieures à la publication de Paul et Virginie, et qui datent de ces années de sa vie où, inquiet, besogneux et tourmenté non moins par son caractère que par son génie, il frappait à toutes les portes, aussi bien à celle de Rousseau qu'à celle des encyclopédistes. La première de ces lettres, qui est fort courte, accompagne l'envoi de son Voyage à l'île de France ; « ce n'est point, dit-il, un hommage qu'il rend à la beauté de M Necker ni un tribut qu'il paie à son esprit, c'est un exercice qu'il offre à sa sensibilité. » Je publierai en entier la seconde, où l'on verra Bernardin de Saint-Pierre, doutant encore de son génie, tout à la fois se proposer d'écrire une Histoire de Guillaume Tell, demandera M. Necker la communication de son mémoire sur la compagnie des Indes (où il sollicitait en ce moment même d'être envoyé en mission), et comparer entre temps M Necker à Vénus :

Si vous aviés, à la fin de cette semaine ou au commencement de la semaine suivante, un jour où vous n'eussiés ni beaucoup de plaisirs ni beaucoup d'affaires, si dans ce jour, il y avoit un quart d'heure dont vous puissiés disposer avec M. Necker, je vous prie de me le réserver, J'ai retrouvé dans de vieux papiers un manuscrit sur lequel je voudrois consulter des personnes qui eussent des lumières, du goust et surtout de la sincérité. Je ne sçaurois mieux m'adresser qu'à vous, madame, qui pensés si noblement et qui écrives si bien. Si je pou vois me fier à mes talents, j'employerois mon loisir à écrire quelque histoire, et un des plus beaux sujets à mon avis est celle d'un de vos compatriotes Guillaume Tell,

qui occasiona la révolution de la Suisse. Mais où prendre des matériaux, et surtout des connoissances sur les mœurs et la nature d'un pays où je n'ai jamais été ? Voilà où vous et M. Necker pouvés m'aider en suposant toutefois que j'aye assés de talent pour y réussir et que vous ayés assés d'estime pour moi pour me le dire.

Je crois que vendredy prochain vous aurés beaucoup de monde ; il me semble qu'il y a une partie faite, de dames, de beaux esprits, de gens aimables. Ils ont raison. Certainement Paphos n'avait pas de vues plus riantes que Saint-Ouen, et Vénus vous ressembloit beaucoup si ce n'est qu'elle avoit les yeux noirs et que vous les avés bleus comme Minerve.

On attend ici la cornette pour demain, il y a des églises dont les confessionaux ne desemplissent pas, mais le peuple est fort inquiet de savoir si la terre sera brûlée ou noyée, c'est ce qu'on sçaura demain.

Si M. Necker veut me prêter son mémoire sur la compagnie des Indes, je lui serai très obligé. Je crois que j'aurai le temps de le lire. Du moins je le désire beaucoup, j'en ai ouï dire tant de bien et j'ai une si bonne opinion de son goust que je serai fort sensible à cette marque de sa confiance.

Agréés, madame, les sentiments de respect et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur

de Saint-Pierre.

Paris, ce 11 may 1773 (hôtel de Bourbon, rue de la Magdelaine).

Dans les propos qui s'échangeaient aux vendredis de M Necker on peut penser qu'il était souvent question de l'Académie française. Presque tous les habitués de son salon en faisaient partie, et ils devaient profiter de ces fréquentes rencontres pour s'entretenir ensemble des prix qu'ils avaient à distribuer (et dont M. Necker fut honoré deux fois), ou des discours qu'ils avaient entendus. Ce n'était pas une mince affaire qu'une réception académique dans un temps où le moindre événement littéraire avait autant et sinon plus de retentissement qu'une bataille. Ce jour-là, bien des hardiesses qui aujourd'hui nous sembleraient des banalités se débitaient aux applaudissemens du public, sous cette forme élégante et un peu solennelle qu'on aurait grand tort de supprimer de notre littérature moderne, où seule elle représente aujourd'hui ce que nos pères appelaient autrefois le genre noble. Mais une élection était chose bien plus importante encore. L'Académie française, qui a eu, comme toute puissance en ce monde, ses momens de popularité ou de défaveur, était alors à son apogée. Dans la lutte engagée par les philosophes et les gens de lettres contre les formes surannées d'une société dont ils ne croyaient pas la chute aussi prochaine, un fauteuil académique était comme un trépied du haut duquel il était plus commode et plus sûr de lancer des foudres et de rendre des oracles. Aussi les compétitions étaient-elles des plus vives dès qu'un de ces postes de gloire et de combat devenait vacant, et M Necker se trouvait tout naturellement informée des préliminaires et des péripéties de ces batailles littéraires. Marmontel la tenait au courant de ses efforts pour faire triompher la candidature de l'abbé Maury sur celle de Target, et Buffon la prenait pour confidente de la colère que lui causait l'obstination de Bailly à voter pour Sedaine.

De l'information à l'influence il n'y a souvent pas loin, et il était inévitable qu'on finît par lui attribuer sur les élections académiques elles-mêmes une action sinon égale, au moins comparable à celle autrefois exercée par M de Lambert, dont le marquis d'Argenson disait qu'on n'était guère reçu à l'Académie qu'on ne fût présenté chez elle ou par elle. Plus d'un candidat inquiet dut également se demander s'il avait pour lui le salon de M Necker, et, par quelque démarche auprès de la maîtresse de la maison, s'efforcer d'obtenir cet indispensable appui. Ce fut le cas de Dorat, le fécond et malheureux Dorat, dont cinq comédies, six tragédies, cinq poèmes, cinq romans et une quantité innombrable de pièces plus que légères, ont à peine sauvé le nom de l'oubli. Lorsqu'il posa sa candidature à l'Académie, Dorat rencontra parmi ses ennemis les plus déclarés quelques-uns des encyclopédistes qui fréquentaient habituellement le salon de M Necker. Ce fut donc à elle qu'il s'adressa pour triompher de leurs préventions, et si je cite en entier cette lettre, c'est qu'elle montre assez bien le crédit littéraire dont moins de six ans après son mariage était arrivée à jouir l'ancienne présidente de la petite académie de la Poudrière :

J'ai tant confiance dans vos bontés, madame, que je ne crains point d'y avoir recours dans cette occasion. Il me seroit plus doux de vous devoir qu'à toute autre, et voilà pourquoi je me hasarde avec une sorte de sécurité. Vous connoissez beaucoup d'académiciens ; ces messieurs ont autant de déférence pour votre goût que d'estime pour votre personne, et si vous vouliez appuyer auprès d'eux le désir que j'ai d'être leur confrère, je suis sûr que leurs préventions ne tiendroient pas contre des démarches que vous auriez l'air de favoriser. Voilà douze ans que je m'occupe et que le public accueille mes travaux avec bienveillance. Ma famille m'a

fait quitter une carrière où je serois très avancé aujourd'hui : j'ai cru trouver du dédommagement dans les lettres et suppléer par elles à l'état que j'avois perdu. Point du tout ; j'ai rencontré des oppositions cruelles et dont je ne peux deviner le principe ; des mœurs, de l'honnêteté, quelques autres avantages qu'on ne cite pas, quand ils sont seuls, mais qui doivent valoir par le reste, tout cela n'est compté pour rien ; on évoque mes torts, on affoiblit mes titres, et l'on a été à la veille de me préférer un homme qui n'est célèbre que par des noirceurs, des chutes et une fausseté d'autant plus coupable qu'elle a les dehors de la franchise. Je vous ouvre mon âme, elle est vraie, et la vôtre l'est trop, madame, pour se refuser à l'évidence des injustices qu'on m'a faites. Quel est l'académicien qui peut se plaindre de moi ? Je suis l'ami des uns, l'admirateur des autres, mes ouvrages sont semés de leurs éloges : au reste, madame, si vous vous intéressez à moi, vous ne serez point tout à fait isolée ; le prince Louis, M. Duclos, l'abbé Voisenon se sont plus d'une fois déclarés en ma faveur ; M. Thomas n'est sûrement pas contre ; MM. Marmontel et Saurin n'ont nulle raison de m'en vouloir, et un mot de vous suffira pour les déterminer. Je sais qu'on a des vues sur l'abbé de Lisle, mais il est plus jeune que moi, il n'est connu que depuis deux ans, il n'a fait qu'une traduction, et tout en convenant de son mérite dont je suis le plus zélé partisan, je crois qu'il peut attendre sans avoir le droit de se plaindre. Pardon, madame, de tous ces détails. Je ne ferai aucune démarche avant que j'aie reçu votre réponse. Si vous croyez que je puisse me présenter, j'en courrai les risques, sinon je renfermerai mes vœux, mes prétentions, et j'aurai pour me consoler le plaisir de m'être conduit par vos conseils.

Ce 20 juin 1771.

J'ignore si M Necker prêta son appui à Dorat, auquel elle paraît en effet avoir témoigné quelque amitié, mais en tout cas cet appui fut inefficace, car Dorat ne fut jamais de l'Académie. Il s'en consolait cependant, ou du moins il affectait de s'en consoler par la pensée, que M Necker avait été favorable à sa candidature, et il lui écrivait quelques jours après : « Je ne serai point de l'Académie, mais je serai de votre société et je ne ferai rien qui m'en rende indigne. J'aime mieux un caractère qu'un fauteuil et votre suffrage que celui des quarante. »

Je n'ai parlé dans cette étude que des gens de lettres et des philosophes qui fréquentaient le salon de M Necker. Je compléterai le tableau de sa société en parlant dans la prochaine des relations plus intimes qu'elle avait nouées avec quelques femmes dont les noms sont devenus célèbres, M Geoffrin, M du Deffand, M d'Houdetot, et avec des hommes qui, comme Thomas et Buffon, ont tenu une grande place dans la vie de son cœur.

03

« Les femmes, disait M Necker, dans son langage un peu recherché, tiennent dans la conversation la place de ces légers duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine ; on n'y fait point attention, mais si on les retire, tout se brise. » On doit penser, d'après le tableau que j'ai tracé jusqu'à présent du salon de M Necker, que les légers duvets (pour reprendre sa comparaison pittoresque) y faisaient complètement défaut, et que les vendredis de l'hôtel Leblanc présentaient l'aspect sévère d'une réunion dont les femmes sont bannies. En effet, parmi les gens de lettres que

recevait M Necker, les uns n'étaient pas mariés, les autres ne se montraient pas très soucieux de produire leurs femmes. Ce n'était pas la pauvre M Diderot qui eût ajouté grand'chose à l'agrément d'un salon. M Marmontel n'avait pas beaucoup d'esprit, et la petite M Suard, toute humble et reconnaissante de l'accueil qu'elle recevait chez les Necker, était presque la seule qui accompagnât son mari aux vendredis. Quant à attirer chez elle des femmes de qualité, pour parler le langage du temps, c'était pour M Necker une entreprise plus délicate à conduire que d'avoir à souper des philosophes. Bien qu'à la fin du XVIII siècle, par le mouvement des idées et par le relâchement de la hiérarchie sociale, la société des gens de lettres, celle des fermiers-généraux et celle des grands seigneurs tendissent singulièrement à se confondre, cependant bien des inégalités subsistaient encore sous la familiarité trompeuse des rapports. Il est impossible, en lisant les Confessions, de ne pas être frappé de l'attitude si différente qu'observe Rousseau dans la société de M d'Epinay ou dans celle de la maréchale de Luxembourg, et de ne pas remarquer combien les hôtes de Montmorency semblent lui en imposer davantage que ceux de la Chevrette.. Mais c'était surtout parmi les femmes que la différence des conditions sociales se faisait sentir et que les barrières de l'étiquette étaient difficiles à franchir. Avant que M Necker finît par attirer dans sa société les personnes de la meilleure compagnie, il fallait d'abord qu'elle fût reçue dans la leur, et un laps de quelques années était nécessaire pour que son amabilité, son esprit, son mérite reconnu ouvrissent devant elle toutes les portes.

Ce qui aurait été utile à M Necker, lorsqu'elle débutait ainsi, fort jeune encore, dans une société qui lui était inconnue, c'eût été l'appui d'une femme assez haut placée pour diriger ses pre-

miers pas et la prendre sous son patronage. M Necker aurait pu trouver cette direction bienveillante chez la duchesse d'Enville, auprès de laquelle elle n'avait pas rencontré, alors qu'elle demeurait encore chez M de Vermenoux, un accueil moins bienveillant que sur les bords du lac de Genève. Mais, sans compter que, par la liberté de son esprit, par ses relations avec Voltaire et son goût trop prononcé pour les philosophes, la duchesse d'Enville était devenue quelque peu suspecte à une partie de sa société, il semble que M Necker, une fois mariée, se soit tenue sur le pied d'une certaine réserve et qu'elle ait mis une sorte de dignité à demeurer en arrière. C'est ainsi que M Necker, ayant donné un bal à l'hôtel Leblanc, n'avait invité ni la duchesse d'Enville, ni la duchesse de Rohan-Chabot sa fille, et comme la duchesse d'Enville, en réclamant aimablement contre cet oubli, demandait également une invitation pour ses deux neveux, le duc de Liancourt et le comte de Durtal, M Necker, tout en déférant avec empressement à son désir, alléguait pour s'excuser la crainte que la jeune duchesse et ses cousins ne s'ennuyassent dans une société où ils auraient rencontré peu de gens de connaissance.

Des raisons assurément très différentes faisaient que M Necker n'avait pas davantage à compter sur sa première protectrice. M de Vermenoux, pour étendre le cercle de ses relations. Bien que la crainte de déchoir du rang aristocratique qu'elle croyait devoir à son défunt mari fût une des raisons qui avaient déterminé Germaine Larrivée, dame de Vermenoux, à refuser la main de M. Necker, cependant elle ne laissait pas que de faire assez petite figure à Paris, où elle n'avait ni parens ni relations. D'ailleurs l'état fâcheux de ses affaires l'avait forcée de se retirer dans une petite maison de campagne auprès du pont de Sèvres. Là elle ne

recevait d'autres visites que celle de M Necker ou de Marmontel, qui parle d'elle fort agréablement dans ses Mémoires :

Mde Vermenoux, dit-il, au premier abord étoit l'image de Minerve ; mais sur ce visage imposant brilloit bientôt cet air de bonté, de douceur, de sérénité, cette gaieté naïve et décente qui embellit la raison et qui rend la sagesse aimable. Avec quel plaisir cette femme, habituellement solitaire et naturellement recueillie, nous voyoit arriver à sa maison de campagne de Sèvres ! Avec quelle joie son âme se livroit aux douceurs de l'intimité et s'épanouissoit dans les petits soupers que nous allions faire à Paris avec elle ! Assez jeune encore pour goûter les charmes de la vie, la mort nous l'enleva ; mais, en la regrettant, j'ai reconnu depuis que pour elle de plus longs jours n'auroient été remplis que de tristesse et d'amertume. Plus tard elle auroit trop vécu.

Cette vie solitaire et un peu difficile à laquelle elle se trouvait condamnée dut plus d'une fois faire regretter à M de Vermenoux l'existence opulente que lui avait offerte M. Necker. C'était sans doute pour dissimuler ses regrets qu'elle se plaisait à répéter avec un peu d'affectation que c'était elle qui avait fait le mariage de son ancien adorateur avec Suzanne Curchod ; mais cette affectation ne laissait pas que de désobliger un peu M Necker, qui s'en plaignait à Moultou. « Je voudrois, lui écrivait-elle, qu'elle ne s'attribuât pas notre mariage ; mon cœur s'en offense un peu et mon mari, qui prétend n'avoir jamais eu de passion que pour moi, est piqué de ses discours. » Ces légers nuages n'empêchèrent pas, quoi qu'on en ait dit, une relation affectueuse et douce de s'établir entre les deux femmes. Cette relation est attestée par un grand nombre de lettres parmi lesquelles je choisirai

celle-ci, où l'on ne verra peut-être pas sans intérêt le nom de Rousseau se rencontrer avec celui de M de Staël enfant :

13 août 1770.

Concevez-vous, cher objet, l'extrême plaisir que m'a fait votre charmante lettre, elle m'a rappelé un moment tout mon bonheur de Saint-Ouen. Je suis ravie d'apprendre que l'estomac de mon ami Necker reprenne ses forces ; sa tête, qui n'avoit besoin que de celles-là, s'en ressentira bientôt, mais je l'exhorte, je le conjure de prendre ses eaux avec plus de suite et de constance qu'il n'en a mis jusqu'ici dans ses remèdes. Je lui fais d'ailleurs mon compliment d'avoir trouvé à Spa des grands seigneurs qui le dédommagent de la perte de son écuyer et des comédiens dignes de cultiver la délicatesse naturelle de son goût. Quant à vous, l'objet, qui êtes moins recherchée dans vos plaisirs, je vous plains fort de vous trouver entourée d'altesses et de mascarades ; mais comment ne découvririez-vous point au milieu de ces masques quelques visages plus humains ? Est-il possible d'en avoir un sans désirer de vous le montrer ? Que je vous sçais de gré, mon cher objet, de toutes les anecdotes que vous voulez bien recueillir pour moi ! Votre cœur donne autant de prix à vos moindres atténuons que votre esprit leur prête de grâce. Que ne puis-je vous rendre tout le plaisir que vous me ferez ! Mais quand je suis avec vous, charmant objet, je trouve si fort mon compte à vous écouter que je n'ai plus d'autre esprit que celui-là et j'en suis trop heureuse pour sentir le besoin d'en avoir davantage. Rien ne pourra jamais remplacer l'intérêt que vous inspirez à vos amis : mais il n'y a pas même la moindre nouveauté qui puisse nous distraire de votre absence. Jean-Jacques continue à caresser ses nouvelles connoissances et à se brouiller avec les anciennes. Pour lui faire

sa cour, on le fait gagner aux échecs, qu'il aime à la fureur. Vous voyez, l'objet, que cette mince passion va se loger dans la tête de nos philosophes comme dans celle de nos héroïnes modernes. Lemière nous a donné sa Veuve du Malabar, mais cette veuve qui craint de se brûler et dont les sermons ennuient n'a point réussi. Moi, je suis fâchée que dans tout cet apareil de bûcher il n'y ait pas au moins de quoy chauffer l'auteur cet hiver.

Ce qui me fait plus de plaisir que toutes les nouveautés du monde, c'est que j'ai eu le bonheur de voir à Madrid votre délicieuse enfant, elle a fait les honneurs et l'admiration de mon vendredi. Son vieux mari La Guerche a mis toute sa petite coquetterie en jeu, et l'abbé Quesnel, qui en a été enchanté, a fait son horoscope à sa manière. Quel naturel charmant, et pour vous quelle source de bonheur ! il faut que mon cœur le partage bien tendrement pour ne pas vous l'envier. Adieu, mon cher, cher objet ; M. Meister est infiniment flatté de votre souvenir ; il met à vos pieds son respect et son hommage.

Vous savez sans doute ce qui occupe la cour et la ville dans ce moment : l'affaire de M de Monaco. C'est M. Loiseau qui fera le mémoire et Gerbier plaidera pour elle.

Mde Vermenoux aurait eu d'autant plus mauvaise grâce à garder longtemps rancune à M. Necker de son infidélité qu'elle-même n'avait pas montré plus de constance dans ses regrets. Sur la recommandation de Moultou, elle avait choisi pour précepteur de son fils ce Meister dont il est question à la fin de sa lettre, Jacob Meister, originaire de Zurich, était le collaborateur de Grimm pour certaines parties de sa Correspondance littéraire. De commensal habituel, il était devenu pour M de Vermenoux un ami, et même (s'il faut tout dire) quelque chose de plus. Aussi lorsqu'elle

mourut, jeune encore, et persuadée que Meister serait toujours fidèle à sa mémoire, elle lui légua son cœur, en lui faisant jurer d'ordonner par testament que ce cœur fût enseveli un jour avec lui dans le même cercueil. Mais Meister était jeune également. Il retourna à Zurich, où il épousa une de ses amies d'enfance ; il devint père et grand-père et mourut à quatre-vingts ans en disant : « Si je m'étais marié plus tôt, le trésor de mon cœur serait plus riche encore de saintes joies et ma conscience déchargée d'amers souvenirs. » Les remords de Meister n'allèrent pas cependant jusqu'à lui faire oublier sa promesse, et dans son testament on trouve ces mots : « J'ordonne que le cœur de M de Vermenoux soit enfermé dans mon cercueil. » Respectueux des dernières volontés de Meister, ses héritiers se mirent en devoir de lui obéir. Mais qui était M de Vermenoux et où pouvait bien être son cœur ? Personne ne le savait. À la fin, un vieux serviteur consulté se souvint d'avoir vu Meister transporter soigneusement avec lui dans tous ses voyages une petite boîte en fer-blanc, qui, ayant été oubliée en dernier lieu, avait été portée au grenier. On y trouva en effet cette boîte, perdue au milieu de vieux meubles : c'était bien un cœur de femme qu'elle contenait, et ce pauvre cœur oublié repose aujourd'hui avec la dépouille de Meister dans le cimetière de Zurich.

N'étant point dirigée comme le sont ordinairement les jeunes femmes dans le choix de leurs relations, M Necker devait naturellement rechercher la société de celles dont l'abord était le plus facile et la réputation d'esprit ou d'agrément la mieux établie. A des titres très différens, trois femmes exerçaient alors une sorte de suprématie, et leurs figures se détachent encore aujourd'hui en pleine lumière sur le fond chatoyant de la société du XVIII siècle : c'était, dans le monde des lettres et de la bourgeoi-

sie, M Geoffrin ; dans le monde de la cour et de la compagnie la plus brillante, la maréchale de Luxembourg ; à mi-côte en quelque sorte et attirant par le seul agrément de son esprit dans son modeste appartement du couvent de Saint-Joseph ce qu'il y avait de plus relevé dans les deux sociétés, la marquise du Deffand. M Necker entra successivement en relations avec ces trois puissances, et M Geoffrin fut la première auprès de laquelle elle trouva bon accueil. Il y avait cependant entre ces deux femmes peu de ressemblance de nature. Autant M Geoffrin était avisée, prudente et d'une lenteur habile dans ses procédés, autant M Necker était ardente, de premier mouvement et allant droit au but qu'elle se proposait d'atteindre. Jamais M Geoffrin n'aurait commis quelqu'une de ces erreurs de conduite auxquelles l'impétuosité de ses sentimens pouvait entraîner M Necker ; mais jamais non plus M Necker n'aurait connu ces calculs de prudence qui faisaient redouter à M Geoffrin les amis compromettans, et ce n'est pas elle qui aurait insinué à Marmontel, censuré par la Sorbonne, de chercher un logis ailleurs que dans sa maison. Mais certaines ressemblances de situation devaient les pousser l'une vers l'autre. Toutes deux étaient bourgeoises d'origine ; toutes deux avaient un goût vif et éclairé pour les choses d'esprit ; toutes deux enfin avaient cherché à devenir le centre d'un cercle de gens de lettres. Avec une nature moins douce que celle de M Geoffrin, ces ressemblances auraient pu même ne pas tarder à devenir des rivalités. S'appeler en effet, comme elle, de son nom Marie-Thérèse Rodet ; être la femme d'un des fondateurs de la manufacture des glaces dont le divertissement favori était de jouer de la trompette marine, et qui, lisant pour la troisième fois de suite le même tome du même ouvrage, disait : « Cela est bien, mais il me semble que l'auteur se répète un peu ; » avoir perdu sa beauté de

bonne heure pour ne conserver d'autre attrait que le charme de ses cheveux blancs ; avoir triomphé cependant de toutes ces difficultés et réussi à fonder un salon où il n'y avait pas un homme de lettres qui ne tirât vanité d'être admis, pas un étranger qui ne sollicitât l'honneur d'être présenté, pas un grand seigneur qui ne se plût à venir familièrement ; puis voir un jour une autre femme, une étrangère, plus jeune, plus belle, plus riche encore, ouvrir tout à coup un salon rival et y attirer sans efforts, en deux ou trois ans, cette même société dont il lui avait fallu à elle-même vingt-cinq ans pour rassembler les élémens : bien des jalousies, bien des haines mortelles entre femmes n'ont pas des fondemens aussi sérieux. Disons bien vite à l'honneur de M Geoffrin que l'ombre d'un sentiment mesquin vis-à-vis de M Necker ne paraît pas l'avoir traversée. Ses lettres, dont je vais citer quelques-unes, n'indiquent rien d'autre qu'un goût très vif et très sincère. M Geoffrin, comme on sait, aimait assez peu à écrire (sauf à son fils adoptif le roi de Pologne, Stanislas Poniatowski), et il y avait pour cela une bonne raison, c'est qu'elle ne s'escrimait pas avec beaucoup de fatalité la plume à la main. L'écriture de ses lettres est presque informe, et la fantaisie de leurs incorrections, que je crois devoir laisser subsister à titre de curiosité, justifie pleinement le refus qu'elle opposait à certain abbé qui voulait lui dédier une grammaire : « A moi la dédicace d'une grammaire ! à moi qui ne sais seulement pas l'orthographe ! » Aussi ne sont-ce, à vrai dire, que des billets plus ou moins longs, mais d'un tour assez agréable. On verra par celui-ci que M Geoffrin fut d'abord un peu en défense contre l'enthousiasme dont M Necker faisait profession pour elle :

Ma chère et aimable amie, je m'est mon cœur au régime pour avoir le droit d'y mètre le vôtre.

Je n'ay pas voulue répondre sur le champ a vôtre tendre billet pour laisser apaiser les sentimens qu'il avoit réveillé en moi. J'ay eu des enthousiasmes aussi. J'en ay sentie et éprouvée les inconvénient, c'est pourquoi je mi refuse. Il y auroit de quoi faire un gros volume.

J'yrai vous embrasser le plus tôt qu'il me sera possible.

Si les peauvres gens que j'ay econduit vous conoissoient, votre argent ne les dédomageroient pas, de la perte qu'ils font.

Ce mercredy matin.

Le sentiment de la mesure, qui était le trait caractéristique de l'esprit de M Geoffrin et qu'elle ne perdait jamais, lors même que sa propre personne se trouvait en jeu, devait avoir peine à s'accommoder de cette forme un peu excessive que M Necker donnait assez facilement au fond toujours sincère de ses sentimens. Car après plusieurs années d'une intimité croissante elle la reprenait encore sur ses engouemens :

Ouy assurement, je serai toujours très contante de mes bons amis quant ils seront en bonne santé. L'espérance du rétablissement de celle de mon bon ami m'est une nouvelle bien agréable. Je remercie de tout mon cœur ma belle amie de me l'avoir donnée. Mais comme je suis destinée à la gronder sans en avoir le projet, formée seullement par les sirconstances, je vais remplire ma vocation en luy reprochant quelle est incorigible ; toujours de l'engouement ; jamais ne rien voir de sang froid.

Savez vous bien, ma très chère belle, que les éloges outrée que vous me donnée me confondent au lieu de me toucher et de me flater. Je suis toujours dans la crainte que votre yvresse ne

passe ; pour lors vous me vériés si différentes de se que vous me créiez que vous me puniriez de vôtre illusion en me refusant tout.

J'ay des qualités et des vertus, mais j'ay beaucoup de défauts que je vois et conoit et sur lesquels je travaille tout les jours.

Ma chère amie, je vous conjure de diminuer de votre prévention favorablement outrée ; pensée que vous m'humiliée et sûrement se n'est pas vôtre intention.

Les anges font fort peu de cas de moi, et je ne me soucie point d'eux ; leurs éloges ou leur blâme me sont indiférent, je n'aurai point de sociétée avec eux, mais se que je désir beaucoup, c'est que vous m'aimiée bien, en me voiant telle que je suis.

Vous ne me dite pas un mot de votre retour.

Lorsque M Geoffrin entreprit, pour aller voir Stanislas Poniatowski, ce célèbre voyage en Pologne qui mit le sceau à sa réputation et au cours duquel elle recueillit autant d'hommages qu'une princesse, elle reçut à Varsovie une lettre de M Necker qui la toucha par les sentimens d'affectueuse sollicitude dont elle contenait l'expression et à laquelle elle répondit sur-le-champ.

À Warsovie, ce 15 août 1766.

Votre petit billet, ma belle, sentoit le sentiment de façon qu'an le lisant j'en ay étée embaumée.

Mon cœur s'est remplie avec délices, de cette bonne odeur.

Vous êtes un ménage qui m'êtes bien agréables. Il y a peu de tems que je vous conois, et je vous ay déjà mis au rang, de mes plus anciens amis.

J'ay vu vos inquiétudes sur mon voiage, j'en ay étée touchée et j'en serai reconnoissante toute ma vie. La façon dont je l'ay soutenue en venant ici, doit tranquiliser mes amis sur mon retour.

Je vous assure que l'on me trouvera charmante ; le culte continuel que je rend à l'amitié, et celuy que j'en recois me fait trouver ce sentiment bien précieux, et bien nécessaire au soutien de la vie.

Tout ceux qui me l'ont inspirée, me seront bien chers.

Soies donc sur, heureux époux, du plaisir que j'oroi de vous revoir.

Àson retour de Pologne, M Geoffrin mit beaucoup d'aimables soins à cultiver sa relation avec les Necker. Ces soins amenaient un échange fréquent de courts mais affectueux petits billets. Tantôt M Geoffrin écrit à M Necker pour lui annoncer qu'elle viendra manger du potage au coin de son lit et insiste pour n'avoir d'autre compagnie que celle du charmant ménage. Tantôt elle demande la permission d'envoyer chez M Necker, comme elle fait chez ses amis les plus intimes, une chaise qui lui est commode, et elle ajoute en parlant de M. Necker :

Mon bien aimé ayant les mêmes gouts que moi vouderoit sûrement avoir toujours ma chaise, et me batteroit comme fait sa petite fille pour m'obliger à la Uiy céder. Pour entretenir donc la paix de nos cœurs voila aussi une chaise pour lui ; les deux chaises sont d'une hauteur convenable, et par leur légèreté facile à transporter. Elle sont de la matière la plus simple. Elle ont étée achetée à l'inventaire de Philémon et de Baucis.

Mde Staël, tout enfant, battant la vieille M Geoffrin pour la forcer à lui céder sa chaise, n'est-ce pas là une petite scène qui pourrait fournir à un peintre le sujet d'un de ces tableaux anecdotiques qu'on goûte si fort aujourd'hui ? Ce n'est pas au reste la seule fois que le nom de la fille de M Necker se trouve sous la plume de M Geoffrin. Tantôt elle charge M Necker de ses amitiés pour Cendrillon, tantôt, elle annonce (toujours sévère), que si elle vient le soir, elle donnera « le fouet à la mère et du bonbon à la petite. » Enfin je terminerai ces citations par une lettre un peu plus longue que les autres où M Geoffrin se peint avec le même naturel et la même orthographe dans les deux traits distinctifs de son caractère : l'humeur affectueusement grondeuse qui la poussait à travailler sans relâche au perfectionnement de ses amis, et le coin de vanité bourgeoise qui la faisait se complaire au souvenir de son fameux voyage de Pologne, le grand événement de sa vie, son jour de triomphe et d'ascension au Capitole.

À Paris, ce 4 juillet 1772.

Personne ne conoit, et ne sent mieux que vous, ma chère et très aimable amie, le charme de l'amitié et ces douceurs et ne les fait mieux éprouver à vos amis. Mais vous ne conoiterai jamais, cette facilité, cette aisance et cette liberté, qui donne une jouissance parfaite de la société. J'avois fait mes conventions avec notre cher ami Thomas qu'il me donneroit de vos nouvelles, simplement, en bultin, tel que les médecins les donne à la porte des malades. Par ce récit simple on est instruit de l'état de la personne et des personnes à qui l'on s'interressent et cela ne demande point de réponse.

Mais comment est-il possible de n'en pas faire à la lettre charmante et tendre, que j'ay reçue de vous. Je ne vous y repond se-

pendant que pour vous dire, qu'elle m'a fâché. Je vois qu'il est impossible de rien changer dans votre caractaire inquiet et agissant et en même tems foible. Quand j'ay été en Pologne j'avois 66 ans, je n'étois jamais sortie de mon coin. J'ai fait un voiage plus long que n'est celuy que vous faite, j'ay passé par des chemins qui n'en étoient pas et ou il ni avoit d'autre gite que des etables dont on fesoit sortire les bestiaux en donnant de l'argent, du pain inmangeable et de l'eau détestable. Hé bien, j'avois un objet, et cette objet me fesoit oublier chaque jours, celui qui l'avoit précédé ; je ne sentois jamais que le mal du moment et encore je le sentois peu.

Vous avez pour objet votre santé. Cela dois vous être assé intéressant pour vous faire suporter les inconvénients de quelques jours de malaise, pour un bien aussi grand que l'est celui de sa santé sans le quel il n'an est point.

Mais comme il est impossible de fortifier vôtre caractaire foible, et de calmer votre agitation, il faut abandonner le projet de vous coriger et vous mètre seullement en pénitence, comme les enfants pour remplire les devoirs de l'éducation. Je vous déclare donc que si vous mécrivé encore, que non seullement je ne vous reponderai pas, mais que je ne lirai pas votre lettre, et ma bouderie sera poussée bien par de la vôtre retour.

Apres m'avoir loué sans mesure, après m'avoir dit les choses du monde les plus tendres et les plus touchantes, pour m'exprimer votre amitié vous me dite de ne vous pas repondre.

Cela m'étoit-t-il possible.

J'en appelle à M. Necker et à M. Thomas.

Mes chers amis, vous êtes des personnes raisonnables ; convenu qu'elle ne l'est pas.

Et si vous la laissé écrire pendant qu'elle prendra les eaux, elles luy porteront à la tête.

Adieu, mes chers amis, c'est vous deux que j'embrasse, car pour cette belle dame, je ne luy dit ni ne luy fais rien.

Passer du salon de M Geoffrin dans celui de la maréchale de Luxembourg, c'est comme de nos jours se transporter d'un entresol du Marais dans un vieil hôtel du faubourg Saint-Germain. La suprématie incontestée que la maréchale de Luxembourg a exercée sur la meilleure compagnie de Paris, pendant les quinze ou vingt années qui ont précédé la révolution française, est un de ces traits qui peignent un temps et une société. Ce qu'avait été sa jeunesse, alors qu'elle portait encore le nom de Boufflers que sous le règne de Louis XIV vieilli, le courage et les vertus du vieux maréchal avaient rendu si glorieux, tout le monde le sait par le célèbre couplet de M. de Tressan :

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour ;
Chacun s'empressait à lui plaire,
Et chacun…

Je n'achève pas le dernier vers, dont la brutalité valait bien le vigoureux soufflet que la maréchale appliqua à M. de Tressan lui-même, un jour que, tombant dans un piège qu'elle lui tendait, il eut l'impertinence de s'en déclarer l'auteur. Mais si M. de Tressan méritait le soufflet, il faut convenir que la maréchale avait bien mérité les vers. Les mémoires du temps, et en particulier ceux de Besenval, sont remplis d'anecdotes sur son compte, et, à

supposer même que le médisant colonel des Suisses lui en ait prêté quelques-unes (comme on prête aux riches), il en resterait un assez grand nombre pour expliquer que, témoin des hommages dont la vieille maréchale était entourée, il ait écrit ces lignes d'une éternelle vérité : « En France, pourvu qu'on soit opulent et qu'on porte un beau nom, non-seulement tout s'oublie, mais même on peut jouir d'une vieillesse considérée après une jeunesse des plus méprisables. » C'est qu'entre quarante et cinquante ans, la maréchale de Luxembourg avait compris que, passé un certain âge, la galanterie chez une femme devient un ridicule et qu'elle avait tourné non pas à la dévotion, car pareille conversion n'était pas nécessaire au XVIII siècle, non pas même à l'esprit, car, précisément parce qu'elle en avait beaucoup, elle n'avait pas besoin d'en tenir bureau, mais à la bienséance. Dans son hôtel de Paris comme dans sa maison de campagne de Montmorency (qui n'était point le château féodal des anciens barons), elle n'avait point de peine à réunir la meilleure compagnie qui venait lui demander des leçons d'élégance et de savoir-vivre. C'est là que jeunes femmes et jeunes gens faisaient leur début et que l'abbé de Périgord (le futur prince de Talleyrand) attirait pour la première fois l'attention sur lui par une de ces reparties heureuses dont il devait plus tard se montrer si prodigue. Sa connaissance des usages, sa pénétration des personnes, son esprit prompt à saisir les ridicules et à les faire sentir, donnaient un poids singulier à ses moindres jugemens. Aussi un homme qui connaissait le monde aussi bien que le duc de Lévis a-t-il pu dire d'elle :

Jamais censeur romain n'a été plus utile aux mœurs de la république que la maréchale de Luxembourg l'a été a l'agrément de la société pendant les dernières années qui ont précédé la révolu-

tion. À l'aide d'un grand nom, de beaucoup d'audace et surtout d'une bonne maison, elle était parvenue à faire oublier une conduite plus que légère et à s'établir arbitre souveraine des bienséances, du bon ton et de ces formes qui composent le fond de la politesse ; son empire sur la jeunesse des deux sexes était absolu ; elle contenait l'étourderie des jeunes femmes, les forçait à une coquetterie générale, obligeait les jeunes gens à la retenue et aux égards ; enfin elle entretenait le feu sacré de l'urbanité française ; c'était chez elle que se conservait intacte la tradition des manières nobles et aisées que l'Europe entière venait admirer à Paris et tâchait en vain d'imiter.

Puisque l'Europe entière venait admirer chez la maréchale de Luxembourg les manières nobles et aisées dont elle gardait la tradition, il était difficile à M Necker de ne pas solliciter l'honneur d'être présentée chez elle et de ne pas lui rendre cet hommage banal que toute jeune femme doit à celles qui l'ont précédée dans le monde. Ce qui rendait d'ailleurs cette relation en quelque sorte inévitable pour M Necker, c'est qu'elle était voisine de campagne de la maréchale. Saint-Ouen n'est qu'à deux lieues de Montmorency, et comme dans cette vie des environs de Paris au XVIII siècle on se rendait de château à château de fréquentes visites, il était impossible que Saint-Ouen ne se transportât pas fréquemment à Montmorency, et Montmorency à Saint-Ouen. Je ne vois point trace en effet que la maréchale de Luxembourg ait jamais paru aux vendredis, ni aux réunions plus intimes du mardi. La grande dame qui, tout en connaissant fort peu les Choiseul, allait passer huit jours à Chanteloup au moment de leur disgrâce, parce que déjà il était de mode de se ranger dans l'opposition ne se serait peut-être pas volontiers dérangée pour aller rue de Clé-ry, et tout le monde acceptait qu'elle ne rendît pas de visites. En

revanche, elle venait souvent pendant l'été souper à Saint-Ouen. Ces jours-là M Necker n'invitait pas ses amis les gens de lettres, car, à l'exception de Rousseau, la maréchale ne faisait guère cas de cette engeance ; mais elle choisissait dans le cercle, chaque jour plus étendu de ses connaissances, des convives qui appartinssent par leur rang au même monde que la maréchale, le comte de Creutz, le marquis Carracioli, milord Stormont, et comme femmes la comtesse de Cambise, la comtesse de Boufflers (la célèbre amie du prince de Conti), la princesse d'Hénin, la comtesse de Broglie, et un peu plus tard M du Deffand. La conversation était gaie, libre, brillante, moins ambitieuse et moins philosophique peut-être que celle des vendredis, et, le souper fini, la maréchale faisait atteler son carrosse pour s'en retourner coucher à Montmorency.

Les relations entre Saint-Ouen et Montmorency n'auraient peut-être pas été aussi fréquentes si M Necker n'avait trouvé un charme et un aurait irrésistibles dans la liaison qui se noua bientôt entre elle et la petite-fille de la maréchale (par son premier mariage), Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun. Par quelle protection mystérieuse ce pur et beau lis a-t-il pu pousser sur un sol aussi malsain ? A onze ans, la maréchale trouvait que sa petite-fille était trop timide et elle chargeait Rousseau de la déniaiser en l'embrassant. A seize ans, elle lui faisait épouser le duc de Lauzun, qui n'en avait pas dix-neuf et qui, « élevé, disait-il, lui-même par un laquais de feu sa mère que l'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner (le la considération, » annonçait déjà (comme si les noms portaient en eux-mêmes une fatalité) devoir se montrera la hauteur de la réputation laissée par le premier duc de Lauzun, dont cependant il ne descendait point. Trahie la veille même de son mariage par un fiancé qui offrait en

cachette à M de Beauvau (depuis la princesse de Poix) de rompre son engagement afin de pouvoir l'épouser, délaissée dès le lendemain par un époux qui l'avait prise en horreur par esprit de contradiction, à la fois veuve et mariée, sans autre appui, sans autre exemple sous les yeux que la maréchale sa grand'mère, la duchesse de Lauzun n'en demeura pas moins toute sa vie un joli petit oiseau à l'air effarouché, comme l'appelait M du Deffand, et elle conserva jusqu'au jour où elle monta bravement sur l'échafaud l'air de douceur et de timidité virginale qui charmait Rousseau. « Elle avait, a dit d'elle la vicomtesse de Noailles, la faiblesse d'adorer son mari, mais la dignité de le cacher à tout le monde, » et comme M de Bonneval (une Biron aussi celle-là, mais par le sang), elle offre à l'imagination le plus séduisant modèle de ces exquises et nobles femmes qui, unies à un être indigne d'elles, apportent la passion dans le devoir, le roman dans la fidélité, et mourraient, s'il en était besoin, aux pieds de leur idole.

M Necker s'était sentie entraînée vers la duchesse de Lauzun par un sentiment que M Geoffrin aurait peut-être encore taxé d'engouement, mais qui était assurément bien justifié. Pour la première fois peut-être depuis qu'elle avait quitté son pays natal, elle se trouvait en relation intime avec une personne dont l'âme pure et tendre exhalait ce parfum d'honnêteté qui, chez une femme, demeurera toujours, quoi qu'on en dise, la première des séductions. Lorsqu'elle voulait donner une idée des perfections de son amie : « Les portraits d'imagination, disait-elle, sont les seuls qui lui ressemblent. » Ce portrait. M Necker essaya cependant un jour de l'écrire, et bien qu'il ait été déjà publié, mes lecteurs me pardonneront d'en rassembler les principaux traits et

de les retenir ainsi quelques instans de plus en si charmante compagnie.

PORTRAIT D'ÉMILIE.

Heureuses les femmes qui ont su cacher longtemps leurs mérites par la simplicité et la modestie, et qui ont appris leur secret aux autres avant de le savoir elles-mêmes ! Heureuses celles qui ont su se faire aimer avant de faire naître l'envie et qui ont jugé de bonne heure que l'exemple donné en silence est le plus utile de tous ! La grande considération dont jouit Émilie dans un âge encore tendre n'est pas due à la seule vertu ; car on trouve des femmes très honnêtes et qui remplissent même des devoirs austères, sans qu'elles aient obtenu cette fleur de réputation que possède Émilie. C'est donc à une pureté intérieure, c'est au caractère de ses pensées qui se peint dans tous ses discours, dans tous ses mouvemens et dont sa physionomie est l'image qu'elle doit l'estime et les égards dont elle est entourée. Cette âme douce et tendre, qui vit au milieu du monde et comme le monde, semble transformer en actions vertueuses toutes les actions indifférentes. Aussi se trouble-t-elle de la moindre omission ; aussi rougit-elle dès qu'on la regarde et rougit-elle encore de s'être aperçue qu'on la regardoit. Émilie connoît donc mieux que personne l'importance des petites choses dans l'exercice de ses devoirs et rien de ce qui peut contribuer au bonheur des autres, ou augmenter leur affection ne lui paroît à dédaigner. C'est par un enchaînement de moyens très délicats, connus ou plutôt devinés par les âmes sensibles et qu'il leur est plus aisé de pratiquer que d'exprimer, c'est par une constance à toute épreuve qu'Émilie s'est frayé une route vers le bonheur à travers les circonstances les plus difficiles et les plus cruelles. Qui connut jamais cette femme char-

mante sans éprouver en même temps les plus douces émotions de l'amour et de l'amitié ? Ses grâces naïves pourroient inspirer des sentimens trop passionnés s'ils n'étoient reprimés par la noble décence de ses regards et par l'expression céleste de sa physionnomie ; c'est ainsi qu'Émilie en impose sans le savoir et qu'elle ne fit jamais naître que des sentimens dignes d'elle.

Mais peut-être trouvera-t-on plus d'intérêt encore à entendre parler la duchesse de Lauzun dans quelques-unes de ses lettres. Celle qu'on va lire est adressée à M. Necker, qui avait envoyé à la duchesse de Lauzun son livre sur l'administration des finances. Dans cette lettre, nous allons la retrouver telle que M Necker nous la dépeint, aimable, enjouée, modeste, tout étonnée qu'on s'occupe d'elle et que son jugement compte pour quelque chose, mais l'exprimant avec aisance et bonne grâce :

Ce 6 janvier 1785.

Je ne puis exprimer, monsieur, à quel point je suis sensible à la flatteuse marque de souvenir que je reçois de vous ; je suis bien aise que la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à M Necker se soit croisée avec la vôtre et vous ait prouvé que mon admiration étoit à un tel degré qu'elle ne pouvoit être augmentée par ma reconnoissance ; vous aurez vu aussi qu'elle n'en étoit pas moins vive, quoique je ne me crusse pas du nombre des personnes que vous aviez bien voulu distinguer ; mais en lisant un ouvrage si admirable, il est impossible qu'un sentiment d'amour-propre ou de personnalité se joigne à tous ceux qu'il fait éprouver ; on se sent meilleur qu'on étoit avant de commencer cette lecture et l'on est transporté en voyant tant d'amour du bien public, tant de moyens de satisfaire cette passion et un désintéressement si peu commun accompagné d'un courage et d'une élévation si extraor-

dinaire. Quoique je sois bien ignorante, monsieur, et bien ridicule, si j'osois juger et louer plusieurs morceaux de votre ouvrage qui traitent des sujets au-dessus de mes connoissances, je suis au moins en état, comme tous ceux que l'avidité et l'intérêt n'ont point armés contre vous, de sentir le prix de ce qu'il contient de meilleur, je crois, monsieur, que je puis m'exprimer ainsi et que vous ne me blâmerez pas de mettre les vertus encore au-dessus des talens.

Je vous suis infiniment obligée de m'avoir donné des nouvelles de M Necker ; je vois avec peine qu'elle est toujours foible et souffrante, mais les assurances que son médecin vous donne, que son état n'est point inquiétant, me font un extrême plaisir ; parlez-lui, je vous prie, de mon tendre attachement pour elle et de toute ma reconnoissance de ce qu'elle a bien voulu s'occuper de moi ; je suis honteuse cependant de penser que par ses obligeantes inquiétudes, sur l'exactitude de celui qui s'est chargé de votre commission, elle vous ait privé de l'exemplaire qui vous restoit.

J'ai fait part à mes amies de tout ce que vous me dites pour elles ; elles en sont flattées et y sont sensibles comme elles doivent l'être. J'avois déjà parlé à M Necker de M de Poix et de M de Bouillon, mais je n'avais rien dit de M d'Hénin, qui ayant été au moment de perdre sa mère n'avoit pu penser à aucune autre chose et a lu votre introduction plus tard que ces dames ; elle en a été transportée et m'a beaucoup grondée de ne l'avoir pas prévu et de ne vous l'avoir pas dit d'avance. Elle prétend avoir un droit particulier à vous faire recevoir ses éloges et à être rappelée à votre souvenir. Je ne sais si vous m'entendez, monsieur, mais vous savez peut être déjà qu'il a paru une prétendue

lettre de vous à M de Beauvau aussi méchante qu'elle est loin de votre style, où M d'Hénin est fort maltraitée ; on m'a fait aussi l'honneur de m'y placer et je suis très flattée de ce témoignage rendu à mon attachement pour vous ; on dit que je ne pourrai vous être d'aucune utilité, que je ne sais parler au public qu'aux Tuileries et que la saison ne permet pas d'y aller. Vous voyez qu'il n'y a pas beaucoup d'amertume dans cette phrase ; à la vérité ceux qui ne me connoissent pourront en conclure que je suis un peu folle quelques fois, mais je m'en consolerai en pensant que jusque là j'espère n'avoir pas attiré l'attention du public, et que l'occasion n'est pas mal choisie pour faire parler de soi.

Adieu, monsieur, permettez moi de vous faire encore mille remerciemens et de vous assurer des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante

Boufflers d. de Lauzun.

Maman fait mille tendres complimens à M Necker ; nous sommes bien affligées l'une et l'autre d'être si longtemps éloignées d'elle et de vous.

La lettre suivante, qui est à peu près de la même date, fut adressée par la duchesse de Lauzun à M Necker pendant un séjour que celle-ci faisait sur les bords du lac de Genève.

16 août.

La crainte de vous importuner, madame, avait seule empêché M de Luxembourg et moi de vous prier de nous donner de vos nouvelles, mais notre tendre intérêt n'avait négligé aucune occasion d'en savoir, et nous avions apris avec bien de la peine que vous étiez mécontente de votre santé. Quoique votre lettre

n'entre dans aucun détail à cet égard, elle nous donne cependant sujet d'espérer que vous vous trouvez un peu mieux, mais cette marque de votre souvenir dont nous sommes sensiblement touchées nous aurait été encore plus agréable si vous aviez bien voulu nous parler un peu plus de vous, et je vous assure, madame, que nous y avions quelque droit par notre admiration et les tendres sentimens que vous nous inspirés.

Il n'y a rien de si charmant que cette description du pays que vous habitez. J'ai un véritable plaisir de vous savoir dans un lieu si agréable. Ce plaisir cependant est mêlé de quelque inquiétude et d'un mouvement de personalité qui me fait craindre qu'à l'avenir, l'habitation de Paris ne vous paroisse insupportable et que nous n'ayons plus le bonheur de vous y voir quelques fois, mais cette pensée m'affligeroit trop et je ne veux pas l'admettre.

Je crois qu'il est bien difficile de ne pas avoir quelque souvenir de Julie en se trouvant dans les lieux dont Rousseau a fait de si charmantes peintures. Ce roman n'est cependant pas à beaucoup près celui que j'ai lu avec le plus de plaisir ; Clarisse et Cecilia m'en ont fait mille fois davantage. Un amour qu'on s'efforce de cacher est bien plus intéressant que celui qu'on peint d'une manière si vive ; il semble d'ailleurs qu'on croye plus à la sincérité de celui qu'on a pénétré, et que l'imagination aille plus loin que les expressions. Si j'étois en Suisse, je chercherois aussi à découvrir dans le canton de Berne l'habitation d'un M. Delaroche, un ministre dont j'ai lu dernièrement l'histoire dans the Mirror avec un plaisir inexprimable. Je ne sais si vous avez ce livre, madame, mais si vous eussiez été ici j'aurois pris la liberté de vous l'envoyer et de vous supplier de lire cette feuille. Lorsque j'ai quelque jouissance de cette nature, il m'est impossible de ne pas penser à

vous, et lorsque je rencontre des sentimens nobles, bienfaisans et délicats, votre idée est tout de suite présente à mon souvenir.

Adieu, madame, j'abuse de votre extrême indulgence en vous écrivant une si longue lettre et si peu digne de vous occuper longtemps ; je ne sais comment vous remercier de l'opinion que vous voulez bien avoir de moi ; si je n'ai pas ce qu'il faut pour la justifier, j'ai au moins le mérite d'en sentir tout le prix et de vous être attachée tendrement pour la vie. Permettez moi d'embrasser M Necker et de remercier M. Necker de son souvenir ; j'y suis d'autant plus sensible que l'admiration et l'intérêt sont des sentimens qu'il inspire à trop de monde pour qu'ils me donnent un droit particulier à n'être pas oubliée.

Quand on lit ces lettres et quand on pense qu'avant moins de dix ans cette femme, si sensible et si fine, devait mourir par les mains du bourreau, il est impossible de ne pas ressentir quelque chose de l'émotion qu'on éprouverait en voyant une créature jeune et belle aux traits de laquelle un mal sans espoir aurait déjà donné le charme mélancolique et la grâce funèbre de la mort.

M Necker était depuis assez longtemps en relations avec la maréchale de Luxembourg lorsqu'elle se lia avec M du Deffand. À l'époque où la connaissance se fît, le souvenir des petits soupers de la régence, auxquels M du Deffand s'était assise entre M de Parabère et M de Sabran, était passé depuis longtemps. Le président Hénault était mort ou n'en valait guère mieux. Rien n'était plus respectable que la vie menée par la vieille marquise aveugle au couvent de Saint-Joseph, et la société restreinte qui s'y rassemblait avait trop bon renom d'esprit et d'élégance pour que M Necker ne désirât pas d'y être admise. Ce furent aussi les relations de M du Deffand avec Voltaire qui lui inspirèrent ce désir.

On sait que M Necker entretenait avec Voltaire une correspondance qui n'aurait pas été le moindre joyau des archives de Coppet, si les lettres de Voltaire à M Necker n'eussent déjà été publiées. Cette correspondance était la suite d'une relation qui datait du temps où, jeune fille déjà un peu émancipée et plus indocile aux préceptes de Calvin que beaucoup de ses compatriotes, Suzanne Curchod assistait aux représentations dramatiques de Ferney. Échanger des lettres avec Voltaire était un honneur fort envié parmi les dames du bel air, ainsi que celui de recevoir ses pièces de vers en manuscrit. Aussi M Necker se plaignait-elle parfois que Voltaire l'oubliât et que M du Deffand fût seule honorée de ses envois :

Vous m'avez fait éprouver, monsieur, lui écrivait-elle, tous les tourmens de la jalousie et j'avois besoin de vos nouvelles bontés pour n'être pas tout à fait malheureuse. Quand M du Deffand reçoit vos ouvrages, elle s'en vante et ne les donne jamais, car elle veut autant que possible nous ravir la lumière qu'elle n'a plus.

Malgré ces tourmens, M Necker voulut, peut-être pour être agréable à Voltaire, entrer en relations avec sa rivale, et, la présentation faite, elle écrivait à Ferney :

J'ai fait connoissance avec M du Deffand ; c'étoit votre correspondance et votre opinion qui excitoient ma curiosité. M du Deffand est encore très brillante ; elle supplée au sens qu'elle n'a plus par la vivacité de ses passions ; elle est heureuse, elle est gaye, car elle ne voit les choses que par vos yeux.

On sait ce qu'il faut penser de la gaîté de M du Deffand depuis qu'on connaît les lettres où ce pauvre cœur inassouvi épanchait les ardeurs et les amertumes de sa dernière passion. Aussi ce ju-

gement sur son caractère ferait-il peu d'honneur à la sagacité de M Necker s'il fallait y voir autre chose qu'un compliment à l'adresse de Voltaire. C'est ainsi qu'elle lui écrivait encore à propos de vers qu'il avait adressés à M du Deffand et où il lui offrait plaisamment de l'épouser :

Les stances que vous adressez à votre bergère, M du Deffand, ont toute la fleur du printemps ; c'est chanter les malheurs de la vieillesse avec la voix du rossignol ; mais si vous me demandez mon avis, je vous avouerai que votre mariage avec M du Deffand ne me paroit pas assorti ; elle est aveugle et l'on sçait qu'Apollon est le dieu de la lumière. Cette dame cependant accepte la proposition avec transport. Ne la prenez pas au mot, je vous conjure. Il faut que vous soyez un être seul, sans rapports, comme sans exemple et sans modèle. Le seul nom de M Voltaire seroit une satyre, à moins que vous n'eussiez épousé Minerve, et encore l'accuseroit-on de trop de présomption.

Voici comment, de son côté. M du Deffand expliquait à Walpole le désir que les Necker avaient éprouvé de nouer connaissance avec elle :

Je ferai demain un souper où j'enverrai volontiers quelque autre à ma place ; c'est à Saint-Ouen, chez M. et M Necker : ils ont voulu me connoitre parce qu'on m'a donné auprès d'eux la réputation d'un bel esprit qui n'aimoit point les beaux esprits. Cela leur paroit une rareté digne de curiosité. Eh bien, j'ai été assez sotte pour faire cette connoissance, et quand je m'interroge pourquoi, je rougis de découvrir que c'est la honte de l'ennui et que je suis souvent aussi imbécile que Gribouille, qui se jette dans l'eau de peur de la pluie.

L'ennui, cet inexorable ennui que la pauvre marquise promenait non point par les mers, comme Byron et les grands ennuyés de notre siècle, mais par les salons, et qu'elle craignait de rencontrer encore dans les lieux où elle allait pour le fuir, un instant elle crut que la société des Necker l'aiderait à y échapper. En effet, les deux seules lettres de la main de M du Deffand (ou plutôt de celle de Wiart, son secrétaire) que j'aie trouvées dans les papiers de M Necker, témoignent du goût très vif que lui avait inspiré d'abord le ménage. La première n'est, à vrai dire, qu'un simple billet d'invitation adressé à M. Necker, mais très aimable et très empressé :

Ce mercredy à huit heures.

On ne peut être plus contrarié que je le fus hier ; je prévis vos excuses et vous eûtes tort ; à neuf heures et demie il ne resta plus chez moy que M de Mirepoix, M. et M de Beauvau, et mon évêque ; nous vous regretames beaucoup, et moy je ne me console pas de n'avoir point eu l'honneur de voir M Neckre ; je compte sur vous demain jeudy ; si M Necker vouloit venir un peu de bonne heure, c'est-à-dire sur les six ou sept heures, elle ne trouveroit personne. Je la prie de croire ainsy que vous, que tout ce qui me prive de vous voir l'un et l'autre me déplait infiniment.

La seconde, qui est plus intéressante, fut écrite par M du Deffand à M Necker à la suite d'une discussion qui s'était élevée entre elles sur le point de savoir si nos premiers jugemens sur les personnes, quand ils sont justes, nous sont dictés par la connaissance des convenances du monde ou par un instinct irréfléchi. M du Deffand tenait naturellement pour l'instinct. M Necker pour les convenances, et leur altercation fut assez vive pour que

M du Deffand jugeât nécessaire d'adresser le lendemain à M Necker la lettre suivante :

J'ay réfléchis, madame, sur notre dernière conversation ; je crains qu'elle n'ayt pas été de votre goût ; la vivacité que j'y ay apportée passa les bornes des convenances. Je me flate que vous avés démélée que la cause en étoit le peu d'habitude que j'ay pour les discussions, et peut-être aussi mon peu de lumière. Ce que je pensois et que je n'ay peut-être pas bien expliqué, c'est que les premières impressions qu'on reçois et les premiers jugemens qu'on portent peuvent être justes, et qu'ils ne partent pas de la connoissance des convenances, mais d'un sentiment vif et prompt dont on seroit embarrassé de rendres raison.

Toute vieille que je suis, madame, c'est ainsy que je juge ; n'en soyez pas moins sensible, je vous prie, à mon amitié ; que la vôtre n'en soit point diminuée, et ne me tenez point rigueur sur la connoissance des convenances. Si mes sentimens sont semblables à ceux d'un enfant, ils n'en sont que plus sincères ; qu'ils ne vous en soient pas moins agréables, madame.

Ce lundy, 12 décembre.

Mdu Deffand trouva d'abord quelques distractions dans cette société nouvelle ; aussi écrivait-elle à la duchesse de Choiseul :

Je ne croyois pas que je connoîtrois jamais M Necker et de Marchais. Je les vois souvent et je m'en trouve bien. Ces femmes sont aimables ; elles ne sont point sottes, ni insipides. Elles sont plus faites pour la société que la plus part des dames du grand monde. Je préfère ce qui écarte l'ennui à ce qui est du bel air.

Et dans une autre lettre à Walpole : « Ce M. Necker est un fort honnête homme ; il a beaucoup d'esprit, mais il met trop de métaphysique dans tout ce qu'il écrit… Dans la société, il est fort naturel et fort gai ; il a beaucoup de franchise, il parle peu, est souvent distrait. Je soupe une fois par sa semaine à campagne, qui est à Saint-Ouen. Sa femme a de l'esprit et du mérite, sa société ordinaire sont des gens de lettres, qui, comme vous savez, ne m'aiment point ; c'est un peu malgré eux qu'elle s'est liée avec moi.

Mais bientôt M du Deffand retrouvera à Saint-Ouen son inexorable ennemi l'ennui, et elle s'en prendra d'abord un peu à elle-même : « Je fis l'autre jour, écrit-elle à l'abbé Barthélémy, un souper chez les Necker ; je me trouvois comme Lacouture, je n'entendois pas le raisonné, et le braillé m'étoit insupportable. » Et dans une autre lettre : « Je fis, l'autre jour, un souper chez les Necker où je vous aurois fait honte et pitié. Je fus absolument stupide. Il n'y eut point du tout de la faute de M. Necher. Il n'est point bel esprit ni métaphysicien. Il y fut presque aussi bête que moi. » Puis, peu à peu, on la voit se désenchanter comme elle se désenchantait de tous ses amis, et c'est la femme qu'elle abandonnera la première : « La façon des Necher ne me surprend point, écrit-elle à Walpole, pendant un séjour que M. et M Necher faisaient en Angleterre ; ils ne savoient pas pourquoi ils faisaient ce voyage ; leur séjour sera court. Je vous suis obligée de vos attentions pour eux, ce sont d'honnêtes gens ; le mari a beaucoup d'esprit et de vérité ; la femme est roide et froide, pleine d'amour-propre, mais honnête personne. » Patience cependant, le tour du mari ne tardera pas à venir. Dans un moment d'enthousiasme, elle avait été jusqu'à trouver certaines ressemblances entre M. Necker et Walpole. Sans doute l'orgueilleux

Walpole n'avait pas été très flatté de ce rapprochement, et comme il le lui avait peut-être laissé apercevoir, elle s'empressait de lui répondre :

Les Necker ne vous plaisent pas beaucoup, je le vois bien ; tous deux ont de l'esprit, mais surtout l'homme. Je conviens qu'il lui manque cependant une des qualités qui rendent le plus agréable, une certaine facilité qui donne, pour ainsi dire, de l'esprit à ceux avec qui l'on cause ; il n'aide point à développer ce que l'on pense, et l'on est plus bête avec lui qu'on ne l'est tout seul ou avec d'autres.

Toujours en défiance d'elle-même et aussi sévère pour son propre esprit qu'elle l'était pour celui des autres, M du Deffand s'était trouvée, plusieurs fois, bête en causant avec M. Necker. Au début, elle s'en prenait à elle-même ; à la fin, c'était à lui qu'elle en voulait et, dans son dépit, elle se montrait injuste certainement pour elle-même et peut-être pour lui.

De son côté, M Necker paraît avoir dans ses relations avec M du Deffand passé par les mêmes phases d'engouement et de désillusion. Au début, elle avait sur son compte des mots heureux et aimables : voulant rendre cette vivacité d'impressions et de propos qui en dépit de sa triste infirmité donnait tant d'éclat à la conversation de la vieille marquise : « M du Deffand, disait-elle, est aveugle à notre insu et presqu'au sien. » Dans les recueils où elle enregistrait presque chaque jour ce qu'elle avait entendu d'intéressant dans la journée, elle prenait note de ces sentences si spirituelles, si justes, d'une forme parfois si acérée, qui s'échappaient comme des oracles de la bouche de M du Deffand. Mais bientôt, et comme si la défaveur où elle était tombée eût éveillé sa clairvoyance, elle prend note également des jugemens piquans

qui étaient portés sur M du Deffand par un monde qui la redoutait plus qu'il ne l'aimait. C'est ainsi qu'elle relève ce propos assurément peu obligeant du chevalier d'Aydie : « Je n'estime pas M du Deffand, mais c'est un grand chien qui fait lever beaucoup de gibier ; » et cet autre, qui, s'il a réellement été tenu, ferait peu d'honneur à la courtoisie de l'aimable amant de M Aïssé : « M du Deffand disait au chevalier d'Aydie : Il me semble que je suis la femme que vous aimez le mieux. — Ne dites donc pas cela, répondit-il, on croirait que je n'aime rien. » La relation s'était donc de part et d'autre sensiblement refroidie. Aussi quand M du Deffand mourut, M Necker se borna-t-elle à écrire à milord Stormont :

Cette pauvre femme a quitté le monde comme elle y avoit vécu ; elle n'avoit vu dans la société que la compagnie. Son lit étoit entouré de prétendus amis sans être arrosé de larmes. Peu accoutumée à réfléchir, elle n'a pu porter ses regards dans les profondeurs de l'avenir. La mort même, cette grande circonstance, n'a été pour elle qu'une pensée triste mais superficielle, et j'ai bien vu que la nuance étoit légère entre l'existence et la fin d'une personne insensible.

La pauvre marquise méritait mieux que ce jugement. Elle n'était point insensible, mais desséchée, et M Necker n'aurait point parlé d'elle avec tant de sévérité si elle avait connu les termes de cette lettre où M du Deffand mourante adressait ses adieux à Walpole, et qu'elle terminait en lui disant : « Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez ; ne vous affligez point de mon état ; nous étions presque perdus l'un pour l'autre ; nous ne nous devions jamais revoir ; vous me regretterez parce qu'on est bien aise de se savoir aimé. » Mais il y avait eu une

sorte de malentendu entre ces deux femmes. M du Deffand n'avait cherché dans la société de M Necker que la distraction et les divertissemens de l'esprit. M Necker, avec sa nature toute contraire, avait dû y chercher quelques satisfactions pour son cœur et, n'y trouvant pas ces satisfactions, elle s'était retirée avec une blessure. « Nous avons, disait le sceptique Chamfort, trois catégories d'amis : ceux qui nous sont indifférens, ceux qui nous sont désagréables et ceux que nous détestons. » M du Deffand avait voulu faire de M Necker une amie de la première catégorie, mais M Necker s'en était bien vite aperçue, et M du Deffand avait passé pour elle dans la seconde.

Contenues dans les limites que je viens d'indiquer, les relations de M Necker avec la maréchale de Luxembourg et avec M du Deffand (quelle que pût avoir été dans leur jeunesse la réputation de ces deux dames), n'ont rien, suivant moi, qui doive surprendre. La société a toujours vécu et vivra toujours sur cette demi-morale qui ne sait que ce qu'elle ne peut pas ignorer et qui ne se rappelle que ce dont on la force à se souvenir. Cette tolérance indulgente était poussée encore plus loin au XVIII siècle que de nos jours. C'est ainsi que, dans le monde philosophique où vivait M Necker, on recevait sans difficulté Watelet et M Lecomte ; Watelet, le fermier général académicien et graveur, l'auteur de l'Essai sur les jardins, et M Lecomte, qui avait quitté son mari pour venir habiter avec Watelet à Moulin-Joli. On allait même dîner chez eux, et je ne vois guère que M de Genlis dont la pruderie affectée s'étonne dans ses mémoires d'avoir rencontré ce ménage irrégulier en visite chez M Necker. Cependant M Necker, élevée dans un milieu si différent, devait parfois se sentir mal à l'aise avec ses relations nouvelles, et l'ardeur avec laquelle elle cultiva l'amitié de la duchesse de Lauzun montre bien quel

attrait l'honnêteté avait pour elle. Peut-être s'étonnera-t-on qu'elle n'ait pas recherché davantage l'intimité de ces femmes (comme il y en avait plus qu'on ne croit au XVIII siècle), qui, fidèles à des vertus conservées comme un héritage de famille, ne prenaient du monde que les devoirs et non les plaisirs et vivaient dans leur intérieur d'une vie sévère et pieuse. Mais il faut penser que ces femmes-là n'étaient pas très soucieuses de nouer des relations nouvelles en dehors du cercle de leur parenté et de leurs amis naturels. Sans doute la conversation que dirigeait la maréchale de Luxembourg du haut de son fauteuil, ou M du Deffand du fond de son tonneau, était beaucoup moins faite pour les oreilles de M Necker, que les graves propos échangés entre la duchesse d'Ayen et ses charmantes filles dans la grande chambre à coucher toute tendue de damas cramoisi à franges d'or, que nous a si bien dépeinte l'auteur de la Vie de M de Montagu. Mais la grande porte de l'hôtel de Noailles ne s'ouvrait, pas aisément, tandis que la maréchale de Luxembourg, par facilité d'humeur, M du Deffand par curiosité d'esprit, faisaient bon accueil aux nouveaux visages. Il n'est donc pas surprenant que M Necker se soit liée d'abord avec les femmes qui l'attiraient et que celles dont la jeunesse n'avait pas été des plus régulières fussent aussi celles dont la maison se montrât le plus hospitalière. Je dois avouer cependant que le contraste entre la sévérité dont elle se piquait pour elle-même et l'indulgence dont, elle usait vis-à-vis des autres (n'est-ce pas cependant la meilleure règle ?) lui fût un jour parfois reproché, comme lui était reproché par ses amis de Genève le bon accueil qu'elle faisait aux philosophes, toute bonne chrétienne et protestante qu'elle fût demeurée. À la vérité, ce fut par une femme qui tenait de famille le goût de faire des leçons aux gens, par la marquise de la Ferté-Imbault, la fille de M Geof-

frin. Sous tout autre rapport, il serait difficile de trouver deux personnes plus différentes que ne l'étaient la mère et la fille. Fort entichée d'aristocratie, depuis que son mariage avec un vieux gentilhomme l'avait élevée au rang de marquise, M de la Ferté-Imbault professait un souverain mépris pour la société que rassemblait sa mère. Autant M Geoffrin était avisée et prudente, autant M de la Ferté-Imbault était rude et inconsidérée dans ses propos. Par opposition au ton habituel de la conversation des gens de lettres et des philosophes dont M Geoffrin aimait à s'entourer, tout en tempérant la hardiesse de leur langage, M de la Ferté-Imbault avait fondé une association bizarre qu'elle appelait l'ordre des camarades lampons et des chevalières lanturelus, ordre dont la règle était de simuler la folie en conversation et de dire des bêtises, mais des bêtises spirituelles. C'étaient toutes ces différences qui faisaient tenir à M Geoffrin ce propos tant, de fois répété : « Quand je considère ma fille, je suis comme une poule qui aurait couvé un œuf de cane. » La seule ressemblance qu'elles eussent était le goût de morigéner les gens, et encore cette ressemblance demeurait-elle incomplète, car M Geoffrin enveloppait ses gronderies célèbres de tant de précautions, de tant de caresses, de tant de douceurs qu'elle les faisait accepter sans trop de difficulté, tandis que M de la Ferté-Imbault, on va le voir, disait leur fait aux gens plus rudement. Elle avait fréquemment rencontré M Necker chez sa mère, et son premier jugement sur elle avait été empreint de cette malveillance dont elle honorait toutes les personnes pour lesquelles M Geoffrin témoignait quelque goût. Mais quelques années de commerce avaient fini par lui faire apercevoir que, sous le rapport de la franchise, de la droiture, de l'honnêteté. M Necker n'était pas inférieure à elle, et un beau jour elle s'avisa de l'avertir de ce changement d'opinion.

C'était au moment où M. Necker venait d'être nommé directeur du trésor, sous les ordres de M. Taboureau, qui occupait le poste de contrôleur-général, situation assez délicate pour tous les deux. Dans ces circonstances, M Necker reçut un beau jour de M de la Ferté-Imbault la lettre suivante :

À Paris, ce 19 février 1777.

Vous m'avez fait l'honneur de me dire lundi, madame, que je vous fesois du bien par ma franchise et par mon expérience, et comme je vous estime beaucoup, que j'aime et estime M. Necker, cela m'a échaufé le cœur et l'imagination pour vous, madame, comme si vous éties une de mes filles chevalieres lanturelus, en voici la preuve. J'ai trouvé hier mardi M. Tronchin chez M la première présidente Molé, je l'ai pri en particulier, je lui ai montré l'intérest que vous m'avies inspiré et voici toutes les idées qui me sonts venus pour le bien général.

Mde la Ferté-Imbault, qui connaissait le ménage Taboureau, donne ici quelques conseils à M. et M Necker sur la manière dont ils devront s'y prendre pour s'emparer de l'esprit du mari et de la femme en flattant leur vanité, puis elle continue :

Vous scavé, madame, que m'ayant mise fort à mon aise avec vous dès la première fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, je vous ay parlé franchement du danger de vos sociétés pour le bonheur et même pour acquérire une véritable considération. Rien n'est plus décrié avec raison parmi tout les ordres de l'état, que nos beaux esprit et les femmes qui courent après. À votre arrivé icy, madame, l'hotel d'Enville a du vous faire beaucoup d'illusions, mais j'ai vu avec plaisir que tout ce que vous en aves vu de folies vous a très fort frappé, ainsi que les perfidies que vous et

M. Neckre aves epprouves de plusieurs personnes à qui vous n'avies fait l'un et l'autre que rendre des services. Toutes ces personnes sonts les engoues et les petits roquets de nos charlatans de philosophes. Vous en este revenu, madame, heureusement pour vous et pour M. votre mari, mais il n'en resulte pas moins que ces liaisons sonts si éloignés de celles de M Taboureau, qu'il seroit possible qu'elle eut une crainte machinale de vous connoistre, par humilité et puis parce que votre liaison avec de certainnes femmes très décrié par les mœurs sont toujours une raison très fortes pour que les honestes femmes et leurs amies, craignent infiniment le commerce des personnes qui ayant la réputation d'avoir beaucoup d'esprit prouvent par leur sociétés qu'elles en fonts tant de cas, qu'elle ne sonts plus difficile ni en vertu ni en mœurs. Voila, madame, les reflexions d'intérêt que vous m'aves inspiré, je vous les écris avec la plus grande confiance parce que je suis assé heureusement et assé raisonnablement née, pour ne jamais tenir ni aux succès de mes idées ni de mes conseilles vis a vis de mes amis. De plus j'ai tant vécu depuis 40 ans avec des personnages tenants à l'état, que j'ai vu de près, que toutes les reflexions du coin du feu qui paroissent les plus justes ne sont souvent pas à propos parce que l'homme d'état qui voit de près tous les ressorts de la machine, voit des impossibilités ou des hors de propos, que la personne échaufée par l'amitié et par des vraissemblances ne voit pas.

Ma lettre peut n'avoir d'autre mérite pour vous, madame, et pour M. Neckre que celui de vous prouver mon amitié, et que vous m'occupes beaucoup. Je vous l'écris sans la relire, je suis dans la chambre de ma mère qui dore, et je n'ai rien de mieux à faire que de soulager mon imagination avec les deux personnes qui l'echaufent.

Point de réponse, madame, nous en causerons lundi au soir, je vous présente mon tendre hommage.

Rien n'ayant témoigné que M Necker eût reçu avec déplaisir cette lettre singulière, M de la Ferté-Imbault reprit la plume le lendemain et recommença sur le même ton :

À Paris, ce 20 février 1777, à neuf heur du matin.

Je vous ai mandé hier, madame, que mon peti volume avoit soulagé mon cœur et mon imagination. Je me sens l'envie ce matin de vous écrire le second volumes, pour nous mettre parfaitement à l'aise ensemble de cœur et desprit : Voici ma confession des diferents effets que vous m'aves fait depuis votre mariage et depuis le jour ou la duchesse d'Enville me donna a soupe avec vous, madame, peut de tems après votre mariage, parcequ'elle scavoit que je connoissois M. votre mari d'est sa jeunesse, et que je l'aimois et estimois beaucoup.

Nos amis communs de Genève, m'avoient données bonne opinion de votre caractère, de vos mœurs et de votre érudition, en me disant cependant que vous courries peut-être à Paris après l'esprit à la mode. Cela me fut une raison pour ne vous point faire d'avance et pour me priver même du plaisir de voir M. votre mari chés moi. Je voulu voir qu'elles seroient vos liaisons et je vous avoue, madame, qu'elles me firent une impression dans le tems si forte contre votre raison, que j'avois parier que je n'en reviendrois jamais.

La maréchale, M du Défant, M de Bouflers et M Marchais (dans un genre plus subalterne) sonts quatres femmes si dégriés par les mœurs, et les deux premières sont si dangereuses, qu'elles sonts depuis plus de 30 ans l'horreur des honestes gens. Ensuitte

votre liaison intime avec ce vilain abbé Morlai (Morellet) vous fit tant de tors dans le tems de l'histoire de la Compagnie des Indes, ou M. votre mari joua un si grand rolle et l'abbé un si vilain, que si nous n'avions pas eu, madame, des amis communs qui vous justifiere comme ils purent, j'aurois pri aussi mauvaise opinion de votre ame que de votre raison.

Mais comme votre conduite a été très bonne et très sage après ce qui c'est passé sous le peti règne effémere de M. Turgot, et que depuis que M. votre mari est devenu un homme d'état vous ne vous este pas attiré la moindre condamnation du public ni le plus peti ridicule, que de plus, madame, toute les fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, vous m'aves marqué amitié, estime et confiance, en voila bien sufisament pour avoir effacée en moi les mauvaise impressions que votre trop d'amour pour l'esprit dépouillé de raison et de vertus m'avoit donnée. Je me donne donc à vous, madame, de cœur et d'esprit, vous pouvez disposer de moi dans ma retraite, je vous verai chez vous le matin avec plaisir quand cela vous conviendra et dans les aprédinées (ou je reste toujours chez ma mère ou chez moi) ma porte vous sera toujours ouverte.

Vous voies, madame, par cette confession que je suis de bonne foy, que j'aime la franchise, et que je suis digne de votre amitié, parce que je la désire ; cette lettre ne demande pas de réponse, mais elle sera un ambassadeur qui nous metera encore plus à laise ensemble lundi ; vous feray de mes ouvertures de cœur, madame, l'usage que vous voudré vis à vis de nos amis communs, quant à moi je n'en parleray a personne.

Je vous présente mon tendre hommage.

Assurément il y a quelque chose à rabattre du jugement sévère porté par M de la Ferté-Imbault sur les femmes dont elle cite les noms dans cette lettre. Il n'est point exact qu'elles fussent l'horreur des honnêtes gens, ni que M Necker se fût fait du tort par des relations qui lui étaient communes avec toute la société. Cependant il est assez curieux de constater qu'en ce temps de morale relâchée des termes aussi durs fussent déjà employés en parlant de femmes dont quelques-unes rencontrent en nous des juges plus indulgens. Parmi ces femmes se trouve une amie de M Necker, dont le nom revient assez souvent dans les mémoires du temps, bien qu'il soit loin d'avoir la célébrité des trois autres : c'est M de Marchais. M de Marchais, de son nom Julie de Laborde, était femme de l'un des premiers valets de chambre du roi, situation qui n'impliquait pas, alors comme aujourd'hui, la domesticité et qui était une sorte de charge de cour. Elle est parfois désignée dans les lettres que j'ai sous les yeux sous le titre de gouvernante du Louvre, où elle avait en effet un logement. Elle était très petite et pas jolie, mais elle avait de magnifiques cheveux blond cendré qui, lorsqu'elle les défaisait pour les faire voir, tombaient jusqu'à ses pieds, et sa physionomie mobile, animée, reflétait toute la vivacité de son esprit et de son caractère, M de Marchais, qui était un peu parente de M de Pompadour, et qui avait chanté dans ses petits soupers, s'était servie de la faveur dont elle jouissait auprès de la favorite pour se pousser dans le monde, et elle avait peu à peu rassemblé autour d'elle une petite société dont Quesnay, le médecin de M de Pompadour, et les économistes avaient formé le premier noyau ; à cette société étaient venus se joindre quelques gens de lettres, puis quelques grands seigneurs dont les voyages à Marly ou à Fontainebleau, qu'elle faisait à la suite de son mari, lui avaient permis de faire la

connaissance et à la fin quelques femmes de qualité que sa bonne grâce et sa réputation d'agrément avaient attirées.

Sa société, dit Marmontel dans ses Mémoires, étoit composée de tout ce que la cour avoit de plus aimable et de ce qu'il y avoit parmi les gens de lettres de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talens. Avec les gens de cour, elle étoit un modèle de la politesse la plus délicate et la plus noble ; les jeunes femmes venoient chez elle en étudier l'air et le ton. Avec les gens de lettres, elle étoit au pair des plus ingénieux et au niveau des plus instruits. Personne ne causoit avec plus d'aisance, de précision et de méthode. Son silence étoit animé par le feu d'un regard spirituellement attentif ; elle devinoit la pensée, et ses répliques étoient des flèches qui ne manquoient jamais le but.

Mais laissons M Necker, dans un récit qu'elle fut amenée à écrire de ses relations avec M de Marchais, nous raconter elle-même quelle fascination avait au premier abord exercée sur elle cette nouvelle amie :

J'ai eu (dit-elle dans ce récit) pour M de Marchais une affection passionnée. Quand elle se présenta à mes yeux, toutes les facultés de mon âme furent captivées. Je crus voir une de ces fées enchanteresses qui réunissent à la fois tous les dons de la nature et de la magie. Je l'aimai donc ou plutôt je l'idolâtrai. Je la suivis en tous lieux, et quand j'en obtins quelque retour, je pensai que rien ne manquoit plus à ma félicité.

'étoit au commencement de mon mariage. J'aimois et j'étois aimée ; elle seule fut la dépositaire de tous les mouvemens de mon cœur. Je croyois jouir doublement quand elle partageoit mes plaisirs et mes douces peines. Je m'apperceus, dès le com-

mencement de notre liaison, qu'elle avoit un attachement. Nous allions dans tous les lieux où nous pouvions rencontrer l'homme qui lui étoit cher. Il s'y trouvoit à point nommé. Je n'eus pas été en liaison quatre mois avec ma nouvelle amie qu'un concert où elle me mena à l'extrémité de Paris où il n'y avoit que de la bourgeoisie, m'ouvrit absolument les yeux. Nous passâmes la soirée toute entière dans une chambre reculée avec l'objet de toute sa tendresse. Trop sévère pour approuver ce penchant, j'étois cependant trop tendre pour ne pas être indulgente, je sentois qu'on n'étoit pas maître des mouvemens de son cœur, et je n'ai jamais cru que celle qui fut l'idole du mien fut capable d'une foiblesse. Tout me confirmait qu'elle allioit la vertu à la passion et si je soupirois quelquefois, c'étoit de ne pouvoir m'attribuer entièrement son empressement à se trouver avec moi et de voir que je le devois souvent aux occasions de se rencontrer avec ce qu'elle aimoit.

M Necker nourrissait quelques illusions lorsqu'elle croyait son amie incapable d'une faiblesse. Cet objet de la tendresse de M de Marchais, avec lequel elle cherchait en tous lieux l'occasion de se retrouver, était M. d'Angeviller, menin du dauphin, directeur général des bâtimens du roi, que la beauté de ses traits avait fait surnommer l'ange Gabriel. Il s'était formé, en effet, depuis longtemps, entre M de Marchais et M. d'Angeviller, une de ces liaisons si fréquentes au XVIII siècle qui n'étaient un secret pour personne et dont un mariage venait souvent (comme ce fut le cas) couronner la constance. Après la mort de son mari, M de Marchais devint en effet M d'Angeviller, et c'est sous ce nom que quelques personnes de notre temps l'ont encore connue pendant les premières années de la restauration. Mais depuis longtemps elle vivait avec M. d'Angeviller sur un pied d'intimité qui n'alté-

rait point ses bons rapports avec son mari. La faveur dont M. d'Angeviller jouissait auprès de M de Marchais n'enlevait rien au respect extérieur dont il l'environnait ; tous les mémoires du temps sont d'accord pour dire qu'il n'en conservait pas moins auprès d'elle l'attitude d'un amant malheureux et timide. Il envoyait fréquemment à M de Marchais des corbeilles remplies des plus beaux fruits que produisaient les jardins royaux, dont il avait la surintendance, et comme M de Marchais partageait avec ses amis le contenu de ces corbeilles, ses largesses lui avaient, dans un temps où les surnoms étaient fort à la mode, fait donner celui de Pomone.

Soit que la candeur de M Necker continuât de se faire illusion sur la pureté des sentimens de M de Marchais pour M. d'Angeviller, soit que la situation acceptée par tout le monde eût fini par s'imposer à elle, M Necker semble avoir pris son parti de cette liaison à trois que lui imposait l'assiduité de M. d'Angeviller auprès de son amie. Dans les lettres qu'elle adressait à Pomone, il est aussi souvent question de lui que de M. de Marchais, et c'est souvent dans le même post-scriptum qu'elle demande de leurs nouvelles à tous deux. Mais quand M de Marchais est malade, c'est à M. d'Angeviller qu'elle s'adresse de préférence pour avoir des renseignemens sur l'état de son amie, et les réponses de M. d'Angeviller sont remplies de détails intimes qui devaient pleinement satisfaire le tendre intérêt de M Necker. Les deux noms de M. de Marchais et de M. d'Angeviller s'entre-croisent également dans les lettres de M de Marchais, et il est assez difficile de démêler lequel des deux tient le plus de place, sinon dans son cœur, du moins dans sa vie. Écrivant à M Necker du fond d'une terre où l'avaient appelée des affaires assez ennuyeuses, elle se loue des bons offices de M. d'Angeviller, qui l'aide à dé-

brouiller des comptes arriérés, et aussitôt elle ajoute : « Voilà le voyage de Fontainebleau ; il faut que j'y aille pour le service de M. de Marchais. Je ne compte pas pouvoir partir avant le 2 ou le 3, ce qui me dérange fort. Mais il faut se soumettre aux affaires et commencer par faire ce que l'on doit. » Quelques lettres choisies en quelque sorte au hasard dans la volumineuse correspondance de M Necker et de M de Marchais, montreront au reste mieux que tout ce que je pourrais dire quel était le ton et le diapason de cette correspondance. Voici d'abord un échantillon du style de M de Marchais :

11 heures.

Ma charmante amie, c'est moi qui dépéris réellement d'ennuis et de regrets de ne point vous voir. L'impatience me sèche le sang, et n'amène point ces heureux moments après lesquels la tendre amitié soupire. Si près de vous, toujours pensant à vous, ne respirant que vous, tout me sépare de vous ! Je ne verrai point demain, ni encore sitôt, ce lieu de délices que mon cœur a tant besoin de connoitre ! Les derniers arrangemens de ma maison et la sauvagerie de M. de Marchais me tiennent dans une dépendance qui m'enlève à tout. Plaignez moi, aimez moi, et pardonnez moi de grifoner si mal, car je suis dans l'eau où il m'est impossible de former une lettre. Le sentiment me devinera et verra dans chaque mot mal tracé celui qui est gravé si avant dans mon ame ! Mon Dieu ! qu'il y a loin d'ici à mercredi ! pour diner j'espère ! cela est convenu avec M d'Houdetot, n'est ce pas ? Comment ferai-je pour embrasser M. Necker dans la position où je suis ? Pour cette fois nous le laisserons là, et je ne tends les bras qu'à sa délicieuse moitié.

Àces effusions de tendresse M Necker répondait sur le même ton et avec le même enthousiasme :

Ma charmante amie aura vu que mon cœur voloit au-devant d'elle au moment où sa bonté la ramenoit à moi ; que j'ai été touchée de cet aimable billet ; la douce sympathie de nos âmes, mon admiration pour vos vertus, le charme inexprimable attaché à tous vos mouvements, à toutes vos actions, à vos moindres paroles, tout en un mot se réunit pour me pénétrer d'un sentiment unique dont vous seule pouvez jamais être l'objet ; jugez de ma peine en apprenant vos rechutes, vos accidents continuels, et vous ne voulez pas que je sois auprès de vous ; que j'aimerois à vous désobéir si je ne craignois de vous déplaire ; enfin le tems s'avance, et je suis condamnée encor à regarder votre séjour à Versailles comme indispensable ; mais en vous dérobant à mille importunités, vous serez livrée à l'amitié ; elle trouvera des ailes pour vous atteindre, et je parcours déjà d'un coup d'œil l'espace qui sépare Paris de Versailles. Adieu, ma charmante, ma belle, ma délicieuse amie ; je vous embrasse ; je vous serre contre mon sein ou plustôt contre mon âme, car il me semble qu'aucun intervalle ne sépare la votre de la mienne.

Permettez vous, ma belle amie, que je me rappelle au souvenir de M. d'Angeviller ?

Paris, ce 4 novembre 1774.

Pendant les voyages que M de Marchais faisait à la suite de la cour, M Necker la tenait au courant des nouvelles de Paris. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt cette lettre où il est question des représentations que M d'Épinay avait organisées sur le théâtre de la Chevrette :

Vous m'avez ordonné, ma charmante et belle amie, de vous donner de mes nouvelles à Fontainebleau ; j'aime à supposer que vous y prenez quelque intérêt, mais vous le scavez bien, voue ascendant est si grand que votre haine même ne pourroit le détruire ; toute occupée à vous aimer, je cherche rarement à démêler vos sentiments pour moi ; mais j'ai cependant au fond du cœur cette douce certitude qu'un attachement si tendre doit s'attirer quelque retour de la plus belle ame du monde.

Notre vie est tellement uniforme que je n'ai rien d'interessant à vous apprendre. M. Thomas vit avec nous, mais beaucoup plus avec le csar et les Russes ; il semble oublier au milieu de cette nation sauvage tous les torts qu'il trouve aux peuples civilisés ; il est content et presque gay, tant il est vrai que la pensée est un remède souverain contre les maux qui affectent l'imagination. On a joué une seconde fois à la Chevrette : les Prétentions, du chevalier (de Chastellux) ; elles ont eu le plus grand succès ; on applaudissait à chaque phrase ; en effet il est impossible de déguiser avec plus d'esprit le manque d'action théâtrale ; les actrices se sont aussi distinguées et semblent acquérir tous les jours un nouveau degré de perfection. Depuis que j'ai vu des femmes honnêtes et aimables représenter des scènes si naturelles, les acteurs de la Comédie française me sont devenus insu portables. Enfin on va nous donner dimanche Roméo et Juliette, la pièce la plus tragique du tragique Shakespear ; c'est le chevalier qui l'a traduite en prose et arrangée à sa manière ; le succès est, je crois, douteux ; je ne l'ai pas lue, mais il me semble que c'est un tour de force pour l'auteur et les acteurs. M. Wattelet a travaillé aussi sur le mène sujet ; voilà, je pense, toutes nos nouvelles littéraires. J'aime à m'occuper des objets qui pourront vous amuser ; l'expérience et l'amitié m'ont appris que les connoissances abstraites et

solitaires sont bien peu de chose pour le bonheur ; il faut tâcher de lier toutes ses idées à ses sentiments ; c'est ce que je fais habituellement en ne cessant de penser à ma charmante amie que j'embrasse un million de fois puisqu'elle me le permet ainsi.

Saint-Ouen, ce 16 octobre.

Qui n'aurait cru que deux femmes qui s'écrivaient sur ce ton ne dussent rester unies par les liens d'une amitié éternelle ? Il suffit cependant pour rompre cette amitié d'une querelle frivole, tellement frivole même qu'il est impossible de prendre au sérieux le motif allégué par M de Marchais. Celle-ci avait convié un jour la maréchale de Luxembourg, le comte et la comtesse de Broglie (ce qui était un peu hardi pour la femme d'un valet de chambre du roi) à la lecture de vers que devait faire entendre chez elle un obscur poète du nom de Rocher. M Necker devait naturellement être de la partie ; mais comme elle se trouvait également invitée chez M Saurin à une lecture de La Harpe et comme elle avait déjà entendu les vers de Rocher, elle crut qu'elle pouvait arriver en retard d'une heure. Malheureusement Rocher, qu'elle rencontra chez

M. Saurin, crut pouvoir n'arriver qu'avec elle, ce qui fit attendre fort longtemps les nobles invitées de M de Marchais, à son grand déplaisir. Aussi quand M Necker entra dans son salon, elle lui tourna le dos, et le lendemain, à une lettre que M Necker lui écrivit pour lui témoigner ses regrets, elle répondit avec beaucoup d'acrimonie : « Ces grandes dames ne sont point de notre société ; on les assemble dans le dessein de leur plaire en les amusant. L'objet est-il rempli quand, ayant bien voulu devancer l'heure convenue par tout le monde, on les fait attendre près d'une heure et demie toutes seules ? »

Malgré tous les efforts de M Necker, la querelle s'envenima au point que les deux amies en vinrent à une rupture absolue, et que M de Marchais renvoya ses lettres à M Necker. Le petit tort de société dont M Necker avait pu se rendre involontairement coupable vis-à-vis de son amie était trop léger pour donner naissance à un ressentiment d'une vivacité pareille. Aussi M de Marchais laissait-elle échapper son véritable grief lorsque, dans les lettres échangées avec M Necker, elle lui disait « que les grandes dames l'avaient dégoûtée de l'amitié. » La vanité de M de Marchais avait été blessée de ce que ces grandes dames, qui n'étaient point de sa société, avaient fini par admettre familièrement M Necker dans la leur. Avec toute son habileté, son esprit, sa souplesse, elle n'avait pu s'élever au-dessus de ce rang un peu subalterne où la plaçait M de La Ferté-Imbault, tandis que, par l'estime qu'elle inspirait, par la sûreté de ses relations, par la dignité de sa conduite. M Necker avait su peu à peu s'ouvrir l'accès de la meilleure compagnie dont la porte n'avait fait que s'entrebâiller pour M de Marchais. Il n'en avait pas fallu davantage pour amasser dans cette âme mesquine des flots de rancune qu'une goutte d'eau fit déborder ; mais ce petit incident rendit à M Necker le service de la débarrasser d'une amie qui avait au début trompé sa candeur et qui n'était point faite pour elle.

M Necker devait trouver plus de constance et de douceur dans ses relations avec une femme dont le nom seul a le privilège d'évoquer les souvenirs les plus poétiques du XVIII siècle, avec la comtesse d'Houdetot. Qui n'a lu, en effet, dans le neuvième livre des Confessions le récit de ces longues promenades, dans un pays enchanté, où l'imprudente Sophie parlait à Rousseau de Saint-Lambert en amante passionnée et lui faisait avaler à longs traits la coupe empoisonnée dont il ne sentait encore que la douceur ?

Qui n'a présent à la mémoire l'entretien dans les bosquets d'Eaubonne, dont la scène des bosquets de Clarens n'a fait que reproduire le trouble et les périls ? Il a suffi de quelques pages brûlantes pour jeter un reflet d'immortalité sur cette femme, à la fois faible et fidèle, qui puisa dans son amour pour Saint-Lambert la force de résister à celui de Rousseau. Et cependant, dans ce portrait tracé par un écrivain de génie, peut-être nous apparaît-elle moins attrayante que dans ces vers célèbres où elle s'est peinte elle-même dans toute l'ingénuité de son incessant besoin d'aimer :

Jeune, j'aimais ce temps de mon bel âge,
Ce temps si court l'amour seul le remplit.
Quand j'atteignis la saison d'être sage,
Encor j'aimai, la raison me le dit.
Mais l'âge vient et le plaisir s'envole ;
Mais mon bonheur ne s'envole aujourd'hui ;
Car j'aime encore et l'amour me console,
Rien n'aurait pu me consoler de lui.

et dans ceux-ci, d'un sentiment si touchant, que, malgré les glaces de la vieillesse, elle adressait à son dernier ami, M. de Sommariva :

Je touche aux bornes de ma vie.
Vous avez embelli les derniers de mes jours.
Qu'un si cher souvenir se conserve toujours,
Vivez heureux pour votre amie.
Si quelque sentiment occupe encore votre âme,
Ne vous refusez pas un bien si précieux ;
Seulement, en goûtant ce charme.
Dites-vous quelquefois : elle m'aimait bien mieux.

Ces souvenirs sont assurément bien différens de ceux qu'éveille le nom de M Necker. Quelle créature accomplie n'aurait pas faite celle qui aurait joint la grâce de l'une à la sévérité de l'autre ! Ces différences n'empêchèrent cependant pas une intimité rapide de s'établir entre les deux jeunes femmes. Cette intimité naquit, je le présume, d'un voisinage de campagne. La Chevrette, où M d'Houdetot venait fréquemment chez sa belle-sœur, M d'Épinay, Sannois et Eaubonne, où elle passait une partie de l'année, étaient dans le voisinage de Saint-Ouen. Nous allons voir que la première lettre adressée par M d'Houdetot à M Necker avait pour objet de l'inviter aux représentations de la Chevrette :

Il y a un grand changement, madame, dans les spectacle de la Chevrette. Premièrement on ne joue pas la pièce du chevalier (de Chastellux) mercredy, il n'y aura pas même de spectacle ce jour la. On ne le jouera pas certainement avant samedy, si même on le joue, ce qui commence à devenir fort incertain. On jouera demain mardy Dupuis et Desronais et le Muet de Bagdad, pièce nouvelle d'un au leur qui ne se nomme pas ; on en dit du bien. Je désirerois fort piquer votre curiosité pour cette pièce et qu'elle vous déterminât à exécuter mardy la partie projetée pour mercredy. Je me recommande à vous pour ne pas perdre le plaisir dont je me suis flattée de vous avoir ici encore une journée. M. de Saint-Lambert se joint à moi pour vous assurer que le Muet de Bagdad sera la plus jolie chose du monde. Ce qu'il y a de bien sur c'est que je désire fort ne rien perdre par ce changement de spectacle et que je perdrois bien au de la du plaisir qu'il peut me faire si vous ne veniez pas. Je retourne toujours jeudy aux Ternes, et sens toute la joye possible de me rapprocher de vous.

L'amitié que vous voulez bien me montrer, madame, et tous les charmes de votre société me consoleront de quitter ma retraite qui ne peut m'empêcher de sentir la distance qu'elle met entre nous, surtout dans cette saison.

Sannois, ce dimanche 4 novembre.

Àcette même période de prévenances et de politesse plutôt que d'intimité, se rattache cette lettre que M d'Houdetot adressait à M Necker du château de Novient, près de Pont-à-Mousson :

Vous m'avés promis, madame, de me donner de vos nouvelles et cette promesse est trop flateuse pour ne pas vous la rappeller. Au milieu des plaisirs et de la société aimable dont vous jouisses, n'oubliés pas une personne qui a senty si vivement le prix de la vostre et qui a tant d'empressement de la cultiver. Le pays que j'habite n'a rien d'assés piquant pour vous en entretenir, la vie y est douce sans estre fort animée. Cependant vostre belle âme pourroit s'intéresser au spectacle de gens heureux par des goûts simples et honnestes et par tous les plaisirs domestiques et champestres. J'apuyerois davantage sur les derniers s'ils étoient plus à vostre usage. Mais vous connoissés et vous jouisses bien des autres. Je me trouverois fort heureuse, madame, de vous en voir jouir longtemps. Je n'ay pu vous connoître sans m'intéresser à vostre bonheur et sans faire une partie du mien d'obtenir quelque part dans vostre amitié. Voulés vous bien dire mille choses de ma part à M. Necker ; je sens le sacrifice que j'ay fait en m'éloignant de vous deux pour si longtemps. Ne m'oublies pas l'un et l'autre et recevés, madame, l'assurance de tous les sentimens que je vous ay voués pour ma vie et avec lesquels j'ai l'honneur d'estre vostre très humble et très obéissante servante.

Laure d'Houdetot.

M. de Saint-Lambert me charge de mille hommages. Il se flate du plaisir de vous les offrir lui-même, mais il ne veut pas perdre une occasion de vous assurer de son respect et de son attachement.

Lorsque M d'Houdetot écrivait cette lettre, un intervalle de dix années la séparait à peine de sa liaison passagère avec Rousseau. Ne sent-on pas dans ces lignes comme un souffle de la Nouvelle Héloïse, et ces plaisirs champêtres que M d'Houdetot reprochait indirectement à M Necker de ne pas connaître, elle-même y aurait-elle été aussi sensible si Rousseau ne lui eût appris à les goûter ? Cette même influence se laisse encore apercevoir dans certains morceaux philosophiques que contiennent parfois les lettres de M d'Houdetot ; mais, ne pouvant les citer toutes, j'aime mieux choisir celles où cette femme séduisante se peint telle qu'elle était, ardente et sensible, douce et passionnée, gaie et triste à la fois mais toujours aimante et gracieuse. Quelle plus charmante expression de tendresse que ce petit billet qui accompagnait l'envoi d'une corbeille de fruits :

Je vous envoye, ma charmante, l'article Spartiate de M. de Saint-Lambert et les dernières groseilles de mon jardin. L'un plaira à vostre belle âme ; je voudrois vous rappeler par l'autre à votre beau corps que vous oubliés trop souvent et je vous avoue grossièrement que j'aime assés à m'en occuper et que j'ay quelque plaisir à vous donner quand je puis des sensations comme des sentimens agréables. Vous avés mes dernières fleurs, vous aurés mes derniers fruits et vous estes bien sure d'avoir jusqu'au dernier moment de ma vie tous les sentimens de mon cœur. — Nous avons été hier bien désagréablement

interrompues ; je me reproche d'avoir trop occupé les derniers momens de nostre diné de mes tristes affaires. Aimés moi ; avec vostre cœur et celuy de nostre amy je ne puis être malheureuse. Vous savés que le seul être malheureux est celuy qui ne peut ny aimer, ny agir, ny mourir et je suis bien loin de cette situation. Recevés les hommages de M. de Saint-Lambert et toutes les assurances de nostre tendre amitié.

« Le seul être malheureux est celui qui ne peut ni aimer, ni agir, ni mourir. » Jamais définition du malheur plus profonde et plus tendre s'est-elle trouvée sous la plume d'une femme, et n'est-ce pas là un de ces traits qui peignent une âme ? Cette âme aimante s'exhale encore dans cette lettre où elle témoigne la crainte d'avoir causé quelque chagrin à M Necker.

Je viens dire un mot à ma charmante amie, causer avec elle pour l'unique plaisir de luy dire que je l'aime, pour soulager mon cœur affligé d'avoir pu luy donner un instant de peine, sans attendre de réponse, sans en vouloir ; elle ne saura seulement pas mon adresse. J'aime à luy donner des preuves désintéressées du sentiment qui m'attache à elle. Ma charmante amie, votre billet qui répond à celuy que je vous écrivis en partant m'a fait verser bien des larmes. Soutenés la faiblesse de vostre délicate machine par la force de vostre âme usée par vostre trop grande activité ; jouisses du bonheur d'estre parfaitement aimée de tout ce qui vous est cher et de l'espérance de vivre et de leur conserver ce qui est devenu si nécessaire à leur félicité. Tout ce qui me fait vivre, tout ce qui embellit pour moi la nature et toute chose, c'est l'espérance de conserver les objets de mon amour. Sans eux, quels plaisirs pourroit m'offrir la vie qui soit digne de l'âme ardente et sensible que le ciel m'a donnée ? Puissay-je seulement ne les ja-

mais affliger, car c'est une des plus grandes peines que je puisse éprouver. Mais pardonnez à des mysères dont vous devés aimer la cause et qu'il vous est si facile de guérir. Mon aimable amie, la moindre de vos attentions, le moindre de vos sentimens aimables se fait sentir à mon cœur et ce qui a le moindre air de négligence et d'indifférence a pu aisément m'affecter, mais un moi de vostre bouche suffit pour tout réparer.

Vous savés que je crois les autels moins sacrés qu'une simple parole ; ma charmante amie, qui mieux que moi sait sentir ce que vous valés ; ce sont toutes ces vertus, cette aimable sensibilité qui les accuse, enfin c'est vostre amitié dont je ne puis, dont je ne veux jamais douter qu'il forme le lien qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie. Je vous embrasse mille fois, je vous presse contre mon cœur.

Il faut s'arrêter, mais je ne puis résister au désir de citer encore cette lettre, où se peint dans leurs contrastes la nature des deux amies : l'une agitée, inquiète, se dévorant au sein du bonheur ; l'autre paisible, enjouée, et glissant avec une mélancolie insouciante sur les peines de la vie. M Necker était en ce moment aux eaux du Mont-Dore avec son mari et Thomas.

Sannois, ce 11 juillet.

Ma charmante amie a voulu me donner elle-même des preuves de son souvenir. J'espère qu'elle est assé persuadée que je ne pourrois jouir de ce dont j'aurois à craindre quelque mal pour elle, pour ne pas me donner un moment l'inquiétude de luy en causer. Cette seule confiance peut assurer ma tranquilité ; elle m'a promis d'y avoir égard. Je la conjure encore de ne pas l'oublier et de me faire écrire un mot dès qu'il luy en coûtera le

moindre effort à le faire elle-même. Je reçois donc avec transportée que son cœur m'envoye. Je jouis du plaisir d'estre aimée de vous et de voir que vous songes à moy. Je me dis que vous allés vous rétablir et nous préparer un hiver heureux qui ne sera pas troublé par les craintes de l'année dernière. Je me fais un tableau bien touchant de vostre arrivée au Mondor (le Mont-Dore) et de la reconnoissante sensibilité des gens à qui vous avés fait tant de biens. Les douces émotions ne sont point à craindre. Pussiés-vous vous y borner ! elles occuperont vostre âme sans la fatiguer et animeront vostre vie sans l'user. Prenés quelques nuances de la douce quiétude de M. Necker ; elle est moins piquante sans doute que la chaleur et l'activité de vostre autre compagnon de voyage, mais elle sera plus salutaire. Reposez-vous, je vous le répéterai sans cesse par ce que je crois ce remède le plus nécessaire à votre état.

J'ai fait un voyage agréable depuis votre départ dans des paysages absolument différents des nostres. Des montagnes, des forêts, une vue riche et étendue, le voisinage de plusieurs maisons royalles, très belles à parcourir, mais qu'on quitte avec plaisir pour des lieux plus simples dont ils font mieux sentir le prix (toujours un petit coin de Rousseau) enfin un pays poétique par ses aspects et ses contrastes. Dans le lieu même que j'habitois, je voyois un homme d'esprit honneste, aimable et simple comme les beautés qui ornent son séjour. J'ay senty tout cela, je l'ay peint, je l'ay chanté ; c'est encore un plaisir. Je vous envoyé ces vers ; ils vous amuseront un moment ; ils vous diront que j'étois heureuse quand je les ay faits et que je jouissois de quelques sentiments agréables. Mon âme est bien changée depuis que mon meilleur ami est guéry et que ma meilleure amie est, je l'espère en chemin de l'estre. Toutes les idées agréables sont revenues ;

vous scavez que j'aime à m'y livrer. Ce qui me plait je le chante, et sans m'asservir à aucun travail, je passe mes jours sans contrainte, sans oisiveté et sans ennuy, comme sans prétentions et sans ambition d'aucune espèce. Qu'a-t-on à désirer quand on peut jouir de l'amitié et de la nature ? on peut glisser sur les autres peines de la vie ?

M. de Saint-Lambert m'a accompagnée dans cette course ; il veut toujours que je dise nous dans tous les sentimens que je vous exprime. Vostre destinée est bien d'estre aimée. Jouisses de ce bonheur, le premier de tous et conservés vous pour en jouir longtemps. Vos amis absens ou présens doivent vous rappeler sans cesse à cette douce idée. Au surplus je ne suis point étonnée de la contenance des deux personnes qui vous accompagnent et que vous me peignés si bien.

On voit souvent, suivant son sort,
L'amour changer de caractère ;
Heureux, un amant s'endort,
Malheureux, il veille pour plaire.

Saint-Lambert, on le voit, tenait dans cette relation la même place que M. d'Angeviller dans la relation de M Necker avec M de Marchais. C'est ainsi que, dans plusieurs lettres, il s'adresse à M Necker pour procurer à M d'Houdetot une consultation du célèbre médecin genevois Tronchin, ou bien il lui fait confidence des efforts qu'il tente pour obtenir que M. d'Houdetot ait désormais de meilleurs procédés envers sa femme. De son côté, M d'Houdetot ne perd jamais une occasion d'associer M. de Saint-Lambert aux sentimens qu'elle éprouve pour M Necker et souvent elle semble les mettre tous deux sur la même ligne dans ses affections :

Nous nous unissons, écrivait-elle à M Necker, M. de Saint-Lambert et moi, pour vous aimer. C'est bien en cela qu'il me convient encore. La félicité de ma vie est bien de vous avoir rencontré tous deux et d'être aimée de vous.

Et dans une autre lettre :

Je vous l'avourés et vous l'ay dit dans les commencements de notre liaison, un peu de passion se mêle à mes attachements, mais qui m'en reprochera pour le petit nombre auquel mon cœur s'est livré ? Quand je vous aime tous deux, quand j'aime mon digne amy Saint-Lambert, on peut douter si c'est la vertu qui me fait aimer de tels amis, ou si ce sont eux qui me donnent le goût de la vertu. J'ose le dire dans la confiance d'une ancienne amitié, je n'ay rien aimé, rien goûté même qui ne m'offrit quelqu'un de ses traits. J'espère que vous me connoissés assés pour ne pas attacher l'idée de vanité à cet aveu. Ma charmante amie, ce sont mes titres auprès de vous, permettes moi de les faire valoir pour me croire digne des mots touchants que vous employée pour m'exprimer vos sentiments. Si j'ay jamais goûté un bonheur pur, c'est quand je me suis vue estimée et aimée de ce que j'aime et estime si véritablement moy même.

Femmes d'autrefois, si charmantes et si nobles, même dans vos erreurs, méritez-vous bien ces jugemens rigoureux qu'au nom de notre morale plus ferme, de nos principes plus sévères, nous sommes parfois tentés de porter contre vous, et ne faut-il pas tenir compte des circonstances étranges où vous viviez ? Lorsqu'après tant de siècles d'existence, une société tout entière s'était prise tout à coup à douter d'elle-même et mettait son honneur à se détruire au lieu de se réformer, lorsque l'antique religion sur la foi de laquelle cette société avait vécu semblait à la

veille de s'écrouler sous les coups d'une philosophie dont le langage retentissait des mots de tolérance et de liberté faits pour séduire les âmes généreuses, lorsque tout s'écroulait et se renouvelait à la fois, faut-il s'étonner que vous vous soyez élancées vous-mêmes avec ardeur dans ces voies inconnues et que sans guide, sans soutien, plus d'un faux pas ait marqué votre route ? Dans cet enthousiasme pour l'amour et la vertu dont votre langage offre si souvent le mélange singulier, tout était-il déclamation, hypocrisie, mensonge, et ne cherchiez-vous pas au contraire, jusque dans vos faiblesses, à retrouver et à atteindre un certain idéal d nt vos yeux entrevoyaient l'image confuse ? On vous avait appris à ne plus croire, et l'étroit sentier du devoir, dépouillé de tout ce qui pouvait en adoucir les aspérités, vous paraissait bien rude à parcourir ; mais vous aviez le culte des idées nobles, des sentimens élevés, et c'était sincèrement que vous aviez cru pouvoir remplacer la morale par la sensibilité. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il y en eut beaucoup parmi vous qui montèrent sur les échafauds de la terreur avec un courage élégant et que les autres, après avoir traversé avec une bonne humeur vaillante les épreuves de l'émigration, ont offert à la génération nouvelle le spectacle d'une vieillesse aimable et digne. Gardons-nous donc, si nous voulons demeurer dans la justice et dans la vérité, aussi bien des sévérités brutales sous lesquelles des censeurs grossiers accablent aujourd'hui vos grâces délicates, que des illusions complaisantes qui cherchent en vous le modèle de vertus oubliées, et goûtons, non pas sans réserve, mais sans pédanterie, le charme qui s'attache à ces vieilles lettres échappées au hasard de votre plume gracieuse et facile :

J'aime à vous voir dans vos cadres ovales,
Portraits fanés des belles du vieux temps,

Tenant en main des roses un peu pâles,
Comme il convient à des fleurs de cent ans.

Puissent les pages qu'on vient de lire avoir rendu quelque vie à ces portraits fanés, et à ces roses pâlies quelques restes de couleur !

04

« L'amitié, chez les femmes, est peut-être plus rare, disait un écrivain du siècle dernier, mais il faut convenir que lorsqu'elle s'y trouve, elle doit être aussi plus délicate et plus tendre. Les hommes en général ont plus les procédés que les grâces de l'amitié. Quelquefois en soulageant ils blessent, et leurs sentimens les plus tendres ne sont pas fort éclairés sur les petites choses. Les femmes au contraire ont une sensibilité de détail qui leur rend compte de tout. Rien ne leur échappe : elles devinent l'amitié qui se tait ; elles encouragent l'amitié timide ; elles consolent doucement l'amitié qui souffre. Avec des instrumens plus fins, elles manient plus aisément un cœur malade ; elles le reposent et l'empêchent de sentir ses agitations. Elles savent surtout donner du prix à mille choses qui n'en auraient pas. Il faudrait donc peut-être désirer un homme pour ami dans les grandes occasions, mais pour le bonheur de tous les jours, il faut désirer l'amitié d'une femme. »

Celui qui, dans un Essai sur les Femmes, écrivait ces lignes, dictées par un sentiment si fin et si noble, avait dû à M Necker de connaître et il lui avait fait goûter en échange ce bonheur de tous les jours. Cependant ce n'est point en parlant de Thomas que je

commencerai une étude destinée à nous faire pénétrer un peu plus avant dans l'intimité de M Necker, car l'ordre qui doit nous guider est un peu celui de ses préférences, et, si Thomas a été pour elle un ami fidèle et passionné, si Buffon l'a environnée d'une adoration respectueuse qu'elle a payée de retour en tendresse filiale, tous deux n'en passaient pas moins dans ses affections bien après celui dont le nom est déjà revenu plus d'une fois dans ces pages, bien après Moultou. On n'a pas oublié ce jeune ministre, beaufrère d'une amie d'enfance de M Necker, qui avait été mêlé aux circonstances les plus difficiles de sa vie de jeune fille. M Necker avait avec lui une de ces intimités dont rien ne remplace la perte, où deux âmes ont à peine besoin de s'expliquer et de se raconter l'une à l'autre parce que de tout temps elles se sont connues et devinées. Lorsqu'un rare concours de circonstances a fait naître cette intimité entre un homme et une femme, et lorsque chacun peut s'y livrer avec la sécurité que des sentimens plus orageux n'en viendront pas troubler le calme, c'est une exquise jouissance qui est connue seulement des natures fines, et qui, sans avoir les ivresses de l'amour, en fait goûter du moins toutes les plus délicates douceurs. Tel fut le lien qui unit M Necker et Moultou, lien étroit autant que solide, et que vingt-trois années d'une séparation presque complète ne parvinrent jamais à relâcher. Durant ces vingt-trois années, une correspondance active fut entretenue entre eux, et cette correspondance, dont le recueil forme un gros volume, m'a été singulièrement précieuse pour l'étude du caractère de M Necker. C'est en quelque sorte un miroir où se reflètent, dans toute leur sincérité et leur vivacité première, les impressions successives qu'elle a ressenties au cours d'une existence si remplie et si variée. Le premier échange

de lettres remonte à l'époque où elle était encore aux prises avec les difficultés croissantes de sa situation chez M de Vermenoux :

Que vous êtes injuste, mon cher ami ! lui écrivait-elle à cette date. Moi me défier de vous ! Moi vous cacher le fond de mon âme ! Ce seroit être à la fois ingratte et injuste. S'il y a eu un moment où j'ai voulu vous voiler mes sentimens, c'étoit bien plus par dégoût de moi-même que par injustice pour vous. Je croyois vous être devenue indifférente, et des lors il me sembloit que je ne valois plus la peine d'interresser personne ; c'étoit par excès d'amitié que je semblois y manquer ; mais ce moment est passé ; s'il revenoit, à quoi me serviroit la vie ?.. C'est la jalousie qui m'a dicté ces expressions que vous avez si mal interprétées ; et j'en suis bien punie ; je n'ai jamais pu supporter qu'on m'eût enlevé mes premiers droits à votre amitié, et mon cœur s'est révolté contre tous les efforts que j'ai faits pour détruire ce sentiment blâmable ; pardonnez-moi, je vous conjure, mais je ne me pardonnerai jamais.

Le mariage de M Necker ne devait rien changer ni au fond, ni à l'expression d'une relation si tendre. « Un sentiment, lui écrivait-elle, loin d'en détruire un autre, ne fait que le ranimer. » Aussi continua-t-elle toujours de s'adresser à lui avec le même abandon ; c'était surtout dans ses momens de tristesse qu'elle le prenait pour confident, soit qu'elle sentît son âme ployer sous le fardeau de la vie qui est parfois si lourd, même pour les heureux, soit que l'état incertain de sa santé offrit à son imagination de sombres perspectives :

Mon cher Moultou me justifie au fond de son cœur ; c'est à lui que j'en appelle. Il doit scavoir que rien ne peut l'effacer de mon souvenir et que la mort même, en changeant la nature de mon

être, ne pourra jamais rien sur celle de mes sentimens. Car si en perdant la vie nous devons acquérir un nouveau degré de perfection, un attachement fondé sur la reconnoissance, sur l'admiration, sur toutes les vertus doit prendre encore de nouvelles forces. Depuis un mois ma grossesse est devenue insupportable et j'en attens le terme avec impatience, dut-il être celui de ma vie. Il l'est quelquefois, mon cher ami, et cette réflexion me fait prendre la plume malgré la douleur qui me poursuit ; je n'ai pu attendre une époque toujours dangereuse sans vous répéter ici avec cette candeur qui ne m'a point abandonnée, que mon âme est tout entière dans vos mains ; que le charme de votre caractère bien plus encore que la sublimité de votre génie m'ont attachée à vous pour jamais. Assurez votre chère et délicieuse femme que le souvenir de ses bontés est gravé dans ma mémoire d'une manière ineffaçable qui ne se réveille jamais sans faire couler mes larmes. Si je meurs, regrettez-moi quelques fois, l'un et l'autre, comme la plus tendre de vos amies, et si Dieu me conserve la vie, pensez quelques fois que votre affection me la rend précieuse. Adieu, mon cher ami, je n'ai pas la force de continuer. Je serai longtemps sans vous écrire ; je ne serai pas un moment sans vous aimer.

Cette lettre causait à Moultou une vive émotion, et il s'empressait, pour dissiper la tristesse de son amie, de lui rappeler tout ce qui devait la rendre heureuse. « Tronchin m'écrit, lui disait-il, que votre mari vous adore. Cela est nécessaire : qui vous connoît doit plus que vous aimer. Qui vit avec vous ne doit vivre que pour vous. » Mais ce n'était pas fréquemment qu'il répondait avec autant d'empressement aux lettres de M Necker. Souvent elle était obligée de lui écrire deux ou trois fois pour obtenir une réponse, et sa correspondance est pleine de plaintes affectueuses, mais in-

cessantes, sur les trop longs silences de son ami. « Si vous pouviez imaginer, lui écrivait-elle, avec quel plaisir j'ai apperceu des caractères que votre main avoir tracés, vous auriez des remords de m'en avoir privée aussi longtemps. Votre amitié est une des bases essentielles de mon bonheur. Comment avez-vous pu m'en ravir si longtemps les marques ? » À ces tendres reproches, Moultou répondait en s'excusant sur ses occupations, sur l'ardeur qui l'emportait tantôt à se consacrer à la défense de son ami Rousseau, tantôt à intervenir dans les querelles des bourgeois et des natifs. Mais il y avait dans ces longs silences quelque chose de systématique. Nature sensible et fière, Moultou portait à ses amis un intérêt passionné, lorsqu'il pouvait quelque chose pour adoucir leurs peines : au contraire, lorsqu'il les sentait heureux, un instinct que comprendront certaines natures le poussait à se retirer en quelque sorte de leur bonheur et à ne rien leur demander pour lui-même. Il finissait cependant par confesser à M Necker les motifs secrets de sa réserve, ce qui lui valait de nouveaux et tendres reproches :

Vous sçavez si bien réparer vos fautes qu'on seroit tenté de vous les pardonner, mais, mon cher Moultou, je ne puis les oublier. L'instant que vous avez paru cesser de m'aimer a laissé dans mon cœur de profondes traces. Quoi, vous abandonnez vos amis quand ils sont tranquilles ! Voilà ce que j'ai toujours craint ! Quelle est cette bienfaisance cruelle qui ne vit que dans les douleurs, et qui, loin de partager le bonheur de ses amis, le diminue autant qu'il dépend de lui ! Oui, je vous trouve dur, barbare même dans les raisons que vous m'alléguez. Voulez-vous me contraindre à ne considérer mes plaisirs qu'accompagnés de votre indifférence, vous scavez, mon cher ami, que ce seroit les empoisonner et que je n'en connus jamais de réels que ceux qui

prennent leur source dans un cœur sensible. Mais vous scavez aussi que toutes mes peines ont eu la même origine et vous me le rappelleriez bien cruellement si vous cessiez de m'aimer, je dirai même de me regretter, car quelqu'illusion que puisse vous faire votre ardente imagination, jamais, non jamais, vous ne me remplacerez. J'ai la conscience de cette vérité parce que mon cœur a celle d'un attachement indéûnissable qui a résisté à tout et même aux injustices que cette imagination vous a fait commettre ; mon amour propre auroit dû en être blessé, mais mon cœur affligé ne m'en laissoit pas le temps.

Bien que l'absence fût, au dire de M Necker, « un burin qui gravoit plus profondément dans son cœur les traits de ses amis, » cependant elle ne prenait pas aisément son parti de cette séparation habituelle da compagnon de sa jeunesse, et elle caressait avec ardeur le projet de l'attirer à Paris. Lorsque M. Necker, en arrivant au contrôle général, dut résigner les fonctions de ministre de la république de Genève à Paris, M Necker conçut à l'instant la pensée de lui faire donner Moultou pour successeur par le Magnifique Petit Conseil, et elle s'adressait à Moultou pour lui demander quels étaient les meilleurs moyens à employer. « Souvenez-vous, lui disait-elle, que c'est mon bonheur que je mets entre vos mains, que c'est pour moi pour qui vous traitez et que cette obligation sera une des plus grandes parmi toutes celles dont j'aime tant à me rappeler. » Mais soit que Moultou n'eût pas beaucoup secondé le zèle de M Necker, soit que sa qualité de fils d'un réfugié français ne lui conciliât pas la faveur de ces anciennes familles de l'aristocratie genevoise, qui, depuis Calvin, se partageaient un peu étroitement entre elles le pouvoir et les honneurs, la négociation échoua, et M Necker dut se rabattre sur l'espérance d'attirer au moins Moultou à Paris pour quelque temps.

Il y avait onze ans qu'ils ne s'étaient vus lorsque Moultou lui annonça qu'il se rendait enfin à ses instances, et elle lui répondait sur-le-champ :

Est-il bien vrai, monsieur, vous viendrez auprès de nous ? Je pourrai montrer à l'ami de mon enfance combien tous les sentimens qu'il m'inspiroit alors se sont accrus dans mon cœur. Je vais recommencer à vivre. Tous les objets que j'observerai avec vous reprendront pour moi le piquant de la nouveauté. Votre appartement est tout prêt au contrôle général. Vous y logerez, vous et M. votre fils ; vous y serez libre ou esclave, car si vous le désirez je m'emparerai de votre volonté ; je vous mènerai partout ; je serai votre ombre aux spectacles, aux bibliothèques, en société, à la campagne. Je déterminerai l'emploi de toutes les heures de votre journée. Si cet esclavage ne vous plaît pas, vous entrerez, vous sortirez, vous verrez une société différente, vous dînerez ou vous souperez dehors sans m'en prévenir, et j'ignorerai que vous êtes chez moi, à moins qu'un sentiment confus du bonheur ne m'en avertisse quelquefois.

Ils sont rares et courts ces instans dans la vie où le bonheur est si complet et si doux que l'âme n'en est plus avertie que par un sentiment confus, et ce bonheur-là ne saurait être la récompense que d'une conscience pure et d'une vie sans reproche. Après un séjour de quelques mois à Paris durant lequel Moultou (s'il faut en croire les lettres adressées par M Necker à sa femme) obtint le plus grand succès dans la meilleure compagnie et « enchanta tout le monde par son esprit, ses lumières et sa politesse, » il dut enfin retourner à Genève. M Necker s'était si bien habituée à jouir de la présence du meilleur ami de sa jeunesse que M. Necker, dans son affectueuse sollicitude pour une

santé facile à ébranler, redouta pour elle l'émotion des adieux, et que, d'accord avec Moultou, il lui cacha le jour fixé pour le départ. Quand M Necker apprit la vérité, elle écrivit à Moultou une lettre où se peint toute l'amertume de ses regrets :

Je n'essayerai pas de vous peindre l'état où je me suis trouvée quand après avoir demandé plusieurs fois pourquoi vous ne veniez point, M, Necker a prononcé enfin que vous étiez parti. Je suis sortie immédiatement et je me suis livrée à toute l'amertume de ma douleur. Les idées les plus noires se sont présentées à mon cœur désolé, et des torrens de larmes ne pouvoient diminuer le poids qui me suffoquoit. Il est donc bien vrai, mon aimable ami, je vous ai revu après cette longue mort que les âmes indifférentes osent nommer l'absence ; je vous ai revu pour vous reperdre encore. Où êtes-vous ? Dans quel cœur puis-je à présent reposer les pensées qui m'agitent ? Ma société n'a plus d'attrait pour moi depuis qu'elle a perdu un si cher ornement. À présent, mon aimable ami, me voilà de nouveau seule dans ce désert que vous étiez venu peupler. Ah ! si quelque chose peut adoucir l'horreur de votre éloignement, c'est de vous sçavoir entouré d'une famille qui vous adore, de vous voir dans les bras d'une femme digne de vous par son caractère, par sa raison, par ses agrémens, par mille vertus, et surtout par cette sensibilité exquise que je n'ai jamais vue qu'à elle. Vous m'avez écrit une lettre comme vous-même j'ai cru vous entendre parler. Hélas ! que cette illusion a été courte ! On vous a laissé partir. Votre retour n'est plus qu'une espérance vague, car qui peut prévoir les événemens, à cet intervalle de temps et de lieu ? Mais réunis ou séparés, songez que jamais on ne rendit un hommage plus tendre, plus sensible, plus déchirant que dans ce moment-cy à toutes les qualités qui vous distinguent et que nous idolâtrons, M. Necker et moi. Il parle et sent avec

moi quand je vous écris ; je ne crois pas que vous ayez au monde un ami plus tendre.

Lorsque M. Necker eut acheté Coppet en 1783 et lorsqu'il eut pris l'habitude d'y faire d'assez longs séjours, M Necker jouit beaucoup de ce rapprochement avec les amis de sa jeunesse, qu'elle retrouvait au bord du lac de Genève. Mais elle ne devait pas en jouir longtemps. Moultou, qui avait à peine quelques années de plus que M Necker, fut emporté en 1788 par une maladie aiguë, et on peut penser si ce coup fut vivement ressenti par elle : « L'état de mon âme, écrivait-elle au jeune Moultou, me fait sentir encore avec plus d'effroi ce que vous devez éprouver. Ah ! vous m'aviez dit qu'il étoit sans danger, je vivois tranquille, et la mort est entrée dans mon cœur sans y être attendue. » Lorsque la mort est entrée dans un cœur, suivant la forte expression de M Necker, le vide qu'elle a fait ne peut plus être rempli que par les souvenirs de l'être aimé, et de tous ces souvenirs les plus vivans et les plus chers sont les êtres qu'il a aimés lui-même. Aussi, durant les quelques années qu'elle survécut à Moultou, M Necker partagea-t-elle entre sa femme, son fils et ses filles tous les sentimens qu'elle avait eus pour lui, et elle pouvait avec vérité écrire à M Moultou que tout la rattachait à elle, « l'estime, la reconnoissance, le souvenir, et tous les tendres et mélancoliques pensers, » ces pensers qui deviennent, lorsque commence la lente destruction des années, la loi et l'amère douceur de la seconde moitié de la vie.

La relation de M Necker avec Buffon n'est pas un des traits les moins curieux de la vie de cet homme illustre, auquel on s'était plu, sur la foi de documens hostiles et trop facilement acceptés, à faire une réputation de dureté et de sécheresse jusqu'au jour où

la publication entreprise par son arrière-petit-neveu, M. Nadault de Buffon, est venue rétablir la vérité sur bien des points méconnue. Lorsque Buffon connut M Necker, il avait soixante-sept ans. Depuis cinq ans, il était veuf d'une femme beaucoup plus jeune que lui, dont il s'était épris en la voyant, à peine âgée de dix-huit ans, dans le parloir du couvent des ursulines de Montbard, et dont la tendresse, la fidélité, la douceur avaient payé de retour son affection passionnée. « Cette mort, disait-il, lui avait laissé au cœur une plaie incurable. » Son fils voyageait par ses ordres avant qu'un brevet d'officier, obtenu dans le régiment des gardes, le retînt presque toujours dans des garnisons lointaines. Buffon vivait donc à Montbard de cette existence solitaire, laborieuse et sevrée de tous les plaisirs (au moins des plaisirs du cœur) dont la régularité majestueuse, si mal à propos raillée, l'aidait peut-être à contenir les élans d'une nature fougueuse. Mais dans ce corps athlétique se cachait un cœur ardent et sensible, et ce cœur tenait en réserve des tendresses qui demandaient à s'épancher. Peut-être, durant les quelques heures de repos qu'il s'accordait chaque après-midi, lorsqu'il se promenait de son pas lent et régulier sous l'ombre des allées ou au soleil des terrasses qu'il avait embellies, la peinture des merveilles et la poursuite des secrets de la nature n'occupait-elle pas entièrement sa pensée, et peut-être les nobles jouissances du génie qui se complaît dans son œuvre ne lui faisaient-elles pas oublier les tristesses d'une vie dépouillée de ces doux et austères devoirs, qui sont pour le commun des hommes l'intérêt, le charme et la loi de la vie. Buffon vivait depuis cinq ans de cette existence solitaire lorsque, pendant l'un des séjours que ses fonctions d'intendant du Jardin du roi l'obligeaient de faire à Paris, il eut l'occasion de rencontrer M Necker. Ce fut M de Marchais qui ménagea la rencontre. « Je vous avoue, lui

avait écrit M Necker, que j'ai la plus grande curiosité de connoître M. de Buffon, et que je serai enchantée de vous devoir ce plaisir entre mille autres. » M de Marchais devait probablement elle-même la connaissance de Buffon à son ami M. d'Angeviller, qui était, on s'en souvient, directeur des jardins et bâtimens royaux. Bien que celui-ci en eût assez mal usé avec Buffon en sollicitant à son insu et au détriment de son fils la survivance de sa charge, cependant Buffon n'avait pas rompu toute relation avec lui. M de Marchais put donc les réunir à souper tous les quatre, et de cette rencontre naquit une relation qui dura quatorze années et qui embellit d'un dernier rayon la vieillesse de Buffon, en même temps qu'elle fit goûter à M Necker tout ce qu'il y a de flatteur pour une femme dans l'hommage enthousiaste d'un grand génie. Buffon s'était épris en effet pour elle, en quelque sorte à première vue, d'une affection à la fois respectueuse et passionnée dont plus de quatre-vingts lettres attestent la constance et la vivacité croissante. On a pu dire en parlant de ces lettres de Buffon à M Necker, dont quelques-unes ont déjà été publiées par M. Nadault de Buffon, qu'elles révèlent chez celui qui les a écrites l'absence totale du sentiment du ridicule. À prendre en effet les choses par un certain côté, mais qui serait, je crois, un peu mesquin, on pourrait être tenté de sourire en lisant ces lettres, d'un ton constamment emphatique, où Buffon appelle tour à tour M Necker sa noble, sa grande, sa sublime, sa première amie, et où il épuise, pour exprimer son enthousiasme, toute la série des métaphores qu'il peut tirer des trois règnes de la nature. Mais si l'on veut bien ne pas s'arrêter à cette impression un peu superficielle, il est impossible de ne pas être touché en voyant un homme comme Buffon s'épancher en témoignages de tendresse et de reconnaissance vis-à-vis d'une femme plus jeune que lui de

trente ans, comparer avec humilité la nature morale de M Necker avec la sienne, et dans ses relations avec elle oublier la distance que mettait entre eux ce noble génie dont il était si fier. Je choisirai, parmi les lettres de Buffon à M Necker qui n'ont point encore été publiées, quelques-unes de celles où ses sentimens se sont exprimés avec le plus de chaleur, et on ne laissera pas, je l'espère, que d'être ému par la profondeur et la vivacité de l'affection qui se révèle sous leur forme un peu solennelle.

Montbard, le 23 juillet 1779.

J'ai pris congé avec bien du regret ; j'avois la larme à l'œil en vous quittant tous deux, et cet attendrissement s'est souvent renouvelle depuis sans s'être attiédi, car c'est pour la vie que je me suis dévoué et à l'une et à l'autre ; je m'en fais une gloire et j'y attache mon bonheur. J'aurais pu et peut-être dû vous l'écrire, mais je fais peu de cas du sentiment en récit, et souvent ceux qui en ont le moins ont le plus de paroles. Je vais vous consulter ; croiés-vous, ange de mes lumières (car vous les avés souvent rectifiées), croiés-vous que le sentiment puisse s'exprimer autrement que par les faits ? Le papier, ce me semble, ne peut recevoir l'empreinte de ce qui se grave au fond du cœur, on n'y trace que le produit de l'esprit et non les sensations de l'âme ; je l'éprouve en voulant vous peindre celles qui me sont le plus chères, et vous-même, ma belle et noble amie, vous qui êtes mon guide et mon modèle en sentimens, avés-vous jamais pu rendre autrement que par de grandes actions les sublimes élans de cette tendresse divine qui fait le fond de vos vertus et qui se répand par votre bienfaisance sur l'humanité toute entière ? et même en amitié, n'est-ce pas encore par les faits que vous vous exprimés ? m'avés-vous jamais dit autant que vous avés fait pour moi ? Mais

pourrai-je à mon tour faire quelque chose pour vous ? J'ai beau tenir mémoire de vos bienfaits, de vos insignes bontés, de vos attentions particulières, je ne vois nul moien de m'acquitter que dans votre propre cœur auquel je voudrois joindre le mien, mon adorable amie.

Bien que M Necker répondît avec exactitude à toutes les lettres de Buffon, cependant celui-ci mettait une sorte de discrétion à solliciter d'elle des témoignages trop fréquens de son affection. Mais lorsqu'il avait gardé le silence quelques mois, ce silence lui paraissait trop pénible, et il prenait la plume pour le rompre :

Montbard, ce 9 février 1781.

Ma noble amie, vous dont les jours peuvent être comptés par vos bienfaits, vous que j'aime et j'estime beaucoup plus que moi-même, accordés-moi quelques-uns de ces instans qui font tout mon bonheur ; après deux mois de silence, mon cœur a besoin d'effusion ; la tendre amitié veut, comme l'amour, jouir de temps en temps. Votre lettre du 14 décembre est toujours sous mes yeux, j'en jouis encore pleinement, et cependant je vous en demande une autre qui suffira pour me faire vivre heureux jusqu'à mon retour. La discrétion devient cruelle lorsqu'on la porte à l'excès, et néanmoins c'est par discrétion que je ne vous écris qu'à de si longs intervalles ou seulement lorsque vos bontés en font naître l'occasion. Aujourd'hui même je reçois une lettre de M. d'Angeviller qui me pénètre en me faisant sentir tout ce que je dois à votre amitié. Permettés-moi de la copier ici parce que je crois pouvoir être garant de ce qu'elle contient et que j'aime à présenter à la plus noble des âmes les sentimens d'un cœur reconnoissant…

Recevés mes actions de grâce avec celles de mon ami ; toute ma tendresse et tout mon dévouement vous sont dus depuis longtemps et acquis à jamais, ma très illustre amie.

Parfois la vivacité des sentimens qu'il éprouvait pour M Necker dictait à Buffon des dissertations d'une nature assez délicate qu'il s'excusait d'écrire de la même plume avec laquelle il avait écrit l'Histoire naturelle.

Ce 18 juillet 1781.

J'ai joui trop délicieusement de votre lettre, mon adorable amie, pour différer plus longtemps de partager ces délices de mon cœur ; je n'ai pu me lasser de la lire et relire ; les hautes pensées et les sentimens profonds s'y trouvent à chaque ligne et sont exprimés d'une manière si noble et si touchante que non-seulement j'en suis pénétré, mais échauffé, exalté au point que j'en ai pris une idée plus élevée de la nature de l'amitié. Ah, dieux ! ce n'est point un sentiment sans feu, c'est au contraire une vraie chaleur de l'âme, une émotion, un mouvement plus doux, mais aussi vif que celui de toute autre passion ; c'est une jouissance sans trouble, un bonheur encore plus qu'un plaisir ; c'est une communication d'existence plus pure et néanmoins plus réelle que celle du sentiment d'amour ; l'union des âmes est une pénétration, celle des corps n'est que de simple contact (pardonnez, bonne amie, ces expressions physiques, je suis dans ma vieille tour de negromancien, je vous écris avec la même petite plume et du même caractère que j'ai écrit l'Histoire naturelle ; vous excuserez donc les deffauts de l'écriture et les libertés d'expression en faveur de ma situation) ; mais pour l'union intime de deux âmes ne faut-il pas qu'elles soient de niveau, et puis-je me flatter que la mienne s'élève jamais aussi haut que la vôtre ? Je le crois quel-

quefois parce que je le désire, parce que vous êtes mon modèle, parce que je vous aime et respecte au-delà de tout ce que j'ai jamais aimé. Je me le persuaderois encore plus, ma tendre et noble amie, en vous voiant passer comme moi sur les choses majeures et dans les circonstances les plus épineuses de la vie. Mais combien, grande amie, n'êtes-vous pas au-dessus de moi, au-dessus de tout le monde par le calme que je vous ai vu conserver dans les momens du plus grand trouble ? Votre lettre de ce moment me paroitra toujours un monument divin de la plus haute fermeté d'âme. Continués à communiquer à notre grand homme cette même tranquillité qui feroit son bonheur ; se souciant peu ou point du tout d'avoir plus de fortune, n'a-t-il pas assez de gloire ? et cependant il peut encore en acquérir tranquillement en mettant par écrit ses idées et ses vues ; il faut persuader à sa grande âme qu'il doit ce bienfait à la postérité. Mais, ma généreuse amie, à mesure que mon cœur s'échauffe, mes yeux se lassent et je ne puis continuer d'écrire, et je cesse sans cesser de vous adorer.

L'émotion que causaient à Buffon les cruelles souffrances nerveuses de M Necker lui arrachaient aussi des témoignages d'intérêt dont elle aurait probablement réprimé la trop vive expression chez tout autre que chez un vieillard de soixante-quatorze ans.

Depuis votre lettre du 20 août, ma très chère et tendre amie, j'ai perdu mon bonheur ; après les larmes qu'elle m'a fait répandre, je ne pouvois y répondre que par mes gémissemens sur les douleurs atroces que vous avez souffert, le cœur en presse et l'esprit, en écharpe. La stupeur succedoit aux sentimens trop vifs dont j'étois affecté ; je craignois (helas avec raison) le retour de ces cruels accès de nerfs, et quoique votre dernière lettre me rassure l'esprit mon cœur tremble toujours. — J'aurois voulu voler

auprès de vous, et je serois en effet arrivé des le 12 de septembre si le ciel et la terre ne s'y étoient opposés… je suis désolé de ce surcroit de delay et d'absence forcée. Je vous le repète, chère amie que j'adore, je voudrois être auprès de vous, je le voudrois par ce double motif ; je suis fâché de vous entendre dire que vous abandonnés à la voracité du temps ou à son inconstance vos liaisons, vos goûts et vos penchans. Oh ! ma noble et trop vertueuse, trop courageuse amie, les affections profondes que vous êtes sure de luy dérober sont en effet le fonds de notre bien ; mais les goûts et les penchans en sont le revenu ; et le bonheur consiste à ne rien perdre de ce dont on a jouï. Et quelle personne au monde mérite plus que vous d'être parfaitement heureuse ? qui jamais eut plus de droit à la reconnoissance de touttes les âmes sensibles ? qui ne vous éleveroit pas des autels si tout le monde vous connoissoit comme moi ? Je me trompe ici par trop de sentiment, car vous en avés en effet des autels dans le cœur de tous les gens honetes, et le mien a de plus que les autres le désir ardent de vous voir jouir en paix et en santé de tout ce que vous avez acquis par vos hautes vertus ; il a de plus un sentiment qui tient à votre personne ; je ne pouvois me représenter cette maigreur, cette perte de votre embonpoint d'albâtre sans pleurer de desespoir ; ce n'est donc pas votre âme seule que j'aime ; vous serés assez généreuse pour me pardonner cet aveu, j'en ai pour garand les vœux que vous avez la bonté de faire pour la conservation de mon triste corps.

Montbard, ce 1 octobre 1781.

Je reprends pour vous dire après avoir relu et baisé vos lettres que comme vous avez trop de vertu, vous avez aussi trop d'esprit. Que d'ingénieuses images, quelle tournure charmante dans votre

dernière lettre et sur des choses désagréables quel vernis de beauté ! quel fond de bonté ! que je vous dois donc aimer ; mais aussi combien donc je vous aime ! chaque jour je vous vois plus aimable et tous les jours également spirituelle et sensible, les miens vous sont consacrés, et tous ensemble ne m'acquiteront pas de ce que je dois à la tendresse de ma divine amie. C'est en le luy protestant que j'ose l'embrasser.

M Necker, comme on peut le penser, n'était point insensible à l'expression des sentimens de Buffon. Ce qui brillait d'un certain éclat littéraire avait toujours eu beaucoup de prestige à ses yeux. Mais qu'étaient-ce que les hommages d'un Marmontel, d'un Grimm, d'un Diderot, auprès de ceux d'un homme avec lequel Voltaire acceptait sans trop de mauvaise grâce de partager « le temple de Mémoire, » suivant un vers célèbre de Lebrun :

Partage avec Buffon le temple de Mémoire.

Le culte public que Buffon rendait à M Necker l'enveloppait en quelque sorte dans cette gloire :

Ôde Buffon illustre et digne amie,
Vous dont il m'a vante l'âme et les agrémens,

lui disait le même Lebrun (qui était bien le poète qu'il fallait à tous deux), et elle devait singulièrement jouir de voir ainsi leurs deux noms associés. Aussi donnait-elle à Buffon une large place dans ses préoccupations et dans sa vie. Ce nom illustre revient à chaque page des cinq volumes de Pensées et Mélanges qui après la mort de M Necker ont été extraits de ses journaux intimes. On voit que la pensée de Buffon était toujours présente à son imagination et qu'il était à ses yeux la plus haute expression de l'humanité. « M. de Buffon, disait-elle, est inimitable en tout, et cepen-

dant il doit en tout servir de modèle. » Les moindres opinions de Buffon, les jugemens littéraires qu'il portait sur ses contemporains et ses rivaux, ses pensées sur le style, sur la composition, dont quelques-unes paraissent singulièrement justes et profondes, ont été recueillies par elle avec un soin religieux. Buffon, de son côté, en la voyant si attentive aux soins de sa gloire, ne lui dissimulait pas la haute opinion qu'il avait conçue de lui-même. Lorsque, pour dédommager Buffon de l'affront qu'on lui avait fait en disposant de sa survivance, le roi eut permis qu'on élevât de son vivant sa statue au Jardin du roi, la question se posa de savoir quelle inscription il convenait de mettre sur le socle de cette statue, œuvre de Pajou. Celle qu'on avait adoptée d'abord : Naturam amplectitur omnem, ayant inspiré à un mauvais plaisant ce commentaire : « Qui trop embrasse mal étreint, » Lebrun avait proposé ces deux vers :

Buffon vit dans ce marbre. À ces traits pleins de feu,
Vois-je de la nature, ou le peintre, ou le dieu ?

Mais on avait décidé qu'une inscription latine était préférable, et au lendemain d'une soirée où les termes de cette épigraphe avaient été discutés chez M Necker, Buffon prenait son parti d'y travailler lui-même :

Vous avés, ma noble amie, si fort exalté mon amour-propre hier soir, que j'ai rêvé cette nuit ces deux vers pour le portrait :

Buffoni os insigne videns mirabere. Quid si
Virtutes, nec non præcordia candida neris !

Cela n'est pas bien bon ; cependant je préfererois ce latin à la phrase tirée de mes ouvrages. Bonjour, mon adorable amie ; depuis vingt-quatre heures je n'ai pas cessé de penser à vous.

Mais quelques jours de réflexion lui faisaient apercevoir que ces vers n'étaient pas irréprochables, car il écrivait encore à M Necker :

Au Jardin du Roy, ce 11 février.

Peu content des derniers vers latins que j'ai envoyés à ma noble amie, j'en ai rêvé quatre autres qui me paraissent moins mauvais, mais que je soumets à son jugement, mille fois plus exquis et plus sûr que le mien.

Ingenio sublimi, menteque diviniore
Intima Naturæ victæ penetralia scrutans
Buffonus verbo terram et cœlos patefecit,
Felix ! nam potuit rerum dignoscere causas.

Il faut croire que le jugement de M Necker n'avait pas été très favorable à ces fruits de la muse de son illustre ami (bien que, dès le lendemain, il se fût empressé d'en corriger les fautes de quantité à l'aide d'un dictionnaire), car elle lui suggérait à la place de cette épigraphe une inscription qu'elle-même avait composée, et Buffon lui répondait aussitôt :

Ma noble amie, ce que vous rencontrés vaut mieux que ce que j'imagine et puis que vous voulés louer l'éloquence et le génie, il faut substituer votre épigraphe à la mienne :

Cedite, Romani scriptores, cedite, Graii,
Nostro Buffonio cui mens divinior atque os
Magna sonaturum…

et finir à ces mots. Je n'ai point du tout de regret de mes deux vers dans lesquels j'aurois voulu exprimer mes sentimens d'adoration pour vous. Le cœur devroit parler toutes les langues, mais

le latin ne m'a pas obéi et ces sentimens sont si profonds qu'il me seroit même impossible de les traduire en françois.

Ce n'était pas seulement dans l'intérêt de sa propre gloire que Buffon s'escrimait un peu péniblement, comme on le voit, en vers latins. La pensée de célébrer en style lapidaire les grâces et les vertus de son incomparable amie n'échauffait pas moins son imagination M Necker avait fait peindre son portrait, en miniature, sur une petite boîte en émail pour te donner à Buffon, et Buffon avait composé, pour être gravés à l'entour, en lettres d'or, les vers suivants :

Angelica facie et formoso corpore Necker
Mentis et ingenii virtutes exhibet omnes.

Mais l'éloge ne tardait pas à lui paraître insuffisant, et un matin il écrivait à M Necker, du Jardin du roi :

11 avril 1786.

Ce mardy, cinq heures du matin. Nuit plus calme que les précédentes pendant laquelle j'ai rêvé trois vers que je veux ajouter aux deux premiers qui sont autour du portrait de mon adorable amie :

Fulget enim Necker, miseris auxilia et opes
Suppeditans, fulget tradens hospitia sana ;
Ægrotis, nec non captivis ostia pandens.

M Necker, qui était elle-même souffrante à ce moment, écrivait à Buffon pour le remercier de ses vers, et comme elle annonçait l'intention de lui faire visite, Buffon s'empressait de lui répondre :

Ce 13 avril 1786, au Jardin du Roy.

La nuit a été bonne et le rhume est fort diminué. J'aurois fort désiré que mon adorable amie m'eût dit un mot de sa santé. Je la supplie de ne pas se donner la peine de venir. Mes vers ne méritent pas un remerciement. Je viens de les faire copier et j'ai changé le dernier. J'en ai fait aussi quatre en français. Bons ou mauvais, les voici :

Ce visage angélique avec un beau corsage
Annoncent de Necker et l'âme et le génie.
De la divinité vive et fidèle image,
Tu sus aux malheureux rendre ou donner la vie.

Buffon, on le sait, n'aimait pas beaucoup la poésie. Selon lui (et ce jugement est peut-être plus profond qu'on ne pense) le plus bel éloge qu'on pût faire d'une pièce de vers était de dire : « C'est beau comme de la belle prose. » Mais il était lui-même trop connaisseur en belle prose pour se faire illusion sur le mérite de ses vers, et il ne faut voir, dans ceux que j'ai cités, qu'un monument curieux de son orgueil, de sa tendresse et de sa bonhomie.

Durant les heures que Buffon et M Necker passaient à converser ensemble soit en se promenant dans la longue allée d'arbres qui traversait le Jardin du roi, soit assis par les belles soirées d'été sur les fraîches terrasses de Saint-Ouen, il y avait un sujet que la nature élevée et méditative de leurs deux esprits ramenait souvent entre eux et sur lequel ils avaient quelque peine à s'entendre. Plus d'une discussion s'est engagée sur la question de savoir quelles étaient les véritables opinions religieuses de Buffon. On sait qu'il avait le parti-pris de ne pas s'exposer aux censures de la Sorbonne, et qu'après avoir publié, en 1750, sa théorie de la

Terre, il s'empressa, sur les observations qui lui furent faites par la faculté de théologie, de publier une réponse où il déclarait expressément « n'avoir eu aucune intention de contredire le texte de l'Écriture et croire très fermement tout ce qui y étoit rapporté sur la création, soit pour l'ordre des temps, soit sur les circonstances des faits. » Mais, sans attacher plus de créance qu'il ne faut à ce propos que lui attribue formellement Hérault de Séchelles : « J'ai toujours nommé le Créateur, mais il n'y a qu'à ôter ce mot et à mettre à la place la puissance de la nature, » on ne saurait cependant méconnaître que, si les mots de Dieu, de créateur du monde, d'auteur des choses reviennent fréquemment sous sa plume, ces mots paraissent n'avoir dans sa pensée d'autre portée que celle d'une forme de langage un peu conventionnelle. Lorsque avec cette vue de l'esprit dont il s'enorgueillissait à bon droit, il promène sur les révolutions de l'univers un regard pénétrant dont quelques erreurs ne doivent pas faire oublier la sagacité, lorsque (suivant une métaphore hardie) à cette question que Dieu adressait autrefois à Job : « Ou étais-tu lorsque je jetais les fondemens du monde ? » il semble répondre : « J'y étais ! » il semble aussi, à travers la réserve prudente de son langage, qu'il ne sente pas la nécessité d'une puissance intelligente et directrice et que, pour expliquer ces évolutions successives, il lui suffise de cette force de la nature dont il parlait avec une éloquence si chaleureuse et si convaincue : « C'est, disait-il, une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout… C'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage… un ouvrier sans cesse actif qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable ; le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie,

son but. » Il lui manque, en un mot, ce que Sainte-Beuve (le Sainte-Beuve de 1854) dans l'étude sagace qu'il lui a consacrée appelait si bien : « le rayon, l'humble désir qui appelle la bénédiction d'en haut sur l'humaine sueur et lui fait demander le pain quotidien. » D'un autre côté, on savait, et les documens publiés par M. Nadault de Buffon n'ont fait que compléter d'autres témoignages, que Buffon n'a jamais cessé de se conformer aux pratiques extérieures du culte et qu'au moment de sa mort, dans la plénitude de son intelligence, sans pression d'aucune sorte, il a non-seulement accepté, mais réclamé avec ardeur les secours de l'église. Il y a quelque chose qui répugne profondément à croire que cette haute nature se soit abaissée jusqu'à jouer toute sa vie une longue comédie, et que la ferveur religieuse témoignée par lui à sa dernière heure n'ait été qu'un calcul destiné à assurer le repos de sa sépulture. N'y a-t-il pas là un de ces problèmes sur le seuil desquels on devrait s'arrêter ? De quel droit en effet pénétrer dans les profondeurs d'une conscience peut-être combattue pour y donner le dernier mot aux résistances de l'esprit ou aux soumissions de la volonté ? Mais invincible est la tentation qui dans ces temps de doute conduit à demander aux grandes intelligences ce qu'elles ont pensé de ces terribles problèmes qui sont au fond de toutes nos querelles. Aussi n'ai-je pu m'empêcher de chercher si, dans cette correspondance intime, les véritables sentimens de Buffon ne se trahiraient pas par quelque endroit. Ces hautes questions paraissent avoir été soulevées entre Buffon et M Necker dès la première année de leurs relations. « Je vous proteste, madame, lui écrivait Buffon, de retour à Montbard, que je m'estimerois moi-même davantage si je pouvois penser en tout aussi bien que vous et M. Necker ; mais la première de toutes les religions est de garder chacun la sienne, et le plus grand de tous

les bonheurs est de la croire la meilleure. Je n'en ai pas moins eu un plaisir délicieux dans ces conversations où nous n'étions pas tout à fait d'accord, et vous reconnoîtrez, madame, par non empressement à chercher les occasions de vous faire ma cour, h sincérité des sentimens que je vous ai voués. » Le souvenir de ces discussions était probablement encore présent à la pensée de Buffon lorsque, quelques mois après, il lui adressait les lignes suivantes :

Montbard en Bourgogne, ce 13 juillet 1774.

M. de Buffon a l'honneur d'envoyer à M Necker un petit écrit qu'il n'a pas publié et que probablement il ne publiera pas, mais qu'il soumet bien volontiers à son jugement en lui demandant néanmoins indulgence et vérité. Il prend la liberté de lui offrir ses respectueux hommages et tous les sentimens de sa haute estime.

Le petit écrit que Buffon adressait à M Necker est un opuscule de quelques pages où il s'efforce de concilier le récit de la Genèse avec sa propre théorie de la formation du globe. Ces quelques pages ont été plus tard insérées par lui dans ses Époques de la nature. M Necker ne serait donc pas demeurée tout à fait étrangère à cette tentative de conciliation dont la pensée première aurait été inspirée à Buffon par le désir d'apaiser dans l'âme de sa noble amie les scrupules qu'elle éprouvait à admirer la hardiesse de ses hypothèses. Si ce fut là son but, il y réussit pleinement, car cette conciliation, qui ne nous paraît aujourd'hui qu'à moitié satisfaisante, rassura cependant M Necker.

Je conserverai précieusement, lui écrivait-elle, le présent inestimable dont vous me croyez digne. C'est un modèle du respect qu'on doit avoir pour les idées reçues quand elles sont utiles. J'y

verrai comment on peut sacrifier l'orgueil et l'opiniâtreté du génie en l'obligeant à user de ses forces contre ses propres opinions quand elles peuvent être dangereuses, et je ne serai jamais humilliée en faisant devant vous les aveux d'une âme honnête qui cherche un appui dans le ciel, comme un sentiment dans le cœur de ses amis.

Mais cette concession que Buffon faisait aux opinions reçues ne suffisait pas pour éteindre entre M Necker et lui toute controverse. J'en trouve la preuve dans une lettre postérieure de quelques années où Buffon fait allusion à ses dissentimens avec elle sur un sujet bien autrement grave que les évolutions successives du globe, sur l'existence même et la survivance de l'âme. Celui qui a écrit après saint Paul et après Racine une si belle page sur l'homo duplex, l'homme double que chacun sent au dedans de soi, ne paraît pas dans cette lettre très persuadé que de ces deux hommes l'un soit formé d'un principe et puisse compter sur un avenir distincts de l'autre. Je citerai en entier cette lettre deux fois curieuse parce qu'on y trouve ensemble l'expression des hésitations de Buffon sur ce point capital de toute croyance philosophique et celle d'une tendresse dont les années ne faisaient qu'accroître l'ardeur :

Je ne vous verrai donc qu'à mon retour à Paris. Ah ! mon adorable amie, que ce prolongement d'absence est cruel à mon cœur ! Je comptois fermement que de Lyon à Paris vous ne prendriés pas d'autre route que celle de Montbard, et je ne me console de m'être trompé qu'en pensant que vous y comptiés aussi et que cela n'a pas dépendu de votre volonté ; je vous adore si sincèrement que je crois être sûr que vous m'en savés gré, je vous aimerai toute ma vie, et même dans l'autre et pour l'éternité, si,

comme je le désire, votre opinion est meilleure que la mienne. Avec quelle finesse de tact, avec quelle grâce vous me donnez cette leçon de philosophie dans votre dernière lettre ! Elle contient en quatre pages plus d'un volume de sublime morale ; chaque ligne est un axiome, et toujours le sentiment exquis précède la profonde pensée ; oui, divine personne, vous êtes tout esprit et tout âme ; plus le corps est affaibli, plus votre tête a de force ; les deux substances sont donc bien distinctes chez vous tandis que chez moi elles n'en font qu'une ; je sens les facultés de l'esprit décroître avec celles du corps, et voilà le fondement de la différence de nos opinions ; la tendresse de cœur est la seule qui me paroisse augmenter au lieu de diminuer. Car je vous aime d'autant plus que je languis ou souffre davantage, mais je ne puis vous l'exprimer avec la même énergie. Mon pauvre individu surchargé par l'âge, affaibli par une incommodité habituelle, se consume encore en mouvemens forcés pour des procès, des affaires malheureuses et surtout par les regrets d'une aussi longue absence et mes inquiétudes sur votre santé qui m'est plus chère que la mienne. Votre tendre amitié fait toute la douceur de ma vie, je ne serai pas heureux tant que vous ne vous porterez pas bien, tant que je ne vous verrai pas : combien de sentimens n'aurai-je pas à vous offrir, sans compter ceux de la reconnaissance pour les secours d'argent que j'aurois accepté si j'en avois eu besoin, mais j'ai reçu et placé dans une terre la dot de ma bellefille ; je viens de vendre les meubles du château de cette terre, ils m'étoient inutiles, et j'en ai tiré onze mille livres ; ainsi j'ai plus d'argent qu'il ne m'en faut pour la vie d'anachorète que je mène ici. — Voilà un beau cadeau du prince Henry en porcelaine avec des cuillères d'or ; vous lirez et me renverrez sa lettre qui est in-

génieuse et sensible. Adieu, mon adorable amie ; pardonnés ma très mauvaise écriture.

Cette lettre est sans date ; mais si l'allusion au cabaret de porcelaine qui fut envoyé à Buffon par le prince Henri de Prusse, l'année qui suivit le voyage de ce prince en France, ne la rattachait à l'année 1785, il suffirait du tremblement de l'écriture et de l'allusion que fait Buffon à ses infirmités croissantes pour montrer qu'elle se rapporte aux dernières années de sa vie. Buffon était en effet atteint de la pierre, et chaque année cette douloureuse maladie rendait pour lui plus pénible le voyage périodique qu'il faisait de Montbard à Paris. Pour adoucir les souffrances que lui causaient les cahots du chemin, M Necker avait fait fabriquer et lui avait envoyé de Paris une voiture dont la suspension particulière était destinée à adoucir les secousses de la route. Ce fut dans cette voiture que Buffon fit son dernier voyage au commencement de l'année 1788. Mais bientôt ses souffrances croissantes ne lui laissèrent plus d'illusion sur l'approche de sa fin. Un jour, par une chaude après-midi du mois d'avril, il voulut faire une dernière et mélancolique promenade à travers ce Jardin du roi auquel il avait consacré tant de soins. Enveloppé de fourrures et appuyé sur deux laquais, il parcourut la longue allée d'arbres qu'il avait si souvent montée et redescendue en compagnie de M Necker, et en rentrant il se coucha pour ne plus se relever. Dès qu'il se sentit mortellement atteint, il fit mettre sur une table voisine de son lit la petite boîte que M Necker lui avait donnée surmontée de son portrait, et il ne cessait de tourner ses regards vers cette image chérie. C'était le moment où l'ouvrage de M. Necker sur l'Importance des opinions religieuses faisait grand bruit à Paris. Buffon se fit lire à haute voix ce livre, et il trouva encore assez de force pour dicter à son fils une lettre où il chargeait M Necker

d'exprimer à son mari les transports d'admiration que cette lecture lui avait causés ; le jeune Buffon ajoutait ensuite : « J'ai présenté la plume à papa, et il a encore eu la force de signer. Il m'a fait appeler après dîner et m'a dicté sans hésiter et sans balancer. Il y a seize jours qu'il est malade, et vous avez vu vous-même hier au soir son état. Mes larmes coulent si abondamment que je ne puis continuer. » En effet, au bas de cette lettre, on ne peut voir sans émotion, tracé en caractères à la fois distincts et tremblans, le nom, l'illustre nom de Buffon.

Lorsque M Necker connut que l'état de Buffon était désespéré, sa tendresse n'hésita pas. Elle quitta sa propre maison et vint s'installer au Jardin du roi. « Que de bonté ! lui dit, Buffon en la voyant entrer. Vous venez me voir mourir. Quel spectacle pour un cœur sensible ! : Elle s'installa à son chevet, qu'elle ne devait plus quitter, et surmontant les répugnances d'une nature faible et nerveuse, elle assista, cinq jours durant, à son agonie qui fut affreuse. Lorsque l'excès de la souffrance baignait d'une sueur froide tout le corps de Buffon, c'était la main de M Necker qui essuyait son front et elle lui rendait les soins intimes qu'une fille aurait pu rendre à son père. Parfois, lorsque ses terribles spasmes lui laissaient quelque repos et lorsque M Necker s'approchait de son lit pour lui rendre quelque service, Buffon lui prenait les mains et lui disait : « Je vous trouve encore charmante dans un moment où l'on ne trouve plus rien de charmant. » M Necker a laissé de cette agonie un récit simple, sobre, pathétique comme tout ce qui est profondément senti. Dans ce récit écrit jour par jour, on sent que ce qui préoccupe surtout M Necker, c'est les sentimens que Buffon exprimera au moment de sa mort. Elle a passé sous silence les témoignages de reconnaissance qu'il lui prodiguait ; mais elle note les moindres

circonstances qui attestent que c'est dans la plénitude de son intelligence et de sa liberté que Buffon a parlé et agi. Aussi ce dut être une grande joie pour son âme pieuse que de l'entendre d'une voix forte et claire prononcer ces mots : « Je déclare que je meurs dans la religion où je suis né et atteste publiquement que je crois en Jésus-Christ, descendu du ciel sur la terre pour le salut des hommes ; je demande qu'il daigne veiller sur moi et me protéger, et je déclare publiquement que j'y crois. » Elle donne ensuite des preuves de l'impatience avec laquelle Buffon, craignant toujours d'expirer dans quelque convulsion de souffrance, demandait qu'on lui administrât les sacremens. Puis, après avoir raconté avec quelle ferveur il les reçut, elle ajoute : « Ce terrible spasme de la mort s'est calmé en partie ; mais il lui est resté une suffocation excessive. La respiration étoit fréquente et gênée. Puis le pouls a diminué graduellement, sa bouche est demeurée ouverte : les extrémités se refroidissoient. Il a serré plusieurs fois la main de M Blesseau (et sans doute aussi celle de M Necker). La respiration devint presque insensible, et à minuit quarante minutes il a rendu le dernier soupir. »

M Necker fut plusieurs jours à se remettre de l'émotion que ces tristes scènes lui avaient causée, et elle dut aller chercher un peu de repos et de calme à Saint-Ouen. Le souvenir de cette agonie fut longtemps présent à sa pensée ; et Buffon était déjà mort depuis plusieurs mois qu'elle écrivait dans son journal : « M. de Buffon, dans les derniers jours de sa vie, disait encore des choses fort tendres qui sembloient sortir du fond de son tombeau. Le spectacle de ses douleurs sera présent à jamais à mon cœur et à ma pensée. Il m'a montré jusqu'au néant des grands talens. L'homme n'est rien : Dieu est tout, et c'est dans son sein qu'il faut chercher un asile contre sa propre pensée. »

M Necker trouva dans le testament de Buffon l'expression concise, mais touchante de la tendresse qu'il lui portait. Presque en tête de ce testament et avant les legs faits par lui à son frère et à sa sœur, Buffon avait inscrit ces mots : « Je prie ma très respectable et plus chère amie M Necker d'agréer le legs que je prends la liberté de lui faire du déjeuner de porcelaine qui m'a été donné par le prince Henri de Prusse. On remettra aussi à M Necker la boîte sur laquelle elle a eu la bonté de me donner son portrait. » Ce déjeuner en porcelaine, dont les différentes pièces reproduisent toute l'histoire du cygne, se rapportait à un souvenir demeuré cher au cœur de Buffon. Durant un des séjours qu'elle avait faits à Montbard, M Necker avait pris un soir un des volumes du grand ouvrage de Buffon et s'était plu à lire à haute voix cette histoire du Cygne, qui en est une des pages les plus poétiques et les plus gracieuses. Buffon avait été ravi d'entendre le charme de sa prose relevé par l'accent d'une voix aimée, et par le legs qu'il priait sa très respectable et plus chère amie d'agréer, il avait voulu graver ce souvenir dans son cœur. Sa très respectable et plus chère amie ! Ces deux mots dans lesquels il renfermait à la fois l'expression de sa vénération et celle de sa tendresse sont bien la traduction fidèle du sentiment que Buffon portait à M Necker. Cet attrait du génie d'un homme pour la vertu d'une femme est assez rare pour mériter le respect, et un peu d'enflure dans l'expression ne doit pas faire oublier ce que cette relation avait à la fois de touchant et de noble.

Il y a des noms malheureux, des noms que la postérité prend, si j'ose dire, en grippe, et qui ont le privilège de provoquer le sourire ou l'ennui. De ce nombre est celui de Thomas, le vertueux Thomas, comme l'appelaient, non sans une nuance de raillerie, ses contemporains, et j'hésiterais peut-être à marquer la place

occupée par lui dans le cercle qui environnait M Necker, si ce n'était y laisser un vide trop sensible. Thomas a succombé sous un mot méchant de Voltaire, le galithomas, sous le dédain des encyclopédistes, qui ne lui pardonnaient pas de demeurer étranger à leurs passions sectaires, enfin, il faut bien le dire, sous le poids de ses propres œuvres en sept volumes in-octavo. Si lourde a été sa chute qu'il y a peut-être quelque témérité à prétendre l'en relever. Comment en effet intéresser les enfans d'un siècle qui se pique d'avoir inventé la critique à un auteur qui n'a écrit que des éloges et faire goûter aux lecteurs de Rolla le chantre de la Pétréide ? Et cependant Thomas mérite d'être étudié comme le type le plus élevé de ce qu'on pourrait appeler l'honnête homme en littérature. À côté des Grimm, des Diderot, et même des Marmontel, c'est une figure qui nous paraît assez effacée, voire un peu ridicule. Mais de leur vivant à tous, il passait pour être doué d'un génie supérieur ; ils le respectaient tout en le raillant un peu, et en tout cas aucun d'eux ne s'avisait de lui disputer la première place dans le cœur de M Necker.

Thomas connut M Necker, qui était de quelques années plus jeune que lui, dès les premiers temps de son mariage. Jusqu'alors il avait vécu assez péniblement d'une vie de travail constant dont l'austérité ne laissait pas que de provoquer de temps à autre les railleries de ses confrères en littérature : « Frère Thomas, disait Grimm, dans ses Bans et Publications de l'église philosophique, fait savoir qu'il a composé un essai sur les femmes qui fera un ouvrage considérable. L'église estime la pureté des mœurs et les vertus du frère ; mais elle craint qu'il ne connaisse pas encore les femmes et elle lui conseille de se lier plus intimement, s'il se peut, avec quelques-unes des héroïnes qu'il présente, pour le plus grand bien de son ouvrage. » La seule femme en effet dans l'inti-

mité de laquelle Thomas eût encore vécu était sa mère, qui demeurait avec lui. Rude bourgeoise auvergnate, elle s'était consacrée avec dévoûment à l'éducation de dix-sept enfans dont Thomas était un des plus jeunes ; mais il était rare qu'elle adressât à aucun d'entre eux un mot de tendresse, et son fils disait avec raison que « par ses goûts austères et ses habitudes spartiates, elle était faite pour être la mère de Léonidas ou de Phocion. » Une santé délicate, une pauvreté honorable, l'avaient tenu à part du monde que fréquentaient les gens de lettres, en même temps que son imagination ardente, sa nature fière et sensible, faisaient de lui un être à part. Il avait donc vécu assez solitaire jusqu'au jour où M. d'Angeviller, avec lequel il était intimement lié, l'introduisit chez M Necker. Ce jour marque une date et une révolution dans la vie morale et dans les habitudes de Thomas. Il ne tarda pas en effet à trouver chez M Necker, avec une admiration sans bornes pour son génie, dont elle n'était pas femme à redouter la forme un peu ampoulée, une intelligence affectueuse des côtés profonds et tendres de sa nature, à laquelle il avait manqué jusque-là d'être comprise. En retour, Thomas rendit à M Necker un culte assidu, et ce culte se serait peut-être traduit par des hommages trop passionnés, si dès le début M Necker n'y avait mis bon ordre et si elle n'avait contenu l'expression des sentimens de Thomas dans des limites qu'elle ne lui permit jamais de franchir. « Je ne vous dis rien, lui écrivait-il au début de leurs relations, de mes sentimens. Bien que vous les ayez condamnés à n'être que tendres et jamais passionnés, je sens bien qu'auprès de vous ils auront beaucoup de peine à vous obéir. » Mais quand elle fut bien assurée que Thomas, quoi qu'il pût lui en coûter, s'était rangé à cette obéissance, elle se livra sans scrupule et avec abandon à tout l'attrait qu'elle éprouvait pour une nature dont la droi-

ture, l'élévation, convenaient à la sienne en même temps qu'elle était assurée de n'être jamais froissée par lui dans ses convictions et ses délicatesses. « Dans tous les temps, lui écrivait-elle au bout de quelques années, j'ai besoin de votre amitié, mais elle est surtout délicieuse à mon cœur lorsqu'il est accablé sous le poids des inutilités de la vie : c'est auprès de vous qu'il cherche un asile, c'est auprès de vous qu'il vient ranimer des sentimens et rappeler des principes que l'habitude des idées reçues voudroit en vain affaiblir. Votre conversation est toujours pour moi comme le réveil après un songe confus. Je me dis : Voilà le beau, le vrai, l'honnête, et tout le reste n'est qu'illusion et mensonge. »

Cette amitié s'est épanchée de part et d'autre dans un grand nombre de lettres ; car, bien que Thomas résidât habituellement à Paris, il faisait de fréquens séjours soit à la campagne, où il cherchait le repos qui lui était nécessaire pour travailler, soit dans le Midi. Si l'on veut bien me permettre de citer quelques-unes des lettres de Thomas, on sera peut-être étonné de voir que non-seulement, dans ces lettres, il se dépouille presque entièrement de la pompe oratoire de ses ouvrages, mais que de toutes celles que j'ai eu occasion de citer ce sont peut-être les plus modernes. Ce philosophe, ce rhéteur est en effet dans l'intimité un mélancolique, un malade. Il a sur la nature, sur la solitude des enthousiasmes qui rappellent Rousseau, et sur la vie, sur ses tristesses, ses mécomptes, des accens qui semblent animés d'un souffle avant-coureur de Werther. En effet, cette riche époque des dernières années du XVIII siècle n'a pas produit seulement des philosophes insoucians ou des grands seigneurs débauchés qui menaient gaîment les funérailles d'une société dont cependant ils n'avaient point tant à se plaindre et qui jouissaient des ivresses de la vie dans sorter leurs regards au-delà ; elle a engen-

dré aussi quelques hommes qui, pressentant la ruine de l'ordre de choses qui les environnait, cherchaient d'un œil anxieux à pénétrer les obscurités de l'avenir et qui, croyant assister aux derniers soupirs de la dernière des religions, se demandaient avec inquiétude à quelle source l'humanité puiserait désormais ses consolations et ses espérances. Ceux-là partagaient les pressentimens de Buffon s'écriant : « Je sens venir un grand mouvement et je ne vois personne pour le diriger, » ou les tristesses de Ducis, le meilleur ami de Thomas, lorsqu'il disait : « Notre plus grand bonheur n'est jamais qu'un malheur consolé. » Ils sont bien nos précurseurs et nos pères, car au lieu de s'étourdir dans l'insouciance de leur temps, ils comparaient comme nous l'angoisse des questions à l'obscurité des réponses, et ils sentaient déjà peser sur eux le poids des problèmes qui troublent notre siècle. Thomas était, quoi qu'on en puisse penser, au nombre de ces ancêtres d'Oberman et de René, et quelques-unes de ses lettres vont nous le montrer sous cette face assurément peu connue, en même temps qu'elles nous feront pénétrer (spectacle toujours digne d'intérêt) dans l'intimité de deux nobles âmes. Je commencerai par celle-ci, qui date des premières années de leurs relations et que Thomas écrivait à M Necker de Saint-Germain-en-Laye, où il avait loué une petite maison pour y passer l'été avec sa mère et sa sœur :

Samedy, à six heures.

Il est matin, et sûrement vous n'êtes point encore levée. Peut-être quelque songe vous rappelle en ce moment, ou les idées agréables que vous avés eu la veille, ou les idées agréables que vous avés données. Pour moi, après avoir passé une nuit tranquille, je viens de m'éveiller en pensant à vous. Je vous écris près

d'une fenêtre qui donne sur mon petit jardin rustique ; le soleil levant m'envoie quelques rayons. J'ay sous les yeux des espaliers qui me promettent des fruits pour cet automne, et j'entends dans un jardin voisin le bruit d'une bêche qui ouvre la terre. L'homme travaille et la nature se réveille ; c'est pour moi un jour de plus où je penserai à votre amitié et à mon bonheur. Oui, cette amitié fait et fera le charme de ma vie. J'y trouve à la fois ce qui élève l'âme et ce qui la console. La mienne est plus tranquille et plus calme depuis que je suis à la campagne. Je m'y suis pourtant fort ennuyé les premiers jours. J'y ay porté des chagrins qui me sont sensibles, et la solitude qui, à la longue, calme les peines, les irrite d'abord. Éloignée de ce qui peut la distraire, l'âme pèse plus sur elle-même, mais la réflexion vient, et ce qu'on appelle philosophie est enfin de quelque secours. Loin de toutes ces misères de société, on sent mieux que ce sont des misères. Les grands objets effacent les petits. En pensant aux amis qu'on a, on se console de ceux qu'on n'a pas ; on pardonne à l'indifférence, et même à la fausse amitié, plus cruelle cent fois que l'indifférence même. Pourquoi vous parlé-je encore de tout ceci ? Je vous en ai trop fatiguée peut-être ; mais l'amitié, et la vôtre surtout, est indulgente. D'ailleurs, en vous en parlant, je sens mieux tout ce que vous êtes, par ce que les autres ne sont pas. Il n'y a pas de jour ici où je ne vous aye regrettée, où je n'eusse désiré vous voir et causer avec vous. Je n'ay pas fait de promenade que vous n'eussiez embellie pour moi. Je vous cherchois, mais vous étiés toujours à quatre lieues de moi. Oui, j'aime à être auprès de vous, à respirer le même air, à connoitre vos idées, à partager vos sentimens. Si c'est un mal, je sens que je ne me corrigerai pas sitôt. Parlés moi un peu de ce que vous faites. Pour moi, j'écris, je lis, je me promène, je monte à cheval. Je parcours souvent une grande et belle

forêt. Les vastes forêts sont pour moi un des beaux objets de la nature. Je trouve qu'elles reposent et agrandissent l'âme. On peut vous parler ce langage. Votre imagination sent la nature et votre esprit sçauroit la peindre. Quoy que je fusse bien charmé de recevoir une lettre de vous, ne vous gênés pas cependant pour m'écrire. Ne m'écrives même pas, si vous voulés. Ne scais-je pas que vous avés quelque amitié pour moi ? Votre silence m'en seroit encore une nouvelle preuve. Non, mon cœur ne veut calculer qu'avec ceux qui calculent tout et ne sentent rien.

Recevés les témoignages d'un attachement égal à mon tendre respect, et offres, je vous prie, les mêmes sentimens à M. Necker de ma part. Ils seront mieux reçus si vous les présentés vous-même.

À St-Germain, 21 raay 1768.

Cette maison rustique au soleil levant, les espaliers garnis de fruits, le jardinier qui bêche la terre, « l'homme qui travaille et la nature qui se réveille, » « les forêts qui reposent et qui agrandissent l'âme, » n'est-ce pas un petit tableau à la Rousseau ou à la Bernardin de Saint-Pierre ? On trouverait dans beaucoup de lettres de Thomas des traits semblables. Mais comme tous ceux qui avaient à cette époque le goût de la nature et de la solitude, comme Rousseau, comme Bernardin de Saint-Pierre, Thomas avait dans le caractère un coin de sauvagerie et de morosité. Aussi faisait-il assez maussade figure dans le salon de M Necker ; parfois il demeurait silencieux, sévère, témoignant par son attitude que les propos qui se tenaient devant lui n'avaient point son approbation ou que les interlocuteurs ne lui plaisaient pas. Voici comment il se justifiait ensuite auprès de M Necker :

Pourquoi me voler les quatre pages où vous me grondiés ? pourquoi les déchirer, puisque vous avés bien voulu vous y occuper de moi ? C'est le cas de dire comme dans Molière : Je veux qu'on me batte, moi ! Les coups de ce qu'on aime valent mieux, dit-on, que les caresses des autres. Eh ! quels éloges, quels tristes panégyriques de l'univers entier me flatteroient autant que le mal même que vous voudriés bien me dire de moi ? Ce mal, c'est encore de l'intérêt, c'est de l'amitié, c'est quelque chose de vous. En amitié comme en amour, un peu d'orage vaut cent fois mieux que l'oubli : quand vous n'aurés rien de mieux à faire, écrives moi pour me gronder. Le sujet est riche et ne vous manquera point sitôt. Parlés moi de cette sensibilité inquiète, qui redouteroit votre indifférence comme le plus grand malheur, et pour qui dans ce genre, la crainte, même la plus ridicule, est encore une crainte. Parlés moi du tort affreux que j'ai de ne pouvoir estimer beaucoup de monde quand je vous ai vue, de devenir difficile sur les caractères en les comparant au vôtre, de ne pas goûter l'esprit de beaucoup de femmes d'esprit quand j'ai conversé quelque temps avec vous. Reprochés moi le travers odieux de ne pouvoir m'amuser et sourire au milieu de vingt personnes qui vous entourent et me séparent de vous, de ne pouvoir les écouter en patience quand vous vous taisez, de ne pas chercher à leur plaire quand elles m'ennuyent : ne me ménagés point, et tâchés, si vous le pouvés, de me guérir de toutes mes erreurs. Surtout persuadés moi qu'il faut que je vous aime beaucoup moins ; car, je vous en avertis, beaucoup de mes défauts tiennent à ce vice-là. Ah ! comme dans l'indifférence on est content de tout le monde ! comme on est calme, tranquille et toujours froidement égal ! comme on a le bonheur de ne rien comparer, de ne rien voir ! comme les lieux, les tems et les personnes, tout se ressemble ! La

verdure de vos tilleuls n'en est pas moins belle, que ce soit M. d'Angeviller et vous, ou un paysan de Saint-Ouen qui se promène sous leur ombre. Dans leur végétation tranquille, ils ne changent pas ; voilà comment il faut être. Je n'en suis pas encore à ce degré de perfection ; mais à force de soins et d'années j'y pourrai peut-être parvenir. En attendant, permettes que je sente avec transport tout ce qui vous intéresse, tout ce qui vous touche, tout ce qui tient à votre amitié, dont je m'honore et qui me donne pour le moins autant de plaisir que d'orgueil.

Ce vendredi, 29 mai 1772.

Àmesure que l'intimité s'accroît, Thomas exprime plus librement à M Necker la chaleur de ses sentimens. « Votre âme, lui dit-il, est nécessaire à la mienne : partout ailleurs elle est errante ; elle ne se retrouve elle-même et ne se repose qu'auprès de vous. » Plus librement aussi, il lui confie ses tristesses ses mécomptes, et le regret que laisse aux ambitions de sa jeunesse le rôle trop effacé à son gré qu'il a joué « sur cette scène cruelle et passagère qui s'appelle la vie. » Parfois, comme s'il avait senti ce que sa réputation avait d'éphémère, il regrettait de s'être consacré aux lettres, de n'avoir pas cherché davantage le bonheur et de n'avoir pas laissé aller sa vie « à une pente insensible et douce qui lui auroit permis de recueillir sur son chemin les plaisirs tranquilles qu'offre l'amitié. » Il aimait alors se figurer ce qu'aurait été cette vie s'il avait connu M Necker dans une autre situation et dans un autre pays :

Il faut que je vous fasse part d'un songe ou d'un rêve délicieux que j'ay fait quelquefois, et que j'aime souvent à me représenter. Si dans le temps que vous étiés dans votre patrie, lorsque dans une campagne tranquille, dans une maison retirée et solitaire,

entre les plus respectables parens vous cultiviés en paix par la réflexion et par l'étude cette raison que nous admirons aujourd'hui et cette âme si élevée et si sensible, j'avois pu par hazard voyager de ce côté, si j'avois pu vous connoître, il me semble que dans ce moment votre patrie seroit devenue la mienne. Je n'aurois pas voulu la quitter ; je serois resté dans l'heureux désert où vous avoit placée la nature ; mon âme se seroit formée auprès de la vôtre ; mon esprit tous les jours se seroit éclairé de vos lumières. Je n'aurois rien désiré, rien regretté ; une foule importune ne seroit jamais venue vous arracher à moi et mesler ses insipides lieux-communs au charme de nos entretiens. Mon bonheur eut été de jouir du vôtre, et dans cette solitude oubliant le reste de l'univers, tous les jours auprès de vous n'auroient été qu'un moment. Voilà le roman de ma vie, roman qui ne m'étoit pas destiné. Vous déviés être plus heureuse, vous déviés du moins avoir un bonheur qui a plus d'éclat. Je souhaite que ce bonheur ne soit pas trop inquiet, et que pour le suivre il n'exige pas trop d'activité de vous. L'activité n'est un bien qu'autant qu'elle exerce les forces et ne les épuise pas. Pour moi qui suis né avec des passions ardentes et un corps foible, moi que tous les objets tourmentent et fatiguent, je suis souvent obligé d'avoir recours à l'uniformité et à la vie calme de la campagne. J'oublie auprès de la nature ce Paris qui y ressemble si peu ; mais je ne puis oublier ce qui m'intéresse et ce que j'aime. Je substitue des souvenirs à ce que je n'ai plus et je jouis de mes regrets, ne pouvant jouir de ce qui les cause.

L'imagination de Thomas, naturellement portée à la mélancolie, ne lui présentait pas toujours des rêveries aussi agréables. Comme toutes les natures à la fois nerveuses et sensibles, il était envahi parfois par la tristesse, par le découragement, par le dégoût de ses occupations habituelles. Il souffrait alors des bar-

rières que la société, les convenances élevaient entre M Necker et lui, et il s'étonnait que quelqu'un pût passer sa vie auprès d'elle et désirer encore autre chose :

Je ne suis plus à Saint-Ouen, madame, c'est à dire dans une maison charmante au milieu d'un beau parc, sur une magnifique terrasse, vis à vis d'un bras de rivière qui entoure une grande ile sur laquelle les yeux se reposent. Je ne vous entends plus, je ne vous vois plus au milieu de tout cela ; j'habite une petite maison champêtre, un petit jardin, une petite chambre ; j'y fais peu de choses, mais je m'occupe de vous et je rêve à vous. Cela seul m'embellit la saison et le lieu où je suis. Je cherche en vain à travailler, à penser, à me rendre une ardeur et une activité que je n'ay plus. On ne se ressuscite pas comme on veut. Le czar, la poésie, les ouvrages d'imagination, tout cela m'intéresse peu. J'ai presque le malheur de survivre à mes goûts. Je me vois sans espérances, comme sans désirs, condamné à une espèce de néant. Je ne scais à quoi tient cet état, si c'est maladie, fièvre, dégoût, paresse ; mais j'ay souvent de ces attaques. Je préfère un moment près de vous à quinze siècles de cette postérité dont vous me parlés si souvent et que vous me faites oublier si vite. J'irai vous rejoindre à la fin de la semaine. J'irai retrouver la sensibilité et l'esprit, la naïveté avec la finesse, l'esprit d'observation avec l'indulgence de caractère, toutes les grâces qui touchent, et toutes les vertus qui élèvent. Ah ! que faites-vous dans Paris ? Vous y êtes égarée, vous y êtes perdue. Votre âme à chaque instant dément tout ce qui vous environne, et deux ou trois âmes isolées et éparses sont dignes de vous sentir et de vous connoitre. Vous repoussés les autres ; elles n'osent vous approcher. Qu'est-ce qui a le courage d'être humilié vingt fois par jour ! Quoy il y a quelqu'un pour qui vous vivés, pour qui vous respirés, et à qui vous

ne suffisés pas, et qui a encore besoin que l'univers existe autour de lui ! Logés dans un désert, et soyés y même pour un autre que moi, j'aurai encore du plaisir à y être seul témoin de votre bonheur. J'ay déjà été dans cette situation, et elle a été une des plus douces de ma vie. Il faudra l'oublier, et revenir vous voir dans la foule, dans le monde, à des diners, à des soupers. J'entendrai des dissertations, des contes, des riens, et je penserai dans ces momens à tout ce que vous ne dirés pas. Recevés mes plus tendres respects, et placés pour moi deux ou trois souvenirs à travers les distractions qui vous entourent.

M Necker, dont la nature était également portée à la tristesse et qui ressentait vivement les moindres peines de la vie, prenait de son côté Thomas pour confident de ses accès de mélancolie et de lassitude :

Que mon âme, lui écrivait-elle, puisse se reposer sur la vôtre ; qu'au milieu de cette tristesse involontaire attachée à des contraintes de tout genre, au milieu de cette secrète anxiété que nos réflexions font naître, quand on se dit : Qui suis-je ? Où vais-je ? D'où suis-je tiré ? je puisse m'assurer au moins que j'ai sur cette terre si mobile un asile invariable au fond de votre cœur.

Et Thomas lui répondait en s'efforçant de la rattacher à la vie par la pensée des heureux qu'elle faisait autour d'elle :

J'ai vu avec bien de la peine, lui écrivait-il, que vous n'êtes point heureuse, que votre santé vous afflige, et que vous sentez plus vivement les peines que les douceurs de la vie. Est-ce donc à vous à penser ainsi ; vous qui n'êtes environnée que de personnes qui vous aiment, vous qui faites le bonheur de tous ceux qui vous connoissent ? Aimés du moins la vie pour le bien que vous faites,

pour tous les malheureux que vous soulagés. Aimés-la pour les amis les plus tendres et pour tous ceux qui ne seroient rien si vous n'étiés plus.

Ce penchant commun à la tristesse les conduisait fréquemment à s'entretenir de sujets plus graves, et sur ce point M Necker se trouvait encore en sympathie avec son ami. Bien que Thomas n'eût pas la fermeté des croyances chrétiennes de M Necker, il partageait cependant avec elle ce déisme attendri qui était au XVIII siècle la foi des âmes religieuses. Dieu, l'âme, la mort, l'éternité, ces graves questions revenaient incessamment dans leur correspondance. L'imagination assombrie de Thomas se complaisait à ces pensers sévères, et il trouvait un écho dans celle de M Necker : « Voilà donc, lui écrivait-il à propos de la mort de M Geoffrin, voilà donc le terme de tout ! C'est pour arriver là qu'il faut faire un voyage souvent pénible à travers les passions, les faiblesses et les ridicules des hommes. » Mais il ajoutait aussitôt : « Heureusement on rencontre quelquefois sur la route des âmes douces et sensibles qui charment l'ennui du voyage. On n'est point à plaindre quand on a aimé quelqu'un, et la vie à ce prix-là vaut la peine d'être acceptée. » Lorsqu'il envisageait cependant ce terme de tout sur lequel un pressentiment secret de sa fin prématurée ramenait incessamment ses yeux, Thomas ne trouvait point au dedans de lui-même cette foi qui animait M Necker et qui, disait-elle, « étoit assez vive pour anéantir la crainte de la mort. » Dans sa sincérité il ne cherchait pas à lui dissimuler les anxiétés qui se mêlaient à ses confuses espérances :

Ma vie s'écoule, lui écrivait-il, et les années se précipitent avec une grande rapidité. Que je perde le moins de momens qu'il me sera possible, pour aimer ce que je dois aimer, pour vivre du

moins avec son image lorsque je ne peux vivre avec elle-même. Plus j'avance dans ma carrière et plus la vie me paroît un songe. Ce songe est heureux pour moi, puisqu'il m'a fait rencontrer sur la terre celle qui devoit m'inspirer des sentimens si doux. Quand il finira, je remercierai le ciel de me l'avoir donné. Ah ! qui sait ce qui succédera à ce rêve si extraordinaire ? Rousseau en mourant contemploit de ses yeux prêts à s'éteindre cette belle nature qui lui échappoit. Il regardoit encore ce soleil, image de l'être éternel qui les avoit créés tous deux, et emblème de la vie qu'il alloit perdre Où est-il maintenant ? Son âme prend-elle plaisir à errer autour des peupliers qui couvrent sa cendre ? ou son génie ardent et rapide a-t-il été se rejoindre à la divinité qu'il a peinte quelquefois avec tant de dignité et de grandeur ? Ah ! le pouvoir de la mort est-il suffisant pour rapprocher deux êtres que l'infini sépare ! L'imagination humaine abandonnée à elle-même se perd et se confond dans ces idées. Il faut qu'elle contemple la dignité de la vertu, pour oser reprendre quelque espérance, et appercevoir un lien de communication entre Dieu et l'homme. Non, une âme telle que la vôtre ne peut être étrangère à celui qui l'a formée. L'esprit humain dans sa faiblesse a cherché une révélation ; l'image des grandes vertus en est une que Dieu donne à la terre.

Qui vous connoit, voudroit être immortel,
Qui vous imite, un jour est sûr de l'être.

L'impossibilité qu'une aussi belle âme que celle de M Necker fût anéantie en même temps que sa frêle enveloppe était un argument sur lequel Thomas se plaisait à revenir pour répondre aux incertitudes de son esprit, en même temps que l'espérance de la retrouver un jour lui paraissait une des meilleures parts de l'immortalité :

Oh ! qu'il est doux de croire à cette communication des mondes, à ces rapports invisibles et toujours subsistans des âmes avec nous ! qu'il est doux de penser que ce silence éternel n'est qu'apparent, que la tombe n'est qu'un passage dans une autre province de l'univers, que ceux qui nous ont inspiré des sentimens si chers peuvent encore les entendre, même sans y répondre ; que leur âme peut quelquefois descendre dans la nôtre pour y jouir de nos regrets ; que la sensibilité et la vie existent au-delà des limites des sens pour n'être plus ni arrêtées, ni bornées, et qu'il y a un port éternel où se rassemblent tous les débris de naufrages sur lesquels nous pleurons ! D'après ces douces et consolantes idées, du moins n'avons-nous pas tout perdu ; ceux que nous avons aimés ne sont qu'absens. La vie, partout où elle est, communique et touche à la vie par la pensée. Nos parens, nos amis, enlevés à nos yeux, existent pour nous comme Dieu même, loin de nous par la nature, près de nous par la conscience et le sentiment. Nous sommes sûrs que du cercle où nous sommes, quoy que nous ne puissions en mesurer la circonférence, il y a un point qui aboutit jusqu'à eux. Ne pensés-vous pas, comme moi, que de toutes les idées de l'homme celle de la mort est peut-être la plus active et la plus étendue ? A peine elle s'offre à notre esprit, qu'elle nous entraîne dans les idées du temps, de l'espace, de l'éternité, du fini et de l'infini. Elle nous jette dans les profondeurs de la nature divine dont nous cherchons à deviner les desseins et vers laquelle nous tendons toutes nos pensées, comme ceux qui sont prêts à être engloutis par la mer tendent leurs bras vers le rivage. L'idée de la vie nous arrête sur les objets qui frappent nos sens et pour ainsi dire sur la surface de l'existence ; l'idée de la mort nous ouvre le monde de la pensée, de l'âme, d'une existence plus profonde et plus inconnue. Elle nous fait

parcourir les cieux, les mondes, Dieu même, pour y trouver un abri contre la destruction qui nous menace. Il y a eu des âmes sur la terre qui ont dû faire naître le dogme de l'immortalité. Elles étoient trop grandes pour qu'on pût les confondre avec ce qui doit périr. Le soupçon même qu'elles pouvoient cesser d'être un jour eût semblé accuser la Divinité, et l'homme ne pouvoit séparer de l'idée de Dieu ce qui lui ressemble, car les vertus sublimes sont-elles autre chose que les idées divines elles-mêmes mises en action et qui viennent se représenter sur la terre ? Il eût suffi de vous connoitre pour concevoir et adopter sur l'homme ces grandes idées. Je le sentois quand j'avois le bonheur de vivre avec vous ; je le sens encore en vous lisant et en me rappelant dans la solitude tout ce que j'ay vu ; car votre vie entière m'est présente, et toutes vos années remplissent les jours et les momens que je passe loin de vous. Votre tendre amitié adoucit le sentiment de mes peines. De toutes les consolations c'est la plus douce et celle qui pénètre le plus à l'âme quand elle est blessée.

C'était des côtes de Provence que Thomas adressait à M Necker cette lettre où s'épanchait son âme blessée. Le mauvais état de sa santé le força, en effet, à passer dans le Midi, loin de M Necker, les dernières années de sa vie. Elle ne devait point voir exaucer le vœu qu'elle formait lorsqu'elle lui écrivait : « J'aime à penser dans mes rêves romanesques qu'on m'élèvera un monument parmi les beaux arbres de Saint-Ouen. Vous en ferez l'inscription et dans vos promenades solitaires vous le regarderez. Insensiblement alors mon idée viendra se présenter à votre imagination. Mes défauts seront effacés par la mort ; vous direz : Elle n'est plus pour moi, et elle eut pour moi la plus tendre amitié. C'est ici que cette âme trop tendre déposoit dans mon sein ses pensées et ses sentimens. Rien ne l'afflige plus à présent, mais

elle ne peut changer de nature, et elle doit jouir de mes regrets. » À peine âgé de cinquante ans, Thomas mourut à Oullins, près de Lyon, dans la maison de campagne de l'archevêque, M. de Montazet. Il mourut entre les bras de son ami Ducis, non sans tourner sans doute, même à cette heure solennelle, une pensée de tendresse et de regret vers l'amie qui avait tenu tant de place dans sa vie ; il mourut comme elle aurait voulu le voir mourir, demandant à la religion le dernier mot des problèmes qui avaient agité son esprit et la confirmation des espérances qui avaient soutenu son cœur. La douleur de M Necker fut profonde et les lettres qui lui furent adressées de tous côtés en portent témoignage. « Une amitié de vingt ans, un cœur comme le vôtre ! lui écrivait Moultou. Ah ! j'ai senti toute l'amertume de votre douleur. Ses ouvrages feront respecter sa mémoire, et l'amitié que vous eûtes pour lui dira qu'il leur était encore supérieur. » D'un commun accord, on la considérait comme chargée de veiller aux soins de la gloire de son ami et c'était à elle que Saint-Lambert, chargé de recevoir à l'Académie le successeur de Thomas, s'adressait pour rassembler les matériaux de son discours : « Je ne songois pas, madame, à vous prier de vous occuper en ce moment du soin de rassembler les traits qui caractérisent M. Thomas. Je crois que votre âme souffriroit trop d'une pareille occupation. Mais j'ai pensé qu'il y auroit un temps où elle vous seroit douce et où elle ôteroit à vos regrets leur plus grande amertume. » C'était à elle également que les amis de Thomas soumettaient les différens projets de l'épitaphe que, selon la coutume du temps, ils comptaient faire graver sur sa tombe. Parmi ces épitaphes, il y en avait une qui était faite pour plaire à M Necker et qui, après les éloges d'usage, se terminait ainsi :

Amicitiæ serviens, ac pie moriens, æternitatem occupavit.

L'amitié, la religion, l'éternité c'étaient bien les graves sujets qui, dans cette relation d'une nature si particulière, avaient occupé leurs âmes et en lisant ces mots sur la tombe de son ami, M Necker aurait pu croire qu'elle entendait encore un écho de leurs conversations sous les tilleuls de Saint-Ouen.

Quelle était donc la véritable nature de cette femme qui, malgré la réputation de froideur et de sévérité qu'on lui a faite, avait le don d'inspirer des sentimens si vifs et si profonds, qui, jeune fille, avait recueilli ces hommages frivoles dont le souvenir demeure cependant cher à la mémoire d'une femme, qui, dans un âge plus mûr, inspirait un égal enthousiasme à la tendresse de M d'Houdetot, au génie de Buffon, à la sévérité de Thomas, et qui, épouse passionnée autant que chérie, trouvait cependant le moyen de faire à d'autres dans son cœur une place aussi large ? Jusqu'à présent je me suis complu surtout à décrire le cercle brillant dont elle était environnée et je ne l'ai peinte en quelque sorte que de profil dans ses rapports avec des hommes qui étaient assurément bons juges en fait de mérite et de grâces ; mais si l'on trouve, comme je le voudrais, que cette figure ne manque ni d'originalité ni d'attrait, peut-être qu'il est temps d'essayer un portrait de face et de montrer en particulier, à l'aide de quelques documens intimes, ce qu'elle était dans la vie de chaque jour et comment elle s'acquittait de ces devoirs dont l'humble accomplissement fait la gloire et la douceur de la vie des femmes. On verra quelles ardeurs se cachaient sous cette apparence un peu compassée, et je serais étonné si on n'était pas amené à reconnaître en elle, sous le rapport des agitations de la nature et de la vivacité des sentimens, la véritable mère de sa fille.

05

« Une âme que Dieu, en la créant, a rapprochée davantage de l'infini sent de bonne heure la limite étroite qui la resserre ; elle a des tristesses inconnues sur la cause desquelles longtemps elle se méprend ; elle croit volontiers qu'un certain concours de circonstances a troublé sa vie, tandis que son trouble vient de plus haut. » Ces paroles d'un orateur chrétien me sont souvent revenues à la pensée à mesure que, par le cours de ces études, j'ai pénétré plus avant dans l'intimité de M Necker. Certes, si jamais existence parut comblée de tous les dons d'une providence bienfaisante, c'est assurément celle de cette femme, dont le cœur se partageait si largement entre des affections si profondes et si diverses. Elle a goûté toutes les douceurs que l'éclat d'une situation brillante, les jouissances de la fortune et l'attachement d'amis passionnés peuvent ajouter à la vie d'une femme unie à un époux adoré et mère d'une fille illustre. Cependant, en parcourant les cinq volumes qui ont été après sa mort extraits de ses manuscrits, j'avais été déjà étonné de rencontrer, au milieu de beaucoup de pensées délicates, parfois un peu subtiles, certains accens qui semblent partir d'une âme familière avec toutes les tristesses. « Les jouissances les plus chères, dit-elle quelque part, nous portent souvent à la mélancolie : souvent il faut détourner ses regards de sa propre pensée ; on voudroit trouver en soi un asile contre soi, et l'on croit sentir la griffe du tigre qui vous saisit, malgré votre résistance. » Et dans un autre endroit : « Le regret du passé tourne toujours mes regards vers cet être pour qui aucun temps n'est passé. Je crois le voir environné de toutes nos heures et je cherche auprès de lui et les instans et les personnes

qui semblent ne plus exister pour nous ; alors mon âme se calme ; ma pensée errante et désolée trouve un asile. »

Mais mon étonnement a redoublé en feuilletant les notes et les journaux inachevés que M Necker a laissés en grand nombre après elle. Lorsque, suivant sa belle et forte expression, la griffe du tigre la saisissait au milieu de son bonheur, lorsque sa pensée errante et désolée s'agitait trop fort au dedans d'elle, elle prenait la plume, et d'une main fiévreuse elle jetait sur le premier cahier, sur le premier morceau de papier venu, l'expression de sa tristesse, dont les plaintes ont parfois l'éloquence et l'âpreté du désespoir. C'est qu'elle était une de ces âmes que Dieu, suivant l'expression de Lacordaire, a rapprochées de l'infini et qui souffrent de la limite qui les resserre ; c'est qu'ayant beaucoup reçu de la vie, elle lui demandait encore davantage, et qu'emportée par l'ardeur de ses sentimens, elle venait incessamment se meurtrir contre cette barrière inexorable qui étreint dans un cercle si étroit l'homme et la grandeur de ses désirs.

Ce qui a pu dissimuler à des yeux même clairvoyans ce côté mélancolique et passionné de la nature de M Necker, c'est l'enveloppe un peu raide dont volontairement) elle se revêtait. Avertie par la rude expérience de se tenir en garde contre les entraînemens de son cœur, tourmentée par une conscience scrupuleuse que le soin de travailler à son perfectionnement moral ne laissait jamais en repos, elle se préoccupait de plus en plus, à mesure qu'elle avançait dans la vie, de ne rien abandonner de sa conduite au hasard ni à l'inspiration et de soumettre au contrôle de la volonté ses actions les plus insignifiantes comme ses déterminations les plus graves. Tantôt sous ce titre : Maximes nécessaires à mon bonheur, elle se traçait à elle-même un certain nombre de

règles de conduite inspirées par la sagesse et la vertu la plus haute, auxquelles elle donnait invariablement cette forme : avoir toujours l'esprit tendu à.., oubliant qu'elle aurait pu atteindre son noble but sans avoir toujours l'esprit tendu. Tantôt dans un recueil qu'elle intitulait : Journal de mes défauts et de mes fautes avec les meilleurs moyens de n'y pas retomber, elle enregistrait jour par jour avec une humilité touchante les accès de vivacité ou les omissions dans ses devoirs quotidiens qu'elle croyait avoir à se reprocher. Tantôt, pour être assurée de ne faire aucun usage de son temps dont elle eût lieu de se repentir, elle prenait note chaque soir de l'emploi de toutes ses heures, depuis son lever jusqu'à son coucher. Pour mieux rassurer sa conscience, elle essayait même de distribuer chacune de ses journées suivant un plan arrêté à l'avance et qu'elle comptait suivre invariablement. C'est dans cette pensée qu'elle avait commencé un journal en tête duquel elle écrivait : Journal de la dépense de mon temps, et qui s'ouvre ainsi :

Dieu m'a donné vingt-quatre heures à dépenser par jour ; voici le journal qui doit en régler l'emploi, car je n'ai qu'un seul but : celui de plaire au plus parfait de tous les êtres et de remplir la tâche qu'il m'a donnée. Dieu sera le mobile et la fin de toutes mes actions, la pensée dominante vers laquelle je les dirigerai toutes ; mais il n'exige pas de moi de trop longues contemplations. Je suis un domestique fidelle, sans cesse occupée des intérêts de mon maître, mais qui n'ose m'entretenir longtemps avec lui, sentant bien qu'il est trop élevé au-dessus de moi par ses perfections pour n'être pas importuné de mon verbiage. Je donnerai donc dix minutes le soir à implorer sa protection, et vingt minutes le matin à lui représenter l'emploi de mon temps du jour précédent, à lui demander son secours et à renouveler mes résolutions, afin

que son idée me soit présente dans toute la journée. Voyons maintenant l'emploi de mon temps pour plaire à Dieu.

Continuant alors l'examen de sa vie, elle découvrait qu'elle avait, suivant une expression qu'elle aimait à employer, sept rapports : son mari, son enfant, ses amis, les pauvres, le ménage, la société, la toilette, et après avoir déterminé le nombre d'heures qu'il convenait d'accorder chaque jour à chacun de ces rapports, elle commençait la tenue d'une sorte de livre-journal divisé en sept parties, où elle se proposait d'inscrire cette comptabilité d'un nouveau genre pour s'assurer, par une addition faite à la fin de chaque mois, que chacun de ses rapports avait bien tenu dans sa vie la place qu'elle lui avait assignée. À peine est-il besoin de dire qu'au bout de peu de temps le journal était abandonné, et que la vie, plus forte que tous ces plans ingénus, venait bientôt briser ce cadre artificiel. Aussi, pour achever de faire connaître M Necker, n'ai-je pas eu besoin de m'y renfermer, et d'ailleurs j'ai déjà marqué la place que tenaient dans sa vie la société et les amis. Mais parmi ces rapports (pour reprendre son expression favorite) il en est deux où je voudrais l'étudier : son mari et son enfant. Peut-être cette étude nous donnera-t-elle le secret des tristesses de M Necker en nous montrant comment les exigences trop grandes de sa nature ont non pas détruit, mais passagèrement altéré pour elle les deux plus grands bonheurs qu'il puisse être donné à une femme de connaître : goûter dans le mariage tous les transports de l'amour et voir les premiers rayons de la gloire se jouer sur le front de son enfant.

L'attachement idolâtre que M Necker portait à son mari n'a jamais cherché le mystère. Dans un temps où le lien conjugal n'était pas fort en honneur, elle a prodigué les marques de cette

idolâtrie, et les témoignages de son enthousiasme qui nous paraissent aujourd'hui un peu excessifs n'ont jamais de son vivant fait venir le sourire aux lèvres, tant ils étaient conformes à l'opinion commune. Mais ces témoignages auxquels M Necker aimait à donner (comme dans le portrait de son mari qui circulait déjà de son vivant et qui a été publié après sa mort) une forme trop littéraire sont à mes yeux moins touchans que ceux rassemblés, il y a déjà près d'un siècle, par M. Necker dans une enveloppe sur laquelle il avait écrit ce simple mot : Wife. Si grande que fût l'amertume de la douleur entretenue par ces souvenirs, on comprend que M. Necker, après la mort de sa femme, trouvât un triste plaisir à relire cette lettre que Suzanne Curchod lui adressait peu de jours avant leur mariage, lettre où cette âme ardente s'abandonnait à la joie de se sentir, pour la première fois, aimée comme elle le méritait :

Oh ! mon Jacques, mon cher Jacques, ne me demandes jamais l'expression de mes sentimens ; laisses moi jouir de mon bonheur sans y réfléchir. En le contemplant, je crains qu'il ne s'échappe, et je ne puis penser aux douceurs de ma vie sans prévoir l'instant qui doit la finir. Le trouble de mon cœur et les images funèbres qui l'agitent devroient m'empêcher de te satisfaire. Songes au moins à l'engagement que tu vas contracter. Te crains de te rendre le plus ingrat de tous les hommes. Ah ! si tu n'es pas le plus tendre, arrêtes ; détournes les yeux et déchires cette lettre, elle te rendroit trop coupable. Oui, mon ami, tu es la chaîne qui m'unit à l'univers. L'instant où tu cesserois de m'aimer me rendroit étrangère à toute la nature. J'aurois vu tomber la barrière entre moi et la vie, barrière plus insurmontable que la mort même. Considère en effet quelles sont mes jouissances. N'est-ce pas le charme de ton amour qui embellit tout à mes

yeux ? Je trouve dans les douceurs de l'amitié une foible image de notre union, dans l'éclat de la fortune le soin que tu pris pour l'acquérir, dans les séductions de l'amour-propre l'assurance de te plaire davantage ; dans les travaux de l'esprit l'espoir de fasciner ta vue et d'employer le temps à reparer les pertes qu'il me causera. Quand je m'endors, je me dis : il m'aime, et c'est dans cette douce sécurité que le sommeil s'empare de mes sens. Si je m'éveille, mon premier élancement est vers le ciel, mais mon âme se confond avec la tienne et tire de cette union une nouvelle ferveur. Mon cher ami, ne te rassasies jamais d'un sentiment que mon cœur rend inépuisable. Que l'instant de ma mort soit le plus haut degré de ton amour, et ce sera le plus beau jour de ma vie.

M. et M Necker ne s'étant presque jamais quittés, toute leur correspondance se borne à l'échange de quelques lettres, affectueuses et gaies quand elles émanent du mari, passionnées et souvent mélancoliques quand elles sont signées par la femme. Parmi ces lettres, j'en choisirai une où nous verrons M Necker en proie aux premiers troubles d'un sentiment qui devait porter, pendant plusieurs années, une sérieuse atteinte à son bonheur. Cette lettre date du moment où M. Necker avait commencé à être mêlé aux affaires de la compagnie des Indes, c'est-à-dire de quelques années après leur mariage :

Il me semble, mon cher ami, que je ne t'ai jamais autant aimé que je le fais à présent. Le sentiment qui m'attache à toi pénètre mon âme toute entière ; je ne sens plus mon existence que par toi ; je ne pense jamais à moi qu'en second, et c'est toujours par toi qu'il faut que je passe pour venir jusqu'à mot Si je ne craignois un peu l'inconstance de ton caractère, si je ne m'imaginois qu'une vie agitée t'est nécessaire et que le sentiment sans inquié-

tude ne subsistèrent pas dans ton cœur, crois que je te ferois sans peine tous les sacrifices imaginables. Je te le dis ici du meilleur de mon cœur : si un ange m'assurait que tu conserverais pour moi dans un désert le même attachement que tu me témoignes à Paris, je t'y suivrais demain sans la plus légère peine et peut-être avec plaisir. J'aimerais à ne jouir et à ne respirer que par toi, et par un sentiment bien différent du tien, je ne goûte qu'avec de pénibles regrets tous les plaisirs qui ne me viennent pas de toi. Voilà le fond de mon âme, et je méconnais bien. Cette manière d'être est invariable ; elle ne me quittera qu'à la mort. Ma devise sur la terre est : Ou toi ou rien.

Après cela, oses me reprocher que j'aime les lettres. Ce n'est plus, mon cher ami, qu'un reste d'habitude que je crois précieuse à conserver à cause de l'activité de mon âme et du vuide où ton absence me laisse. Mais ce reproche devient trop fréquent, et quoique cette inquiétude te rende peut-être plus tendre, j'aime mieux, et j'ose à peine l'assurer, j'aime mieux être moins aimée, et que tu sois plus heureux. Ainsi, je viens faire mes conditions avec toi ; dès l'instant que tu auras abandonné pour jamais la Compagnie des Indes, je te promets, si tu l'exiges, de renoncer à Fenélon et même à prendre la plume sur tout autre objet, et je souhaite de toute mon âme que le sacrifice que je te demande, ne te coûte pas plus que celui que je te ferai ; car, mon cher ami, le bonheur dont je jouis avec toi est quelquefois légèrement obscurci par mes craintes. Ton caractère n'est pas aussi invariable que le mien. Souvent même tu te méconnois. Le monde et les affaires te sont nécessaires. Tu trouves avec moi tous tes plaisirs, mais non pas tous tes besoins. Peut-être un jour… ma plume se refuse à le tracer. Ah ! si jamais je t'étois moins chère, je ne survivrois

pas un moment à la perte de ta tendresse. Pour moi, je le sens, je n'ai plus qu'une âme, et c'est la tienne. Il faut t'aimer ou mourir.

Lorsque M Necker offrait à son mari de renoncer à ses visées littéraires et à l'Éloge de Fénelon qu'elle composait, à la condition que, de son côté, il abandonnerait la direction de la compagnie des Indes, le marché qu'elle proposait n'était pas tout à fait égal. Peut-être ne se rendait-elle pas assez compte que les femmes seules sont capables de s'absorber à ce point dans un sentiment unique et qu'il est bien peu d'hommes (soit infériorité, soit force plus grande de leur nature) auxquels on puisse demander de faire à l'amour le sacrifice des ambitions de leur vie. Aussi la déraison de ces exigences fit-elle éprouver à M Necker toutes les tortures d'un sentiment dont un peu de réflexion aurait pu lui épargner l'épreuve, de la jalousie, non pas cette jalousie sotte et grossière qui se porte mal à propos sur quelque personne déterminée, mais cette jalousie plus noble qui voudrait posséder sans partage toutes les pensées et tous les instans de l'être aimé. Si déjà elle avait trouvé une rivale redoutable dans la compagnie des Indes, ce fut bien pis quand, après l'avènement de Louis XVI, le vent soufflant de tout côté aux réformes, l'opinion publique appela M. Necker aux affaires, et quand il se vit aux prises avec l'écrasante besogne de mettre en pratique ses plans de réforme financière et administrative. M Necker se méprit à la préoccupation habituelle de son mari, à ses longs silences, à ses inégalités d'humeur, et dans un changement d'attitude causé par les agitations intérieures d'une nature dont la sensibilité avait peine à se faire aux rudesses de la vie publique, elle crut apercevoir les symptômes d'un refroidissement de sa tendresse. C'était précisément le moment où les premières atteintes de l'âge commençaient à se faire sentir chez elle ; peu à peu elle voyait se détruire

sous les coups d'une santé chancelante ce charme du visage et en particulier cet éclat du teint qui avait été un des grands attraits de sa jeunesse. La pensée qu'elle n'occupait plus tout entière l'âme de son mari et que peut-être elle avait cessé de lui plaire plongeait M Necker dans un véritable désespoir. Cependant ce serait en vain qu'on chercherait l'expression de ce sentiment dans ses lettres à ses amis les plus intimes, à Thomas, à Moultou lui-même, car cette âme fière n'aurait pas souffert qu'un regard indiscret pénétrât dans les replis de son cœur ; mais la douleur, tournant ses regards vers celui qui était à ses yeux l'unique consolateur, lui arrachait d'éloquentes prières :

Oh ! mon Dieu ! daigne calmer une âme qui t'adore ! Si mon cœur, plein de tes perfections, n'a jamais balancé un instant entre l'univers et toi ; si, dans ces momens où l'homme abusé croit jouir, je fus toujours disposée à quitter la vie sans regret, fais que l'inconstance ou le mépris des hommes ne soient pour moi qu'une source de comparaisons qui m'élèvent vers le ciel. N'arrache pas de mon cœur un sentiment trop cher, mais diminue, si tu le juges à propos, le trouble qu'il y fait naître. Permets-moi d'épancher mon âme tout entière et, si je m'abuse dans mes soupçons, ou rassure mon cœur étonné, ou retire-moi d'un séjour où tout est illusion. Précieuse chymère, tendresse parfaite et inaltérable, qu'êtes-vous devenue ? Longtemps je portai votre image dans mon cœur ; longtemps je vous crus réalisée comme ces malades qui donnent aux objets la couleur qu'ils portent dans leurs yeux ; depuis longtemps aussi le voile se déchire, et chaque jour me fait appercevoir plus clairement une funeste vérité. J'ai tout perdu ; je croyois tout retrouver. Une âme tendre, honnête et sensible m'a séduite ; j'ai cru le caractère l'ouvrage du sentiment, et c'est le sentiment qui est entièrement l'ouvrage du caractère ;

dès que l'un est en contraste avec l'autre, le cœur cède toujours ; j'en fais aujourd'hui la centième épreuve, et la dernière est plus cruelle que les autres. Elle m'ôte les lueurs d'espoir qui me restoient encore, comme le dernier coup sur une blessure à moitié guérie qui la rouvre et la rend incurable. Arrangeons-nous, s'il est possible, avec cette affreuse découverte. Quoi ! ne puis-je substituer une illusion à une autre illusion ? Imprudente que je suis ! j'ai tout sacrifié à ma chymère ; j'ai réuni toutes mes forces sur un seul point ; il me manque et je tombe dans l'abîme. Je ne trouve pas une seule branche qui puisse arrêter ma chute. De la plus grande activité je passe à l'inaction totale ; mes goûts les plus vifs sont détruits ou du moins ils tiennent à la chaîne du sentiment. Une fois anéantie, ils périssent avec elle. Et comment retrouverai-je ce goût pour les lettres qui me faisoit oublier dans la solitude le tems, le monde et moi-même ? Toutes mes pensées me rappelleront un sentiment et feront naître un regret. Où retrouverai-je le goût vif du plaisir, quand on ne le partage plus et qu'on m'a fait perdre jusqu'au désir du bonheur ? Mon amour-propre est anéanti ; eh ! que m'importe ses succès, si je suis seule à en jouir ? La richesse n'est rien sans les goûts. Tout le vernis de la vie est effacé ; je la trouve laide sans ses ornemens. Peut-être porté-je dans mon sein le principe de ma destruction ; à quoi bon faire tant d'effort pour le détruire ? Je sens l'immortalité comme mon être ; le bonheur m'attend ; mais quelle foiblesse s'oppose à mes désirs ? si l'on m'aime par caractère, tout autre remplira… Non, je ne puis m'arrêter à cette idée ; je m'indigne de mes contrariétés ; je gémis sur la pauvre humanité sans pouvoir me donner les forces nécessaires pour la dépouiller. Tâchons cependant de concentrer mon cœur au dedans de moi et de laisser ignorer ce qui l'occupe. Ne regrettons rien…

Cette prière, que M Necker a laissée inachevée, peint mieux que tout ce que je pourrais dire le trouble de son cœur dans les momens où elle méconnaissait son bonheur, le caractère de son mari, et sa tendresse profonde. Dans ces momens, tous les souvenirs douloureux revenaient assaillir en foule son imagination en délire. Elle se reportait par la pensée à ces années d'une jeunesse difficile qu'elle avait passées seule avec sa mère, et le remords des chagrins qu'elle craignait de lui avoir causés par les inégalités de son humeur devenait pour elle une nouvelle source de tourmens. C'était encore dans le sein de Dieu qu'elle cherchait un refuge, et c'était aux promesses d'une vie future qu'elle demandait l'espérance d'une félicité qu'elle n'espérait plus trouver sur la terre :

Mon Dieu, oh ! le meilleur et le plus parfait de tous les êtres, source unique du bonheur, toi qui créas mon âme pour t'adorer, tu sais si j'ai cessé un seul instant de mériter ton amour. Sans cesse occupée à te plaire, mes premières pensées t'ont été consacrées, et mon dernier soupir s'échapera vers toi. Mais si tu es mon Dieu, n'es-tu pas aussi mon père ? Ne permettras-tu pas à mon cœur angoissé de se répandre devant toi ? Je t'adore et je m'élève jusqu'à toi. Mon amour fait évanouir la distance qui nous sépare ; il est immense comme elle. Je suis à la source du bonheur, mais il s'échape loin de moi comme un fleuve rapide, et bientôt il va se perdre dans un précipice inconnu. Grand Dieu qui me donnas l'être, tu me comblas de tes bienfaits. Une mère vertueuse et trop tendre caressa mon enfance. Jours heureux où je pouvois faire naître le bonheur, vous êtes perdus pour moi ! Oh ! ma mère, vous êtes dans le sein de mon Dieu, peut-être insensible à mes peines. Des objets plus dignes de votre attachement vous ont fait oublier une fille chérie. Ah ! quelle affreuse idée ! J'irai auprès du throne, je vous rappellerai les larmes que j'ai ver-

sées et celles qui dans ce moment arrosent mon visage. Hélas ! ne vous souviendrez-vous point que vous m'avez tant aimée ? Tendez-moi du haut des cieux une main secourable. La mort approche et vous n'êtes pas auprès de moi pour m'en cacher l'horreur. Des mains étrangères fermeront mes yeux. Hélas ! pardonnez, j'avois cru qu'un époux… Mais quel cœur peut égaler celui d'une mère ! Trop longtemps aveuglée par un sentiment indéfinissable, j'ai pensé oublier dans les bras de l'hymen que mes jeux étoient dévoués à des larmes éternelles. Mais la douleur et la mort m'ont fait chercher le sein maternel ; il n'étoit plus pour moi, et je n'ai trouvé au lieu de lui qu'une effrayante solitude !

Qui croirait, en lisant ces lignes, que des accens aussi pathétiques aient pu être inspirés par une injuste méfiance ? Cependant, quelques années plus tard, M Necker devait reconnaître elle-même jusqu'à quel point son imagination l'avait égarée. Repassant assez peu de temps avant sa mort ces souvenirs de sa vie, ce fragment lui tombait sous la main, et d'une écriture tremblante elle y traçait ces mots :

Oh ! mon époux, pardonne ; j'ai cru que tu ne m'aimois plus ; je t'outrageois sans doute ; reçois mon dernier soupir.

Avant que les années eussent apporté à M Necker ce don précieux qu'elles nous accordent parfois en échange de ce qu'elles nous enlèvent, la sagesse du cœur, plus d'une impression mélancolique devait traverser encore ce cœur agité. Sans parler des souffrances cruelles que lui causait une santé profondément ébranlée, elle se sentait envahie par cette lassitude qui saisit parfois vers le milieu de la vie les natures ardentes. « Dans la jeunesse, disait-elle alors, on jouit des délices de la vie au sein de l'amitié ; dans la vieillesse, c'est auprès d'elle qu'on se repose de

la fatigue de vivre. » Cette fatigue de vivre allait parfois jusqu'à lui faire désirer la mort, qui, aux yeux de sa foi robuste, n'était que l'entrée d'une vie meilleure, et elle adressait à Dieu l'expression de son désir dans une humble et touchante prière :

Oh ! mon Dieu, toi qui vois ce cœur sensible de la créature, permets-moi, si c'est ta volonté, de dire aussi : Laisse-moi désormais, Seigneur, aller en paix. Que ferois-je de plus sur la terre ? Tu sçais si j'ai aimé et si j'aime encore le mari que tu m'as donné ; mais son caractère, malgré ses grandes vertus, l'oblige à chercher son bonheur loin de moi, et les méchans l'ont blessé même dans ses projets par cette union dont peut-être ils l'ont fait repentir. J'espérerois en vain de lui tenir lieu à présent de la puissance qu'il n'auroit plus. Ma fille n'a pas besoin de moi pour être heureuse. Ses goûts et les miens diffèrent, et bientôt elle cessera même de me regretter. D'ailleurs j'espère que sa tendresse, se portant toute entière sur son père, elle contribuera à la douceur de sa vie. Que laissé-je donc sur la terre ? Les biens dont tu m'as comblée ? Oh mon Dieu, j'en ai joui avec gratitude, mais je retourne à toi, source de tous biens. Des malheureux ? Le peu que j'espère de faire pour eux est sans cesse traversé par la malice des hommes, et d'ailleurs l'infortuné n'a-t-il pas toujours un protecteur en toi ? Que laisserai-je d'ailleurs ? Un pays ingrat dont je méprise les habitans ; une machine à demi usée qui semble m'avertir chaque jour de l'instant du départ, qui se refuse à tous mes sentimens et qui m'en suggère souvent de contraires à ma raison. Si c'est donc ta volonté, oh ! mon Dieu, termine sans douleur une vie que tu as comblée de tes faveurs les plus particulières, mais qui est empoisonnée par des remords, par des souvenirs, par le dédain et l'ingratitude. J'espère qu'alors je serai pure devant tes yeux. Ma mère ne me repoussera point ; peut-être même parta-

gera-t-elle les transports de ma joye. Mon père tendra les bras à son enfant et, du haut des cieux, nous prolongerons les jours de ce malheureux battu par les orages, nous aiderons sa vertu et nous ferons naître celle de sa fille. Mon Dieu, daigne jeter sur ta créature un regard de bonté et pardonne à la témérité de sa prière ; exauce ou refuse, mais ne t'offense point. Je me confie entièrement en toi, soit que je meure, soit que je vive.

Si l'on rapproche cette prière mélancolique et résignée de celles que j'ai précédemment citées et qui sont remplies de plaintes si amères, on voit que les années avaient déjà produit leur apaisement dans l'âme de M Necker. Cette prière ne devait être exaucée que trop tôt au gré de ceux qui l'aimaient, et nous verrons plus tard dans quel désespoir sa mort plongea cet époux dont elle avait un instant méconnu la tendresse. Mais, avant d'en arriver à ce déchirement suprême, M Necker devait connaître une nouvelle épreuve dont on retrouve l'écho dans les lignes que je viens de citer, la tristesse de sentir que les goûts de sa fille différaient d'avec les siens, et que peut-être celle-ci possédait mieux qu'elle-même l'art de contribuer au bonheur de M. Necker. Dans la délicate notice que M Necker de Saussure a composée sous les yeux et à la demande des enfans de M de Staël pour être mise en tête des œuvres de son illustre amie, elle a touché d'une plume discrète à ces dissidences de caractère et d'humeur qui portèrent parfois atteinte à la sérénité des relations entre la mère et la fille. La malveillance s'est emparée de cette indication ; il n'en a pas fallu davantage pour donner naissance à la légende d'une animosité permanente qui aurait existé entre elles et d'une rivalité de tendresse vis-à-vis de M. Necker qui aurait troublé par de fréquens orages leur foyer domestique. On me pardonnera de répondre à cette légende en entrant dans quelques détails sur la

jeunesse et sur l'éducation de M de Staël. Quelques documens me serviront à montrer que ces dissidences n'ont jamais détruit entre la mère et la fille les liens de la tendresse et que ce sont les leçons de M Necker elle-même qui ont accoutumé M de Staël à considérer le bonheur de son père comme le premier objet de sa vie.

L'unique enfant de M. et de M Necker naquit le 22 avril 1766. Les derniers mois qui précédèrent sa naissance furent remplis pour sa mère de souffrances inexprimables et de sombres pressentimens. Elle croyait ne pas survivre à cette épreuve et se désespérait à la pensée de laisser seuls au monde un mari qu'elle adorait et un enfant sans appui. Aussi, dans cette pensée, se préoccupait-elle d'assurer à son enfant les bienfaits d'une éducation chrétienne, et les soins d'une femme qui pût lui tenir lieu de mère. Parmi les personnes avec lesquelles M Necker était entrée en relation dès son arrivée à Paris, se trouvait la femme du banquier Vernet dans la maison duquel M. Necker avait fait ses débuts. M. Vernet, appartenait à une très ancienne famille de Genève, et il était proche parent du pasteur Jacob Vernet que ses démêlés avec Voltaire ont rendu célèbre. Ce fut probablement le souvenir de l'appui prêté à son mari par M. Vernet qui encouragea M Necker à s'adresser à M Vernet pour lui demander de servir de marraine et au besoin de mère à l'enfant dont elle attendait la naissance. Dans cette pensée, elle lui adressa la lettre suivante :

Mon terme approche, madame, et ce terme est quelquefois celui de la vie. Sans m'arrêter à cette idée, que mon attachement pour mon mari rendroit effrayante, je crois cependant que je puis accorder quelques précautions à mes devoirs et à ma tranquilité.

La tendresse maternelle est inquiète. Est-il rien de plus propre à lui procurer le repos que de lui substituer les soins de la vertu la plus pure et la plus attentive ? C'est un bonheur que je me flatte d'obtenir si vous daignez être la maraine de notre enfant conjointement avec M. Vernet et M. Necker. Si je meurs, cet enfant ne sera pas sans mère ; mon âme sera tranquille à cet égard, et j'aurai rempli mes devoirs envers lui dans toute leur étendue. Si Dieu me conserve la vie, vos vertus nous serviront de modèle ; vous dirigerez la mère, et elle mettra ses soins à rendre son enfant digne de votre amitié. Tels sont, madame, les motifs qui nous ont déterminés à vous faire cette proposition, nous les avons pris dans notre cœur ; j'espère que vous trouverez dans le votre des raisons suffisantes pour ne pas nous refuser ; vos bontés pour mon mari me donnent cette assurance ; M. Necker aura l'honneur d'écrire à M. Vernet, permettez que je lui présente ici mes complimens empressés.

Paris, ce 19 février.

Malgré cette lettre pressante, M Vernet ne voulut ou ne put pas faire une réponse favorable à la demande qui lui était adressée. Force fut donc à M Necker de se tourner vers M de Vermenoux. Au lieu d'être la femme du premier protecteur de M. Necker, ce fut la première protectrice de M Necker qui présenta l'enfant au baptême et lui donna son propre nom de Germaine. Comme les protestans français n'étaient point à cette date en possession d'un état civil régulier, ce fut dans la chapelle de l'ambassadeur des États-Généraux de Hollande qu'eut lieu la cérémonie, dont acte fut aussitôt dressé dans les termes suivans :

CHAPELLE D'HOLLANDE.

Le vingt-sept avril mil sept cent soixante-six, Anne-Louise-Germaine, née à Paris, le mardy vingt-deux avril mil sept cent soixante-six, fille de noble Jacques Necker, citoyen de Genève, et de noble dame Louise-Susanne Curchod, son épouse ; a eue pour parain M. Louis Necker, son oncle paternel, absent, et pour maraine M Anne-Germaine Larrivée de Vermenoux, par qui elle a été présentée au saint baptême, et a été baptisée le dimanche vingt-sept des dits mois et an dans la chapelle de Leurs Hautes Puissances Nos Seigneurs Les États Généraux des Provinces Unies en l'hôtel de son excellence M. Lestevenon de Berkenroode, leur ambassadeur à la cour de France, par moi soussigné J. Duvoisin, chapelain.

Le moment où Germaine Necker vint au monde était précisément celui où les prédications de l'Émile avaient exalté l'imagination des femmes sur le devoir de nourrir elles-mêmes leurs enfans. M Necker voulut comme bien d'autres remplir ce devoir ; mais la faiblesse de sa santé l'obligea bientôt d'y renoncer non sans regret. « J'ai conservé, écrivait-elle plus tard à son mari, le souvenir de ces instans pleins de charme, où l'on apportoit sur mon lit l'enfant à qui nous avions donné la vie, où ses beaux yeux bleus sembloient se tourner vers moi et m'assurer par leur couleur pure comme le ciel du bonheur que je devois attendre. » Des yeux magnifiques, qu'elle devait conserver toute sa vie, et un grand éclat de teint furent en effet, dans son enfance et dans sa première jeunesse, un des principaux agrémens de Germaine Necker. Elle commença de bonne heure à exercer autour d'elle cette fascination qui dans la vie a été son arme la plus puissante et dont les amies de sa mère furent les premières à subir l'ascendant. « Je viens de passer quelques heures avec votre charmante enfant, écrivait M de Vermenoux à M Necker, et je me presse de

partager mon bonheur avec vous. Je l'ai trouvé on ne peut mieux portante, pleine de grâces et de gaieté. Elle m'a reçue à merveille et m'a dit pour vous et pour son papa mille choses que sa bouche et ses yeux seuls peuvent rendre. »

Mais, de toutes les amies de M Necker, celle qui s'éprit pour la petite Germaine de l'affection la plus vive, ce fut M d'Houdetot. N'y a-t-il pas quelque intérêt dans ce rapprochement amené par le hasard, entre une femme qui représente si bien à notre imagination les grâces du temps passé et une enfant qui devait prêter les accens de son éloquence aux hardiesses des temps nouveaux ? Le voisinage immédiat de Sannois et de Saint-Ouen donnait à M d'Houdetot plus d'une occasion de rencontrer la petite Germaine. Elle se la faisait amener ou bien allait la voir pendant que M Necker était aux eaux de Spa ou du Mont-Dore, et rendait compte à sa mère de l'état de sa santé avec une vigilance toute maternelle :

J'ay été voir vostre enfant. Elle est dans le meilleur état du monde. Ses beaux yeux étoient bien brillans, bien pleins de vie. Elle est encore grandie ; sa chair est ferme, son teint est excellent. Il luy est tombé deux petites dents de devant, les autres poussent bien. Il y en a une qui vient un peu enfoncée, j'ay montré à sa bonne comment en la pressant légèrement avec le doigt plusieurs fois par jour, on peut sans autre soin luy faire reprendre sa place. J'ay prié qu'on me l'amenât quelquefois et j'iray bien la voir. J'ai du plaisir à l'embrasser. J'ay senty combien l'amitié rend les sentimens semblables : je croyois tenir mon enfant.

Et dans une autre lettre :

Encore un mot de vous et de vostre enfant. Je l'ay beaucoup examinée, je n'ay pas trouvé le moindre progrès dans cette grosseur de l'épaule droite qui vous inquiétoit. Elle marche du pas le plus égal, ce qui prouve qu'il n'y a pas de foiblesse d'un côté. J'attribue la petite différence des deux épaules à l'exercice plus habituel du bras droit qui fortifie plus et grossit cette partie. J'ay recommandé à sa bonne de la faire beaucoup agir de la main gauche. Ainsy, si vous la trouvés gauchère en arrivant, vous m'en aurés l'obligation.

Ce n'étaient pas seulement les dents et la taille de Germaine Necker qui tenaient en éveil la sollicitude de M d'Houdetot ; elle surveillait aussi avec intérêt les précoces manifestations de cette jeune nature et goûtait déjà dans ses enfantines conversations ou dans ses lettres un charme dont elle s'empressait de faire part à sa mère :

Est-il possible, lui écrivait-elle, que je puisse envisager la satisfaction prochaine de vous embrasser, de rendre mes tendres hommages à celuy qui s'est attiré de ma part une sorte de culte et de serrer dans mes bras cette aimable fille qui a les germes de tout bien comme de tout agrément, et (dussiés-vous me taxer encore de frivolité) dont les grâces m'ont tant séduites, même celles dont mon âge, le cours de mes idées et ma situation m'éloignent le plus. Ah ! voyés avec indulgence croître à la fois tant de bonnes choses et choisisses celles qui vous conviennent… Dittes-luy bien qu'elle n'abandonne pas sa charmante gayeté en m'écrivant, qu'elle me plaist quand même je ne puis y répondre, que je la sens et que je dis non-seulement que qui n'a pas l'esprit de son âge n'en a pas le bonheur, mais n'en a pas même le bon esprit. Aucune de ses grâces n'est perdue pour moy. Ce sont, ma char-

mante amie, les fleurs de votre vie ; amusés vous à les cueillir. Vous scaurés bien ne cultiver que celles qui promettront du fruit, mais convenés qu'elle en promet beaucoup.

De cette correspondance entre Germaine Necker et M d'Houdetot, je ne possède malheureusement qu'un témoignage, c'est une lettre de M d'Houdetot, qui est postérieure de quelques années et qui est adressée non plus à l'enfant, mais à la jeune fille. Je n'en crois pas moins devoir la publier ici :

Quels remerciemens ne vous dois-je pas, mademoiselle, de vous charger de me donner des nouvelles de M votre mère, et de continuer avec moi une correspondance si nécessaire à mon cœur ! Mon attachement pour elle, pour M. votre père et pour vous, indépendant des circonstances, n'a pas besoin de ce qui pourroit le renouveler ; mais que d'occasions de le sentir plus vivement n'ai-je point encor dans ce moment ? L'état de maladie de M votre mère, la hauteur sublime où vient de s'élever M. votre père aux yeux de tout ce qui est raisonnable et sensible, cet intérêt si touchant, cette tendresse filiale si bien peinte dans votre lettre, mademoiselle, tout me fait de votre famille et de vous des êtres chers et sacrés pour lesquels une sorte de culte se mêle à la tendresse… Le ciel vous a donné, mademoiselle, une grande tache à remplir en vous faisant naître d'un tel père et d'une telle mère ; elle ne sera pas au-dessus de ses forces. Vous avez toutes les grâces, tous les agrémens qui séduisent ; vous aurez aussi toutes les qualités, toutes les vertus qui seront la récompense des leurs.

Pardonnez, mademoiselle, le ton de cette lettre ; j'ai été entraînée à quitter en vous parlant d'eux le ton ordinaire d'une lettre, mais ils sont si peu dans l'ordre ordinaire, ils se montrent avec

tant d'éclat et je parle à un enfant aussi peu ordinaire qu'eux par son esprit et par son cœur. Donnez-moi de vos nouvelles, mademoiselle ; toute ma lettre vous prouve combien elles me sont nécessaires et que mes sentimens méritent ce soin. Embrassés pour moi vos parens à qui j'adresse mes regrets, mes vœux, mon attachement le plus tendre et que je couvre de mes larmes. Encore une fois, pardonnes le ton de cette lettre. Adressée à toute autre jeune personne que vous, je sens combien elle serait déplacée, mais c'est votre cœur qui me juge, et c'est devant lui que le mien se répand.

Cependant l'enfant grandissait et, pour reprendre une des expressions de M d'Houdetot, jamais jeune plante n'avait donné l'espérance de plus beaux fruits. On sait combien fut précoce chez cette riche nature le développement de l'intelligence et de la sensibilité. Une description du salon de M Necker, bien des fois citée et reproduite, nous montre la petite Germaine assise à côté du fauteuil de sa mère sur un tabouret de bois où on la forçait à demeurer bien droite, tenant tête à l'abbé Raynal, à Grimm et à Marmontel qui applaudissaient à ses saillies, ou bien, lorsqu'on lui imposait silence, suivant de ses grands yeux mobiles les gestes et la physionomie de ceux qui continuaient de prendre part à la conversation. Un petit portrait à la sanguine, qui la représente à cette époque incertaine entre l'enfance et la jeunesse, répond parfaitement à cette description. La figure n'est pas précisément jolie. Le nez est un peu gros et la bouche trop grande ; mais les yeux sont merveilleux de profondeur, toute la physionomie étincelle d'intelligence et, bien mieux que le solennel portrait de Gérard, ce crayon, d'un auteur inconnu (peut-être de Carmontelle), donne une idée de tout ce que la vivacité de la conversation devait prêter de charme à ces traits incorrects.

Parmi les hommes de lettres qui faisaient partie de la petite cour de Germaine Necker et qui commençaient à délaisser la mère pour la fille, j'ai cité les noms de l'abbé Raynal et de Marmontel. L'abbé Raynal ! encore une gloire éteinte ! encore un grand homme auquel la postérité refuse obstinément la consécration de son suffrage et qu'elle relègue dans le même oubli que l'infortuné Thomas. Que mes lecteurs se rassurent ! je n'ai pas la téméraire prétention de rendre à l'auteur de l'Histoire philosophique des deux Indes le même service qu'au chantre de la Pétréide, et je ne les accablerai pas sous la citation des lourdes lettres qu'il adressait de temps à autre « à sa jeune et belle amie. » Mais peut-être retrouveront-ils sans trop d'ennui notre vieille connaissance Marmontel, toujours obséquieux, toujours galant et toujours rimeur. Autrefois il avait composé des vers pour la Sainte-Suzanne. Maintenant c'était la jeune Germaine que, tantôt sur l'air : Je suis Lindor, tantôt sur celui de Malbrouck s'en va-t-en guerre, il faisait parler et chanter. M Necker avait-elle été malade, vite il tournait pour sa convalescence des vers qu'il mettait dans la bouche de sa fille :

Est-ce au bonheur d'avoir un cœur sensible ?
Le mien rend grâce au ciel qui l'a formé,
Mais quand on voit souffrir l'objet aimé
Qu'un don si cher est un objet pénible !
Tendre maman, vis pour l'enfant qui t'aime,
Vis pour l'époux qui t'est plus cher encor.
Ménage bien leur unique trésor ;
Prends pitié d'eux en veillant sur toi-même.

Ou bien il composait, pour une petite pièce dans laquelle la jeune fille avait joué, des couplets assez médiocres qui se termi-

naient ainsi :

Si l'on s'étonne de m'entendre,
Parler raison, si jeune encor,
C'est que, dès l'âge le plus tendre,
J'eus ma Minerve et mon Mentor.
Mon secret n'est pas difficile.
Mon adorable et bon papa,
D'un trait par-ci, d'un trait par-là,
Éclaire mon esprit docile.
D'un trait par-ci, d'un trait par-là
J'ai composé ce que voilà.

Marmontel n'était pas le seul que le désir de plaire à la jeune Germaine Necker mettait en humeur de poésie. Dans un temps où l'on avait la versification facile, il n'était guère d'ami de la maison qui ne lui payât son tribut d'hommages sous les noms divers de Louise, de Mélanie, d'Aglaë.

Seul rejeton de Numa, d'Égérie,

lui disait l'un. L'autre célébrait l'éclat de ses yeux dans une pièce à laquelle il donnait pour titre : les Yeux de Louise, ou le Peintre dans l'embarras. Un troisième lui envoyait des fleurs et accompagnait cet envoi d'un Bouquet à Germaine, qu'il terminait ainsi :

Comme elles j'ai quitté les lieux qui m'ont vu naître,
Comme elles près de toi je veux vivre et mourir.
Cette rose et mon cœur trouvent un nouvel être :
Mon sort fut de t'aimer, le sien de t'embellir.

C'est ainsi que sa jeunesse recueillait les derniers fruits de la galanterie d'un siècle à son déclin en attendant les hommages que son génie devait recueillir d'un siècle à son aurore.

Les inconvéniens de cette vie en public pour une aussi ardente nature n'échappaient pas à M Necker, qui s'efforçait d'en combattre les effets fâcheux par la sévérité des préceptes qu'elle donnait à sa fille. Ces inconvéniens n'ont pas échappé non plus à M de Genlis, la sévère pédagogue, qui dit à ce propos dans ses Mémoires : « M Necker avait fort mal élevé sa fille en lui laissant passer dans son salon les trois quarts de ses journées avec la foule des beaux-esprits de ce temps qui tous entouraient M Necker, et, tandis que sa mère s'occupait des autres personnes et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux-esprits dissertaient avec M Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres (ceux de M de Genlis sans doute) auraient mieux valu pour elle. » — Il faut croire cependant que M de Genlis n'avait pas toujours été également frappée de la mauvaise éducation donnée par M Necker à sa fille, car elle lui écrivait précisément à ce propos :

S'il est vrai que de grands exemples puissent seuls donner de frappantes et d'utiles leçons, quelle femme, quelle mère donna jamais à sa fille une meilleure éducation que celle que M Necker a reçu de vous. Elle a trouvé dans la maison paternelle tout ce qui pouvoit lui inspirer le goût de la bienfaisance et de la vertu, et lui aprendre à n'aprécier que la considération du mérite personnel et de la véritable grandeur.

Bien que M de Genlis, si sévère dans ses Mémoires, eût raison de dire dans cette lettre que les exemples donnés par une mère à sa fille constituent la meilleure des éducations, cependant M Ne-

cker était trop scrupuleuse pour se contenter de remplir d'une façon aussi indirecte l'un des premiers devoirs de sa vie. Elle n'était pas davantage femme à penser qu'il fût permis à une nature, si riche, si généreuse, si droite qu'elle fût, de s'abandonner à ses instincts, ni que les dons naturels de l'intelligence pussent suppléer à une instruction solide. Le travail, la conscience, l'effort, tenaient trop de place dans sa propre vie pour qu'elle crût pouvoir se dispenser d'appliquer à l'éducation de sa fille le même système de contrainte morale et intellectuelle qu'elle s'imposait à elle-même. Elle ne voulut souffrir entre elle et son enfant aucun intermédiaire et entreprit de lui transmettre directement les connaissances précises qu'elle-même avait reçues autrefois de son père. Quelques années plus tard, trouvant peut-être que son mari ne rendait pas une suffisante justice aux soins qu'elle avait donnés à l'éducation de sa fille, M Necker lui rappelait dans une lettre toutes les peines qu'elle avait prises :

Pendant treize ans des plus belles années de ma vie, lui écrivait-elle, au milieu de beaucoup d'autres soins indispensables, je ne l'ai presque pas perdue de vue ; je lui ai appris les langues et surtout à parler la sienne avec facilité ; j'ai cultivé sa mémoire et son esprit par les meilleures lectures. Je la menois seule avec moi à la campagne pendant les voyages de Versailles et de Fontainebleau ; je me promenois, je lisois avec elle, je priois avec elle. Sa santé s'altéra ; mes angoisses, mes sollicitudes donnèrent un nouveau zèle à son médecin, et j'ai sçu même depuis qu'elle exagéroit souvent des accès de toux auxquels elle étoit sujette pour jouir de l'excès de ma tendresse pour elle ; enfin je cultivois, j'embellissois sans cesse tous les dons qu'elle avoit receu de la nature, croyant que c'était au profit de son âme, et mon amour-propre s'étoit transporté sur elle.

Durant ces treize belles années où l'écolière mit singulièrement à profit les leçons d'une maîtresse aussi dévouée, aucun nuage ne vint troubler leurs relations, et les archives de Coppet contiennent plus d'un affectueux témoignage de la tendresse qui les unissait. Bien que M Necker se séparât rarement de sa fille, cependant il arrivait parfois qu'elle était obligée de la laisser seule à Saint-Ouen lorsque quelque affaire l'appelait à Paris. L'enfant, à laquelle la solitude inspirait déjà une horreur invincible, cherchait alors à tromper sa tristesse en écrivant à sa mère des lettres où elle épanchait tout son cœur. Parmi ces lettres, j'en choisirai quelques-unes dont l'écriture est toujours informe, l'orthographe quelquefois vicieuse, mais où la pensée encore enfantine trouve souvent pour s'exprimer un tour heureux :

Ce samedi soir.

J'ai besoin de vous écrire ; mon cœur est resserré ; je suis triste, et dans cette vaste maison qui renfermoit il y a si peu de tems tout ce qui m'étoit cher, où se bornoit mon univers et mon avenir, je ne vois plus qu'un désert. Je me suis aperçue pour la première fois que cet espace étoit trop grand pour moi, et j'ai couru dans ma petite chambre pour que ma vue put contenir au moins le vuide qui m'environnoit. Cette absence momentanée m'a fait trembler sur ma destinée. Vous trouvez en vous même, ma chère maman, des consolations sans nombre, mais je ne trouve en moi que vous ; voilà ma raison, mon courage et je sens que vos leçons m'ont apprises à vous regarder comme la vertu même que vous m'enseigniez. Heureux cent fois si l'on ne devoit suivre que les exemples de ceux qu'on aime, mais aurait-on chéri la vertu si vous aviez été vicieuse. Je maudis ce bal et tous mes goûts frivoles, je me suis bien trompé lorsque j'ai cru que je m'y

amuserois ; avois-je donc pensé que loin de vous j'aurois les mêmes yeux.

Je suis avec respect, ma chère maman,
la plus tendre des filles,
Necker.

Depuis que nous vous avons quittés j'ai été aussi heureuse qu'il est possible de l'être loin de vous. C'est un bonheur bien restraint cependant. Si quelque chose peut remplir un peu ce grand vuide dans mon cœur, c'est lorsque un autre sentiment bien moins fort (la comparaison seroit déraisonnable), vient me rappeler avec douceur combien je vous aime. C'est l'effet que produit sur moi toute la tendresse dont je suis susceptible pour les autres ; je la rapporte à vous comme un larcin que je vous fais, n'ayant pas assez de tout moi même pour vous adorer ainsi que papa.

M Huber est arrivée hier au soir, comme vous voyez, ma chère maman, et restera avec moi jusqu'à demain. Samedi est encore bien loin pour ne pas vous voir jusqu'à ce terme. Je ne vous parle sans cesse que de votre absence ; pardonnez ; vous voulez que je vous dise tout ce que je pense. Loin de vous le chagrin de ne pas vous voir m'occupe sans cesse, et quand je jouis de ce plaisir, cette seule idée m'occupe. Oui, maman, quand je vivrois mille ans pour vous contempler, si vous retourniez un instant la tête, il me semble que j'en serois encore jalouse. Adieu, ma tendre maman ; au travers de toutes mes folies daignez voir que vous êtes aimée comme… que dirai-je de plus fort, que : comme vous le méritez. Permettez-moi de vous embrasser mille fois, en vous serrant contre un cœur qui est à vous seule et à mon papa.

Je suis avec respect
votre très humble et très obéissante fille,
Necker.

P.-S. — Nous vous envoyons les plus belles fleurs de notre jardin.

Parfois ce n'était pas le témoignage de sa tendresse, mais l'expression de ses remords, que Germaine Necker adressait à sa mère, à la suite de quelques fautes légères dont elle s'accusait comme d'un crime :

Je ne me résous qu'avec peine à vous écrire. Si je me sentois digne de vous, digne de vos leçons, je jouirois avec transport du bonheur de vous faire hommage de mes progrès et de vous en remercier chaque jour, mais lorsque je ne puis vous offrir que la honte et la confusion de retomber sans cesse dans les mêmes fautes, la plume m'échappe des mains, je m'abandonne au découragement, à la tristesse. Oui, ma chère maman, le croiriez-vous, hier au soir même, j'ai retombée dans mon humeur ordinaire, et ce matin encore sur un autre objet. Épargnez m'en le détail, j'ai trop de peine à parler de cet asticotage minutieux. Il me semble qu'en l'écrivant je le consacre, qu'alors il me sera impossible de le faire oublier. D'ailleurs je me défie de ma foiblesse ; je craindrois qu'en écrivant, je ne voulusse retrancher un mot ; je sens qu'il me seroit impossible de tout dire, je rougirois de ne pouvoir vous entretenir que de mes fautes ; pourquoi n'ai-je pas à vous raconter les victoires que j'aurois remporté sur moi. Ah ! maman, ma chère maman, corrigez-moi.

Il fait très beau temps, c'est ce qui m'empêche de continuer n'ayant personne qui puisse attendre jusqu'à ce soir.

Adieu, ma chère maman, permettez-moi de vous embrasser.

Votre très-respectueuse et très obéissante fille,
Minette Necker.

Àces lettres si naturelles et si sincères, même dans leurs exagérations, M Necker répondait d'un ton toujours égal et affectueux ; mais dans ces réponses on sent percer la préoccupation bien légitime assurément, mais peut-être un peu trop constante, de mettre à profit toutes les occasions pour travailler au perfectionnement de sa fille et lui faire entendre de sages avis. Le ton de quelques-unes de ces lettres fera comprendre mieux que tous les commentaires la différence de leurs deux natures et donnera la clé des malentendus qui devaient pendant quelques années s'élever entre elles :

15 mai 1779.

Je m'étois flattée, ma chère petite, d'aller te voir aujourd'hui, mais comme tu t'intéresses à ma santé, tu ne voudrois pas que je sortisse dans un moment où l'air est pernicieux ; me voilà donc enfermée pour trois jours. Je suis bien fâchée que tu commences par une solitude si absolue, mais j'espère dans ton goût pour l'étude, dans ta raison, et dans l'aimable intérêt que M B... prend à tout ce que tu fais. Je te recommande de te promener beaucoup, de te livrer à tous les goûts champêtres qui rendent l'âme douce et simple. Ce n'est pas perdre son temps que travailler à sa santé et s'accoutumer à des plaisirs innocens, qui dégoûtent du faste des villes et qui sont à la portée de tous les âges et de tous les états. Ta lettre est d'un bon enfant ; je vois que tu es contente de toi même, et dès lors j'en suis satisfaite aussi, car je n'ai pas besoin d'autre juge entre toi et moi que ton propre cœur ; mais

ton style est un peu trop monté. Ne sors point ainsi au dehors de toi pour me louer et me caresser. C'est un défaut de goût assez commun à ton âge. Quand on a plus vécu on s'apperçoit que la véritable manière de plaire et d'intéresser est de peindre exactement sa pensée sans charge et sans emphase, alors elle a toujours quelque chose d'original et un caractère de vérité qui se perd dans les comparaisons tirées de trop loin. Ta lettre à ton père étoit simple et bien.

Adieu, mon enfant, dis-moi que tu m'aimes bien, et prouve-le-moi en perfectionnant tous les jours ton cœur et ta raison, en faisant continuellement le sacrifice de ton caractère, en élevant ton âme par la religion, et en contribuant au bonheur de toutes les personnes qui ont des rapports avec toi, afin de contribuer au mien d'une manière essentielle. Je te recommande le bon ordre ; prie M Martin de faire en sorte que chacun s'occupe afin que Thérèse et la jeunesse ne se gâtent pas dans une oisiveté qui les rendraient malheureux ensuite.

Cette lettre étoit écrite, ma chère amie, quand j'ai reçu tes fleurs et ton joli billet, tu verras que j'ai été au-devant de tes tendres plaintes. Adieu, mon ange, je te remercie beaucoup de ton attention.

10 juin 1779.

Je tousse toujours un peu, ma petite, mais j'aimerois bien que tu ne t'exagérasses rien, même en matière de sentimens. Tu sais qu'il faut toujours faire sa cour à cette bonne raison que j'aime tant, qui sert à tout, et qui ne nuit à rien. Il faut t'accoutumer de bonne heure à passer plusieurs journées de suite dans la solitude et dans l'occupation. Tu scais bien que loin de m'opposer à tes

plaisirs innocens je les facilite, et cependant je suis intimement persuadée que quand on s'habitue aux amusemens au point de ne pouvoir s'en priver sans peine, on est dès lors dans un esclavage réel, et de plus incapable de rien de grand et même de rien de bien.

Sois tranquille sur la visite que tu as manquée ; j'aurois été charmée que tu fusses à Saint-Ouen, mais personne de cette société n'étoit allé là à ton intention ; c'étoit une partie faite à Saint-Denis, continuée chez le duc de Gèvres et prolongée chez toi par curiosité pour le jardin. Que parles-tu d'une visite dans l'année ? tu ne comptes donc pour quelque chose que celle des étrangers pour qui ton existence et ton bonheur sont des objets entièrement indifférens. La fin de ta lettre est plus tendre et plus raisonnable, et dans toutes ces disparates ma tendresse se flatte d'apercevoir les derniers soupirs de la déraison, et le bon cœur et le bon sens qui combattent contre elle et qui resteront vainqueurs ; c'est le vœu continuel de la plus tendre des mères.

11 juin 1779.

Je t'écris encore un mot, ma chère petite, afin de te calmer un peu dans ta solitude. Tu donnes une tournure assez adroite à toutes les petites sottises que tu m'avois dites. Mais l'œil pénétrant de la bonne maman, préfère la bonhomie d'un aveu, aux subterfuges de l'amour-propre. Quoi qu'il en soit, laissons là le passé et tachons de ne penser qu'à l'avenir, où j'aime à me flatter que tu me donneras beaucoup de satisfaction. Au reste, si tu veus que je ne croye point les expressions de ta tendresse exagérées, tu as un moyen plus facile et plus utile pour toi que tous ceux que la langue française peut te fournir ; tu n'as qu'à faire dans mon absence tout ce que mon affection me fait désirer pour ta santé phy-

sique et morale. Cet accord constant entre tes paroles et tes actions détruira tous les soupçons d'exagération, et je t'assure qu'alors tu pourras me dire les choses les plus vives et les plus douces, sans que je fasse d'autre reflexion que celle de mon bonheur.

J'irai te voir fort tard samedi ; prie M B. de ne point arranger le bal avant de me parler. Adieu, mon cher enfant.

Germaine Necker n'avait guère plus de treize ans lorsque sa mère lui conseillait ainsi « de faire sa cour à cette bonne raison qui sert à tout et ne nuit à rien. » À cet âge, sa santé subit une grave atteinte. Elle tomba dans un état de faiblesse qui alternait avec les périodes de surexcitation nerveuse. Ses parens s'inquiétèrent et appelèrent Tronchin, le médecin de Voltaire, des femmes à la mode et des gens d'esprit. Tronchin ordonna un changement de vie absolue ; plus de travail ; plus de conversation ; le repos d'esprit, la liberté la plus complète et le séjour de la campagne. On fut obligé de conduire la jeune fille à Saint-Ouen, où on la laissa seule avec son amie, M Huber, tandis que ses parens étaient retenus à Paris à l'hôtel du contrôle général. Dans cette retraite solitaire, et loin de toute surveillance, elle put en toute liberté se livrer à ses goûts. « Elle parcourait, dit M Necker de Saussure, dans ses notices, les bosquets de Saint-Ouen avec son amie, et les deux jeunes filles vêtues en nymphes ou en muses déclamaient des vers, composaient des poèmes, des drames de toute espèce, qu'elles représentaient aussitôt. »

Ce trouble apporté dans ses plans d'éducation fut un coup sensible pour M Necker. Elle crut toute sa vie que sa fille avait singulièrement perdu à cette interruption prématurée des leçons qu'elle lui donnait, et comme M Necker de Saussure lui faisait

compliment quelques années après de la prodigieuse distinction qu'on devinait déjà chez sa fille, elle lui fit cette réponse singulière : « Ce n'est rien, absolument rien, à côté de ce que je voulais en faire. » Mais ce mécompte imaginaire fut peu de chose auprès du chagrin plus réel qu'elle ressentit en constatant bientôt que sa fille échappait de plus en plus à son influence et à son autorité. Comme un jeune cheval en liberté qui n'obéit plus à la main et qui ne connaît plus la voix du maître, l'enfant se livrait à des ardeurs d'imagination, à des vivacités d'esprit, à des saillies de caractère qui déconcertaient et désolaient sa mère, tandis que l'indulgence de M. Necker l'encourageait au contraire dans cette sourde révolte. De cette période paraît dater en effet l'intimité du père et de la fille. Jusque-là, les relations de M. Necker avec la petite Germaine n'avaient guère dépassé la mesure de celles qu'un homme absorbé dans des préoccupations de toute nature peut entretenir avec une enfant dont la journée est en grande partie prise par des leçons. Mais lorsque, durant ces brillantes et difficiles années de son premier ministère, M. Necker harassé de fatigues, accablé de soucis, trouvait le soir à son foyer une enfant, presque une jeune fille, qui déployait pour lui procurer un instant de distraction les dons merveilleux de son esprit ; le sentiment de l'amour et de l'orgueil paternel ne pouvaient manquer de se développer dans son cœur et de le porter à fermer les yeux sur les innocens écarts de cette nature exubérante. Il y avait dans le caractère de Germaine Necker un coin de drôlerie, de gaîté que M Necker lui reprochait comme un penchant à la dissipation et qui répondait au contraire, en dépit de ses apparences graves, à certains côtés de la nature de M. Necker. Aussi saisissaient-ils tous deux, de préférence, les momens où ils se trouvaient seuls ensemble pour se livrer aux élans de cette gaîté. Un jour que pen-

dant le déjeuner on était venu appeler M Necker pour quelque affaire, elle fut surprise d'entendre en revenant un grand vacarme dans la salle à manger, et, comme elle ouvrait la porte, de voir son mari et sa fille, leur serviette nouée autour de leur tête en guise de turban, danser en rond autour de la table. Elle jeta sur eux un regard étonné, et tous deux, honteux comme des écoliers en faute, reprirent leur place sans mot dire.

Parfois M. Necker ne se contentait pas de cette complicité tacite, et lorsque, à son avis, M Necker réprimandait trop sévèrement sa fille, il prenait ouvertement sa défense. Celle-ci trouvait alors un malin plaisir à appuyer sur l'autorité de son père la résistance qu'elle opposait aux volontés de sa mère, et ce fut cet appui prêté par M. Necker à l'indiscipline de sa fille qui fit souffrir M Necker bien plus (autant qu'il est possible de pénétrer dans ces replis du cœur) que les sentimens de jalousie dont on s'est trop empressé de l'accuser. En effet, dans les pages intimes qu'elle n'écrivait que pour elle, elle n'attribue jamais ce qu'elle appelle injustement le refroidissement de son mari à la prédilection qu'il témoignait à sa fille, et si elle fait allusion à cette prédilection, c'est en exprimant l'espérance de laisser après sa mort un vide moins sensible dans la vie de M. Necker. Mais elle croyait de bonne foi sa fille engagée dans une mauvaise voie ; elle s'irritait de la résistance que rencontraient ses conseils, et son irritation se tournait en tristesse lorsque M. Necker prêtait à cette résistance un appui un peu inconsidéré. Cependant, même ainsi soutenue dans sa lutte, la jeune fille avait parfois des retours où elle rendait justice aux sentimens de sa mère. Un jour quelqu'un lui ayant dit assez maladroitement : « Votre père paraît vous aimer mieux que votre mère, » elle répondit sur-le-champ : « Mon père

pense davantage à mon bonheur présent, et ma mère à mon bonheur à venir. »

Si M. Necker était un père indulgent, il n'était pas un père aveugle. Son œil pénétrant excellait à démêler les prétentions, les vanités, les ridicules, que son esprit caustique excellait à corriger par une raillerie douce. « Je dois à l'incroyable pénétration de mon père, disait plus tard M de Staël, la franchise de mon caractère et le naturel de mon esprit. Il démasquait toutes les affectations, et j'ai pris auprès de lui l'habitude de croire que l'on voyait clair dans mon cœur. » M. Necker ne flattait pas davantage tous les goûts de sa fille ; entre autres il s'attachait à combattre celui qu'elle témoigna de bonne heure pour la carrière littéraire, et lorsqu'il la voyait dès l'âge de quinze ans s'absorber dans la composition de quelque nouvelle ou de quelque pièce de théâtre, il l'appelait M. de Sainte-Écritoire. Peu s'en fallut même qu'il ne réussît à détruire chez elle ce penchant. Voici, en effet, ce qu'elle écrivait dans un journal qu'elle tint pendant quelques mois, à l'âge de dix-neuf ans :

Mon père a raison. Que les femmes sont peu faites pour suivre la même carrière que les hommes ! Lutter contre eux, exciter en eux une jalousie si différente de celle que l'amour leur inspire ! Une femme ne doit avoir rien à elle et trouver toutes ses jouissances dans ce qu'elle aime. Je me peins M de Montesson versant des larmes sur la chute de sa pièce. Et quel effet feront les mêmes larmes quand la sensibilité les fera couler ! Si l'on pouvait en avoir de bleues, de jaunes, de différentes couleurs, je passerais d'en répandre sur des sujets différens ; mais les mêmes seront versées pour l'amour-propre et pour la tendresse. C'est horrible !

Cependant l'influence de M. Necker, même à cette époque, ne fut pas assez forte pour empêcher sa fille d'entreprendre son portrait. C'était le moment où M Necker écrivait celui que M. Necker a eu plus tard l'idée assez singulière de publier à la suite des Pensées et Mélanges de sa femme. Piquée d'émulation, Germaine Necker voulut faire de son côté, en traitant le même sujet, l'essai d'une faculté naissante qu'elle avait employée jusqu'alors à écrire des nouvelles ou des drames. Le portrait qu'elle traça commence ainsi :

Je choisis un sujet qui passe mes forces ; mais quand j'aurai écrit tout ce que je puis exprimer, je sentirai encore qu'il reste tout ce qu'il m'a été impossible de rendre et je saurai mieux que personne combien je suis loin d'avoir tout dit. Je demande donc d'avance qu'on rende justice à mon cœur, et si la nature ne m'a pas accordé ce style brûlant qui transmet les plus vives émotions de l'âme, qu'on ne croye pas ce que j'écris égal à ce que j'éprouve.

Pris par sa femme et sa fille pour juge du concours, M. Necker refusa de se prononcer ; mais sa fille crut deviner ses sentimens en écrivant dans son journal : « Il admire beaucoup celui de maman, mais le mien le flatte davantage. »

Durant ces années un peu pénibles pour M Necker, un nouvel incident vint augmenter encore la tension de ses rapports avec sa fille. L'enfant avait grandi ; à l'adolescence avait succédé la jeunesse, et, dans un temps où les filles se mariaient de bonne heure, la question de son établissement ne pouvait manquer de préoccuper ses parens. Ce n'était pas en effet chose facile que de marier à la cour de Louis XVI une jeune fille appartenant à la religion prétendue réformée. Depuis que la main puissante de Louis XIV avait ramené toute la noblesse à l'orthodoxie, il n'était

personne, parmi les protestans de France, qui fût en position de prétendre à la main de M Necker. Il ne fallait pas penser à lui faire épouser un catholique dans un temps où la cérémonie religieuse constituait seule le mariage et où pas un membre du clergé n'aurait consenti à bénir ce que nous appellerions de nos jours un mariage mixte. La destinée de Germaine Necker était donc de s'unir, soit à quelque Genevois compatriote de son père (mais peut-être M. et M Necker rêvaient-ils pour leur fille une vie plus brillante que celle de l'aristocratie genevoise dans ses beaux et tristes hôtels des rues hautes), soit à quelque étranger sujet d'un prince protestant. Il faut ajouter que M Necker était, et avec raison, difficile. Elle ne cherchait pas seulement quelqu'un qui sût apprécier et chérir sa fille, mais quelqu'un qui tînt aussi à singulier honneur de devenir le gendre de M. Necker. Elle voulait que, par l'éclat de son rang à l'étranger, le mari de sa fille rehaussât encore la situation que M. Necker occupait en France. Elle voulait en un mot qu'il eût « l'auréole. » C'était là ce qu'il fallait, suivant elle, au gendre de M. Necker. Mais ce gendre ne s'était pas encore présenté, et M. et M Necker ne voyaient pas sans inquiétude leur fille approcher de sa dix-huitième année, lorsque, dans un voyage à Fontainebleau, où ils avaient suivi la cour, ils rencontrèrent le second fils de lord Chatham, le jeune William Pitt.

Celui-là avait bien l'auréole, autant par le nom qu'il portait que par le feu du génie qui brillait déjà dans ses yeux. A peine âgé de vingt-trois ans, il avait déjà rempli dans le ministère de lord Rockingham les importantes fonctions de chancelier de l'échiquier et si haute était l'estime où on le tenait dans son pays que personne ne faisait doute de le voir bientôt rappelé au pouvoir. C'était bien là le gendre que M Necker avait rêvé, et son imagination s'enflamma à l'idée de préparer cette union. Tout ce qu'elle

avait souhaité semblait réuni sur cette tête : la religion, le nom, la situation, le génie naissant. Quelle ne serait pas l'influence que M. Necker exercerait désormais sur la France s'il donnait sa fille à l'homme qui serait peut-être un jour le premier ministre de l'Angleterre ! Mais lorsqu'elle s'en ouvrit à sa fille, malgré tout ce qui dans ce projet de mariage aurait pu séduire une jeune imagination, elle vint se heurter contre une répugnance invincible. Y a-t-il véritablement, comme le prétendent certains esprits rêveurs, des pressentimens mystérieux qui viennent tout à coup, dans la nuit où nous vivons, éclairer notre route obscure d'un rayon bienfaisant ? Quoi qu'il en soit, l'instinct ou le hasard conseillèrent mieux la jeune fille que la sagesse humaine de sa mère. Lorsque, bien des années après, quelqu'un s'avisa de faire compliment à celle que Napoléon I avait injustement bannie de la chute de son persécuteur et de sa prochaine rentrée en France : « De quoi me faites-vous compliment, répondit-elle vivement, de ce que je suis au désespoir ? » Si elle avait épousé William Pitt, sa vie n'eût été qu'un long désespoir de se sentir unie par un lien indissoluble, elle, si Française de cœur, si fidèle aux principes de la révolution, à l'implacable ennemi de la révolution et de la France. Mais dans un temps où les parens étaient accoutumés, ne l'oublions pas, à prendre l'entière responsabilité du mariage de leurs enfans, ce refus de sa fille parut à M Necker dicté par une volonté capricieuse, et cette nouvelle résistance à ses conseils, dans une circonstance aussi grave, lui parut un nouveau manque de tendresse et d'égards.

L'année suivante, la santé toujours chancelante de M Necker reçut une nouvelle et plus grave atteinte. On lui conseilla un voyage à Montpellier, où elle devait trouver les soins d'un médecin alors célèbre, le docteur Lamurre. L'inquiétude fut générale

parmi ses amis. M Necker elle-même crut toucher à ses derniers momens et prit ses dispositions suprêmes. Dans une lettre pathétique qu'elle adressait à son mari, elle lui fit de touchans adieux, et mieux éclairée sur les sentimens de profonde tendresse qu'il n'avait jamais cessé de lui porter, elle s'alarmait du coup qu'il allait recevoir, tout en remerciant Dieu d'avoir épargné à sa faiblesse l'épreuve de survivre à un époux si cher. En même temps, elle laissait par écrit à sa fille de tendres et solennels conseils dont l'accent montre que certaines blessures vivement senties n'avaient point cependant altéré chez elle la sollicitude et la tendresse maternelles :

Écoute avec attention, mon enfant, les derniers conseils et les derniers ordres de ta mère. Pense qu'ils ont un caractère qui doit te les rendre presque sacrés. Tu as peut-être quelques reproches à te faire de la conduite que tu as tenue envers moi, si tu la compares avec la satisfaction que tu aurais pu me donner ; mais si je viens réveiller dans ton âme quelque remords de sensibilité, c'est pour te donner les moyens de l'appaiser pour jamais. Tu peux encore tout réparer, et me rendre plus heureuse après ma mort qu'il n'eut été en ta puissance de le faire pendant ta vie. Je laisse à ton père tous les droits que j'avois à ta tendresse joints à ceux qu'il a déjà sur toi. Tiens lui lieu, s'il est possible, de ce cœur qui sur la terre ne vécut que pour lui ; tu auras d'autres devoirs, mais qui s'enchaînent tous à celui-là. Vis avec lui ; ne l'abandonne point à sa douleur. Ne te laisse jamais abattre s'il rejette d'abord tes consolations. Etudies tout ce qui peut calmer son imagination et arrache-le à la solitude, quelque résistance qu'il t'oppose. Qu'il remplisse le soin que je lui confie de conserver mes cendres pour qu'elles se mêlent un jour avec les siennes ; mais que ce soin ne l'occupe pas trop. Tâche d'être avec lui lorsqu'il viendra verser

quelques larmes sur mon tombeau ; joins y les tiennes et crois que tu m'auras rendu la plus heureuse des mères. Oh mon enfant, que trouveras-tu dans le monde qui vaille la satisfaction que tu éprouveras en te disant : J'obéis à mon Dieu, je console le plus digne des pères et je donne à la mémoire de ma mère l'hommage qu'elle désira toujours de moi. Oui, tu me vois à présent sur ces limites qui séparent la vie de l'éternité. ; je poserois la main sur l'une et sur l'autre pour attester et l'existence d'un Dieu et le bonheur qui naît de la vertu. Je désirais que tu épousasses M. Pitt. J'aurais voulu te mettre dans le sein d'un époux d'un grand caractère ; je voulois aussi avoir un gendre à qui je pusse confier le soin de ton pauvre père, et qui sentît le prix de ce dépôt. Tu n'as pas voulu me donner cette satisfaction. Eh bien, tout est pardonné si tu rends à ton père et à toi-même tout ce que j'attendois de cette union. Multiplies-toi pour produire les distractions que l'Angleterre, l'état d'un gendre et les affaires auraient pu donner à ton père. Où qu'il veuille aller, suis-le ; vis dans sa maison ; ne permets pas sans motifs essentiels qu'il passe une nuit sous un autre toit que celui que tu habiteras. Livres-toi à ton bon naturel ; tu ne feras que des fautes en t'en éloignant, et crois-moi, une caresse de ton père, une bénédiction de ta mère, versés sur toi du haut des cieux, te paraîtront plus délicieuses que bien des éloges. Laisses ce monde que tu as mal connu : vis pour ton Dieu, pour ton père et pour tes autres devoirs. Tu verras combien les jouissances du cœur sont plus douces que celles de l'amour-propre. Oh ! mon enfant ! ton caractère, n'est pas formé ; ta tête te trompe souvent ; prends la religion, pour guide et pour caractère. Ta tâche est grande ; sur la terre je ne vivois que pour ton père, car tu étais pour moi une portion de lui-même. Eh bien, il faut que tu prennes ma place auprès de lui. Tu seras femme et mère ;

pour réunir ces devoirs au premier, apprends à ton mari et à tes enfants que l'on père doit être pour eux : sur la terre le centre de tout. Toi-même alors deviendras leur trésor commun. Vos prières se réuniront vers le ciel, et je les entendrai.

C'est le triste privilège de la mort de purifier et d'agrandir les cœurs. Peut-être, dans l'éducation qu'elle avait donnée à sa fille, M Necker était-elle tombée dans cette erreur de vouloir la façonner trop semblable à elle-même et n'avait-elle pas compris ce qu'il faut laisser à la jeunesse d'originalité et d'indépendance ; peut-être dans certaines circonstances avait-elle obéi à des sentimens trop personnels et n'avait-elle pas senti assez tôt qu'avec les années le détachement devient la grande sagesse de la vie. Mais lorsqu'elle se croyait à la veille de quitter la terre, cette femme pure et passionnée n'avait pour elle-même ni une pensée ni un regret ; son unique préoccupation était d'adoucir sa perte pour ceux qui allaient lui survivre, et c'était elle-même qui encourageait sa fille à prendre après sa mort dans le cœur de M. Necker cette place que peut-être elle avait souffert de se voir disputée. Elle consentait à être oubliée, pourvu que son mari fût moins malheureux.

M Necker ayant échappé à cette crise, ces conseils ne passèrent peut-être jamais sous les jeux de sa fille ; mais les inquiétudes que Germaine Necker éprouvait de son côté pour la santé de sa mère amenèrent entre elles une scène touchante qui rapprocha ces deux natures à la fois trop différentes pour bien se comprendre et trop semblables pour ne pas se heurter par leurs ressemblances mêmes. J'emprunte le récit de cette scène au journal de la jeune fille :

Ce 12 août.

J'ai éprouvé hier une peine sensible ; maman passe de très mauvaises nuits depuis quelques jours. J'ai été lui demander des nouvelles de sa santé ; elle m'a parlé avec un sentiment si triste et si douloureux, elle m'a montré tant d'inquiétude de l'ennui que mon père devoit éprouver du spectacle continuel de ses souffrances qu'elle m'a déchiré le cœur. Je l'ai rassuré par toutes les raisons que ma tendresse pour elle et la vérité m'ont suggérées, mais touchée jusqu'au fond de l'âme d'une horrible pensée, fausse, totalement fausse, Dieu merci ! je suis tombée à genoux : « L'être suprême, lui ai-je dit, entendra nos prières si continuelles et si vives, j'en suis sûre ! j'en suis sûre ! » Étouffant de larmes je fus prête à m'évanouir. « Ah ! s'écria ma mère, tu m'as rendu heureuse pour longtemps. » Je me retirai précipitement, je ne retournai plus chez elle de la matinée, je ne lui parlai plus de ce moment. Il est des mouvemens si naturels, si involontaires, qu'il semble que ce que l'on diroit d'eux leur oteroit le charme. D'ailleurs je voulois éviter de répéter une scène cruelle ; le sentiment n'en est pas moins dans le cœur, lorsqu'une réunion de circonstances ne forcent pas l'explosion ou qu'on sait la contenir. Elle dit à mon père : « J'ai retrouvé dans ta fille la sensibilité, la physionomie de son enfance. — Je crois, répondit mon père, qu'elle ne l'a jamais perdue. » Ah ! sans doute, quoique le caractère de maman soit bien moins analogue avec le mien que celui de mon père, je l'aime encore avec une tendresse qui pourroit passer pour un premier sentiment, s'il n'en existoit pas en moi-même de plus forts. Pourquoi faut-il que cette malheureuse Angleterre ait développé contre moi, la roideur et la froideur de maman. Isle maudite, source présente de mes craintes, source à venir de mes remords, pourquoi faut-il que toutes ces offres brillantes soient venues m'oter le droit de me plaindre de mon

sort et le rendre cependant plus malheureux. Faut-il qu'elles soient venues m'obliger à choisir, à vouloir ce que j'au-rois tant aimé qu'on me forçat de faire, et me plonger dans une incertitude si terrible qu'il n'y a pas un argument qui ne soit combattu par l'autre. Je n'ai pas varié extérieurement parce qu'un mouvement du cœur m'entraîne, mais seule agitée, effrayée… Ah ! c'en est fait, je ne puis aller en Angleterre !

Ce journal, dont j'ai déjà cité plusieurs fragmens, n'a été malheureusement tenu par Germaine Necker que pendant un temps assez court. Durant quelques semaines, elle y consigna jour par jour les menus événemens de sa vie quotidienne, le souvenir de ses impressions personnelles et le récit des conversations auxquelles elle assistait dans le salon de Saint-Ouen. Sur la première page, on lit cette épigraphe qui est tirée de l'un des ouvrages de M. Necker : « Le cœur de l'homme est un tableau qu'il faut voir à la distance où le sage ordonnateur de la nature l'a placé. » Immédiatement au dessous la jeune fille avait écrit ces mots : « Tourne le feuillet, papa, si tu l'oses, après avoir lu cette épigraphe. Ah ! je t'ai placé si près de mon cœur que tu ne dois pas m'envier ce petit degré d'intimité de plus que je conserve avec moi. » Mes lecteurs me sauront peut-être gré d'en détacher quelques fragmens. J'en extrairai d'abord un portrait de la maréchale de Beauvau, cette aimable et noble femme, qui dispute à M Necker l'honneur d'avoir offert au XVIII siècle le modèle de la tendresse conjugale, et un jugement sur le duc de Choiseul qui venait de mourir.

Ce 21 juillet.

Qu'il m'en coûte pour me réveiller. Ah ! ce n'est pas le caractère du bonheur que de craindre tant de commencer la journée, de redouter le moment où tous les souvenirs vont rentrer dans le

cœur, et de préférer à la vie une image de l'anéantissement. Le sommeil me fait souvent trembler ; l'âme et le corps ensemble immobiles paraissent avoir alors une destinée trop pareille ; mais, non, non ! le sentiment de soi subsiste encore, et c'est lui qui caractérise l'existence morale.

Mde Beauveau vint hier nous faire une visite avant d'aller à Ségrais. Charme infini de cette femme. Ce n'est rien qui vous enlève hors de vous-même ou au-dessus, mais c'est dans votre état habituel un des grands plaisirs que la conversation puisse vous donner ; un naturel simple, un esprit raisonnable, de la facilité plutôt que de l'aisance, un ton de grande dame, mais qui semble venir plutôt de ce qu'elle se montre telle qu'elle est que de ce qu'elle voit les autres tels qu'ils sont ; par conséquent, les mêmes manières avec les rangs différents, je ne dis pas les mêmes discours, car ce serait alors confondre les personnes ; connaissant parfaitement les caractères et n'apercevant pas les ridicules, vrai signe de bonté qui met à l'aise avec elle ; ne généralisant pas, je crois, infiniment les idées, mais vivement intéressante quand elle parle d'un homme ou d'un événement considérable ; donnant à penser plus qu'elle n'a pensé elle-même, mais uniquement parce qu'elle n'a pas donné du temps à sa pensée : elle en a l'instinct plus que la réflexion. Elle a sûrement beaucoup d'imagination, et je parierais que dans sa société tout le monde ne lui croit pas cette qualité, parce que l'éclat et l'inconvénient de l'imagination vient de la faculté d'inventer et elle ne sait que transmettre, mais avec une vérité extrême. Elle compte tous les détails de tout ce qu'elle a vu et on dirait qu'elle a choisi à plaisir les circonstances les plus propres à intéresser. Une sensibilité, je ne dirai pas ardente, je ne dirai pas profonde, mais vraie, mais bonne, mais continuelle ; une manière d'aimer son mari simple, touchante et

qui paraît naturelle à ceux mêmes qui le connaissent. Il y a des femmes qui aiment plus leur mari qu'elle n'aime le sien, mais elles le disent encore un peu plus que cela n'est, et comme la mesure de ce qu'elles ajoutent est inconnue, aimant plus, elles font cependant moins d'effet que M de Beauveau. Nous la comparions avec M de Grammont. Elle me disait en confidence que quelqu'un prétendait qu'elle était plus vraie que M de Grammont et que M de Grammont était plus sincère, fine distinction. Il me semble, comme je le disais à M de Beauveau (car on pouvait le lui dire), que le naturel de M de Grammont frappe plus que le sien parce qu'elle montre des défauts et qu'elle a du mérite à être naturelle, mais comme on serait par choix ce que M de Beauveau est par nature, on vante moins cette qualité en elle. Son esprit n'est pas par traits ; je ne suis pas étonnée qu'elle ne puisse pas l'allier avec celui de M d'Houdetot ; mais en conversation avoir de l'esprit, c'est son état habituel. Elle a de l'esprit comme les femmes sont jolies. Quelquefois cependant, elle se livre à des discours sur les plats qui sont sar la table, sur mille détails minutieux ; mais alors il semble que la bonté de son caractère donne trop de bonhomie à son esprit, et puis je crois qu'elle aime assez à étendre son espace en se promenant de bas en haut ; aller de hauteurs en hauteurs n'est pas donné à tout le Monde. Elle aime aussi le contraste de la succession de deux conversations si différentes ; pour moi j'aimerais assez qu'on ne se reposât de la pensée que par la grâce, de l'éloquence que par la gaieté, et que le genre plat ne trouvât jamais la place dans les ombres mêmes de tableau.

Estime qu'elle fait de M. le Dauphin, son affection pour elle. Son opinion sur M. de Choiseul qu'elle devrait écrire : de l'étoile dans sa vie et dans sa réputation ; de l'audace plutôt que de l'élé-

vation d'âme ; une confiance extraordinaire et que l'événement a justifié ; gagnant une fois à l'armée cent mille écus au jeu, montant sa maison sur cette dépense et l'ayant soutenue de même jusqu'à sa mort ; de la générosité dans ses sentiments, de l'orgueil à l'excès ; peu d'esprit, c'est étonnant à dire, mais du bonheur encore dans son esprit ; des coups de dés lumineux en affaire, point de logique ; plus aisé à gouverner en choisissant les momens qu'en se servant de la raison ou de l'éloquence. Sa sœur supérieure à lui ; son désespoir de s'humilier, sur la fin de ses jours, jusqu'à demander de l'argent à Beaumarchais, à Foulon qui ! avait autrefois traité comme il le méritait. Divers traits enfin qui semblent en faire un homme plus noble que grand, plus heureux que distingué, ne pouvant faire effet que pendant sa vie sur la nation française, généreux dans un sens plus étendu que l'acception ordinaire, ayant des mouvemens qui lui tenaient lieu de principes et peut être encore plus mobile que sensible et faible autant que bon.

Bien que ces deux portraits ne soient assurément pas indignes de l'auteur de Delphine, cependant de toutes les pages de ce journal les plus intéressantes sont celles où, toute vibrante encore de quelque impression vive qu'elle vient de recevoir, Germaine Necker traduit déjà avec éloquence ses émotions et ses terreurs imaginaires.

Ce 28 juillet.

Quel horrible spectacle s'offre à mes yeux en m'éveillant ! Je vois de mon lit une bierre couverte d'un drap blanc, au milieu de la cour, devant la demeure de celle qu'on vient d'y enfermer. C'est elle, ce sont ses membres, ce sont ses traits ; qu'est-il donc

arrivé ? Ceux qui l'aiment souffrent que la terre la couvre à jamais.

Je vois encore cette bonne femme dans ses vêtemens villageois, étincellante de vie, robuste, joyeuse, sans défiance de l'avenir, à cinquante ans mariée depuis huit mois à un homme plus jeune qu'elle, qui l'aimait, qu'elle aimait, enyvrée de ce retour de printems à la fin de son automne, reconnaissante de ce bonheur inatendu, consacrée aux soins des malheureux, perfectionné par la félicité, un ange dans la jouissance, spectacle aussi beau et plus doux qu'un ange dans l'infortune. Une maladie contagieuse, la petite vérole, la saisit, et elle meure et son cadavre occupe la place qu'elle remplissait pendant sa vie ! Il suffit d'avoir vu vivante celle qu'on voit ensevelir, pour frémir de tous ses sens à ce spectacle. Au-dessus de sa chambre étoit une horloge, et, la sachant à l'agonie, chaque coup que j'entendois : « Voici, m'écrioisje, le dernier pour elle, une âme va s'envoler vers le ciel, elle va savoir ce que les plus grands esprits ignorent. » Quelle image de dégoût et de terreur la mort représente, la mort en général ; la sienne ne fait pas la même impression ; un regret sensible, une espérance consolante, voilà ce qu'elle rappelle. La destruction, cette pensée terrible, ne frappe plus l'esprit, et notre âme d'avance se détache de ce corps que le temps, consumera. Mais la mort de ce qu'on aime ! Dieu, ces idées sombres pour la pensée, que seroient-elles pour le cœur ! L'on verrait ces ministres de mort porter leurs mains sur ce qu'on aime ; au bruit de leurs chants funèbres, ils vous enleveroient ce corps qu'on s'efforceroit de ranimer par les cris de son désespoir. Chaque son de la cloche annoncerait les pas qu'ils feroient vers la tombe, et son silence plus affreux encore signifieroit que tout a disparu. Non, de tels malheurs quand on les sent, on ne les supporte pas. Ah, souve-

rain don de la Providence, bonheur de pouvoir mourir, que vous calmez mes craintes ! Quand mon cœur égaré se représente les plus horribles malheurs, immortelle où fuirois-je ? Comment échapperais-je à la terreur ? mais la douce pensée de ma mort ôte à celle de ce qui m'est cher une partie de son horreur. Cependant quand l'instant de la séparation sera venu que j'expire la première ; cet instant où j'apprendrois la mort de ce que j'aime, cet instant que je lui survivrais, rassembleront trop de tourmens. J'ai attaché ma vie à ceux qui suivant les probabilités ont moins d'années à parcourir. Oh ! mon Dieu, du fond de mon âme, entends l'accent le plus vrai qui en sait jamais sorti, épargne à mon cœur un malheur que je ne veux pas nommer et s'il m'arrivoit jamais, pardonne à mon âme d'aller te rejoindre et d'attenter sur ton ouvrage.

Ce 29.

Je ne suis donc pas morte encore. L'âme remplie de ces sombres pensées, les ténèbres et le silence de la nuit m'avaient presque inspiré de la terreur ; je ne suis pas étonnée qu'on ne veuille pas coucher dans la chambre où quelqu'un vient de mourir. Ce ne sont point des idées pusillanimes qui m'en empêcheroient, mais l'imagination fortement fixée sur une seule pensée enfante des visions, ou du moins suspend pour un moment ce beau don de la Providence, l'imprévoyance de la mort. Par un trait de la bienfaisance divine, les hommes dont la pensée atteint à ce qui doit arriver dans des milliers d'années, dont l'esprit combine tout ce qui est probable, tout ce qui est possible, ne s'occupent point de la mort, et l'on voit par l'impression profonde que les objets funèbres font sur eux, qu'ils leur rappellent pour ainsi dire ou bien affirment une pensée qui leur sembloit incon-

cevable et incroyable. Hier au soir, un orage affreux s'est fait entendre ; le mouvement de la nature a un grand empire sur l'âme ; tous les efforts de l'art des hommes ne l'agitent point aussi puissament ; la nature a été faite pour l'homme et l'analogie se fait sentir par l'émotion qu'elle lui cause. J'étois seule, je n'entendois que le bruit de l'orage, celui des habitans de la terre avoit cessé, un calme mélancolique s'emparoit de mon cœur à l'abri ; j'entendois la pluie tomber en torrens, la foudre réveilloit à chaque instant dans mon âme l'idée de la puissance de Dieu et du danger que je courois. Un sentiment de confiance m'élevoit vers le ciel, et pour me rassurer encore, je repassois dans ma pensée tout ce qui pouvoit me rendre indifférente à la perte de l'existence ; fatale énumération lorsque la mort ne la suit pas ! J'étais déjà résignée, mais comme je ne tiens mon courage que des idées sensibles, j'étois ferme et cependant baignée de larmes. Cette contagion de la petite vérole aussi, pendant l'orage, dans les égaremens de mes rêveries, je m'en supposois attaquée ; cette manière de mourir me faisoit horreur ; il faudroit éloigner de soi ceux qu'on aime, se refuser le charme de la mort, le bonheur de leur donner les dernières marques de tendresse que ce fatal moment rend si solennelles et si touchantes ; ne pas leur parler dans cet instant, où tout ce qu'on dit a un si grand caractère de vérité. Ah ! ce moment qu'on les voit, lorsqu'on sait qu'on ne les verra plus, semble rassembler à la fois les jouissances de toute la vie. Quel malheur aussi si la maladie troubloit l'esprit, vous rendoit une autre que vous-même. Quoi ! l'on traiteroit avec froideur ce qu'on adore ; malgré lui, dans sa pensée, quelquefois votre image et l'insensibilité se joindroit ensemble. Je le sais, il est affreux et faible de recevoir quelque impression par le délire des mourans, mais le déchirement de la douleur est causé par le souvenir des

derniers adieux, et quel est le cœur qui veut épargner des regrets à ce qu'il a de plus cher ? On cherche à consoler tous ses autres amis, mais désirer d'être moins aimée de l'objet d'une affection passionnée ! C'est la seule fois qu'on soit personnelle dans un sentiment dont le premier effet est de transporter son existence dans celle de ce qu'on aime. Je hais aussi cette maudite maladie parce qu'elle défigure ; on ne pourrait plus sur son visage peindre sa pensée, attacher ses yeux éteins sur ce qu'on auroit le plus aimé, les ranimer du feu de son âme, conserver l'expression de la tendresse au milieu des angoisses de la mort, quand la parole manqueroit se servir encore de ses regards, et quand les yeux se fermeroient placer sur son cœur la main de ce qu'on adore pour le faire jouir encore de ces derniers battemens. Qu'il seroit horrible d'emporter en expirant la terreur d'avoir communiqué à ce qu'on aime le poison qui vient de vous consumer ; l'on veut qu'il pleure, mais qu'il vive ; ce n'est pas mourir que de laisser sur la terre des objets de sa tendresse : c'est échapper à l'anéantissement, et dans nos derniers momens mêmes la perspective de la mort de ce qui nous est cher conserve encore toute son horreur.

Ce fut peu de temps après le moment où son affection pour son père se traduisait d'une façon si touchante que fut conclu le mariage de Germaine Necker avec le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris. Je n'ai point à revenir ici sur les négociations assez longues qui ont précédé ce mariage, M. Geffroy en ayant fait ici même l'objet d'une étude très intéressante. Il me semble cependant que mon savant collaborateur a été dans son travail un peu injuste pour M. et pour M Necker. Il s'étonne et s'indigne presque qu'au moment ou M. de Staël, encore simple attaché à la légation de Suède, sollicita pour la première fois la main de M Necker, M. Necker ait d'abord écarté ces ouvertures et

qu'il ait attendu pour les écouter, d'avoir reçu l'assurance que Gustave III consentirait à nommer M. de Staël ambassadeur à Paris. Tout résignés que M. et M Necker fussent à donner en mariage à un étranger leur fille unique et chérie, il est cependant assez naturel qu'ils aient voulu se ménager l'espoir de la conserver auprès d'eux, et lorsque directement informés de l'extrême intérêt politique que Gustave III prenait à ce mariage, ils demandaient au roi d'accorder, comme gage de cet intérêt, le rang d'ambassadeur à M. de Staël, qui en faisait déjà les fonctions, ils favorisaient l'avenir du jeune ménage en même temps qu'ils assuraient le séjour de leur fille en France. M. Geffroy s'étonne également que Gustave III ait consenti à nommer M. de Staël son ambassadeur à vie, ou à payer comme dédit une pension de 25,000 francs par an. Sur ce point, M. Geffroy aurait raison, mais les choses ne se sont point passées tout à fait ainsi qu'il les a racontées fort naturellement, sur la foi d'une lettre de M de Boufflers, une des correspondantes de Gustave III, qui servit tout le temps d'intermédiaire. J'ai en effet sous les yeux une pièce plus sûre ; c'est le contrat passé par-devant M Duclos et Mony, notaires au Châtelet de Paris, entre « très haut et très puissant seigneur son excellence Éric-Magnus Staël de Holstein, chevalier de Holstein, chevalier de l'ordre de l'Epée, chambellan de sa majesté la reine de Suède et ambassadeur extraordinaire de sa majesté le roy de Suède auprès de sa majesté très chrétienne, demeurant à Paris, rue du Bacq, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice d'une part, et messire Jacques Necker, ancien directeur des finances, noble baron de Coppet, seigneur de Bière, Bérole et autres lieux, membre du conseil des soixante de la république de Genève, et noble dame Louise Curchodi de Nasse, son épouse, stipulant pour eux et en leurs noms et pour Anne-Louise-Ger-

maine Necker, demoiselle mineure, leur fille, à ce présente et de son consentement, demeurante avec lesdits sieur et dame ses père et mère, rue Bergère, paroisse Saint-Eustache, d'autre part. » Ce contrat, qui porte la signature de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de tous les princes de la famille royale, contient en effet sous l'article 2 la clause suivante :

En considération dudit mariage, Sa Majesté le Roy de Suède a bien voulu assurer à son excellence mondit sieur futur époux, ainsi qu'il le déclare :

1 La jouissance du titre et des émolumens pendant six années au delà des six premières, dont le cours est commencé, de sa dite qualité d'ambassadeur extraordinaire, auprès de Sa Majesté très chrétienne, sans préjudice d'une prolongation ultérieure si Sa Majesté le Roy de Suède continue à être content de ses services.

2 Une pension de vingt mille livres tournois de France, payables en tous lieux à sa dite excellence mondit sieur futur époux dès le moment qu'elle cesserait d'être revêtue du titre d'ambassadeur extraordinaire auprès de Sa Majesté très chrétienne.

Ainsi ce n'était pas à vie, mais, pendant douze ans, que Gustave III s'engageait à conserver M. de Staël comme ambassadeur. Or si l'on réfléchit qu'à cette époque les cours de rang secondaire avaient pour habitude de changer rarement leurs ambassadeurs, et qu'en particulier le comte de Creütz, le prédécesseur immédiat de M. de Staël, avait été accrédité à Versailles pendant plus de vingt ans, l'engagement pris par Gustave III de conserver M. de Staël comme ambassadeur pendant douze ans paraîtra d'une nature moins singulière et d'une exécution moins difficile qu'il ne le

serait assurément de nos jours. Il en est de même de la pension de vingt mille livres tournois promise au cas où ses fonctions d'ambassadeur seraient retirées à M. de Staël. En effet, de ce contrat il résulte que M. Necker constituait en dot à sa fille la somme, énorme pour le temps, de six cent cinquante mille livres, tandis que ses émolumens d'ambassadeur constituaient le plus clair des apports de M. de Staël. Une pension sur la cassette royale (que ce fût celle du roi de Suède ou celle du roi de France) était alors une source de fortune aussi fréquente qu'honorable, et je ne vois pas pourquoi la prévoyance paternelle de M. Necker, cherchant à compenser l'inégalité qui existait entre sa fille et son gendre, paraîtrait digne de blâme. Quant à l'inclination respective des deux époux qui, d'après M. Geffroy, n'aurait pas été suffisamment consultée, cette considération fort grave assurément ne paraît pas avoir tenu moins de place dans l'union de M Necker avec M. de Staël que dans tous les autres mariages du temps ; est-il d'ailleurs bien certain que dans les mariages d'aujourd'hui cette considération passe toujours avant toutes autres ? Il ne faut non plus oublier que M. de Staël avait fort bien réussi à la cour de France, qu'il passait pour avoir de l'esprit et qu'il était agréable de sa personne. Tel du moins il apparaît dans un assez beau portrait qu'on peut voir encore à Coppet, où il est représenté en perruque poudrée et en justaucorps de velours noir avec des revers rouges, portant à son côté, dans la ceinture de son épée, la clé de chambellan de la reine de Suède. Aussi les amis de M. et de M Necker furent-ils unanimes dans les félicitations qu'ils leur adressèrent au sujet du brillant mariage que leur fille venait de conclure, et Marmontel pouvait-il se vanter en présence de cette approbation générale d'avoir le premier signalé à M Necker tout ce que ce parti présenterait d'avantageux.

Le mariage fut célébré le samedi 14 janvier 1786 dans la chapelle de l'ambassade suédoise. Suivant l'usage du temps, M de Staël passa sous le toit de ses parens les premiers jours qui suivirent la cérémonie. Mais, le jeudi de lai semaine suivante, elle dut quitter les liens où s'était écoulée sa jeunesse pour aller occuper l'hôtel de l'ambassade de Suède, qui était situé rue du Bac. Au moment de partir, elle adressa à sa mère une touchante lettre d'adieux qui achèverait de montrer, s'il en était besoin, que pas plus chez la fille que chez la mère, les dissentimens dont j'ai parlé n'avaient détruit la tendresse :

Je ne reviendrai pas ce soir chez vous. Voilà le dernier jour que je passe comme j'ai passé toute ma vie ! Qu'il m'en coûte pour subir un tel changement ! Je ne sais s'il y a une autre manière d'exister ; je n'en ai jamais éprouvé d'autres et l'inconnu ajoute à ma peine. Ah ! je le sais, peut-être j'ai eu des torts envers vous, maman. Dans ce moment comme à celui de la mort, toutes mes actions se présentent à moi, et je crains de ne pas laisser à votre âme le regret dont j'ai besoin. Mais daignez croire que les fantômes de l'imagination ont souvent fasciné mes yeux, que souvent aussi ils se sont placés entre vous et moi et m'ont rendu méconnaissable. Mais je sens en ce moment à la profondeur de ma tendresse qu'elle a toujours été la même. Elle fait partie de ma vie et je me sens toute entière ébranlée, bouleversée au moment où je vous quitte. Je reviendrai demain matin, mais cette nuit je dormirai sous un toit nouveau. Je n'aurai pas dans ma maison l'ange qui la garantissait de la foudre ou de l'incendie. Je n'aurai pas celle qui me protégerait si j'étais au moment de mourir et me couvriroit devant Dieu des rayons de sa belle âme. Je ne saurai pas à chaque instant des nouvelles de votre santé. Je prévois des regrets de toutes les minutes. Je ne veux pas vous dire,

maman, à quel point ma tendresse pour vous ajoute à la force de mon cœur. La vôtre est si pure qu'il faut faire passer par le ciel tous les sentimens qu'on lui adresse. Je les élève vers Dieu ; je lui demande avec une ardeur passionnée qu'il fasse cesser vos souffrances ; je lui demande d'être digne de vous ; le bonheur viendra ensuite, viendra par intervalle, ne viendra jamais ; la fin de la vie termine tout et vous êtes si sûre qu'il y en a une autre, si sûre que mon cœur n'en peut douter.

Je ne finirois pas ; j'ai un sentiment qui me feroit écrire toute ma vie. Agréez, maman, ma chère maman, mon profond respect et ma tendresse sans bornes.

Ce jeudi matin, chez vous encore.

Le mariage de M de Staël devait donner un nouvel éclat au salon de ses parens. Au lieu de prendre à la conversation qui se tenait devant elle une part inégale, toujours prête à se réfugier derrière le fauteuil de son père, dès qu'elle avait attiré l'attention sur elle par quelque saillie, elle ne tarda pas à en devenir la reine et à y diriger les propos. C'était le moment où ce que nous appellerions de nos jours l'opposition libérale se réunissait presque chaque jour chez M. Necker et où son salon, de purement littéraire qu'il avait été d'abord, était en train de devenir presque entièrement politique. Mais, pour bien marquer ce changement, il me faut revenir de quelques années en arrière et entrer dans quelques détails sur la vie et la carrière de M. Necker, dont jusqu'ici j'ai volontairement laissé la figure un peu dans l'ombre.

06

Peu d'hommes politiques ont connu au même degré que M. Necker, dans une carrière relativement courte, les alternatives de la faveur publique et de l'impopularité. « M. Necker a éprouvé, dit le baron de Gleichen dans ses Souvenirs, ce qui est toujours arrivé à ceux qui restaient modérés au milieu des enragés. » Au premier rang de ces enragés, et avant même les pamphlétaires de la révolution, il faut compter tous ceux qui ont tenu de près à ce qu'on appelait alors le parti de la cour. Aux yeux de Fersen, de Weber, du marquis de Ferrières, de l'auteur anonyme des Souvenirs d'un officier des gardes françaises, M. Necker est un traître ou tout au moins un ambitieux qui a déchaîné sur la France les maux de la révolution pour satisfaire son appétit du pouvoir. Bertrand-Molleville croit devoir se défendre du soupçon de partialité avant d'écrire « qu'à M. Necker incontestablement doivent être surtout attribués les malheurs de la révolution, mais que c'est sur le compte de sa vanité et de son ineptie, et non sur celui de sa méchanceté qu'on doit les mettre. » — Dans ce concours d'injures, la palme appartient cependant à Sénac de Meilhan, cet ancien intendant du Hainaut auquel on fait aujourd'hui une réputation de mérite un peu tardive, mais qui de son vivant courut inutilement le ministère et l'Académie. On en jugera par la façon dont il dépeint la physionomie de M. Necker, cette physionomie si connue, un peu lourde, à l'expression fine et hésitante. « Sa figure offre, dit-il, à l'œil observateur, de l'atrocité, du dédain, de l'égarement, de la moquerie, de la profondeur et de ? l'insensibilité. » Dans un autre fragment de ses ouvrages, il met en discussion entre trois émigrés le supplice qu'il conviendrait de faire endurer à M. Necker. L'un se prononce pour qu'il soit roué vif,

l'autre pour qu'il soit écartelé, le troisième pour qu'on lui coupe le poignet et qu'on verse sur la blessure du plomb fondu.

Les études qui ont été entreprises depuis une trentaine d'années sur l'état de notre ancienne société ont montré à quel état de décomposition cette société, calomniée cependant sous certains rapports, en était arrivée, et ne permettent plus d'accumuler sur une seule tête un tel fardeau de responsabilités. Mais si le langage des historiens qui appartiennent à ce qu'on pourrait appeler l'école royaliste s'est adouci sur le compte de M. Necker, je ne voudrais pas jurer que le fond des sentimens ait beaucoup changé. Naguère un des écrivains les plus brillans et les plus spirituels de cette école, M. le comte de Ludre, dans une ingénieuse étude sur les causes de la révolution, parlait couramment des vices de M. Necker et de ses dehors répulsifs, comme s'il se fût agi de Mirabeau ou de Danton. D'un autre côté, ces modérés au parti desquels appartenait M. Necker, l'ont défendu comme en général les modérés se défendent entre eux, c'est-à-dire en cherchant à rejeter sur lui la responsabilité des fautes qu'on leur a reprochées. Aussi ne trouverait-on nulle part l'apologie de M. Necker si M de Staël, dans ses Considérations sur la révolution française, le baron Auguste de Staël, dans la notice qu'il a mise en tête des œuvres de son grand-père, ne s'étaient fait un devoir de l'entreprendre. Mais peut-être l'enthousiasme de la fille, le respect du petit-fils, enlèvent-ils quelque autorité à leurs appréciations. Bien que les années écoulées me laissent assurément plus de liberté d'esprit, je n'essaierai pas de refaire cette apologie, car ce serait sortir tout à fait du cadre de cette étude, où je ne me suis proposé de faire entrer que le tableau d'un salon. Je me bornerai à montrer quelles furent, pendant la durée des fonctions publiques qu'il exerça, les relations de M. Necker avec la société au sein de la-

quelle il vivait, et à choisir, parmi d'innombrables documens, quelques échantillons qui peindront l'état d'esprit de cette société à la veille du grand désastre. Peut-être la lecture de ces pages aura-t-elle cependant pour résultat d'inspirer quelque intérêt pour un homme qui, à tout prendre, dans un temps de folie compta parmi les plus sages, dans un temps de crimes parmi les plus honnêtes, et qui fut surtout la victime d'un immense malheur : celui de se trouver aux prises avec une tâche sous le poids de laquelle aurait succombé peut-être le génie d'un Bonaparte.

Le premier poste que M. Necker ait occupé est celui de ministre de la république de Genève à Paris. Cette désignation de ses concitoyens, qui lui donnait accès à la cour, contribua plus qu'on ne croit à son élévation politique. Si grand qu'eût été en effet le succès de son Éloge de Colbert, qui fut couronné par l'Académie française, et de son Essai sur le commerce des grains, qui excita tant de colère chez les partisans de Turgot, le vieux Maurepas n'aurait pas été chercher M. Necker dans ses bureaux de la rue de Cléry, pour le proposer au choix de Louis XVI, s'il ne l'eût auparavant rencontré à Versailles. Le représentant de la république de Genève était en rapports assez fréquens avec les ministres du roi, et ces fonctions furent pour M. Necker une occasion toute naturelle de nouer connaissance avec des hommes qu'il devait retrouver plus tard comme collègues, comme adversaires ou comme amis. Je m'arrêterai donc un instant sur ces débuts peu connus de sa carrière, qui nous initieront en même temps au secret diplomatique d'une petite république au XVIII siècle.

La république de Genève avait toujours mené une existence assez difficile, resserrée qu'elle était entre le territoire de son am-

bitieux voisin, le duc de Savoie, et celui de son puissant voisin, le roi de France. À ces difficultés extérieures qui dataient de tout temps étaient venues s'ajouter celles causées par la vivacité des querelles intérieures entre les bourgeois et les natifs, entre les négatifs et les représentans. Déjà ces querelles avaient ensanglanté les rues, et il était à craindre que, sous couleur de maintenir l'ordre, la France n'occupât militairement le territoire de Genève, qu'une fois déjà elle avait fait bloquer par un cordon de troupes. On savait le duc de Choiseul assez mal disposé pour la république, et la tentative passablement ridicule qu'il avait faite pour transformer en un port de commerce, le petit village de Versoix, situé sur les bords du lac de Genève, dénotait de sa part des intentions peu bienveillantes. Sur ces entrefaites, le représentant de la république de Genève à la cour de France vint à mourir, et le Magnifique Petit Conseil ne crut, dans des circonstances aussi délicates, pouvoir faire un choix plus habile que celui d'un homme tenant à Paris, depuis plusieurs années déjà, un grand état de maison et pouvant y représenter la république avec un certain éclat. Aussi, après avoir fait pressentir les dispositions de M. Necker et avoir reçu une réponse favorable, le Magnifique Petit Conseil s'empressa de lui notifier sa nomination par une lettre dont la forme pompeuse et toute monarchique était celle habituellement employée dans les communications officielles de la république :

Le zèle que nous vous connoissons pour le service de la patrie nous a fait espérer que vous accepteriés la place de notre ministre à la cour de France, à laquelle nous vous avons appelle. Nous avons vu avec une rare satisfaction, par votre lettre du 23 de ce mois, que vos sentimens répondent parfaitement à l'opinion que nous avons de vous. Nous vous donnons cette marque de

confiance avec d'autant plus de plaisir que votre capacité vous a déjà mérité des marques bien flatteuses de l'approbation de Sa Majesté… Nous ne doutons point qu'à l'exemple des généreux citoiens, qui ont servi si utilement la république dans la place que vous allés occuper, vous ne négligerez rien pour nous conserver la bienveillance du roi, qui nous a été si précieuse et si honorable que c'est le but principal que nous poursuivons en ayant un ministre à sa cour. Nous sommes persuadés que nous remettons les intérêts de la patrie en de très bonnes mains.

Sur ce nous prions Dieu, très cher et féal, qu'il vous ait en sa sainte garde,

Les sindics et conseil de Genève,
Lullin.

31 aoust 1768.

Àcette lettre M. Necker répondit en témoignant aux « Magnifiques et très honorés seigneurs, membres du Petit Conseil, sa sensibilité pour l'honneur qui lui était fait » et en demandant l'indulgence « pour ses talens. » Quelques jours après, il rendait compte au conseil de sa présentation au roi et il faisait sa première apparition à Versailles.

M. Necker eut l'occasion de rendre à la petite république qu'il représentait d'assez importans services, entre autres en obtenant le rétablissement du libre commerce des grains entre le territoire de Genève et celui de la France (ce qui n'était pas dans ces temps de disette fréquente une affaire de mince intérêt) et aussi en faisant parvenir de temps à autre aux Magnifiques et très honorés seigneurs composant le Petit Conseil de sages représentations. C'est ainsi qu'en les informant que deux mille natifs, exaspérés

par la rigueur des bourgeois, avaient demandé au duc de Choiseul la permission de s'établir à Versoix, il ajoutait : « Il serait malheureux et peut-être un peu honteux pour nous que des protestans préférassent la domination qu'ils semblent désirer à celle d'une république. » Ses relations avec le duc de Choiseul étaient fréquentes, et bientôt il acquit sur l'esprit de cet aimable ministre un crédit dont les membres du Magnifique Petit Conseil devaient bientôt, et un peu à leurs dépens, mesurer la solidité. Sans cesse harcelés par eux pour qu'il entretînt le duc de Choiseul des moindres affaires de la république de Genève, et ne pouvant leur faire entendre « qu'il était difficile que M. le duc de Choiseul donnât beaucoup de temps à des affaires qui l'intéressaient peu, » M. Necker finit par s'excuser d'une façon un peu vague « sur ses grandes affaires et sur l'état de sa santé, qui ne lui permettait pas de s'occuper, avec autant de zèle qu'il l'aurait désiré, des affaires de la république. » Le Magnifique Petit Conseil fut blessé de cette défaite ; mais comme c'était un gros parti à prendre que de destituer un représentant aussi bien vu à Versailles, on s'arrêta à un moyen terme, il faut en convenir, assez singulièrement trouvé. « Après la prière, disent les procès-verbaux du conseil, M. le premier (le premier syndic qui présidait le Petit Conseil) a dit que la santé du sieur Necker est dérangée de manière qu'il ne peut s'occuper des affaires dont il est chargé autant qu'il serait à désirer. On décida qu'on enverrait quelqu'un à Paris pour soulager le sieur Necker avec des lettres de créance sans qualité, et que, vu la nature de l'envoi, il n'était pas nécessaire de l'en prévenir. » Et, dans une séance ultérieure, le conseil désigna, pour partir prochainement, un de ses membres, noble Philibert Cramer.

Celui qui acceptait la mission délicate d'aller ainsi, sans qualité et à son insu, remplacer le ministre de Genève à Paris, était ce-

pendant un homme d'esprit. Philibert Cramer était le frère de ce Gabriel Cramer, libraire de Voltaire, que Voltaire appelait tantôt le beau Cramer et tantôt le marquis, tandis qu'il appelait Philibert le prince. Notre Cramer était en effet fort élégant de sa personne, quoique légèrement contrefait ; il avait le goût des lettres, l'usage du monde et, de plus, il connaissait déjà Paris. Mais un peu d'ambition le tenant, il crut pouvoir accepter une mission irrégulière dont il ne devait retirer, on va le voir, que des désagrémens. En effet, bien que des peines assez sévères fussent portées contre les conseillers qui trahiraient le secret des délibérations du Magnifique Petit Conseil, le départ d'un personnage aussi important que noble Philibert Cramer ne pouvait être résolu et préparé sans que le bruit en courût par la ville. Le résident de France, Hennin, eut vent de ce départ, et il en informa le duc de Choiseul, qui en informa à son tour M. Necker par un billet ainsi conçu :

Je vous envoie et vous confie une lettre que je viens de recevoir de Genève et que je n'entends pas. Mais je vous prie de mander à cette ville que tout autre que vous seroit désagréable et que, par une conséquence naturelle, je ne le recevrois point. Vous connoissez mon amitié pour vous. Renvoyez-moi la lettre de M. Hennin.

P. S. — La Borde et La Balue sont enchantés de vous. Que de remerciemens ne vous dois-je point !

La république de Genève prenait mal son temps, comme on le voit, pour essayer de supplanter indirectement M. Necker. Il venait d'avancer 1, 300, 000 livres aux banquiers de la cour, et ce n'était pas le premier service de ce genre qu'il rendait. Ainsi prévenu et rassuré, M. Necker put attendre philosophiquement l'ar-

rivée de ce successeur inconnu. Débarqué à Paris, le nouvel envoyé se trouva fort dans l'embarras pour s'ouvrir un accès auprès du duc de Choiseul, et ne sachant à quelle porte frapper, il prit le parti d'aller trouver M. Necker. Celui-ci le reçut avec bonne grâce, mais le plongea dans un embarras plus grand encore en lui communiquant la lettre du duc de Choiseul. Laissons noble Philibert Cramer nous dépeindre lui-même, dans une dépêche adressée au Magnifique Petit Conseil, la gaucherie de sa situation :

Le conseil comprendra mon embarras à la lecture de ce billet. Obligé cependant de me décider provisionnellement, j'ai cru qu'il seroit aussi indélicat que dangereux d'exposer un membre du conseil à être mal reçu, et je vous assure qu'en cela je ne m'envisageois nullement. Au reste, M. Necker se porte à merveille ; il est gros, gras et gai, et si nous avions eu son portrait au conseil, jamais je ne serois parti.

P. S. — Ce que je vois de plus intéressant dans tout ceci, c'est de sauver le ridicule. Ce que je désire beaucoup aussi, c'est qu'on ne m'adresse pas de Genève des lettres sous le titre de ministre de la république. Dans la position où je suis, ce seroit un sobriquet.

Éviter le ridicule était en effet la chose difficile, et noble Philibert Cramer ne devait pas y réussir complètement. Comme il ne savait trop quel parti prendre, M. Necker vint à son aide et lui proposa, avec une courtoisie un peu ironique, de le présenter lui-même au duc de Choiseul comme un membre du Magnifique Petit Conseil de la république de Genève. « M. Necker m'a offert, écrivait Cramer, de me présenter à M. de Choiseul comme un magistrat de Genève, mais, vu ce qui s'est passé, je ne crois pas

cela trop convenable, et si je puis me faire présenter à lui d'une autre main, je crois cela préférable. »

Faute sans doute d'avoir trouvé une autre main et plutôt que de recourir à celle de M. Necker, Cramer se détermina à écrire directement au duc de Choiseul pour solliciter une audience ; mais soit qu'il l'eût fait en termes maladroits, soit que le duc de Choiseul fût impatienté de cette insistance, le nouveau refus que le ministre opposa à cette demande d'audience fut tourné d'une façon assez désobligeante pour que Cramer crût devoir s'en retourner Genève, non sans avoir protesté contre l'atteinte que cette lettre portait, suivant lui, à sa dignité et à celle du Magnifique Petit Conseil lui-même. Il fallut que M. Necker s'interposât encore pour empêcher l'affaire de s'envenimer :

M. Cramer est parti lundy dernier, écrivit-il au conseil. Il n'a pas accepté que je le présentasse à M. de Choiseul comme membre du conseil. J'aurois insisté davantage là-dessus s'il n'avoit pas écrit une lettre qui ne rendoit plus cette démarche possible. Il ne recevra pas de réponse de M. le duc à ce qu'il m'a dit hier. Je supprime quelques observations qu'il m'a faites à cet égard comme inutiles à l'heure qu'il est. Je lui ai demandé si, dans la lettre qu'il a écrite à M. Cramer, il avoit eu quelque dessein de mortifier le conseil ou la république, et il m'a assuré que non. J'en étois persuadé et que l'on devoit tout attribuer au motif que je vous ai indiqué.

Il ne restait plus au Magnifique Petit Conseil qu'à couvrir de son mieux la retraite de Cramer. C'est ce que le Conseil crut faire en décidant « d'écrire à M. Necker pour lui accuser réception de sa lettre, le féliciter du retour de sa santé, et lui exprimer les sentimens du Conseil, la satisfaction de ses services, et qu'il n'a point

eu d'autre motif de l'envoi de M. Cramer à Paris que ce qu'il a marqué lui-même de l'état de sa santé. » Ainsi, dans cet imbroglio diplomatique d'où le pauvre Cramer (qui craignait tant les sobriquets) remporta celui de renvoyé de France, M. Necker avait fait preuve de plus d'adresse dans le maniement des hommes qu'il n'en devait déployer dans d'autres circonstances. L'avantage était resté tout entier de son côté, et il avouait, au tout de bien des années, que de tous les souvenirs de sa carrière publique, celui de cette première passe d'armes lui était le plus agréable.

Quelques années après, M. Necker vit le duc de Choiseul succomber sous la cabale de M du Barry, et il put ainsi faire avec les intrigues de cour une première connaissance que les événemens devaient rendre plus ample. Sa situation diplomatique ne lui permit pas d'être au nombre de ceux qui allèrent rendre visite au ministre disgracié, dans son glorieux exil de Chanteloup, mais il conserva longtemps avec le duc et la duchesse de Choiseul d'affectueux rapports. J'anticiperai un peu sur l'ordre des temps, en insérant ici deux lettres de l'aimable duchesse, que l'imagination prend involontairement pour type des grâces aristocratiques d'autrefois, en oubliant qu'elle était la fille d'un gros financier. La première de ces lettres n'est qu'un simple billet, mais agréablement tourné, par lequel elle remercie M. Necker de l'envoi du Compte-rendu :

Ce lundy.

Je l'ai lu, monsieur, ce Compte-rendu, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je crois l'avoir entendu. Puisque je crois l'avoir entendu, vous pensés qu'il m'a charmé, et vous ne devés pas douter que je ne vous sois maniement obligée et du plaisir qu'il m'a fait et de l'attention que vous avez eue de me l'envoyer.

Àpropos, vous êtes un coquet dans tout le bien que vous dites de la nation ; je ne doute pas que cette coqueterie ne vous réussisse auprès d'elle, car elle vous a très bien réussi auprès de moi. Je croirois aussi qu'une de vos notes est une coqueterie pour M. de Choiseul.

Quelques mois après la publication du Compte-rendu, M. Necker tombait brusquement en disgrâce. Aussitôt que la nouvelle de sa retraite arrivait à Chanteloup, la duchesse de Choiseul s'empressait de témoigner à M. Necker la part qu'elle prenait à cet événement :

À Chanteloup, ce 22 may 1781.

C'en est donc fait, monsieur, vous nous abbandonnez. Vous emportez votre gloire, vous nous laissez les regrets. Vous nous aviez fait beaucoup de bien, vous nous en auriez fait encore davantage. Votre retraite nous livre aux plus cruelles inquiétudes qui seront peut-être justifiées par les plus grands maux. Si cette retraite était précipitée, votre gloire vous consolleroit-elle des maux où vous nous auriez exposés ? Je ne puis le croire, et je désire votre bonheur. Je suis profondément triste parce que je deviens désintéressée. Comment pourroit-on s'intéresser au bien qui ne peut pas se faire ?

Vous m'aviez fait espérer, monsieur, avant mon départ, que si le malheur que je craignois arrivoit, vous vienderiez m'en consoller icy par votre présence. Je vous avais priée d'engager M Necker a me faire le même honneur. La discrétion qui me privoit alors de celui de faire connoissance avec elle ne subsiste plus aujourd'hui, et vous avez besoin l'un et l'autre de vous arracher dans ce moment-ci aux importunités auxquelles votre commune

célébrité vous expose. Vous ne trouverez icy que des amis et avec eux la paix, le repos et là liberté. Vous vous livrerez sans inquiétude au besoin de parler de ce que vous avez fait, vous vous prêterez sans crainte au besoin qu'on aura de vous entendre. Si je ne suis pas assez heureuse pour que M Necker et vous ayez accepté ma proposition avant le départ de M. de Choiseul, il ira vous en presser l'un et l'autre. Je conserverai le plus que je pourrai l'espérence de son succès et je méritte de l'obtenir par les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

La duchesse de Choiseul.

Ce mot naïf et profond : « Je suis profondément triste, parce que je deviens désintéressée, » exprime à merveille la nature toute particulière des regrets que la disgrâce de M. Necker faisait éprouver à la duchesse de Choiseul. Longtemps M. Necker avait passé à la cour pour être de ce qu'on appelait le parti Choiseul, et peut-être la duchesse espérait-elle qu'à la mort du vieux Maurepas, il contribuerait à rappeler son mari au pouvoir. C'était cette dernière espérance dont la duchesse pleurait la perte autant qu'elle déplorait la chute de M. Necker. Necker et Choiseul ! deux noms que l'histoire n'a point associés et que l'imagination même a quelque peine à rapprocher. Qui sait cependant si la bonne grâce et la dextérité de l'un venant en aide à la science financière et à la capacité de l'autre, leurs efforts n'auraient pas réussi à éviter recueil où la monarchie devait sombrer ?

On a vu en quels termes le duc de Choiseul remerciait M. Necker des services financiers rendus par lui à l'état. Ces services étaient fréquens, et la correspondance de M. Necker avec les gardes du trésor royal montre à quel désordre incroyable l'état

des finances publiques était arrivé à la fin du règne de Louis XV. Ces gardes d'un trésor bien mal gardé supplient à chaque instant M. Necker de venir à leur secours. Toute leur espérance est en lui. Ils font appel à son amour pour la réputation du trésor, et c'est, à un moment donné, de cet amour que dépend le départ de la maison du roi pour Fontainebleau. Il faut penser que ces supplications s'adressent à un banquier protestant qui représentait auprès de la cour de France un gouvernement étranger, pour mesurer l'urgence d'une réforme à tout le moins dans le gouvernement des finances. Quels que fussent cependant les services rendus par M. Necker et la réputation qui commençait à s'attacher à son nom, encore fallait-il qu'une circonstance heureuse vînt le tirer de la pénombre et le mettre en pleine lumière. Comme son élévation politique est par elle-même un fait assez étrange, ses adversaires n'ont pas manqué de l'expliquer par quelque intrigue à laquelle il serait descendu. Sénac de Meilhan a mis en circulation sur ce point une anecdote à laquelle M. Droz a accordé les honneurs de la reproduction dans sa grave Histoire de Louis XVI et que MM. de Goncourt ont recueillie dans un de ces nombreux ouvrages où la saine critique est remplacée par l'esprit, l'entrain et la recherche infatigable des documens. D'après Sénac de Meilhan, le véritable auteur de la fortune de M. Necker serait une sorte de chevalier d'aventure dont il est souvent question dans les mémoires du temps, et qui, de son véritable nom Masson de Pezai, se faisait appeler le marquis de Pezai. Ce prétendu marquis de Pezai, homme à inventions creuses et en même temps faiseur de vers assez médiocres (ce qui faisait dire de lui, dans un quatrain, qu'en dépit de la nature il s'était fait poète et marquis), avait su cependant se créer dans le monde une situation à laquelle les agrémens de sa personne n'avaient pas nui. C'était à

son propos que M. de Maurepas disait plaisamment ; « M. de Pezai gouverne la France, » et comme on lui demandait pourquoi, il répondait : « M. de Pezai gouverne la princesse de Montbarrey dont il est l'amant ; M de Montbarrey gouverne ma femme, ma femme me gouverne, et moi, est-ce que je ne gouverne pas la France ? » Ce serait, toujours d'après Sénac de Meilhan, ce personnage assez peu recommandable qui aurait attiré sur le banquier genevois l'attention du premier ministre de Louis XVI, lui encore qui aurait été chargé par M. Necker de remettre au roi, dont il avait su capter la confiance, un mémoire sur l'état des finances, lui enfin qui aurait par ses insistances triomphé des hésitations du roi et de celles de Maurepas lorsqu'il s'était agi de pourvoir à la vacance ouverte au contrôle-général par la mort de M. de Clugny. « Plus d'une fois, dit Sénac de Meilhan, le superbe Necker, enveloppé d'une redingote, est venu attendre chez M. de Pezai, au fond de la remise d'un cabriolet, le moment où il devait revenir de Versailles. » Le malheur, c'est qu'aucun document n'a jamais été produit par Sénac de Meilhan à l'appui de son affirmation malveillante et que ceux des archives de Coppet ne la confirment pas. Ces archives contiennent en effet plusieurs lettres adressées par Pezai (qui écrivait à tout le monde) à M. et à M Necker. Aucune de ces lettres ne contient la moindre allusion à quelque service rendu par lui à M. Necker et celle même qu'il adresse à M Necker pour la féliciter de l'élévation de son mari est aussi insignifiante que les autres. Or Pezai n'était point homme à laisser oublier un service rendu par lui, et si M. Necker lui avait eu tant d'obligations, il n'aurait pas été en mesure de lui refuser, ainsi qu'il fit plus tard, la succession de M. de Trudaine aux ponts et chaussées.

Il faut donc en revenir, pour expliquer cette élévation, à la raison toute naturelle, c'est-à-dire à la haute estime que M. Necker avait su inspirer de ses talens et aux relations familières que ses fonctions diplomatiques avaient créées entre lui et Maurepas. « Deux conversations avec M. de Maurepas, dit M de Staël dans sa notice sur la vie privée de son père, avaient suffi pour le déterminer à proposer M. Necker pour directeur du trésor royal. » Deux conversations, ce n'est pas tout à fait assez dire. Il fallut encore une longue lettre directement adressée par M. Necker à Maurepas et dont l'original se trouve aux archives nationales. Dans cette lettre, écrite au moment où le roi hésitait encore à consacrer le choix de Maurepas, M. Necker s'ouvre à son protecteur avec une habile franchise du désir qu'il éprouve d'entreprendre de commun accord avec lui la tâche de rétablir l'ordre dans les finances. Après avoir commencé par remercier Maurepas d'un billet affectueux, qui, dit-il, « sera sur son cœur toute sa vie, » M. Necker continue en ces termes :

J'ai toujours eu pour amis ceux à qui j'ai pu me montrer à découvert, et la bienveillance que vous montrez, monsieur le comte, m'encourage encore à cet égard. Vous m'aimerez encore davantage quand je pourrai dans une carrière commune vous rapporter tous mes sentimens et toutes mes pensées. Ne craignez donc point de déployer toute votre force ; je vous donne ma parole d'honneur que vous n'y aurez point de regret. Et, sans cette confiance, comment et dans quel but pourrois-je rechercher une place qui ne peut m'intéresser que par le sentiment de satisfaction que j'espère inspirer et que je suis sûr de mériter par une conduite sur laquelle la plus rigoureuse critique ne trouvera jamais à reprendre ? Que puis-je craindre aussy moi même avec ce mobile ? Si je puis bien faire, il faudra bien qu'on soit content, si

je ne le puis par des circonstances que j'ignore, je ne serai pas embarrassant, car je m'en irai bien vite.

Il y avait cependant une difficulté qui tenait à la religion de M. Necker. La place de contrôleur-général donnait droit d'entrée et voix délibérative dans le conseil d'État ; or, il n'y avait pas plus de quatorze ans qu'un arrêt du parlement de Toulouse avait condamné à mort un pasteur protestant, François Rochette, comme « atteint et convaincu d'avoir exercé les fonctions de son ministère, et il avait marché au supplice pieds nus, tête nue, la hart au col, portant au cou un écriteau sur lequel était écrit : « Ministre de la religion prétendue réformée. » Peu s'en était fallu qu'en 1769 le maréchal de Beauvau, nommé gouverneur de Provence, ne fût tombé en disgrâce pour avoir rendu la liberté à quelques femmes protestantes encore détenues dans la vieille tour d'Aigues-Mortes. Les derniers protestans sortaient à peine du bagne, et ceux qui étaient toujours demeurés libres n'avaient pas le droit légal de se marier et de faire reconnaître leurs enfans. La pensée de revêtir un protestant d'une importante fonction publique montrait donc un grand progrès de la tolérance, et il faut faire honneur au pieux et timoré Louis XVI d'avoir su vaincre ses scrupules dans l'intérêt public. Mais c'était trop lui demander que de le faire entrer d'emblée au conseil. L'expédient imaginé fut de partager les attributions du contrôle-général et, à côté d'un contrôleur général qui ne serait rien, de nommer un directeur du trésor qui serait tout. Il semble que la trace des hésitations par lesquelles Louis XVI dut passer se retrouve dans le libellé du brevet qui fut délivré à M. Necker. Les actes officiels ne revêtaient point alors cette formule uniforme et invariable sous laquelle se dissimule aujourd'hui la pensée qui les a dictés. La rédaction de ces actes était pleine de nuances auxquelles il n'est pas indiffé-

rent de s'attacher. C'est ainsi que les termes du brevet de M. Necker semblent indiquer l'intention d'atténuer l'importance des fonctions qui lui étaient conférées et d'expliquer en même temps une nomination qui pouvait surprendre.

Aujourd'hui, 22 octobre. 1776, le roi étant à Fontainebleau, ayant jugé convenable au bien de son service, en nommant le sieur Taboureau des Réaux, conseiller d'état, ancien intendant de Valenciennes, pour remplir la charge de contrôleur-général des finances, vacante par le décès du sieur de Clugny, de se réserver la direction du trésor royal, Sa Majesté a cru en même temps ne pouvoir confier un détail aussi important à personne qui en fût plus digne que le sieur Necker. Les preuves multipliées qu'il a données de son zèle pour le service de Sa Majesté et les connoissances profondes qu'il a acquises dans l'administration des finances, lui persuadent qu'il répondra dignement à la confiance dont Sa Majesté veut bien l'honorer. A cet effet, Sa Majesté l'a nommé et nomme, pour exercer sous ses ordres la direction de son trésor royal, avec le titre de conseiller des finances et de directeur général du trésor royal ; et pour assurance de sa volonté, Sa Majesté a signé de sa main le présent brevet et fait contresigner par moi, conseiller secrétaire d'état et de ses commandemens et finances. Signé : Louis, et plus bas : Amelot.

Cette combinaison ne pouvait durer longtemps. L'officieuse M de la Ferté-Imbault, qui connaissait le ménage Taboureau, avait bien donné force conseils à M Necker, en lui recommandant de ménager la vanité de M Taboureau et de se montrer souvent en public avec elle. Mais d'inévitables froissemens survinrent, et, après neuf mois de collaboration, durant lesquels Taboureau s'occupa exclusivement de rechercher les émolumens de sa place

négligés par ses prédécesseurs, il donna sa démission. Intervient alors un second brevet qui détermine la nature des fonctions nouvelles, créées pour M. Necker :

Aujourd'hui, 29 juin 1777, le roi étant à Versailles, ne jugeant pas convenable de nommera la place de contrôleur-général de ses finances, vacante par la démission du sieur Taboureau des Réaux, conseiller d'état, croyant cependant nécessaire de réunir entre les mains d'une seule personne les fonctions relatives à l'administration des finances, et voulant donner au sieur Necker une preuve de la satisfaction qu'il a de ses services ; à cet effet, Sa Majesté l'a nommé et nomme, pour exercer immédiatement sous ses ordres la place de directeur-général de ses finances.

« La mission de M. Necker, écrivait au Magnifique Petit Conseil M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, ne pouvait finir plus glorieusement qu'elle le fait, et la place de confiance à laquelle il est appelé est une preuve éclatante de toute la considération qu'il s'est acquise. » Aussi le Magnifique Petit Conseil, secrètement flatté de l'honneur qui avait été conféré à son représentant, arrêtait-il en ces termes la rédaction d'une inscription latine, qui serait gravée sur une médaille décernée à M. Necker : Jacobo Necker, Régis Gallorum œrarii superadministratori, quod octo annos legatus apud Regern christianissimum, eximia fide peritia defunctus sit, civi optimo, de patria bene merito Senatus. Gen. D. D. 1776.

Cette inscription fut la première des quatre-vingt-deux qui devaient être rédigées en l'honneur de M. Necker durant les années qui allaient suivre, en attendant l'heure des libelles.

En passant de l'hôtel Leblanc à celui du Contrôle-général, qui était situé rue Neuve-des-Petits-Champs, M. Necker échangeait la situation d'un riche financier, mari d'une femme aimable, contre celle d'un homme public qui allait bientôt devenir le personnage de France le plus en vue. Ses fonctions nouvelles allaient lui créer, avec le roi et les membres de la famille royale, avec les hommes de cour et les évêques, avec les hommes de lettres et les philosophes, des relations dont je voudrais marquer la nature sans entreprendre de retracer l'histoire de son administration. Les adversaires de M. Necker font assez volontiers le silence sur ces cinq années d'une conduite si avisée, si prudente, durant lesquelles il réussit souvent à faire triompher dans la direction des finances des principes qui sont passés aujourd'hui à l'état d'axiome, mais qui alors étaient à peine entrevus par les esprits les plus éclairés. Je dirai seulement un mot du caractère de cette administration. L'incontestable supériorité de M. Necker sur les financiers du temps, c'est d'avoir discerné avec sagacité les points où une réforme était indispensable et d'avoir avec beaucoup de sûreté de coup d'œil porté la main sur des rouages vieillis dont quelques-uns furent définitivement brisés par lui, dont les autres devaient l'être plus tard par des mains plus brutales. Lorsqu'au prix de beaucoup de colères et de ressentimens, il réduisait le nombre de ces intermédiaires, fermiers généraux, croupiers, régisseurs, receveurs-généraux, entre les mains desquels restait une partie de l'argent produit par les impôts, lorsqu'il travaillait à ramener l'unité dans la comptabilité générale en supprimant quelques-unes des caisses publiques, et (tâche plus difficile encore) quelques-uns des trésoriers, lorsqu'il s'efforçait d'obtenir que chaque année, à une époque fixe, il fût établi une sorte de tableau comparatif des recettes probables et des dépenses projetées

qui permît de mettre en équilibre les unes avec les autres ; il ne faisait rien autre chose que mettre à l'avance en pratique les principes d'après lesquels se gouvernent aujourd'hui en matière de finances tous les pays civilisés.

Lorsque, dans un autre ordre d'idées, il essayait d'organiser par toute la France des assemblées provinciales qui seraient, entre autres fonctions, chargées de la répartition de l'impôt, il jetait les premiers fondemens de la seule de nos institutions dont nos bouleversemens politiques n'aient fait qu'accroître la solidité : celle des conseils-généraux. Détail assez curieux : c'est dans le projet d'édit soumis au roi par M. Necker que se trouve, sous la désignation de bureau ou commission intermédiaire, la première idée de ce rouage d'une commission permanente que notre législation récente a cru emprunter à la Belgique, commission qui fonctionne aujourd'hui dans tous nos départemens et dont l'administration, sans être irréprochable, vaut à tout prendre mieux pour eux que celle des préfets d'aventure auxquels nous les voyons condamnés.

Enfin, lorsque peu de mois avant de quitter le pouvoir, M. Necker jetait, par la publication du fameux Compte-rendu, une lumière inattendue sur la matière obscure des finances publiques, cette innovation hardie lui était inspirée par une prévision dont l'expérience a démontré la justesse. Son instinct financier devinait les ressources inépuisables que, dans un pays fertile et laborieux, un gouvernement sage peut obtenir en faisant appel au crédit, mais il sentait bien que par ce temps où l'opinion publique était devenue une puissance, les opérations mystérieuses n'avaient plus leur raison d'être et que la publicité était devenue la seule base du crédit. Cette vérité, qui paraît aujourd'hui si

simple, était alors une découverte à peine entrevue. La proclamer était une grande hardiesse, et il n'est pas surprenant que M. Necker ait été accusé par ses adversaires d'avoir trahi le secret de l'état. Mais ce qui est plus étrange, c'est qu'il se trouve encore de nos jours des écrivains pour le lui reprocher.

Un autre caractère de l'administration de M. Necker, c'est une préoccupation constante du sort des petits, des humbles, des souffrans. On connaît sa réponse à une solliciteuse qui lui disait : « Qu'est-ce que mille écus de pension pour le roi ? — Mille écus ! mais c'est la taille d'un village ! » Le souci de la condition faite à ces classes silencieuses et souffrantes « dont la voix, disait-il dans un de ses ouvrages, ne se fait jamais entendre à l'avance, et qui ne sait longtemps que bénir ou pleurer, » lui inspire même parfois quelques théories assez malsonnantes sur l'origine et les limites du droit de propriété, théories qui lui ont valu de la part de mon éminent collaborateur, M. Janet, le reproche de socialisme. Pardonnons cependant à ces théories en faveur du sentiment qui les lui dictait et qui lui faisait dire, dans son Traité sur l'administration des finances, après avoir établi le chiffre des sommes mises par l'impôt à la disposition du roi : « Je voudrais que l'administration ne vît pas seulement dans un pareil tableau la puissance politique du monarque, mais qu'elle y lût encore en lettres de feu l'effrayante étendue des sacrifices qui sont exigés des peuples. » Ce sentiment était assez nouveau chez un successeur des Emery et des Terray pour qu'il soit équitable d'en faire honneur à M. Necker et de revendiquer pour lui une part de l'éloge que Louis XVI décernait à Turgot lorsqu'il disait : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. »

Ces communes préoccupations de philanthropie n'étaient pas le seul lien qui unît le monarque au ministre : il y avait entre eux plus d'une ressemblance : même irréprochable honnêteté dans la vie privée, même droiture dans les intentions politiques, et aussi même indécision lorsque s'imposait la nécessité de prendre et de suivre définitivement un parti énergique. Mais il y avait chez Louis XVI plus de simplicité et de détachement de lui-même, chez M. Necker plus d'esprit et de sagacité. Aussi les relations du roi et de son ministre furent-elles un perpétuel malentendu. Louis XVI croyait que les vertus privées dont il donnait l'exemple suffisaient pour tirer la France des difficultés où les abus du pouvoir royal l'avaient plongée et il rêvait pour son peuple un gouvernement paternel à la Louis XII. M. Necker, mieux au fait du mouvement des esprits, sentait qu'un changement dans la constitution du royaume était devenu nécessaire, et il aurait désiré préparer graduellement ce changement, tandis que Louis XVI était au contraire disposé à voir dans toute tentative de cette nature un attentat à l'autorité royale. Mais avec quelque sévérité que Louis XVI ait fini par juger la conduite politique de M. Necker, il n'a jamais prêté l'oreille aux calomniateurs qui s'efforçaient de lui dépeindre son ministre comme un conspirateur travaillant à la ruine de la monarchie. Et, de son côté, M. Necker, deux fois abandonné par le roi dans des circonstances où cet abandon lui fut assurément cruel, n'a cependant jamais perdu une seule occasion de rendre hommage en termes émus au prince qui avait mis en lui une confiance momentanée. M de Staël a eu raison, pour l'honneur de son père, de publier les lignes suivantes, qu'elle a retrouvées après sa mort et qui furent écrites par lui sous le coup de l'émotion que lui causa l'exécution de Louis XVI :

Ô Louis, excellent prince et le meilleur des hommes, qu'il n'y ait jamais un écrit de moi où je n'atteste vos vertus comme un témoin digne de foi, aucun où je n'appelle à votre défense le seul jugement durable, le jugement de la postérité. Innocente victime, s'il en fut jamais ! innocente victime des passions humaines ! Quel sacrifice impie !

Si Marie-Antoinette devait, aux approches de la révolution, entrer avec violence dans les inimitiés que son entourage nourrissait contre M. Necker, du moins, à l'époque, qui nous occupe, eut-elle le bon esprit de ne point prêter la main aux intrigues dont on aurait voulu qu'elle devînt l'instrument. Vertement tancée par sa mère pour la part qu'elle avait prise à la disgrâce de Malesherbes et de Turgot, elle avait adopté la résolution, qui ne coûtait guère à son insouciance, de renoncer à toute intervention directe dans les affaires publiques. Mais elle se prêta de bonne grâce aux sacrifices qui étaient exigés d'elle, entre autres à la réforme de sa maison et de celle du roi, qui faisait partie des plans de M. Necker. Elle ne crut pas, ainsi qu'on s'efforça de le lui persuader, la dignité royale intéressée à conserver dans sa cour une foule de places superflues à la dénomination bizarre, sauf (tant était grand le désordre des sept ou huit caisses chargées de payer les gages de cette nombreuse livrée) à ce que ses laquais mendiassent, faute d'argent, dans les rues de Versailles, comme le faisaient ceux de Louis XV. Elle ne lui sut pas davantage mauvais gré de la résistance souvent maussade qu'il opposa aux demandes de la coterie avide dont elle était malheureusement environnée. C'est ainsi que, le duc de Guines ayant obtenu, par l'intervention de la reine et en dépit de M. Necker, une dot de cent mille écus pour sa fille et ayant jugé plaisant ou habile d'écrire à M. Necker pour l'en remercier, il s'attira la réponse suivante :

Quoique j'attachasse beaucoup de prix à votre reconnoissance, je dois à la vérité de ne point accepter ce qui ne m'appartient pas. Toutes les fois que la reine m'a fait l'honneur de me parler de votre affaire, j'ai fait en loyal administrateur des finances toutes les observations contre que j'ai cru pouvoir me permettre. Sa Majesté m'a ensuite parlé de la volonté du roi qui me seroit manifestée, et de ce moment je n'ai eu qu'à montrer mon respect et mon obéissance. Vous voyez donc, monsieur le duc, que si le roi me donne des ordres, vous ne me devrez rien. Après cet aveu, qui me fait perdre un titre à votre bienveillance, je vous prie de croire au désir sincère que j'ai d'en acquérir, et je chercherai avec empressement les occasions de vous en convaincre.

Le duc de Guines était des mieux placés auprès de Marie-Antoinette, qui s'était déjà employée en sa faveur dans un procès important, Néanmoins elle ne témoigna aucune mauvaise humeur de cette rebuffade adressée à son favori, et lorsque M. Necker, quelque temps après, donna sa démission, M Necker put écrire au curé d'une des paroisses de Paris : « Une consolation pour nous dans le monde, s'il en peut exister, c'est que la reine partage notre patriotisme ; elle a pleuré samedi toute la journée. »

Avec les autres membres de la famille royale, les relations de M. Necker n'étaient point aussi faciles. Nous trouverons tout à l'heure la main du comte d'Artois dans l'intrigue qui le renversa. Quelques mois après son arrivée à la direction générale des finances, il eut le périlleux honneur de se trouver en lutte directe avec Monsieur. Celui qui devait plus tard, sous le nom de Louis XVIII, rendre à la France un si insigne service et lui assurer dix de ses plus belles années, était alors fort préoccupé de faire

valoir et d'augmenter sa fortune personnelle. Il avait d'abord sollicité la faveur d'être admis à constituer sur sa tête et sur celle de Madame un capital de 2,500,000 livres dans un emprunt viager. M. Necker ayant fait repousser cette demande, il introduisait alors une réclamation tendant au remboursement d'une créance de 1,064,191 livres 18 sols 3 deniers (rien n'était oublié) qu'il prétendait lui rester due sur la succession du dauphin et de la dauphine, ses père et mère. Il chargeait son intendant, Cromot, d'exposer à M. Necker cette réclamation tardive, et Cromot terminait sa lettre dans les termes suivans :

En m'acquittant des ordres de Monsieur, je dois vous prévenir qu'il lui est revenu que vous étiés dans l'opinion que cette affaire avoit été déjà traitée et même consommée avec vos prédécesseurs. Monsieur ne peut se persuader que vous ayez abondé dans une idée qui lui seroit aussi injurieuse, et si on avoit cherché à vous induire dans une semblable erreur, vous en sortiriés facilement, en faisant vérifier les faits dans vos propres bureaux. Je mettrai la réponse dont vous voudrés bien m'honorer sous les yeux de Monsieur qui l'attend avec impatience.

La demande était directe, la démarche pressante et la tentative d'intimidation à peine déguisée. Un ministre moins pénétré de ses devoirs que M. Necker aurait peut-être plié. Mais il n'hésita pas, et quelques jours après il répondait à Cromot une lettre habilement rédigée qu'à son tour il terminait ainsi :

Il est vrai, monsieur, que j'ai fait quelques recherches pour examiner si cette demande n'avoit pas déjà été formée ! Les raisons qui pouvoient me le faire croire étoient assez plausibles : connoissant votre activité pour les intérêts de Monsieur et votre intelligence, il me paroissoit extraordinaire que depuis tant d'an-

nées où vous aviez eu le temps de mettre en avant cette prétention, vous eussiez choisi le moment où les finances sont le plus accablées du poids d'une guerre infiniment dispendieuse. Je ne puis même vous dissimuler qu'après avoir fait pendant quelque temps des recherches inutiles à cet égard, j'ai acquis depuis peu de jours des renseignemens d'où il résulte que cette demande a été formée et rejetée sous le feu roi au rapport de M. l'abbé Terray, et ces renseignemens sont tels que j'y aurois ajouté la plus entière foi si vous ne me disiez pas le contraire.

Je prendrai sur tout cela les ordres du roi, si Monsieur l'exige ; mais j'ai cru avant tout devoir faire connoître ma façon de penser, afin que Monsieur puisse choisir un autre intermédiaire s'il le juge à propos ou suivre directement cette affaire. Et comme le roi ne trouve pas mauvais que vous fassiez valoir les droits de Monsieur selon vos lumières, j'espère que Son Altesse Royale ne désapprouvera pus que je discute les intérêts de Sa Majesté suivant ma conscience.

Inutile de dire que la réclamation de Monsieur n'eut jamais d'autres suites ; mais je doute que l'intendant auquel un démenti était si poliment donné et le prince lui-même aient jamais pardonné cette lettre à M. Necker.

Si M. Necker eut souvent à lutter contre des difficultés de la nature de celle que je viens d'indiquer, en revanche il dut se sentir singulièrement encouragé par les témoignages de confiance qu'il recueillait de tous côtés. Il n'y a rien peut-être qui ferait mieux revivre l'esprit dont la France était animée sous le règne de Louis XVI que la publication des milliers de lettres, discours, pièces de vers, qui furent adressés à M. Necker durant les cinq années de son premier ministère. Rien non plus qui ferait davan-

tage regretter que tant de mouvemens généreux, tant de bonnes volontés ardentes n'aient pas réussi à éviter la catastrophe finale. Jamais, à la prendre dans son ensemble, la France ne fut animée de sentimens meilleurs que durant ces quinze premières années du règne de Louis XVI. Jamais souverain n'obéit à des intentions plus pures ; jamais noblesse ne se montra plus disposée à se réformer elle-même ; jamais nation n'eut l'oreille plus ouverte et le cœur plus accessible à toutes les idées élevées. Quand on songe que, pour rechercher les causes de ce tragique avortement, il faut remonter à plus d'un siècle de politique fausse ou funeste, on est effrayé du poids dont la fatalité pèse sur les affaires humaines lorsqu'elle n'est combattue par aucune volonté ferme, et on se prend à creuser le sens profond du vers antique :

DELICTA MAJORUM IMMERITUS LUES.

Parmi ces nombreux témoignages de l'incroyable popularité dont jouissait M. Necker je choisirai ceux où se peint le mieux l'esprit qui animait alors les différentes classes de la société. Assurément il n'y aurait eu rien d'étonnant à ce qu'un ministre étranger et bourgeois trouvât liguée contre lui la noblesse de cour et que la cabale des courtisans s'acharnât tout entière contre lui. Il n'en fut rien. Si M. Necker excita des rancunes implacables chez quelques-uns de ceux dont il contribua à faire rejeter les demandes, et en particulier dans les quatre familles qu'on appelait les quatre coins de la reine, il trouva cependant dans les rangs des plus grands seigneurs des partisans chaleureux. Ce sont, leurs lettres l'attestent, les Montmorency, les La Rochefoucauld, les Noailles, les Mouchy, les Beauvau, les Crillon, les Mailly, bien d'autres encore qui se prononcèrent avec le plus de vivacité en faveur de M. Necker. Je choisirai, parmi ces témoignages d'ardeur

désintéressée, quelques billets dont le tour me paraît le plus propre à montrer quels sentimens animaient alors une partie de ce monde de la cour de Louis XVI. Presque tous ces billets ont été écrits, soit à l'occasion de la publication du Compte-rendu, soit au moment de la retraite de M. Necker. Veut-on savoir, par exemple, quels sentimens la lecture du Compte-rendu avait excités chez un maréchal de France qui devait un jour périr sur l'échafaud, ainsi que sa femme et sa petite fille ? qu'on lise cette lettre du maréchal duc de Mouchy :

Versailles, ce 17 février 1781.

Je viens de lire avec enthousiasme, monsieur, l'admirable compte que vous avez rendu au roy : rien de plus beau et de plus touchant pour tout homme qui scait penser ; rien de plus capable et de plus fait pour enflamer tous les bons François d'amour pour leur maistre et de la reconnoissance d'avoir choisi un ministre aussi éclairé et aussi actif et qui a fait en quatre ans ce qui illustreroit une longue vie. J'en fais aussi mon sincère compliment à la digne et respectable compagne de vos traveaux dans un détail si intéressant et si pénible. Tous les bons patriotes doivent faire des vœux pour que la France vous conserve un siècle pour son bonheur. Je ne serai pas des derniers à le désirer très vivement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un inviolable attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

N. Maréchal duc de Mouchy.

J'ai une grande impatience que ce chef-d'œuvre gagne la province.

Est-on curieux du jugement que portaient sur les événemens du nouveau règne et sur l'entreprise de M. Necker, les courtisans vieillis à la cour de Louis XV, dont la jeunesse avait eu des spectacles bien différens sous les yeux ? voici une lettre écrite d'une main affaiblie et tremblante par un homme dont on n'est guère accoutumé à associer le nom à tout ce mouvement d'idées des premières années du règne de Louis XVI, par ce comte de Tressan, que Marie Leckzinska appelait le plus aimable des vauriens et auquel elle imposait de faire des cantiques en vers comme pénitence :

À Franconville, ce mardy.

J'ay été élevé sous les yeux du régent et à la cour du feu roy, par un oncle qui m'avoit apris à bien voir ; je suis bien vieux, mais ma vue n'est point affoiblie, et je gémis sur tout ce que je vois, et prévois. Votre belle ame, monsieur, et celle qui lui est égale et qui fait votre bonheur sont les seules qui puissent estre fermes et tranquilles en ce moment. J'ay été passer hyer une heure avec M. de Buffon mon ami depuis cinquante ans, j'ay baisé, les larmes aux yeux, une lettre faitte pour instruire et pénétrer le cœur d'un vray sage. Permettez-moy, monsieur, de vous jurer de nouveau l'attachement, le dévouement que vous m'avez inspiré. Je vous admireray, vous respecteray, vous aimeray jusqu'au dernier soupir ; je vous suplie de me mettre aux pieds de M Necker, mon cœur fut déchiré en passant hyer devant Saint-Ouen, j'envie le bonheur du concierge de votre maison.

De grâce, ne me privez pas longtemps tous les deux de l'honneur et du bonheur de vous aller rendre un bien pur homage, et lorsque vous voudrez bien voir vos serviteurs les plus fidelles, je

vous conjure d'apeller ce vieux Tressan qui dans ce moment ne conoit de gens éclairés qui sont heureux que M. et M Necker.

Parfois ces témoignages d'enthousiasme arrivaient à M. Necker d'un camp bien voisin de celui où il comptait ses ennemis les plus acharnés. C'est ainsi que le propre beau-père de l'amie de la reine, le vicomte de Polignac, mécontent, il est vrai, d'un passe-droit qu'il avait subi, exhalait, dans une lettre à M. Necker, son enthousiasme et ses griefs :

Je ne croyois pas, monsieur, pouvoir rien ajouter aux sentimens de haute, estime et admiration que vous m'avez déjà inspiré, mais après la lecture de votre ouvrage, je ne scay plus de quels termes me servir pour vous exprimer toutes les impressions qu'il m'a fait ? Tout bon François doit verser des larmes en le lizant et tout bon patriote en doit verser de sang. — Souffrez que je vous rappelle qu'étant en Suisse, j'eus l'honneur de vous envoyer quelques foibles idées de patriotisme, une espèce de projet ou d'apperçu informe pour prouver que l'administration des finances demandoit une nouvelle forme. Je voyois comme au travers d'une glace à facettes une quantité d'abus de mauvaises gestions, de rapines, de foiblesses… Rien n'est si rebutant pour un bon sujet et bon patriote que de voir de pareilles menées. Aussy j'ay pris mon parti ; j'ay dit pour toujours adieu à la cour ; j'y serois fort inutile, ma franchise et mon âge fort déplacés. Si j'étois assez connu de vous, monsieur, vous ne douteriez pas de la sincérité et franchise avec laquelle je m'exprime. Elles partent d'un cœur vraiment touché et admirant votre mérite peu commun.

Un grand nombre de femmes de la cour ne se montraient pas moins favorables à M. Necker.

Jamais surintendant ne trouva de cruelles,

a dit Boileau ; mais ce n'est point ainsi qu'il faut l'entendre de M. Necker, et s'il eut les femmes pour lui (chose rare pour un ministre réformateur), il faut l'attribuer en partie à cette mode qui les poussait à prendre vivement parti dans des questions peut-être un peu au-dessus de leur portée, comme elles l'avaient fait dans la question du commerce des grains, à la suite de l'abbé Galiani. Au premier rang de ces tenantes de M. Necker étaient la maréchale de Beauvau, qui, discourant avec vivacité dans son salon sur l'égalité des conditions, s'offusquait bien un peu de ce qu'un avocat profitât de sa distraction pour puiser sans façon dans sa tabatière, mais qui, à travers l'épreuve des événemens, demeura fidèle à ses amis comme à ses opinions ; la duchesse de Lauzun, dont on n'a pas oublié la lettre enjouée où elle confesse s'être prise de querelle aux Tuileries avec un promeneur inconnu qui médisait de M. Necker ; la princesse d'Henin, qui sera plus tard une des meilleures amies de M de Staël ; la duchesse de Bohan, née d'Uzès, qui, apprenant la retraite de M. Necker, lui écrivait « que c'était comme citoyenne qu'elle s'affligeait ; » la comtesse de la Marck, née Noailles, une des correspondantes de Gustave III ; la duchesse d'Enville, qui, depuis le temps où elle avait fait la connaissance de M Necker sur les bords du lac de Genève, n'avait pas perdu le goût des philosophes. J'en pourrais nommer bien d'autres ; mais plutôt que de continuer cette nomenclature, j'aime mieux choisir, parmi ces témoignages d'enthousiasme féminin, deux lettres qu'on lira peut-être avec intérêt, car elles portent la signature de deux femmes pour lesquelles notre temps s'est épris d'un goût assez vif. L'une est de la célèbre M d'Épinay, qui devait sans doute à sa belle-sœur, M d'Houdetot, la connais-

sance des Necker, et qui exprimait en ces termes à M. Necker le regret que lui causait sa retraite :

Je sens, monsieur, qu'il est peut-être fort indiscret de vous parler de la peine que je partage avec tout le public, et que j'ose prendre la liberté de vous assurer que personne ne ressent aussi vivement que moi. Tous nos amis communs m'ont interdit l'honneur de vous écrire, mais mon sentiment me commande de vous réitérer l'hommage de ceux que de tout temps je vous ai voué ; j'y joignois celui de la reconnoissance pour tout le bien public que nous devons à votre ministère et pour avoir bien voulu vous occuper de moi dans ces momens de crise. Pardonnez mon indiscrétion, c'est une faute de mon cœur. La grâce et la distinction, que j'ai l'honneur de vous demander, c'est de ne pas me répondre ; je ne vous ai été que trop un sujet d'importunité. Si je puis espérer que dans quelques jours de loisir vous me fassiez l'honneur de me venir voir, vous mettrez le comble à mes vœux. Recevez, avec votre bonté ordinaire, l'assurance de rattachement le plus vrai et de tous les sentimens que la vénération et la reconnoissance peuvent inspirer, avec lesquels je suis monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

D'Esclavelles d'Épinay.

À Paris, ce 20 mai 1781.

L'autre est de la marquise de Créquy, dont les pseudo-mémoires, fabriqués par M. Decourchant, avaient fait une personne médisante, à la langue acérée et qui était en réalité une femme spirituelle, sagace et bonne. Son enthousiasme pour M. Necker est d'autant plus significatif qu'elle avait, comme on sait, pour meilleur ami Senac de Meilhan et que celui-ci avait dû tout faire

pour l'en dégoûter. « Retirez-vous, polisson ! M. Necker s'avance, » lui avait-elle écrit un jour, et peut-être cette boutade explique-t-elle quelques-uns des sentimens que Sénac de Meilhan portait à M. Necker. En tout cas, il n'avait pas exercé beaucoup d'influence sur son amie, car voici comme elle appréciait la retraite de M. Necker :

À Monflaux, (Bas-Maine), ce 18 aoust.

Vous allés pâtir, madame, de ma solitude, car j'ay grande envie de parler. Je suis partie de Paris il y a plus d'un mois, et après avoir été longtemps inquiette de M. Necker, on m'a assuré que sa santé était rétablie, mais je connois les effets de la sensibilité, et j'ay besoin d'estre encore réassurée. J'ay la confiance, madame, que vous ne desaprouveréz pas la liberté que je prends ; j'y suis autorisée par le cri de la populace avec laquelle j'ay des communications, et quand il s'y mesle un ordre plus élevé je trouve le même sentiment, si ce n'est le même langage. Chacun s'intéresse à Aristide, car je n'en sortirai pas, c'est lui-même, et s'il y avoit une assemblée ou il fut question du juste, chacun se tourneroit de son côté comme on fit à Athènes.

Je ne puis que sentir les malheurs de ma patrie, les miens ne peuvent être mis à côté, mais enfin nous voila à la veille d'une famine, les bleds nous vont manquer, le fermier sera hors d'état de soulager et pensera à tirer parti du peu qui lui viendra, et le propriétaire touchant peu, donnera mal. En prevoiant ce très prochain avenir, je dis : O Aristide, comme vous m'auriez donné des secours ! et puis je pleure seule et sans témoins, car je me suis aperçue que l'avenir échappe à ces gens-là, et c'est toujours autant de gagné.

Pline le jeune ayant perdu son ami craignoit de se relâcher dans la vertu. Je vous assure, madame, que je crains de ne pas commencer à la pratiquer depuis que je vois comme elle est traittée, et que, malgré les motifs supérieurs il y a des instans ou je me sens foible, personnelle, intéressée. Un grand modèle dans une place élevée élevoit les âmes ; chaque action mettoit un degré d'émulation. Il est vrai que les âmes viles ont pris de la jalousie, mais aucune n'a osé révoquer en doute les vertus d'Aristide. On m'a écrit que le mémoire au roi paroissoit imprimé, je l'aurai sûrement, j'y trouve un très grand déffaut, c'est qu'il n'y a pas un mot qui ne soit vrai ; cela ne se pardonne point.

Je compte m'en retourner le mois prochain ou les premiers d'octobre. Me permettriez-vous, madame, d'aller une fois vous rendre les devoirs qu'on doit à la vertu, me frotter à la manche d'Aristide, et vous assurer tous deux des sentimens de vénération, et d'attachement avec lesquels j'ay l'honneur d'estre, madame, votre très humble et très obéissante servante.

La marquise douairière de Crequy.

Si M. Necker trouvait pareil accueil auprès d'un monde auquel il était étranger par son origine, on peut penser avec quel enthousiasme son arrivée au pouvoir fut saluée par les hommes de lettres qui composaient la petite cour de M Necker. Bien que, dans son salon, M. Necker ne se familiarisât guère avec eux, peu s'en fallait cependant qu'ils ne considérassent comme un des leurs l'auteur d'un Éloge de Colbert qui avait été couronné par l'Académie française. Aussi les trouvons-nous tous groupés autour de lui, chacun dans l'attitude que nous lui connaissons déjà : Marmontel obséquieux, Diderot déclamateur, Grimm flatteur avec adresse. Chez Marmontel l'enthousiasme tient du délire :

Enfin nous y voilà, écrit-il à M Necker. Ce n'est plus seulement M. Necker qui se comble de gloire ; c'est le roi. Ce ne sont plus les vues confuses d'économie et les moyens éparpillés qu'on se proposoit avant ce ministère et qui se trouvèrent aussi impraticables qu'ils étoient minutieux, et vains. C'est un plan solide et vaste qui embrasse tout et met tout au niveau. C'est une marche ferme et sûre qui va au but en ligne droite. C'est un procédé géométrique appliqué à l'économie. Dans ce nouvel ordre de choses, rien n'est timide et rien n'est hazardé. Au lieu de ces mots en usage : car tel est notre bon plaisir, le roi pourrait écrire : car telle est la raison éternelle et la règle universelle des choses.

Ce ne sont pas seulement des cris d'admiration que lui arrache la lecture manuscrite du Compte-rendu : ce sont des larmes qui coulent de ses yeux et qui baignent son visage. Il croit voir Hercule armé de sa massue pour écraser l'hydre de la calomnie, ou plutôt (car cette image ne convient point à la modération et à la modestie de M. Necker) le Saint Michel de Raphaël tenant sous ses pieds le dragon. Il donne ses avis sur tout, sur la régie des domaines, sur la comptabilité de la marine. A force de parler finances, la fièvre le gagne, et il envoie à M Necker tout un projet de son cru avec le billet suivant :

Ce vendredi matin.

Je ne rêve plus que finances, madame, et M. Necker n'en est pas plus occupé que moi. Ce n'est pas que je sois devenu meilleur citoyen ; mais l'intérêt de l'amitié se joint à celui du patriotisme. Je viens d'écrire à la hâte ma rêverie de ce matin. Ayez la bonté de la lire, et si vous ne trouvez pas cela trop commun, ou trop peu pensé, vous la jetterez à M. Necker, en lui disant : Tiens, voilà ce pauvre homme qui devient fou par amitié pour nous.

J'espère bien, madame, avoir l'honneur de diner avec vous ; mais je n'ai pas voulu tarder à vous prouver que ma première pensée, à mon réveil, a été pour ce qui vous interesse le plus au monde, impatient de vous apprendre non ce que j'ai rêvé, mais à qui j'ai rêvé.

Diderot ne se prodigue pas autant, car il est moins de la maison. Entre temps, il ne néglige pas cependant d'assurer le sort de son gendre qu'il recommande pour un emploi à la bienveillance de M. Necker, et de solliciter l'envoi de la petite brochure où M Necker avait exposé les résultats obtenus par elle dans la maison de santé qui porte aujourd'hui son nom. Cette lettre, qui a été publiée pour la première fois il y a peu de temps dans la nouvelle édition de Diderot, donnera l'idée du diapason de son admiration :

Je ne sais si c'est à vous ou à M. Thomas que je dois la nouvelle édition de l'Hospice ; mais pour ne manquer ni à l'un ni à l'autre, permettez que je vous en remercie tous les deux. J'ai désiré l'Hospice afin de le joindre au Compte-rendu et de renfermer dans un même volume les deux ouvrages les plus intéressans que j'aie jamais lus et que je puisse jamais lire. J'ai vu dans l'un la justice, la vérité, le courage, la dignité, la raison, le génie, employer toutes leurs forces pour refréner la tyrannie des hommes puissans ; et dans l'autre la bienfaisance et la pitié tendre leurs mains secourables à la partie de l'espèce humaine la plus à plaindre, les malades indigens. Le Compte-rendu, apprend aux souverains à se préparer un règne glorieux, et à leurs ministres à justifier aux peuples leur gestion. L'Hospice enseigne leurs devoirs à tous les fondateurs et directeurs d'hôpitaux ; grandes leçons qui resteront longtemps infructueuses ; mais ceux qui les

ont données marcheront sur la terre au milieu de l'admiration et des éloges de leurs contemporains, et n'en mériteront pas moins, de leur vivant ou après leur mort, un monument commun où l'on nous montrerait, l'un instruisant les maîtres du monde et l'autre relevant le pauvre abattu. Voilà, madame, ce que je pense, avec tous les citoyens honnêtes, de ces deux productions. S'il arrivoit toutefois qu'on vous dît que je suis resté muet devant quelques malheureux personnages, en qui le sentiment de l'honneur fût étouffé ou ne poignît jamais et qui auroient eu l'imprudence de les attaquer, croyez-le. L'indignation et le mépris, lorsqu'ils sont profonds, se manifestent, mais ils ne parlent pas ; et je suis persuadé qu'il est des circonstances où ce n'est pas honorer dignement la vertu que d'en prendre la défense.

Diderot.

Grimm était encore en Russie lorsqu'il apprit l'arrivée de M. Necker aux affaires. Ce fut l'impératrice qui lui communiqua cette nouvelle ; aussi, tout en adressant ses félicitations à M Necker, Grimm ne perd pas l'occasion d'étaler à ses yeux l'intimité si flatteuse où il vit avec la grande Catherine :

L'impératrice vient, madame, de m'apprendre le choix que le roi a fait de M. Necker pour l'administration d'une des branches les plus importantes de ses finances. Comme elle se mêle un peu du métier et qu'elle prétend avoir apprécié les talens de M. Necker depuis longtemps, elle m'a fait à cette occasion l'éloge le plus touchant d'un jeune roi qui sait faire de pareils choix. Ensuite est venu l'esprit de prophétie qui possède toujours plus ou moins les gens du métier et qui m'a prédit les suites naturelles de ce choix. Sur ce point, je me suis trouvé parfaitement d'accord avec Sa Majesté. Ensuite elle m'a demandé ce que vous diriez de

cet événement. Je lui ai promis, madame, de vous le demander et de lui lire votre réponse. Ensuite elle m'a appris que tout le public de Paris avait infiniment applaudi le choix du roi, de sorte que le public, l'impératrice et moi nous sommes d'accord avec le roi très chrétien. De tout cela est résultée une conversation où l'impératrice m'a laissé entrevoir ses principes et ses procédés dans l'administration des finances, et comme l'ordre qu'elle y a mis et les ressources qu'elle a su y trouver, en soulageant d'année en année ses peuples, ne sont pas ce qu'il y aura de moins mémorable dans son règne, je dois en dernier ressort, au choix que le roi a fait de M. Necker, une séance des plus intéressantes et une soirée des plus agréables. J'ai de ces séances une ou deux par jour et je passe ma vie à entendre les principes du grand art de gouverner. Si ma mémoire était assez fidèle et que j'eusse assez de talent pour écrire ces conversations avec cette variété de tons et de couleurs qui s'y fait sentir à chaque trait, j'aurois fait un des livres les plus extraordinaires et les plus piquans de ce siècle. Il n'y a qu'un seul grand inconvénient à ma manière de vivre actuelle, c'est de voir l'impératrice trop souvent, car ordinairement, depuis midi jusqu'à neuf ou dix heures du soir, il n'y a guère que deux heures où elle ne me voit pas, d'où il arrive que plus je la vois, plus je m'y attache et qu'elle se lassera d'autant plus vite de moi qu'elle me voit trop souvent. Il lui restera le parti de me renvoyer quand la satiété sera arrivée et à moi celui de me rappeler toute ma vie avec reconnoissance mon bonheur et ses bontés.

La satiété sans doute étant venue, et Grimm de retour en France, « le céleste baron, » comme l'appelait Catherine, continua ce bon office de transmettre à M. et M Necker les complimens de l'impératrice et ceux des princes avec lesquels il était en correspondance habituelle. Tout en trouvant que « les finances

du roi très chrétien étaient une matière tout à fait dégoûtante, » Catherine suivait avec intérêt les réformes de M. Necker et elle ne doutait nullement « que le ciel ne l'eût destiné à tirer les finances de la France de l'état très embarrassé où il les avait trouvées. » — « Pauvres gens ! écrivait-elle à Grimm sur le bruit assez frivole que M. Necker avait fait scandale par son apparition en bottes fortes dans les galeries de Versailles, pauvres gens ! des gens non bottés ne peuvent souffrir ceux qui sont trop fermes, trop constamment d'aplomb, trop difficiles, trop conséquens, trop forts et trop pleins de raison. Tout cela est incommode. » Et ces appréciations de Catherine étaient fidèlement transmises à M. Necker par l'intermédiaire de sa femme. Mais ce rôle d'entremetteur ne suffisait pas à Grimm, et il trouvait, pour exprimer l'admiration que lui causait le mémoire sur les assemblées provinciales, des termes dont Diderot aurait été jaloux :

J'ai l'honneur, madame, de vous renvoyer le mémoire que M. Meister m'a confié ce matin de la part de M. Necker. De telles lectures réconcilient avec l'existence et rendent de l'énergie à une âme flétrie par le spectacle habituel des malheurs et des sottises. Moi dont le cœur dur n'a pu être ému un instant par quarante Barmécides massacrés dans un mouvement de légèreté d'un prince d'ailleurs plein de bonté et de générosité, j'ai pleuré aux sanglots en lisant rapidement ce mémoire sublime. Il est fâcheux qu'un tel écrit ne puisse pas être livré à l'attendrissement et à la reconnoissance du public. C'est un chef-d'œuvre de sagesse et de sensibilité, de cette sensibilité vraie et profonde dont on entend parler sans cesse et qu'on ne rencontre nulle part. Lorsqu'on voit un bon roi conseillé et inspiré de cette manière, l'on dort tranquille et l'on se dit que, malgré la légèreté et la témérité des jugemens publics et l'impulsion qu'ils recevront souvent, sans s'en

douter de l'intrigue et de l'intérêt particulier, il est impossible que la nation ne récompense pas enfin par des acclamations générales et un mouvement vif de reconnoissance, les efforts d'un ministre vertueux et éclairé dirigés avec une sagesse si rare vers le plus grand bonheur.

Md'Épinay partage ma reconnoissance. Cette lecture a fait une distraction bien puissante à ses maux habituels, dont elle est plus accablée qu'à l'ordinaire. J'espère, madame, vous présenter demain l'hommage de mon respect.

Ce mémoire sur les assemblées provinciales, qui devait demeurer inédit, fut livré par une indiscrétion à la publicité et devint une des causes de la disgrâce de M. Necker. C'est un exposé bien fait des inconvéniens d'une centralisation excessive et de l'administration des intendans. Mais, s'il ne fallait singulièrement rabattre des expressions de cette sensibilité « dont on parle sans cesse, mais qu'on ne rencontre nulle part, » on ne comprendrait pas qu'une telle lecture ait pu provoquer cette chose rare entre toutes, les larmes de Grimm.

Si l'on veut maintenant connaître le jugement porté sur M. Necker par quelqu'un qui n'était point un complaisant, il faut le demander à Buffon, dont la nature orgueilleuse se pliait mal à reconnaître le mérite d'autrui. Jamais, dans sa correspondance avec M Necker, Buffon n'appelle M. Necker autrement que « notre grand homme. » Parfois il juge convenable de l'admettre en tiers dans cette relation dont on n'a pas oublié la nature passionnée. « Jamais, lui écrit-il, ma très respectable amie n'a manqué de vous mettre de part et souvent de moitié dans les sentimens qu'elle a eu la bonté de me témoigner. » Mais c'est surtout au moment de la publication du Compte-rendu qu'éclate son ad-

miration et que la forme où elle s'exprime rappelle le Magna sonaturum que M Necker proposait d'inscrire sur le socle de sa statue :

Jusqu'ici, ma noble amie, écrit-il à M Necker, je n'avois vu votre très illustre époux que comme l'on peint le génie, avec une auréole de gloire autour d'une tête du plus grand caractère, et dont en même temps le corps, les bras, les mains, même les ailes et les organes agissans sont dans un nuage qui nous dérobe le reste de sa nature divine, parce que les peintres ont craint qu'elle ne devînt trop humaine ; aujourd'hui par cet écrit en lettres d'or, par ce Compte-rendu au roi, je vois M. Necker, non-seulement comme un génie, mais comme un dieu tutélaire amant de l'humanité, qui se fait adorer à mesure qu'il se découvre. J'en dirois bien autant d'une autre moitié de lui-même, mais vous me désavoueriez, mon adorable amie ; votre modestie, plus grande encore que vos hautes vertus, voudra toujours garder son voile, ne fût-ce que pour tempérer leur éclat, et je ne puis que vous en louer encore. Oui, je vous aime, je vous admire et respecte tous deux du plus profond de mon cœur ; je vous le dis en vérité et dans l'enthousiasme que je viens d'éprouver après la lecture de cet écrit sans exemple et à jamais mémorable, qui fera plus de bien et d'honneur à notre siècle que tous nos autres écrits mis ensemble.

Le témoignage d'un homme tel que Buffon était de ceux qui pouvaient inspirer quelque orgueil à M. Necker. Souvent on lui a reproché son infatuation et la haute opinion qu'il avait de lui-même ; mais n'est-ce pas une excuse que cette opinion ait été partagée par les plus distingués d'entre ses contemporains, et

peut-on exiger d'un homme qu'il ait la modestie de ne pas en croire sur son propre compte des juges désintéressés ?

Trouvant un pareil appui dans le monde des lettres et des philosophes, M. Necker n'aurait guère eu le droit de se plaindre s'il était venu se heurter à une hostilité systématique de la part du clergé catholique. Sa nomination n'avait pas été vue de bon œil par plusieurs membres de l'épiscopat, et l'on trouve écrit partout que l'opposition du clergé, comme celle du parlement, fut une des difficultés avec lesquelles M. Necker eut à lutter. Une affirmation aussi générale n'est pas exacte. « Je vous l'abandonne, si vous voulez vous charger de payer les dettes de la France, » avait répondu M. de Maurepas à un évêque qui lui reprochait la nomination d'un protestant à des fonctions publiques aussi importantes ; Mais le haut clergé ne présentait pas alors cette unité de doctrines et de vues qu'offre aujourd'hui l'épiscopat français, et il se divisait en plus d'un parti. Il y avait d'abord le parti qu'on appelait le parti dévot, qui s'employait avec plus de fougue que d'adresse à combattre les doctrines philosophiques ou jansénistes, et qui déployait un zèle égal contre les progrès de la tolérance et contre ceux de l'impiété. À la tête de ce parti était l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, dont le nom doit à certaine lettre de Rousseau une célébrité fâcheuse. Tout à l'opposé, se faisait remarquer le parti des prélats de cour, dont le cardinal de Rohan a été le type le plus éclatant, beaucoup plus occupés de galanteries et d'intrigues que de querelles théologiques, et dont on avait grand'peine à obtenir quelques mois de résidence dans leurs diocèses. Enfin il y avait entre les deux un parti intermédiaire qu'on avait le tort d'appeler parfois le parti philosophique, composé de prélats dont l'orthodoxie était suffisante, les mœurs honnêtes, mais qui ne dédaignaient ni le suffrage des

beaux esprits ni le commerce du monde. Parmi ces prélats on comptait l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, qui joua un rôle assez important à l'assemblée constituante, l'archevêque d'Aix, Cucé de Boisgelin, qui fut à l'Académie française le successeur de Voisenon, l'archevêque de Bourges, Phelipeaux, que M. Necker devait mettre à la tête de l'assemblée provinciale du Berry, l'archevêque de Narbonne, Dillon, les évêques du Puy, de Mirepoix et d'autres encore. M. Necker, dont le système politique était de ménager le clergé et de l'associer à ses plans de réforme, rechercha l'appui de ces prélats. Il n'eut pas de peine à l'obtenir. D'assez nombreuses lettres échangées entre eux et M Necker, qui était dans beaucoup de circonstances le secrétaire de son mari, vont nous montrer que, si la tolérance n'était pas encore inscrite dans nos lois, elle était du moins (ce qui vaut autant) entrée profondément dans nos mœurs. On sera peut-être étonné de voir que les membres les plus haut placés du clergé ne jugeaient pas les actes de l'administration de M. Necker moins favorablement que Grimm et Diderot. C'est ainsi que l'évêque de Mirepoix, Tristan de Cambon, écrivait à M Necker au moment de la publication du Compte-rendu :

À Toulouse, ce 7 mars.

Je devrois vous bouder, madame, il sort de chez vous un écrit admirable et vous ne me l'envoyés pas. Quelques personnes en reçoivent des exemplaires, et je suis obligé d'avoir recours à elles pour le lire, nos libraires ne l'ayant pas encore reçu. Il contient un détail clair et simple de ce qui a été fait. L'emphase n'est emploiée que pour relever les petites choses et jamais on n'en eut moins de besoin ; aussi n'y en a-t-il d'aucune espèce. M. Necker annonce de plus grandes choses encore et qui exigent plus de

combinaisons : la gabelle, les traités extérieurs, etc. Tel est l'effet de la force de la vérité portée à l'évidence que je regarde M. Necker comme placé sur un rocher immense contre lequel tous les flots de la mer viendront se briser. Je le souhaite et je l'espère ainsi, bien plus comme citoyen que comme votre ami. Ce que j'admire le plus n'est pas ce qu'il a fait, mais, pour me servir d'une de ses expressions, c'est la mesure qu'il y met. Je suis bien de son avis, c'est une excellente réponse aux libelles. Je ne pourrois trop vous parler de l'effet admirable que cet écrit a fait. M. l'archevêque de Toulouse en a été attendri jusqu'aux larmes et cette impression s'est soutenue après plus d'une lecture. J'aime bien le compte qu'il rend des hôpitaux et des prisons, etc. Je suis parfaitement de son avis surtout ce qu'il contient, Tout ceci va bien prêter à l'éloquence de M. Burke et doit faciliter une paix brillante et solide.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'évêque de Mirepoix.

De toutes ces lettres les plus agréables sont celles de l'archevêque d'Aix, qui sentent l'académicien et l'homme du monde autant que le prélat, et c'est un trait de mœurs curieux que cette correspondance fréquente entre un évêque de l'ancien régime et une protestante. M. de Boisgelin venait volontiers à Paris, et durant ses longs séjours un goût très vif l'attirait vers M Necker. Mais parfois, comme s'il eût éprouvé la crainte que sa présence ne jetât quelque gêne dans un salon où la liberté des conversations était grande, il se tenait sur la réserve et adressait en ces termes à M Necker l'expression de ses regrets :

Il y a bien longtems, madame, que je n'ay eu l'avantage de vous faire ma cour. J'y ai mis, je le sens bien, une sorte de réserve et j'ay peut-estre eu tort. J'ay cru dans ma dernière visite vous avoir causé quelqu'importunité. Mais il y a trop longtemps aussy que je suis privé d'un plaisir dont vous scavez que je scais connoître tout le prix. Il m'est doux de retrouver dans vostre conversation les sentimens nobles et les idées justes dont il faut avouer que l'entretien sera toujours le plus aimable délassement de la solitude et du monde. J'en suis fâché pour vous, madame, mais au milieu de ce monde qui vous aime et que je ne hais pas, vous avez le malheur de penser souvent comme moy, et je vous parle avec confiance et liberté de ces mêmes impressions et réflexions que je crois partager avec vous. J'ay voulu plus d'une fois vous chercher ; délivrez-moi de cette crainte involontaire de venir dans des momens où je vous causerais quelque gesne. J'ay passé chez M. Necker ce matin à Paris ; on m'a dit qu'il y venoit de tems en tems. Je n'ay pas été assez heureux pour le trouver. Agréez le sincère et respectueux attachement avec lequel j'ay l'honneur d'estre, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'archevêque d'Aix.

Nul doute que M Necker n'ait fait ce qui dépendait d'elle pour délivrer l'archevêque d'Aix de cette gêne involontaire. Mais elle n'y réussit qu'imparfaitement, car à une lettre de reproches qu'elle lui adressait sur la rareté de ses visites, il répondait de nouveau : « Je puis vous assurer et bien franchement que j'ay mis pendant quelque temps de la discrétion à ne pas aller vous chercher, mais il est vrai aussy qu'ensuite j'ay eu des remords, J'ay senty que ma discrétion prolongée devenoit un tort pour

moy, et vous deviez être bien sûre que les remords deviendroient encore plus sensibles par les regrets. »

Ces fréquens séjours de l'archevêque d'Aix à Paris avaient peut-être encore une autre raison que le goût d'un monde qu'il avouait ne pas haïr. Par ses actes d'habile administration, il s'était déjà créé dans son diocèse une juste popularité et il devait se sentir aussi propre à la conduite des grandes affaires que plus d'un prélat qui y avait été déjà appelé. Cette honorable ambition ne fut cependant pas satisfaite, et quelques années plus tard, définitivement fixé dans son diocèse, il prenait M Necker pour confidente de ses déceptions avec une mélancolie qui n'était pas exempte de bonne grâce et de dignité :

Vous me parlez, madame, avec bonté d'une carrière brillante à laquelle je ne me crois pas destiné. J'en ay vu les apparences s'évanouir dans des momens où je pouvois me laisser séduire : je ne rouvrirai plus mon âme à la séduction. À quoi serviroit l'expérience qui dément si bien les erreurs du passé, si elle laissoit toutes ces vaines espérances que j'appelle les erreurs de l'avenir ? J'ay pris depuis dix ans un parti dont je ne m'écarterai pas. J'ay le bonheur de prendre intérest à tout ce que j'ay à faire ; je suis sur de l'employ du présent ; ma vie est dans mes devoirs et dans mes gousts ; je ne la laisseray pas s'échapper au-delà d'elle-même. Il est permis à M. Necker de jouir d'une gloire acquise ; les souvenirs agréables sont les trésors de tous les momens. Il possède ce qu'il a fait ; il voit une révolution entière éclorre du sein d'une opération qu'il avait commencée et sans doute il ne peut pas oublier une existence que l'opinion publique lui rend toujours présente. Mais ceux qui n'ont pas remply les grandes places doivent se contenter d'un sentiment honorable d'eux-

mêmes et de quelques suffrages flatteurs qui semblent suppléer un moment par une illusion assez naturelle aux occasions qui leur ont manqué. Vous m'avez souvent jugé avec une indulgence qui m'a fait plaisir, et je ne puis m'empescher de me livrer à votre confiance, à votre jugement.

M Necker devait faire une conquête plus difficile que celle de ce prélat aimable : c'était celle de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, celui qu'on appelait le chef du parti dévot. Des relations fréquentes n'avaient pu manquer de s'établir entre le chef du diocèse de Paris, et la femme du directeur-général des finances, lorsque celle-ci avait donné l'exemple assez nouveau d'une femme s'occupant avec ardeur de soulager la misère publique, tout en continuant d'être mêlée à la vie du monde. Les ennemis de M Necker n'ont pas manqué de tourner ce zèle en ridicule, et Weber, le frère de lait de Marie Antoinette, lui reproche dans ses Mémoires l'ostentation avec laquelle elle pratiquait la charité. Pour la défendre de ce reproche, je me bornerai à dire que de tous les dossiers de lettres qui se trouvent dans les archives de Coppet, le plus volumineux est peut-être celui de sa correspondance avec M Reverdil, mère du précepteur de Christian VII, qui était l'intermédiaire des secours discrets envoyés par M Necker à des amis ou à des parens pauvres du pays de Vaud. Quant à conduire en secret les travaux nécessaires à l'érection de l'hôpital qui a reçu depuis et qui porte encore le nom d'hôpital Necker, c'eût été pour elle une tâche d'autant plus difficile qu'il s'agissait d'une entreprise publique dont le roi avait fourni les fonds sur sa cassette, et dont elle n'avait que l'administration. Il s'agissait de démontrer par l'expérience la possibilité de réaliser, sans dépenses exagérées, un progrès considérable pour l'époque : soigner chaque malade dans un lit séparé, et M Necker se consa-

cra à cette tâche avec l'ardeur qu'elle mettait à toute chose. À cette époque, la charité laïque, cette mode du jour, n'avait pas encore été inventée, et le succès de l'œuvre dépendait du concours des autorités religieuses. M Necker s'adressa aux filles de la Charité et conclut avec la supérieure un traité qui affectait douze d'entre elles au service de l'hôpital sous la surveillance du curé de Saint-Sulpice. Pareils arrangemens ne pouvaient être pris sans l'intervention de l'archevêque, et ce fougueux adversaire des philosophes et des jansénistes ne tarda pas à nouer avec M. et M Necker de cordiales relations. Il leur offrit même, dans son palais épiscopal, un dîner qui fit grand bruit et qui donna lieu à l'épigramme suivante :

Nous l'avons vu, scandale épouvantable !
Necker assis avec Christophe à table,
Et dix prélats savourant à l'envi
Et grande chère, et nectar délectable.
L'église en pleure et Satan est ravi…
Mais en ce jour d'une indulgence telle
Quel serait donc le motif important ?
C'est que Necker… le fait est très constant,
N'est janséniste ; il n'est que protestant.

L'archevêque de Paris devait même, quelque temps après, donner une preuve de tolérance plus grande encore que celle d'offrir à M. Necker « grande chère et nectar délectable » en compagnie de dix prélats. La ville de Paris ayant été condamnée à lui payer, à la suite d'un procès, une somme assez considérable, il crut, tant était grande sa confiance dans les intentions charitables de M. Necker, ne pouvoir faire un meilleur usage de cette somme que de lui en faire remise, « pour être, dit l'acte de dona-

tion, les dits fonds employés par mon dit sieur Necker, suivant ses vues à tel objet d'utilité publique qu'il jugera convenable, voulant qu'il ne puisse être tenu de rendre compte du dit employ qu'à Sa Majesté seule. » Je doute que de nos jours (et je le dis sans aucune pensée de critique) aucun prélat fût disposé à faire entre les mains d'un homme étranger à sa foi l'abandon d'une somme aussi considérable ; mais notre ancien clergé a été si souvent accusé de fanatisme et d'intolérance qu'on me pardonnera de m'être attardé à montrer sous un jour assez différent quelques-uns de ses membres les plus respectables et les plus haut placés.

Aux témoignages de confiance et de sympathie qui venaient de si haut témoigner à M. Necker les sentimens dont les classes privilégiées étaient alors animées, d'autres venaient s'ajouter plus modestes et plus humbles, mais qui, par cela même, étaient de nature à flatter davantage un amour-propre délicat. C'étaient des lettres que des bourgeois, des militaires, des prieurs et des supérieures de communauté lui adressaient du fond de leurs provinces, de leurs garnisons et de leurs couvens ; des vers rédigés par les ouvriers de l'imprimerie royale qui avaient imprimé le Compte-rendu ; des acrostiches tournés par les dames de la halle, tout un concert de louanges, dont les auteurs ne prétendaient ni à la notoriété ni à la récompense. Toutefois il s'en trouvait parmi ces enthousiastes quelques-uns dont les effusions n'étaient pas tout à fait aussi désintéressées. C'est ainsi que, dans ce fatras de lettres, j'en ai découvert une qui est ainsi conçue :

À MADAME NECKER.

Sous les traits de Mentor Minerve révérée,
Fit jadis aux Crétois admirer ses vertus :

Le sage respecté, les préjugés vaincus,
Dressèrent à sa gloire un immortel trophée.
Dans le char d'Apollon conduite par les Ris,
Elle descend encore du céleste hémisphère ;
Mais pour rendre aux Français sa présence plus chère,
Elle a l'esprit de Neckre et les traits de Cypris.

Je ne vous fatiguerai pas davantage, madame, par des répétitions rimées, de ce que le public ne cesse de dire en prose, ma voix est trop faible pour la mêler au concert que les muses donnent tous les jours à votre gloire, et je n'ai pas assez d'esprit pour attacher un fleuron à la couronne qu'elles vous préparent. Je n'ai point d'autre hommage à vous présenter que l'occasion de faire un heureux. Votre seconde métamorphose a dû combler les vœux d'une nation dont les délices sont de cultiver les sciences et qui se fait une gloire d'être soumise à l'empire des grâces. Si d'un jeune homme honnête et qui n'est rien, vous vouliez faire quelque chose, cette dernière transformation ne serait point aussi glorieuse pour vous, ni fort utile au genre humain, mais elle opéreroit le bonheur d'un individu, et Minerve, en dictant les loix qui devoient rendre heureux les peuples de Crète, n'oublioit pas l'infortuné qui gémissoit dans l'obscurité d'une retraite éloignée. Des mœurs, point de talent, une mauvaise écriture, une bonne volonté et un grand fond de reconnoissance, voilà tous mes titres ; s'ils ne suffisent point pour m'obtenir la grâce que je demande, peut-être la nécessité excusera-t-elle à vos yeux la liberté que je prends aujourd'hui, et je remercirai la fortune de ses rigueurs, si, en me servant de prétexte pour vous offrir un hommage qui se seroit confondu avec celui du public dans des jours plus sereins, elles ne me font point encourir votre disgrâce et si

j'apprends que vous n'avez pas dédaigné les assurances du respect avec lequel je suis, madame,

Votre très humble et obéissant serviteur.
Vergniaud.

Paris, ce 12 décembre 1776 (hôtel de l'Amérique, rue des Vieux-Augustins).

Cette lettre date de l'époque incertaine de la jeunesse de Vergniaud où, tout en étudiant la théologie à la Sorbonne, il sollicitait l'honneur d'être présenté à Thomas et tournait des vers dans le genre de ceux qu'on vient de lire. L'avoir écrite à vingt-trois ans n'est pas bien criminel, mais montre que le futur chef de la Gironde, « ce jeune homme honnête et qui n'était rien, » avait grande envie de devenir quelque chose.

La popularité de M. Necker était donc à son apogée lorsqu'il quitta le pouvoir assez brusquement par une démission moitié volontaire et moitié forcée. On en sait assez les causes. M. Necker était vilipendé chaque jour dans des pamphlets que son collègue Maurepas, bien revenu de ses anciens sentimens de bienveillance, encourageait secrètement. Le plus violent de ces pamphlets, qui avait paru sans nom d'auteur, venait d'être saisi, lorsque le lieutenant de police reçut la visite d'un personnage assez obscur, nommé Bourboulon, trésorier dans la maison du comte d'Artois, qui s'en déclara hardiment l'auteur. L'acte était audacieux et le scandale fut grand, car Bourboulon, en revendiquant la responsabilité d'un pamphlet qui pouvait le faire mettre à la Bastille, témoignait ouvertement qu'il se croyait assuré d'un puissant protecteur. Le comte d'Artois lui-même fut effrayé de tant d'audace et après avoir mis son trésorier en avant, il le fit

désavouer par son chancelier M. de Montyon, qu'il chargea d'écrire à M. Necker la lettre suivante :

J'ai rendu compte à Monseigneur le comte d'Artois, disait M. de Montyon, du mémoire par lequel le sieur Bourboulon, son trésorier, attaque la vérité de l'état des finances du roy que vous avez rendu public par ordre de Sa Majesté. L'étude que j'ay faite depuis longtemps des objets discutés dans ce mémoire m'a convaincu que dans plusieurs articles sur lesquels j'ay des notions certaines, il est tombé dans des erreurs évidentes. Je l'ay fait connoître à Monseigneur le comte d'Artois, qui m'a chargé de vous témoigner son estime et son affection et de vous assurer qu'il apprenoit avec plaisir que le sieur Bourboulon étoit dans l'erreur.

Cette réparation à huis-clos ne parut pas, à juste titre, suffisante à M. Necker. Pour rétablir son crédit, que ces attaques tolérées et encouragées par le principal ministre Maurepas risquaient singulièrement d'ébranler, il crut devoir exiger une marque publique de la faveur royale. Il sollicita donc son entrée avec voix délibérative au conseil d'état, dont il était demeuré exclu jusque-là, et il faut avouer que c'était pour lui une situation singulière que d'être chargé d'un département aussi important que celui des finances, et de n'avoir pas accès au conseil, où ses projets pouvaient être discutés et battus en brèche. À cette demande si juste M. de Maurepas répondit que, s'il voulait avoir entrée au conseil, il n'avait qu'à changer de religion. C'était, à la fois une fin de non-recevoir et une insulte. M. Necker le comprit ainsi, et il adressa sa démission au roi par une lettre dont l'original, retrouvé dans l'armoire de fer, est aux archives nationales, et dont le texte a été pour la première fois publié par Soulavie :

La conversation que j'ai eue avec M. de Maurepas ne me permet plus de différer de remettre entre les mains du roi ma démission. J'en ai l'âme navrée. J'ose espérer que Vôtre Majesté daignera garder quelque souvenir des années de travaux heureux, mais pénibles et surtout du zèle sans bornes avec lequel je m'étais voué à la servir.

M. Necker n'essayait pas de dissimuler, dans cette lettre, la vivacité des regrets que lui causait la détermination à laquelle il avait cru devoir s'arrêter. Plus tard, ces regrets devaient se transformer en remords. De tous les actes de sa vie publique, cette retraite volontaire était le seul qu'il se reprochât. Il se demandait, après avoir été témoin, de tous les malheurs auxquels ses successeurs devaient conduire la monarchie, s'il n'aurait pas été en son pouvoir de prévenir ces malheurs, si le parti auquel il s'était arrêté s'imposait à lui, et si, avec plus de souplesse, de dextérité, de patience, il n'aurait pas pu, comme la reine le lui demandait, attendre la mort imminente de Maurepas, qui lui aurait laissé le champ libre. Mais ces reproches, que M. Necker s'adressait plus tard à lui-même, personne ne songeait sur le moment à les diriger contre lui, et c'était à la cour que l'on s'en prenait de sa chute. Plus encore que le renvoi de Turgot, dont quelques-uns des plans étaient mal compris et peu populaires, la disgrâce subite et inexpliquée de M. Necker fut une de ces fautes qui commencèrent d'aliéner à Louis XVI la faveur de l'opinion publique. Les témoignages de la sympathie qui éclata en faveur de M. Necker furent si nombreux et si unanimes que M Necker put, quelques années plus tard, écrire sans aucune exagération sur la volumineuse liasse où sont rassemblés ces témoignages :

L'effet que produisit la retraite de M. Necker fut si extraordinaire qu'il nous étonna nous-mêmes, malgré le sentiment que nous avions de notre amour pour le bien public, de nos efforts et même de nos succès. Résignés à l'ingratitude des hommes et affectés de l'injustice dont nous étions la victime, nous négligeâmes d'abord de conserver les lettres que nous receumes ; enfin nous fûmes frappés de leur multitude et nous résolûmes de garder ce monument d'estime, mais ce ne fut qu'après avoir brûlé une si grande quantité de ces lettres que ce qui nous en reste ne peut donner qu'une bien faible idée des marques d'affection que M. Necker a reçues.

Ce monument d'estime ne formerait pas en effet, si toutes les lettres étaient publiées, moins d'un gros volume. Dans le nombre, je n'en choisirai qu'une et ce qui me détermine dans ce choix, c'est précisément l'obscurité même de celui qui écrivait à M. Necker, dans les termes qu'on va lire :

Metz, 29 mai 1781.

Me permettrez-vous de vous dire et de vous témoigner la grande douleur dont j'ai été pénétré lorsque j'ai appris que vous n'occupiez plus la place que vous avez si dignement rempile depuis quelque temps pour le bonheur de la France ? Non, il n'est pas possible que je contienne plus longtemps mon affliction ; il faut que mon cœur s'épanche et il ne seroit qu'imparfaitement soulagé s'il ne s'épanchoit dans votre sein. Ayez pour agréables les larmes qui m'ont échappées lorsque, pendant la nuit, le défaut de sommeil me permettant de donner un libre essor à mes réflexions, j'ai médité sur la perte que fait la France. Il n'y a que la nouvelle de la mort d'un père âgé et respectable que j'aime de tout mon cœur, qui puisse entrer en comparaison avec la sensa-

tion que m'a fait celle de votre remerciement. Je sais que ce fut sans brigues que vous obtîntes cette charge importante. Le seul mérite vous y plaça ; vous y avez fait tout le bien qu'il était possible de faire ; vous vous proposiez d'en faire beaucoup davantage dans la suite et lorsque nous vous élevions déjà des autels dans nos cœurs, tout à coup vous remerciez ! Quelle perte pour l'état ! Quel sujet de chagrin pour tous les bons citoyens ! Encore une fois, monsieur, permettez-moi de vous dire que cette nouvelle a été pour moi un coup accablant. Elle l'a été de même pour tous ceux qui désirent sincèrement le bien. Je ne suis que leur écho.

Je suis avec un très profond respect, un respect que je ne puis assez exprimer, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

JACOB,
CHANOINE RÉGULIER AU COLLÈGE DE SAINT-LOUIS.

Inutile de transcrire ici les lamentations des Marmontel et autres. Il était cependant parmi les amis de M. et de M Necker quelqu'un qui se refusait à plaindre le ministre disgracié : c'était Gibbon. Mais la raison qu'il donnait ne pouvait blesser ni le mari ni la femme : « Le sort de votre mari, écrivait-il à M Necker, est toujours digne d'envie ; il se connoît, ses ennemis l'estiment, l'Europe l'admire et vous l'aimez ! »

Que serait-il advenu si M. Necker fût demeuré en possession de la confiance de Louis XVI, et si le temps nécessaire lui eût été laissé pour mener à bien ses vastes projets de réforme politique et financière ? Il est toujours facile de refaire l'histoire après coup, et de dire avec assurance ce qui se serait passé si tel ou tel

événement n'avait pas eu lieu. Les ennemis de M. Necker ont eu beau jeu pour prétendre que ce sont ses concessions imprudentes qui ont amené la révolution française. Il ne serait pas moins facile de soutenir qu'il l'aurait prévenue s'il n'avait pas été sacrifié sans motifs à des rancunes mesquines. Mais ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que la situation de la monarchie eût été meilleure si le déficit financier ne l'eût mise à la merci des états-généraux et que M. Necker eût sauvé la monarchie du déficit. Malouet, dans ses Mémoires, émet un jugement plus favorable encore à M. Necker, et l'on me permettra de rapporter ici sans la discuter l'opinion du seul homme peut-être qui ait traversé cette époque redoutable sans qu'on puisse lui reprocher ni une illusion ni une faiblesse : « Quoi qu'on en puisse dire, c'est de la retraite de M. Necker en 1781 et de l'impéritie de ses successeurs que datent les désordres qui nous ont conduits aux états-généraux. »

07

M. et M Necker avaient loué, un peu imprudemment peut-être, leur hôtel de la rue de Cléry ; force leur fut donc, en sortant du contrôle général, de choisir un nouveau logis. Ils s'établirent rue Bergère, et ils y demeurèrent jusqu'à l'époque où M. Necker fut rappelé aux affaires, en 1788. Ces sept années furent peut-être les plus belles de la vie de M. Necker. Arrêté au cours d'une administration heureuse par une disgrâce inexpliquée, toutes les fautes de ses successeurs tournaient à son profit et à sa gloire. Ce n'étaient ni le timide Joly de Fleury, dont on avait chansonné toutes les mesures avec ce refrain :

Si c'est du Fleury,
Ce n'est pas du joli.

ni l'intègre mais incapable d'Ormesson, ni le frivole Calonne, ni l'insignifiant Fourqueux, ni le brouillon Loménie de Brienne, qui pouvaient faire oublier celui dont les actes avaient agi si puissamment sur l'imagination de la France. Sa situation ressemblait à celle qu'avait occupée le duc de Choiseul pendant les dernières années du règne de Louis XV. Il était devenu l'homme vers lequel tous les yeux se tournaient, le chef reconnu de ce grand parti libéral d'alors, qui voulait la réforme sans vouloir la révolution. Sa réputation était devenue européenne, et il avait reçu au lendemain de sa chute les témoignages les plus flatteurs de l'estime où le tenaient les souverains étrangers. C'est ainsi qu'une lettre du marquis Caraccioli lui offrait, au nom du roi de Naples, de venir prendre l'administration du royaume des Deux-Siciles et que la grande Catherine écrivait à Grimm : « M. Necker n'est plus en place. C'était un beau rêve que la France a fait et une grande joie pour ses ennemis. Le roi de France a touché du pied à une grande gloire. Il fallait à M. Necker une tête de maître qui suivît ses enjambées. » Aussi n'était-il pas un étranger de distinction traversant Paris, pas un prince en visite qui ne recherchât la connaissance de M. Necker, tout comme de nos jours les étrangers qui s'intéressent au sort de notre pays rendent également visite aux membres du gouvernement et à ceux qu'ils considèrent comme leurs héritiers présomptifs. Le salon de M. Necker était devenu ce que nous appellerions de nos jours un salon d'opposition, où les anciens habitués de l'hôtel Leblanc se rencontraient avec ces grands seigneurs éclairés auprès desquels M. Necker avait trouvé un si chaleureux concours. Les questions littéraires et académiques y tenaient moins de place qu'aux anciennes réunions du

vendredi ; mais on y causait des nouvelles du jour ; on y gémissait sur l'abandon des plans de M. Necker ? on y critiquait les actes de ses successeurs, et le maître de la maison prêtait probablement à ces propos une oreille moins distraite qu'au temps Où il ne se mêlait à la conversation que par un : « Plaît-il ? » distrait.

Ce qui contribua singulièrement à grandir M. Necker dans l'esprit de ses contemporains, ce ne fut pas seulement l'incapacité de ses successeurs, ce fut aussi la manière élevée et digne dont il occupa ses loisirs. Notre temps est accoutumé à voir les hommes d'état passer de la politique aux lettres et chercher dans des travaux de philosophie, d'histoire ou de critique l'emploi des années dont la mobilité de nos institutions leur assure la liberté. Mais c'était chose nouvelle alors de voir un ministre disgracié s'occupant encore d'études désintéressées et travaillant par là au bien de l'état qu'il ne pouvait plus servir. Pas si désintéressées cependant, pourrait-on dire, car, dans son Traité sur l'administration des finances, M. Necker cherchait à défendre ceux des actes de son administration qui avaient soulevé certaines critiques et à développer les réformes dont sa disgrâce l'avait empêché d'essayer l'application. « M. Necker, disait assez-méchamment M de Marchais (sans doute après la brouille), aime la vertu comme on aime sa femme et la gloire comme on aime sa maîtresse. » C'est surtout l'amour de sa maîtresse, je veux dire la gloire, qui inspirait à M. Necker ce premier ouvrage, où l'on trouve cependant une exposition assez claire et complète de notre ancienne organisation financière. Mais c'était un sentiment moins personnel qui lui dictait, en 1785, son ouvrage sur l'Importance des opinions religieuses, ouvrage dont, au point de vue philosophique, l'argumentation et les conclusions sont peut-être un peu vagues, mais dont l'inspiration est profondément chrétienne. La sagacité de

M. Necker sentait bien tout ce qu'il y avait d'étrange dans la prétention, ouvertement affichée par ses amis les philosophes, de commencer la réforme d'une société par la destruction de ses croyances et d'appeler un peuple à la liberté en renversant la plus solide des barrières qui puissent contenir ses écarts. Cette prétention, qui de nos jours s'affirme plus hardiment que jamais, trouvait déjà en M. Necker un vigoureux contradicteur. Il y a tel passage dans son ouvrage qui semble écrit d'hier et qu'on dirait à l'adresse des modernes sectateurs de la morale laïque et indépendante. « On n'entend parler, dit-il, depuis quelque temps, que de la nécessité de composer un catéchisme de morale où l'on ne ferait aucun usage des principes religieux, ressorts vieillis et qu'il est temps de mettre à l'écart. On attaquerait plus sûrement ces principes si l'on parvenait jamais à les présenter comme inutiles au maintien de l'ordre public et si les froides leçons d'une philosophie politique pouvaient tenir lieu de ces idées sublimes qui, par le nœud spirituel de la religion, lient les cœurs et les esprits à la plus pure morale. » Il faut croire que la rédaction de ce catéchisme présente quelques difficultés, puisque depuis un siècle qu'on s'en occupe, il n'est pas encore terminé. Souvent, le titre même de l'ouvrage, l'indique, c'est chez M. Necker l'homme public qui se préoccupe de l'influence de la religion et qui s'indigne à la pensée des consolations qu'on veut ravir « à cette classe infortunée dont la jeunesse et l'âge mûr sont dévorés par les riches et que l'on abandonne à elle-même quand le moment est venu où elle n'a plus de forces que pour prier et pour verser des larmes. » Mais parfois c'est une pensée plus vraiment philosophique qui l'anime, et le souci de la condition humaine lui inspire d'assez beaux passages en faveur de l'existence de la divinité et de la perpétuité de notre être. On me pardonnera de citer ici un morceau,

un peu long peut-être, où l'auteur du Compte-rendu parle sur un ton d'émotion simple et sincère qui n'était pas commun de son temps :

On ne peut méditer profondément sur les merveilleux attributs de la pensée ; on ne peut arrêter son attention sur le vaste empire qui lui a été soumis ; on ne peut réfléchir sur la faculté qui lui a été donnée, de fixer le passé, de rapprocher l'avenir, de ramener à elle le spectacle de la nature et le tableau de l'univers, et de contenir, pour ainsi dire, en un point, l'infini de l'espace et l'immensité des temps ; on ne peut considérer un pareil prodige, sans réunir à un sentiment continuel d'admiration l'idée d'un but digne d'une si grande conception et digne de celui dont nous adorons la sagesse. Pourrions-nous cependant le découvrir, ce but, dans le souffle passager, dans l'instant fugitif qui compose la vie ? pourrions-nous le découvrir dans une succession d'apparitions éphémères, qui ne sembleraient destinées qu'à tracer la marche du temps ? pourrions-nous surtout l'apercevoir dans ce système général de destruction, où devraient s'anéantir de la même manière, et la plante insensible qui périt sans avoir connu la vie, et l'homme intelligent qui s'instruit chaque jour du charme de l'existence ? Ne dégradons pas ainsi nous-mêmes notre sort et notre nature, et jugeons, espérons mieux de ce qui nous est inconnu. La vie, qui est un moyen de perfection, ne doit pas conduire à une mort éternelle ; l'esprit, cette source féconde de connaissances et de lumières, ne doit pas aller se perdre dans les ombres ténébreuses du néant ; le sentiment, cette douce et pure émotion qui nous unit aux autres avec tant de charme, ne doit pas se dissiper comme la vapeur d'un songe ; la conscience, ce rigide observateur de nos actions, ce juge si fier et si imposant, ne doit pas avoir été destiné à nous tromper ; et la piété, la vertu, ne

doivent pas élever en vain leurs regards vers ce modèle de perfection, objet de leur amour et de leur adoration. — Il y a donc, n'en doutons pas, quelque magnifique secret derrière tout ce que nous voyons ; il y a quelque étonnante merveille derrière cette toile encore baissée ; et de toutes parts, autour de nous, nous en découvrons les commencemens. Qu'on nous laisse seulement l'idée d'un Dieu ; qu'on ne nous enlève point notre confiance dans l'existence de ce souverain maître du monde, et c'est en nous unissant intimement à cette grande pensée que nous pourrons défendre nos espérances contre tous les raisonnemens métaphysiques auxquels nous ne serions pas préparés.

L'ouvrage de M. Necker, qui arrachait à Buffon mourant un dernier cri d'admiration, fut cependant reçu avec plus de respect que d'enthousiasme. Les conclusions de cet ouvrage étaient trop contraires à l'esprit de la société au milieu de laquelle il vivait et n'avaient rien qui pût plaire à des hommes dont un grand fonds d'insouciance composait presque toute la philosophie. Mais ceux-là même ne pouvaient méconnaître que l'esprit de M. Necker n'habitât une sphère singulièrement plus élevée que celle de ses adversaires politiques. De cette supériorité personne n'était plus convaincu que la propre fille de l'auteur. Germaine Necker, qui à cette date n'avait pas encore quitté le toit paternel, avait été mise par son père dans le secret de cette publication préparée en silence, et dans ce journal dont j'ai déjà cité quelques fragmens, elle traduisait son admiration sous cette forme un peu emphatique qui, chez la jeunesse, ne prouve rien contre la sincérité des sentimens :

Nous avons été nous promener, mon père et moi, sur le soir. Le soleil était prêt à se coucher, la nature était si belle ! Ah !

qu'un grand homme est mieux placé au milieu des grandes merveilles de la création que parmi la foule de ses semblables ; que cette analogie le dégracie ! tandis que, seul de son espèce, il semble par son génie ressaisir l'empire du monde et relever l'homme à la plus haute dignité dont il soit susceptible ! Nous avons parlé du nouvel ouvrage auquel il travailloit. Je croyais qu'il lui donnerait pour titre : de l'existence de Dieu, mais ce sera : de l'importance des idées religieuses ; il trouve que ce titre se rapproche plus de ses premières occupations et semble indiquer les vues d'un homme d'état. Il faut donc obtenir des hommes la permission de les entretenir de l'éternité en leur parlant du présent, et ils appelleraient vain et inutile tout ce qui n'aurait que l'âme et l'immortalité pour objet, Mais quelle belle idée que cet ouvrage pour mon père ! quel noble début je m'imagine ! quelle sublime excuse aux hommes de leur parler de Dieu ! quelles armes foudroyantes contre ceux qui voudraient jetter si haut le ridicule ! qu'il est beau de faire sentir par quelles vérités l'homme d'état peut se détacher des grands intérêts qui l'ont si vivement agité et quelles consolations, sans bornes comme sa pensée, il peut retrouver dans sa retraite ! Ah ! je vois l'ouvrage ; il m'apparait, mais il disparait aussitôt, et j'attends de le lire pour retrouver ce que je sens et ce que je ne puis dire.

Je crois que, si on donnait à tous nos amis à deviner quel ouvrage mon père fait, aucun ne le nommeroit. M. de Guibert luimême serait bien loin de le deviner. Cette idée frappera peut-être son imagination : un grand homme qui vient appuyer de tout son génie ce que tant d'esprits ont voulu ébranler, un homme passionné d'amour des hommes qui veut, au-delà de sa tombe, audelà de leur tombe, servir à leur bonheur. Toutes ces idées en foule pourront lui faire aimer ce sujet ; mais il est trop ambitieux,

mais il est trop plein de vie, mais il se sent trop ces facultés puissantes qui peuvent remuer le monde, pour les en détacher et les élever à cette hauteur sublime où le génie peut trouver le repos. C'est là seulement qu'il peut l'y trouver.

Cependant Germaine Necker ne pouvait se dissimuler que ces nobles préoccupations ne suffisaient pas à remplir tout entière l'âme de son père, et que la pensée de M. Necker se tournait souvent, avec regret, vers ces jours passés où son action s'exerçait directement sur les affaires. Elle s'affligeait alors de sentir que son ardente affection ne suffisait pas à remplir une existence qui lui était si chère, tout en confessant, avec cette sincérité qui faisait le charme de sa nature, qu'elle-même aurait reculé s'il lui avait fallu faire à son père le sacrifice de ses jeunes ambitions et s'enfermer avec lui dans la solitude.

Ce 16 août.

M. de Castries et M. de Lessart sont venus dîner hier ici. Tristesse que de semblables visites causent à mon père. Il ne peut pas supporter la société des ambitieux ; je voudrois qu'on écrivît sur la porte de notre maison : Ici, on ne loge que ceux qui reviennent ; bonne auberge pour le retour. Faut-il me l'avouer à moi-même ? oui, je le crains, mon père n'aime pas tout ce qui lui rappelle une place qu'il regrette encore, et comment ne pas la regretter avec une certitude aussi grande de ses talens ? Une carrière si belle dans laquelle il seroit encouragé par l'opinion ? une gloire qui flatteroit son cœur et dont les signes seroient la prospérité d'une nation ; l'exercice de son génie dans un espace aussi immense, le présent, l'avenir, la France, l'Europe. L'ouvrage qu'il a fait, je l'espérois, le rendroit peut-être insensible à toutes les conversations sur les affaires ; je lui disois souvent qu'après avoir

appris aux hommes tout ce que l'on peut faire, après leur avoir donné la mesure de son génie, il se sentiroit quitte envers eux et n'éprouveroit plus le remord ou le tourment de l'exercice de ses facultés ; mais en se développant à lui-même des idées qui étoient plus confusément dans sa tête, en observant de plus près encore la richesse de la France et le malheur des peuples, il éprouve un tourment d'un autre genre que celui de Tantale. Il voit tomber le plus beau des édifices, et sa forte main qui le soutiendrait est trop loin pour y atteindre. Mais il se cache à lui-même ce sentiment, j'ai soin de l'imiter ; cette place est entre nous comme une maîtresse infidèle ; nous n'en disons que du mal, mais si elle revenoit, le language changerait.

C'étoit à Coppet que mon père étoit le plus heureux. On respire en ce lieu l'indépendance ; toutes les idées ambitieuses paraissent si petites auprès de ces monts qui touchent aux cieux. Les hommes qui vous environnent sont heureux ; un rempart formidable vous sépare de la France. Une patrie qu'on a quitté dès l'enfance retrace au cœur les souvenirs et le calme de cet âge. On l'a quitté jeune, on y revient au commencement de la vieillesse, et l'intervalle qui sépare ces deux époques semble un rêve dont le souvenir est étranger à l'âme. Les années qui sont au-devant de vous doivent ressembler à l'instant présent ; jeune, on demande à l'avenir surtout de ne pas ressembler au présent ; plus âgé, l'on craint tout ce qu'on ne connaît pas. En Suisse, on est environné d'hommes qui ne retraçaient pas à mon père les idées de puissance, qui en ignoroient le nom, n'en concevoient pas le désir ; en France ; dans la société, on en jouit que par elle. La gloire vous environne à une certaine distance ; mais ceux qui vous approchent ne sentent que le pouvoir et la réputation ; l'éclat des actions, des écrits demande une autre perspective.

Dans la société, ce qu'on a été nuit à ce qu'on est ; un ministre hors de place est une femme qui n'est plus belle, mais elle doit souhaiter de vivre avec ceux qui ne l'ont pas vu dans sa jeunesse.

Je le sais, sans doute on s'élève par l'âme, par la pensée au-dessus de ce petit cercle qui vous entoure ; on voit par-dessus leur tête les hommes de tous les temps et de tous les pays ; on voit l'éclat de la gloire et de la vertu, mais je le sens, sur le sommet des Alpes on est mieux placé pour l'appercevoir. Belle retraite pour mon père qu'une solitude dans un pays libre, après avoir servi un roi ! Belle retraite lorsque le cœur a conservé toute sa fierté ! Qu'il serait beau encore qu'on vînt là le trouver pour lui redemander de gouverner de nouveau la France ! Tout ce qu'il ferait là serait noble ; il pourrait à son choix refuser ou accepter ; ce ne serait pas comme Cincinnatus à sa charrue qu'on l'iroit chercher, mais plus près des cieux, et dans le pays où l'homme dans toute sa dignité est indépendant comme l'air qu'il respire. Ah ! je conçois comment mon père n'est heureux que là, comment il n'est content que là de lui-même. Ce mouvement des ambitieux l'agite ; ce spectacle des malheureux l'afflige. Ame noble, âme sublime, c'était dans la retraite, entre ta femme et ta fille, que tu retrouvais la paix de ton génie !

Mon père a sacrifié au goût de ma mère son penchant infini pour la Suisse ; il eût été malheureux de son malheur, mais il n'est pas heureux de son bonheur. Pour moi je le sais, je m'en afflige, je craignais mortellement qu'il voulût passer sa vie dans sa terre ; qu'il me pardonne, je n'ai pas encore assez fait provision de souvenirs pour vivre sur eux le reste de ma vie. Ce n'est point les illusions, les plaisirs qui me retiennent, mais mon cœur qui l'adore tremblerait cependant si la porte à jamais se refermait sur

nous trois. Un moment encore et peut-être je le suis dans la solitude. Si par un malheur affreux il se trouvait sans autre lien que moi, je me devouerais à lui, j'arracherais toute autre idée de mon cœur. Il m'en couterait peut-être, mais si je le rendais plus heureux, un moment de sa joie vaut mieux que la peine de toute ma vie. Si de nouveaux devoirs me retenaient, je l'attirerais vers moi. Détournons ma pensée d'une image funeste ; souvent on se tourmente à se représenter des malheurs auxquels peut-être on ne survivrait pas.

La solitude effraie une âme de vingt ans

et point n'est besoin d'être Célimène pour éprouver ce sentiment. M. Necker pensait si peu, au reste, à refermer la porte de Coppet sur sa femme et sur sa fille, qu'il était précisément au moment de conclure le mariage de celle-ci avec M. de Staël. Ce qui achèverait de montrer, s'il en était besoin, que dans leur recherche d'un gendre M. et M Necker n'étaient pas mus uniquement par des considérations d'éclat extérieur, c'est qu'il n'aurait dépendu que d'eux d'accepter pour leur fille une alliance bien autrement brillante. Le prince George-Auguste de Mecklembourg, frère du duc régnant, demanda sa main. À la vérité, l'âge du prétendant (il avait plus de quarante ans), et la franchise avec laquelle il avouait rechercher la main de M Necker, « parce qu'étant cadet de famille et depuis vingt ans major dans l'armée impériale, il avait été forcé de contracter des dettes considérables, » n'étaient peut-être pas des titres qui parlassent très haut en sa faveur. Mais si les parens de la jeune fille avaient été surtout sensibles aux argumens de la vanité, ils auraient pu être flattés d'un mariage qui aurait fait d'elle la belle-sœur du roi d'Angleterre. M. Necker n'hésita pas cependant, et pour se tirer

d'affaire, il écrivit au prince une lettre fort honnête dans laquelle il s'excusait de décliner l'honneur de son alliance en invoquant d'autres engagemens « qui, disait-il, n'étaient pas encore conclus, mais qu'il ne pouvait rompre avec délicatesse si ses propositions étaient acceptées. » Le prince battit en retraite, et quelques mois après Germaine Necker, ainsi que nous l'avons déjà vu, devenait ambassadrice de Suède.

Le mariage de M de Staël allait donner au salon de ses parens un lustre nouveau. Bien qu'elle demeurât avec son mari à l'hôtel de l'ambassade de Suède, qui était situé rue du Bac (la rue du fameux ruisseau), et qu'elle y tînt même un assez grand état de maison, cependant le plus grand nombre de ses soirées se passait rue Bergère et tous ses étés à Saint-Ouen. Sa présence donnait une animation singulière à la conversation, dont elle était devenue la reine, au détriment de sa mère un peu éclipsée. Les beaux jours de M Necker, il faut le dire, commençaient à passer. Sa santé avait reçu quelques années auparavant une grave atteinte dont elle ne se releva jamais, et qui, sans éteindre l'ardeur de ses sentimens, avaient abattu la vivacité de son esprit. Ses amis, ses admirateurs Thomas, Buffon, Diderot étaient morts ou mourans. L'ancien cercle de la rue Cléry se renouvelait en s'agrandissant, et peu à peu c'était M l'ambassadrice (ainsi appelait-on M de Staël dans le salon de sa mère) qui en devenait le centre. D'ailleurs les questions politiques, auxquelles M Necker avait toujours eu peu de goût, prenaient de plus en plus le pas dans la conversation sur ces questions littéraires qui avaient été la passion de sa jeunesse, et chacun sentait confusément que le jeu devenait trop sérieux pour s'en tenir aux simples amusemens de l'esprit. Dans ces conversations, au contraire M de Staël excellait, et nulle femme ne l'a égalée dans l'art de rattacher aux considérations les plus

élevées ces incidens parfois assez mesquins qui sont le train courant de la politique. Le salon de la rue Bergère devenait donc en réalité le salon de M de Staël ; c'était bien son esprit, et non plus celui de sa mère, qui en inspirait les propos. Des sentimens qui animaient à la veille de la révolution cette société d'élite, il existe un témoignage intéressant et fidèle, ce sont les dépêches diplomatiques adressés par M. de Staël à son souverain Gustave III, dont les originaux sont aux archives de Stockholm. Toute la partie de ces Repêches qui a trait aux affaires de France est manifestement le résumé des conversations que M. de Staël entendait dans le salon de son beau-père. Quel autre, en effet, que le gendre de M. Necker aurait écrit à son souverain en parlant de la monarchie française : « Cette monarchie ne diffère du despotisme que par l'influence de l'opinion publique. Elle est la seule sauvegarde du citoyen ? » Quel autre aurait parlé en ces termes de la funeste influence que de mauvais ministres exercent sur le sort d'une nation ?

On ne peut raisonnablement s'attendre à un changement dans le système politique de la France qui soit utile et permanent tant pour elle que pour ses alliés que lorsqu'on trouvera dans le conseil du roi de France des hommes qui aiment plus la gloire de la patrie et la vérité que leurs places. Je ne doute point que de telles personnes ne puissent se trouver, mais on ne voudra les employer que le plus tard possible. Il faut en attendant déplorer tout le mal que fait un gouvernement faible : il donne l'exemple du relâchement de tous ; il éteint l'amour de la patrie et de la gloire, sentimens qui sont les sources des grandes vertus sociales, et il y substitue la corruption de l'égoïsme et l'amour insatiable du plaisir. C'est ainsi que des mauvais ministres préparent des maux dont on peut à peine calculer la fin et rendent souvent in-

fructeux les efforts d'un prince sage, puisque le mal réside dans l'avilissement de toute une génération.

Assurément ni le prédécesseur de M. de Staël, le comte de Creutz, ni ses collègues les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre, ne tenaient dans leurs dépêches un langage aussi philosophique que ce diplomate de vingt-huit ans, et bien que M. de Staël ne manquât pas d'esprit, c'est au point de se demander si c'est bien lui qui tient toujours la plume.

Le jugement qu'on portait dans le salon de M. Necker sur les conseillers du roi de France était, on le voit, sévère ; en revanche, le ton dont on s'exprimait sur la famille royale était toujours déférent et respectueux. On déplorait l'aveuglement du roi, mais on rendait justice aux intentions d'un prince vertueux. Quant à la reine, on la croyait seule capable « d'arracher le bandeau que les courtisans avaient étendu sur les yeux du monarque. » Chose singulière, en effet, et qui n'a pas été assez remarquée, c'est du monde de Versailles et de Trianon, de la petite cour de Mesdames tantes ou de celle de Monsieur, parfois même de l'entourage le plus intime de Marie-Antoinette, que sont partis ces jugemens sévères, ces rumeurs malveillantes, ces calomnies odieuses qui sont retombées d'un poids si lourd sur cette tête charmante et infortunée. Le parti libéral d'alors était plutôt bienveillant pour elle ; il devinait que sous cette apparence frivole se cachait plus d'intelligence et de résolution que sous les dehors sévères du roi, et il espérait qu'une fois les premières bouffées de la jeunesse dissipées, cette intelligence, cette résolution, se tournant aux choses sérieuses, viendraient en aide aux réformateurs. Tels sont les sentimens dont M. de Staël se fait plus d'une fois l'interprète dans ses dépêches :

Plus j'ai le bonheur de voir la reine, plus je suis fort dans l'opinion que j'ai toujours eue de l'excellence de son caractère. Elle aime la vérité, et on peut la lui dire si elle est persuadée de la probité et du désintéressement de celui qui lui parle. En traitant avec noblesse et franchise, on est sûr de lui plaire, seroit-on même d'une opinion contraire à la sienne. Aussitôt qu'elle peut démêler la flatterie et la fausseté, elle les prend en horreur, mais comme tous les princes de la terre, elle ne peut point, pour le malheur de l'humanité, être toujours en garde contre l'adresse qu'emploient les courtisans pour arriver à leur but, n'importe de quelle manière et quelles qu'en puissent être les suites.

Quelle impression faisaient éprouver à Gustave III ces propos un peu cavaliers de son jeune ambassadeur, sur tous les princes de la terre, desquels il ne paraît même pas excepter son souverain ? Peut-être la disgrâce où M. de Staël tomba quelques années plus tard eut-elle pour première origine la liberté du langage qu'il tenait dans ses dépêches. Gustave III devait lui savoir gré cependant de la manière dont il continuait à parler de la reine. C'est ainsi que M. de Staël lui écrit, à propos de l'arrestation du cardinal de Rohan :

Il paroît certain que MM. De Vergennes et de Calonne sont fortement contre la reine, et que, loin d'arrêter les bruits qui peuvent lui être désagréables, ils se plaisent à les exciter. Il est malheureux pour la reine de n'avoir pas un homme en état de la conseiller, car, avec des qualités aimables, elle a la force nécessaire pour suivre un excellent parti, mais elle a besoin qu'on le lui indique. Sa société n'a pas pour elle, à ce qu'il paroît, une grande déférence, car, dans le moment présent par exemple, les Polignac et M. de Vaudreuil sont avec ferveur pour le cardinal, et le comte

d'Artois a montré pour lui le plus vif intérêt. En général, je ne trouve pas qu'on ait pour la reine le sentiment qu'elle devroit inspirer. Son désir de plaire ne lui a pas réussi, même autant que cela auroit fait à une particulière. C'est peut-être une preuve que, malgré la légèreté de ce pays-ci, cette nation a besoin de trouver chez ses souverains des vertus éminentes, et ne s'attache à eux que par leur activité.

En rendant ce témoignage à la reine, M. de Staël ne faisait que reconnaître l'appui qu'elle lui avait prêté dans l'affaire de son mariage et la bienveillance qu'elle avait témoignée depuis lors à la jeune ambassadrice. Cette bienveillance avait eu lieu de se manifester le jour de la présentation de M de Staël à la cour, qui eut lieu le 31 janvier 1786. Au moment où elle se préparait à faire à la reine les trois révérences d'étiquette, la garniture de sa robe, mal ajustée, se détacha, et le trouble où la jeta ce petit accident lui fit manquer une de ces révérences, probablement la troisième, qui était la plus difficile, parce qu'en se relevant la personne présentée faisait le simulacre de prendre le bas de la robe de la reine pour la porter à ses lèvres. Comme M de Staël devait, après sa présentation, assister à un grand dîner de quatre-vingts couverts donné en son honneur, l'embarras que lui causait le désordre de sa toilette de cour était grand. Elle se fût trouvée fort en peine avec sa garniture pendante si la reine ne l'eût avec bonté fait entrer dans ses appartemens particuliers et n'eût fait rajuster la garniture par une de ses femmes pendant qu'elle s'efforçait, par ses propos bienveillans, de remettre de son émotion la jeune ambassadrice. Ce petit incident fit assez de bruit et donna lieu immédiatement à un quatrain qui n'avait au reste rien de désagréable pour M de Staël :

Le timide embarras qui naît de la pudeur,
Bien loin d'être an défaut, est une belle grâce.
La modeste vertu ne connaît pas l'audace,
Ni le vice effronté l'innocente rougeur.

Quelque temps après, la reine devait encore donner à M de Staël une nouvelle marque d'intérêt d'une nature plus délicate et plus intime. Le jeune ménage de Staël vivait largement à Paris et menait à l'hôtel de l'ambassade assez grand train d'élégance. La reine, qui avait été mêlée aux négociations du mariage, savait de quelles ressources il pouvait disposer, et, craignant sans doute que ces ressources ne fussent pas tout à fait en proportion avec d'aussi grandes dépenses, elle fit, par l'intermédiaire de M. Necker, parvenir à la jeune femme d'amicales représentations. C'est ce qui résulte de cette lettre familière, adressée par M de Staël à son mari :

Ce lundi. Saint-Ouen.

Je te prie, mon cher ami, d'inviter M de Simiane pour notre dîner de jeudi. Ce n'est pas une personne de plus qui augmente un dîner, et quoi qu'on en dise, nous ne nous ruinerons pas. Cet on, au reste, n'est à dédaigner. C'est tout simplement la reine qui a fait dire à mon père par M. de Castries qu'elle craignoit que nous ne nous dérangeassions et qu'il prît garde à nous. Voilà mon père qui a saisi cette occasion pour me moraliser, car il a été fort frappé de l'avertissement et surtout fort touché de la bonté de la reine. Il t'en parlera sûrement, mais je ne crois pas qu'il te le dise aussi vivement qu'à moi, car je trouve comme lui qu'on est embarrassé de dire qu'on aime des personnes de ce rang-là : il y a tant de gens qui le feignent. Dans le fait j'ai toujours remarqué qu'il la louoit avec une manière à lui sur la justesse de son esprit,

sur son élévation, sur sa bonté, qu'il repoussoit toute espèce d'attaque qu'on vouloit lui faire en sa présence et surtout qu'il devenoit triste quand on lui disoit qu'elle lui avoit conservé de l'intérêt. Le talent des femmes, c'est les observations fines, et je devine tous les mouvemens de ce que j'aime.

Tu vas demain à Versailles ; tu feras mes complimens à M. de Vergennes ; cela lui fera plaisir. Tu voudras bien ordonner le dîner. Seize entrées me paraissent suffisantes ; les leçons de la reine opèrent comme tu le vois. Adieu, mon cher ami.

Ces sentimens bienveillans de la reine pour M. Necker et pour sa fille devaient recevoir une première atteinte lors du différend public de M. Necker avec M. de Calonne. On sait que, dans son discours d'ouverture à l'assemblée des notables de 1787, M. de Calonne mit en doute, implicitement du moins, l'exactitude du Compte-rendu en évaluant à 110 millions le déficit annuel qu'il accusait, mais en s'efforçant d'établir qu'au moment où M. Necker était sorti des affaires, ce déficit montait déjà à 60 millions. Piqué au vif de se voir attaquer ainsi dans son exactitude de calculateur et dans sa loyauté d'homme public, M. Necker sollicita du roi la faveur d'une discussion contradictoire devant l'assemblée des notables, et ne pouvant l'obtenir, il publia en réponse aux assertions de M. de Calonne un Mémoire justificatif. Le roi avait fait dire à M. Necker de demeurer tranquille en l'assurant qu'il tenait le Compte-rendu pour fidèle. Il fut irrité à son tour de ce que cette assurance n'eût pas suffi à détourner M. Necker d'une justification publique, et il lui fit signifier par le baron de Breteuil une lettre de cachet qui l'exilait à quarante lieues de Paris. Cette mesure, qui autrefois aurait paru fort simple et même assez douce comme punition infligée à une désobéissance, excita

cependant, les temps étant changés, un cri universel. Les amis de M. Necker jetaient feu et flamme contre un ordre d'exil qui lui donnait vingt-quatre heures pour quitter Paris au moment où sa femme était malade, sa fille prête d'accoucher. Les indifférens même prenaient parti pour lui, et c'était peut-être M. Necker lui-même qui s'accommodait le plus philosophiquement de sa mésaventure, ainsi qu'on va le voir par une lettre qu'il écrivait à sa fille, de Fontainebleau, en route pour son lieu d'exil :

Toutes réflexions faites et pleins de respect pour ton dernier conseil, nous partirons demain de grand matin pour Château-Renard, à moins d'incident imprévu ; je crois que le château est convenable, puisque toutes les automnes il a été habité par les deux familles d'Outremont et de Fougeret ; quant aux dehors, je n'en ai nulle idée ; je redoute les goûts décidés de ta chère maman en bien et en mal ; cependant elle se met en route de bon cœur… Tu ramasseras dans la semaine toutes les nouvelles ; nous avons été mis au courant par Germani et encore plus par tes lettres, qui sont un voyage rapide, mais fort amusant. Mais tout cela n'est pas ma bonne. Minette, dont je me sens séparé depuis bien longtemps et que je serai bien ravi de revoir. La chère maman se livrera au plus parfait repos que son état nécessite. Je ne puis m'empêcher parfois de sentir qu'on nous traite durement en nous obligeant à tout ce remue-ménage. Ce n'est pas à cause de moi, mais une femme qu'on scait fort malade, une fille déjà ronde comme un tambour, tout cela change bien la nature d'un exil. Je suis un peu plus animé surtout cela depuis que je suis plus rendu à moi-même, et aussy depuis que j'ai éprouvé tous les inconvéniens qui naissent d'un éloignement sans habitation : et encore depuis que j'ai vu que le mot transitoire, que j'avois placé dans une lettre au baron de Breteuil, n'a fait aucun effet. Nous

aurons tous le temps de moraliser là-dessus. Un grand dédommagement, un grand contrepoids, c'est l'intérest public ; sans cela… Mais ce n'est que par toi que je saurai bien tout.

L'animation de M. Necker n'était rien auprès de celle de sa fille. « Je ne saurois, écrivait-elle plus tard, peindre l'état où je fus à cette nouvelle ; cet exil me parut un acte de despotisme sans exemple ; il s'agissoit de mon père, dont tous les sentimens nobles et purs m'étoient intimement connus ; je n'avois pas encore l'idée de ce que c'est qu'un gouvernement, et la conduite de celui de France me paraissoit la plus révoltante de toutes les injustices. » La mainlevée de la lettre de cachet, qui survint au bout de deux mois, ne suffit pas à l'apaiser, et elle écrivait à son mari, du château de Marolles, près de Fontainebleau, où elle avait été rejoindre ses parens :

Je te remercie, mon cher ami, de la lettre que tu m'as écrite par M de Beauvau ; j'étois déjà fâchée contre toi de ce que M. de Crillon ne m'avoit rien apporté de ta part. Tu vois bien que la reine ne s'est pas mieux conduite pour toi dans cette occasion que dans l'autre, car il étoit bien simple qu'elle te fît part de la levée de la lettre de cachet, et c'est un genre d'attention qu'il est bien naturel d'avoir et qui est même dans sa manière ordinaire pour tous ceux à qui elle veut plaire. Je crois donc qu'il est plus essentiel que jamais de te tenir en arrière ; mais si elle demande à te voir, de lui parler comme nous en sommes convenus, avec une grande noblesse pour mon père, faisant sentir que la fin de cet exil intéressoit plus la reine et le roi que mon père ; avec une grande peine de la froideur et de l'indifférence que la reine t'a personnellement montrées, et rappelant la discrétion que tu as eue en tout temps de ne jamais l'entretenir de mon père. Je sens

que ce que je viens d'écrire, ménagé avec ta prudence, développant ce que je n'ai fait que t'indiquer, et surtout accompagnant tes discours d'un accent et d'une physionomie à la fois respectueuse et prononcée, seroit très bon à dire, si c'étoit elle qui t'eût fait demander de venir chez elle… Tu ne m'as pas répondu à ma lettre sur Fontainebleau. Si ton état, le caractère de t'on roi l'avoit permis, je t'avoue que je n'aurois plus remis le pied à Versailles après l'exil de mon père ; il m'eût été doux de me livrer à ma fierté en m'en bannissant pour toujours. Mais comme notre position rend cette résolution d'éclat impossible, je trouve qu'on n'annonce point le désir de plaire à la reine en lui faisant sa cour une fois ou deux et en passant quelques jours à jouir de la chasse et des spectacles qui, à mon âge, peuvent attirer sans qu'on me soupçonne d'intrigue ou d'amour de la faveur. D'ailleurs M. de Montmorin étant ton ministre, je serai plus agréablement à Fontainebleau cette année que du temps de ton Vergennes. Adieu, mon cher ami.

L'exil de M. Necker ne devait, par un retour facile à prévoir, précéder que de peu de temps sa rentrée aux affaires. La situation allait en s'aggravant chaque jour. Chacun commençait à comprendre, suivant l'expression du marquis de Mirabeau, « que le colin-maillard prolongé conduirait à la culbute générale. » Les dépêches de M. de Staël rendent à son souverain un compte fidèle de l'état des esprits, qu'il décrit avec beaucoup d'animation et de sagacité. Près d'un an avant la convocation des états-généraux, on y rencontre ce mot de révolution que le duc de Liancourt devait faire retentir pour la première fois aux oreilles de Louis XVI étonné, le matin de la prise de la Bastille :

Il paroît, écrit-il au mois de novembre 1788, que le parlement est décidé à n'enregistrer aucun emprunt sans la promesse des états-généraux, et l'argent devient si nécessaire qu'il est presque certain qu'on mettra dans le préambule qu'on les assemblera dans deux années. Ce grand pas fait, il ne sera plus, je crois, au pouvoir de la cour de suspendre le mouvement des esprits, et les notables, choisis par le roi, sans pouvoir légitime, ont donné cependant assez de preuves de courage pour faire pressentir ce que seront aujourd'hui les états-généraux. Je ne sais si c'est un bien pour cette nation qu'une si grande révolution, mais ce qui est bien remarquable au moins, c'est que cette nation soit la première dans laquelle les finances seront la cause des plus grands événemens et qu'un seul homme (M. de Calonne) aura mis le roi plus dans la dépendance de la nation que toutes les guerres et les malheurs des dernières années de Louis XIV ne l'avoient placé. Il faut avouer aussi que les esprits sont entièrement changés. Les philosophes les ont animés, mais, plus que tout, l'inconsidération dans laquelle les ministres du roi l'ont fait tomber a inspiré à tous ses sujets un courage fondé sur l'opinion de sa faiblesse. Dans le moment présent, il me semble que toute l'Europe doit bien vivement s'intéresser aux événemens qui se passeront en France dans cette année, car la constitution politique de ce royaume doit influer sur ses relations politiques.

Lorsque M. de Staël prend ainsi à partie l'homme, qui a fait plus de mal à la monarchie que les guerres et les malheurs de Louis XIV, il n'est pas malaisé de deviner quel est dans sa pensée celui qu'il faudrait lui donner comme successeur et qui pourrait encore tout réparer. Mais cette opinion n'était pas seulement celle du petit groupe qui entourait M. Necker, elle était partagée par la France entière, et jamais Louis XVI n'a mieux répondu au

vœu de la nation que le jour où, par l'intermédiaire du comte de Mercy, il fit proposer à M. Necker d'entrer au Contrôle-général. Aussi, dans le nouveau brevet délivré à M. Necker n'est-il plus question de ces restrictions que nous avons remarquées dans le premier, et il semble, au contraire, que, en rédigeant ce brevet, on se soit préoccupé d'accumuler tous les témoignages de confiance :

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à notre amé et féal le sieur Necker, salut.

La place de contrôleur-général de nos finances dont étoit pourvu le sieur Lambert étant vacante par sa démission, nous avons jugé ne pouvoir faire un meilleur choix que celui de votre personne pour administrer un département aussi important au bien de notre royaume. Les preuves que vous nous avez déjà données de votre zèle pour le bien de notre service nous persuadent que vous répondrez dignement à la confiance dont nous vous honorons. À ces causes et autres à ce nous mouvant, nous vous commettons, ordonnons et établissons pour, en qualité de directeur-général de nos finances, nous en rendre compte, avoir entrée, séance, voix et opinion délibérative en notre conseil royal des finances et pour vous jouir et user de la ditte commission aux honneurs, autorités et pouvoir qui y appartiennent sur le fait de nos finances.

La nomination de M. Necker fut saluée d'un bout à l'autre de la France par un long cri de joie. Ceux que M. Necker devait retrouver plus tard sur les bancs de l'Assemblée constituante parmi ses adversaires les plus violens se signalaient des premiers par leur enthousiasme, et peut-être ne lira-t-on pas sans curiosité la lettre suivante du fougueux abbé Maury, qui devait plus tard diri-

ger contre M. Necker les traits de son amère et incisive éloquence :

Saint-Brice, 11 septembre.

Je fus l'un des premiers, madame, et certainement l'un des plus sincères de tous les empressés qui accoururent chez vous dès que j'appris la grande nouvelle que j'attendois depuis si longtemps et que j'avois osé vous prédire tant de fois. Il n'y eut bientôt plus moyen de se faire remarquer par l'hommage de sa joie. Je respectai vos embarras ; je n'aspirai plus qu'au mérite de la discrétion et je quittai Paris au moment où le public commençoit à se faire honneur dans mon esprit, ce qui ne lui arrive pas souvent. Je me serois contenté de parler sans cesse de vous et du grand homme dont vous êtes la digne moitié, sans vous importuner de mes félicitations, et j'aurois été tout près de ne vous faire ma cour qu'à la Toussaint. Mais il n'y a pas moyen de suivre un plan si sublime. Le superbe ouvrage de M. Necker que je viens de lire avec autant de respect que d'admiration ne me permet plus de conserver tant de dignité avec un ministre dont la gloire et le génie vont faire le bonheur habituel de ma vie. C'est le triomphe de la vertu, de la dialectique et de l'éloquence. Jamais on ne donna tant d'intérêt au calcul, jamais personne ne s'est élevé à cette hauteur en montrant son âme et ses principes. M. Necker n'auroit pas pu prendre un autre ton, désirer une plus parfaite mesure, s'il eût prévu que son apologie suivrait de si près sort entrée au conseil. Son rappel a été le retour de Camille ; Dites-lui bien, madame, qu'après ces acclamations générales, il ne lui est plus permis d'abaisser ses regards sur ses vils ennemis ni même de croire qu'il en ait encore. Non, sans doute ; il ne doit plus se souvenir de ces malheureux, que la joye publique vient de flétrir. Je

leur pardonne à présent à tous, à M. de Calonne lui-même qui nous a vallu ce nouveau chef-d'œuvre. Qu'on ne profère plus son nom devant vous qu'avec reconnoissance. Ce n'est pas dans la maison de Cicéron qu'il faut maudire Antoine, Verres et Catilina. J'aurois un grand plaisir à épancher mes sentimens dans cette lettre, mais vous n'aurez pas le temps de là lire. Il n'y a plus d'autre manière de dialoguer avec vous que de battre des mains. Agréez, madame, le fidèle hommage de mon attachement et de mon respect.

Je ne sais quelle impression cette lettre produisit sur M. Necker, à qui sa femme dut certainement la communiquer, Mais ne dut-il pas être touché davantage par celle-ci, que lui adressait, au nom de sa communauté, la supérieure des Ursulines de Saint-Germain en-Laye, et que je choisis entre bien d'autres semblables ?

Je me prête avec ardeur à l'empressement de ma communauté qui désire que je vous fasse part de la joie qu'elle ressent avec l'univers entier qui rend justice à vos lumières, à votre mérite, à votre grande intégrité. Quoique nous soyons d'un état à ne pas faire grande sensation, nous sommes néanmoins citoyennes et nous prenons part au bonheur du public. Celui de vous voir à la tête des affaires va ramener l'allégresse. Chacun se félicite d'avoir cet avantage de pouvoir recourir avec confiance à votre justice, à la bonté de votre cœur, et aux sentimens d'humanité dont votre grande âme est remplie. La connoissance qu'on en a donne une joye universelle, rend le calme et ressuscite l'espoir de devenir heureux. J'ose prendre la respectueuse liberté de vous assurer, Monseigneur, que la nôtre n'est pas médiocre, appressiant avec un plaisir infini que l'étendue de votre esprit et de vos qualités

soient connus. Nous les admirons et bénissons le Seigneur d'un rappel qui satisfait tous les sujets dont nous sommes du nombre ; daignez, Monseigneur, recevoir avec bonté cet hommage et les vœux ardens que nous ne cesserons d'offrir à Dieu pour tout ce qui peut intéresser votre illustre personne.

M. Necker eût été assurément bien excusable si de pareils témoignages de confiance l'eussent enivré quelque peu ; mais il s'en fallait de beaucoup que la confiance générale fût partagée par lui. « Que ne m'a-t-on donné, disait-il, les huit mois de l'archevêque de Sens ! Aujourd'hui il est bien tard. » Les événemens ne devaient donner que trop raison à ses pressentimens, et les vrais amis de sa gloire auraient dû souhaiter pour lui, au lieu de ce retour de prospérité, qu'il mourût, comme Turgot, dans l'opposition et la disgrâce.

La seconde partie de la carrière politique de M. Necker est loin d'avoir enrichi les archives de Coppet de documens aussi nombreux que la première. Lorsqu'en 1798, les armées du Directoire envahirent le pays de Vaud, M. Necker, par un sentiment très honorable, fit un triage de ses papiers, et brûla « tout ce qui, disait-il, aurait pu compromettre quelqu'un, » c'est-à-dire tout ce que ces papiers devaient contenir de plus intéressant. Ceux qu'il a laissés subsister ne jettent aucun jour nouveau sur les événemens auxquels M. Necker a été mêlé. Aussi n'ai-je rien d'autre à faire que de passer très rapidement sur ces événemens, n'ayant point l'intention de discuter ni de juger la ligne de conduite que M. Necker a cru devoir suivre. Je me permettrai cependant une réflexion : c'est qu'entre ceux qui accusent M. Necker d'avoir, par impéritie sinon par trahison, précipité les malheurs de la révolution française, et ceux qui essaient plus ou moins timidement de

le défendre, la partie n'est pas tout à fait égale, car la ligne de conduite qui n'a pas été suivie est toujours celle dont il est le plus facile de démontrer victorieusement les avantages. Il ne faut pas un grand effort de sagacité pour découvrir que M. Necker a fait une imprudence en accordant la double représentation du tiers, et qu'à la célèbre formule de Sieyès : Qu'est-ce que le tiers-état ? Rien, Que doit-il être ? Tout, on pouvait théoriquement répondre : Le tiers-état ne doit être ni rien ni tout ; il doit être quelque chose. Mais il serait moins aisé de démontrer qu'un ministre porté au pouvoir par le mouvement de l'esprit réformateur pût se refuser à cette concession, alors qu'un des frères du roi s'était publiquement prononcé en ce sens et que la reine elle-même avait fini par se rallier à un système adopté au reste depuis longtemps dans quelques pays d'état et entre autres en Languedoc. Pas n'est besoin non plus d'avoir beaucoup d'esprit pour railler, après coup, ceux dont l'enthousiasme un peu crédule rêvait la transformation pacifique de la monarchie administrative en une monarchie constitutionnelle, et de dire que les concessions du roi et de ses ministres devaient infailliblement perdre la royauté ; mais encore faudrait-il démontrer qu'en réponse au mouvement des esprits, il fût possible à Louis XVI de prendre le ton de Louis XIV, et à M. Necker l'allure de Richelieu. Grande est sans doute la responsabilité de ceux qui ont ébranlé imprudemment un pouvoir dont ils ne souhaitaient pas la chute, ou qui ne sont pas venus assez tôt à son secours. Mais que dire de ceux qui, dans l'assemblée constituante, unissaient constamment leurs votes à ceux des jacobins dans l'espérance que le bien sortirait de l'excès du mal, ou qui par delà les frontières s'associaient à des provocations dont le péril retombait sur d'autres têtes que les leurs ? À vrai dire, je n'aperçois entre eux qu'une différence ; c'est

que les premiers ont eu parfois l'ingénuité de convenir de leurs fautes, tandis qu'on attend encore la confession des autres et qu'ils n'ont jamais pris la parole ou la plume que pour injurier leurs adversaires.

Parmi les nombreux reproches dirigés contre M. Necker, je dois convenir cependant qu'il en est un qui paraît fondé, c'est celui que lui adresse Malouet d'avoir abordé les états-généraux sans aucun plan arrêté et d'avoir attendu leur impulsion au lieu de leur imprimer la sienne. Dans ses Considérations sur la révolution française, M de Staël explique cette abstention de M. Necker par le scrupule d'empiéter sur une initiative qui devait appartenir, selon lui, aux mandataires de la nation. Mais cette raison dont se contentait la piété filiale de M de Staël dissimule mal le côté faible de M. Necker : une irrésolution dans les grandes circonstances, qui tenait en grande partie à ce que la sagacité de l'esprit lui faisait apercevoir en même temps les inconvéniens comme les avantages de chaque détermination sans que la fermeté du caractère vînt jeter à temps le poids décisif dans un des plateaux de la balance. Quelques années plus tard, lorsque l'éclatante figure de Bonaparte commença d'attirer les regards du monde, ce que M. Necker admirait surtout chez lui, « c'était une superbe volonté, qui saisit tout, règle tout et qui s'étend ou s'arrête à propos. C'est la première qualité, ajoutait-il, pour gouverner en chef un grand empire. On finit par considérer cette volonté comme un ordre de la nature, et toutes les oppositions cessent. » N'était-ce point, comme cela arrive souvent, la faculté dont il se sentait dépourvu que M. Necker admirait le plus chez Bonaparte ? Ce n'est pas à dire cependant que, si M. Necker eût été doué de cette superbe volonté, il lui aurait été donné de saisir tout, de régler tout, et que toutes les oppositions se seraient incli-

nées devant cette volonté comme devant une loi de la nature. Il aurait encore fallu, et c'eût été une tâche difficile, associer à cette volonté le monarque infortuné chez lequel l'excès du malheur ne devait développer que la grandeur morale. Or à cette tâche M. Necker n'aurait probablement pas mieux réussi au début que Marie-Antoinette, dont on connaît aujourd'hui les désespoirs, ne devait réussir plus tard, et parfois même l'indécision du roi vint mettre un obstacle aux décisions de son ministre. Malouet rapporte sur ce point une anecdote curieuse et peu connue. C'était quelques semaines avant les journées d'octobre. Malouet, d'accord avec plusieurs membres influens des états-généraux, avait proposé à M. Necker et à M. de Montmorin, alors ministres, de faire voter par l'assemblée constituante le transfert du lieu de ses séances à plus de vingt lieues de Paris. Ils se croyaient sûrs de la majorité de l'assemblée ; les ministres avaient donné leur assentiment à la proposition de Malouet et lui assignèrent un rendez-vous le soir, à l'issue du conseil, pour lui communiquer la décision du roi. À minuit, Malouet se rend chez M. de Montmorin, et après une longue attente voit arriver M. Necker qui, d'un air contraint, l'informe que la proposition n'a pas été adoptée par le conseil. Malouet se récrie, insiste pour savoir les causes d'une résolution dont il prévoyait les conséquences fatales, et M. Necker finit par lui dire : « Monsieur, si vous voulez tout savoir, apprenez que notre rôle est bien pénible. Le roi est bon, mais difficile à décider. Sa Majesté étoit fatiguée. Elle a dormi pendant tout le conseil. Nous étions de l'avis de la translation de l'assemblée, mais le roi en s'éveillant a dit : « Non, » et s'est retiré. Croyez que nous sommes aussi fâchés et surtout plus embarrassés que vous. »

Il y a une autre accusation, souvent dirigée contre M. Necker, qui ne me paraît pas avoir la même solidité, c'est celle de s'être laissé infatuer par la popularité dont il jouissait au point de s'aveugler sur les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise et d'avoir tout laissé aller, comptant sur son ascendant personnel pour tout arrêter. Je ne crois pas qu'un examen impartial de la conduite de M. Necker justifie cette accusation. Sans doute, il était rentré aux affaires avec le sentiment que la popularité dont il jouissait lui créait une situation bien autrement forte que lors de son premier ministère et lui permettait une attitude plus indépendante. Mais il ne se dissimulait pas combien le mouvement impétueux qui se préparait serait difficile à diriger, et la prévoyance des conseils que, dans son premier discours (à cause de cela même si mal accueilli), il adressait aux états-généraux, est là pour en témoigner. Lorsqu'à ces représentans de la nation réunis pour la première fois et bouillant d'une orgueilleuse impatience, il demandait « de ne pas se montrer envieux du temps, de lui laisser quelque chose à faire et de ne pas croire que l'avenir pût être sans connexion avec le passé, » il les mettait précieusement en garde contre cette tendance fatale qui devait perdre en partie l'œuvre de la Constituante et dont la France moderne a tant de peine à revenir : le dédain et la haine aveugle d'un passé, à tout prendre plein de bienfaits et de grands souvenirs. Eût-il, même au début, nourri quelques illusions, il ne devait pas tarder à les perdre en voyant la violence des passions contre lesquelles il avait à lutter de part et d'autre et qui devaient bientôt se réunir contre lui. Le marquis de Ferrières raconte dans ses Mémoires que, peu de jours avant la prise de la Bastille, le comte d'Artois ayant rencontré M. Necker qui se rendait au conseil, lui ferma le passage et, lui montrant le poing, l'apostropha en ces termes :

« Où vas-tu, traître d'étranger ? Est-ce ta place au conseil, fichu bourgeois ? Retourne-t'en dans ta petite ville, ou tu ne périras que de ma main. » Lorsque des passions aussi violentes éclataient chez les défenseurs naturels de la royauté contre le ministre qui allait avoir à défendre contre l'assemblée les prérogatives du pouvoir exécutif, il ne lui fallait pas beaucoup de sagacité pour deviner qu'il succomberait sous les coups de tant d'adversaires. Aussi, lorsque le 12 juillet 1789, M. Necker finit la lettre par laquelle Louis XVI lui signifiait si imprudemment son renvoi, sa conduite et son langage montrent qu'il considéra ce renvoi comme une délivrance. Les conseillers imprudens qui avaient poussé Louis XVI à cette résolution aveugle sans s'assurer les moyens de la soutenir voulaient, pour empêcher M. Necker d'ameuter le peuple, qu'il fût mis à la Bastille. Mais le roi, toujours juste envers le caractère de M. Necker, se porta garant que le ministre disgracié ne chercherait à exciter aucun trouble qui pût prévenir sa retraite. Sur ce point, la confiance de Louis XVI ne fut point trompée.

On sait que M. Nectar était à table lorsqu'il reçut la lettre et l'ordre d'exil du roi. Sans en rien témoigner devant ses convives, il mit la lettre dans sa poche et continua la conversation. Le dîner terminé, il prit M Necker à part pour l'informer de l'ordre qu'il venait de recevoir, et tous deux, sans changer de vêtemens, sans prévenir leur fille, dont M. Necker redoutait peut-être la douleur indiscrète, se firent conduire par leur voiture jusqu'au premier relais de poste. De là, ils prirent la route de Belgique, qui était la frontière la plus rapprochée, et marchèrent jusqu'à ce qu'ils l'eurent dépassée. Ce ne fut pas tout. Arrivé à Bruxelles, M. Necker se souvint qu'à la demande de MM. Hope, les grands banquiers d'Amsterdam, il avait garanti sur sa fortune personnelle le

paiement d'un envoi de grains assez considérable destinés à l'approvisionnement de Paris. Craignant que la nouvelle de sa retraite ne suspendît cet envoi et que la disette n'occasionnât quelque trouble dans la ville, il s'empressa d'écrire à MM. Hope qu'il maintenait sa caution, dont 2 millions laissés par lui au trésor continuaient à répondre. Depuis cette première crise ministérielle, qui devait finir d'une façon si tragique, bien des ministres sont tombés du pouvoir, mais on aurait peine à en trouver un seul qui ait poussé aussi loin les précautions en vue de prévenir son rappel.

Ces précautions furent vaines cependant, et M. Necker fut rejoint à Bâle par son ancien premier commis, Dufresne de Saint-Léon, qui lui apporta la célèbre délibération des états-généraux, votée sur la motion de M. de Lally. Dufresne de Saint-Léon était en outre porteur d'une lettre personnelle que Louis XVI adressait à M. Necker et qui se terminait ainsi : « Vous m'avez parlé en me quittant de votre attachement ; la preuve que je vous en demande est la plus grande que vous puissiez m'en donner, » Il n'est donc point exact, ainsi qu'on s'est laissé aller à l'écrire, séduit par le piquant de l'anecdote, que cette lettre ait été remise à M. Necker par M de Polignac, fuyant elle-même devant l'émeute et l'hostilité populaire. Mais il est vrai que le hasard les fit se rencontrer tous deux à Bâle sous le toit de cette vieille auberge des Trois Rois, qui a depuis abrité tant de voyageurs moins illustres, et que dans cette auberge ils eurent une entrevue, M, Necker désirait assez naturellement savoir des nouvelles de l'état de Paris. M de Polignac, de son côté, n'était sans doute pas fâchée de savoir quelles étaient les déterminations de M. Necker, et la curiosité triompha des préventions réciproques. Ce dut être néanmoins une scène curieuse que cette dernière rencontre entre le ministre

et la favorite qui représentaient les deux influences si longtemps en lutte à la cour de Louis XVI ; chacun des deux, au fond de son cœur, attribuait à l'autre la responsabilité des malheurs qu'ils s'accordaient à prévoir, et il fallut toute la bonne grâce naturelle de M de Polignac, tout le savoir-vivre de M. Necker, pour que la conversation demeurât dans les bornes d'une courtoisie un peu contrainte.

M. Necker ne se faisait, en effet, aucune illusion sur la gravité des choses, et sa réponse au roi, dont l'original est aux archives nationales, n'a rien qui sente l'homme enivré de son triomphe :

Je touchois au port que tant d'agitations me taisoient désirer lorsque j'ai receu la lettre dont Votre Majesté m'a honoré. Je vais retourner auprès d'Elle pour recevoir ses ordres et pour juger de plus près si en effet mon zèle infatigable et mon dévouement sans réserve peuvent encore servir à Votre Majesté. Je crois qu'Elle me désire puisqu'Elle daigne m'en assurer et que sa bonne foy m'est connue, mais je la supplie aussi de croire, sur ma parole, que tout ce qui séduit la plus part des hommes élevés aux grandes places, n'a plus de charme pour moi et que sans un sentiment de vertu digne de l'estime du Roy, c'est dans la retraite seule que j'aurois nourri l'amour et l'intérest dont je ne cesserai d'être pénétré pour la gloire et le bonheur de Sa Majesté.

À Basle, ce 23 Juillet 1789 (jour où les ordres du roy me parviennent.)

Si cette lettre un peu officielle ne paraissait pas un assez sûr garant de la sincérité de M. Necker, le ton familier et plein d'abandon de celle qu'il adressait le lendemain à son frère suffirait à convaincre les plus incrédules :

Basle, 24 juillet 1789.

Je ne scais pas où tu es, mon cher ami, n'ayant aucune nouvelle de fraiche datte. Je suis arrivé icy lundy dernier 20 de ce mois, et chaque jour j'ai eu dans l'idée que je te verrois arriver parce que tu aurois pris cette route en apprenant que j'irois en Suisse de Bruxelles par l'Allemagne. J'avois devancé M Necker ayant pour compagnon M. de Staël ; nous avons traversé l'Allemagne sans accident sous des noms empruntés. Hier j'ai vu arriver M Necker et ma fille, qui ont supporté la fatigue du voyage mieux que je ne l'espérois ; elles ont été précédées de quelques heures par M. de Saint-Léon qui m'avoit cherché à Bruxelles et qui avoit ensuite suivi ma route ; il m'a apporté une lettre du roy et des états-généraux pour m'inviter et me presser de retourner à Versailles y reprendre ma place. Ces instances m'ont rendu malheureux ; je touchois au port et je m'en faisois un plaisir. Mais ce port n'eut pas été tranquille et serein si j'avois pu me reprocher d'avoir manqué de courage et si l'on avoit pu dire et penser que tel ou tel malheur je l'aurois prévenu. Je retourne donc en France, mais en victime de l'estime dont on m'honore. M Necker partage ce sentiment avec plus de force encore, et notre changement de plans est un acte de résignation pour tous deux : Ah ! Coppet, Coppet ! j'aurai peut-être bientost de justes motifs de te regretter ! mais il faut se soumettre aux lois de la nécessité et aux enchaînemens d'une destinée incompréhensible. Tout est en mouvement en France, il vient d'y avoir encore une scène de désordre et de sédition ouverte à Strasbourg. Il me semble que je vais rentrer dans le gouffre. Adieu, mon cher ami.

« Si M. Necker avait continué sa route vers la Suisse, dit l'auteur des Souvenirs d'un officier des gardes-françaises, si passion-

nément hostile à M. Necker, il n'aurait dépendu que de lui de passer pour un grand homme qui aurait pu empêcher la révolution. » Ne faut-il donc pas lui savoir quelque gré du sentiment qui le faisait sans aucune illusion « rentrer dans le gouffre ? » Pour un homme aussi infatué de sa popularité qu'on l'a prétendu, il eût été bien excusable de concevoir un peu d'exaltation au moment où tout un peuple, soulevé d'abord par la nouvelle de son renvoi, allumait ensuite des feux de joie à celle de son retour. Jamais M. Necker ne reçut d'aussi incroyables témoignages de l'enthousiasme public que sur sa route de Bâle à Paris, et après sa rentrée au ministère. Il y a dans les archives de Coppet deux énormes liasses qui sont remplies tout entières des adresses que lui faisaient parvenir les municipalités des plus petites comme des plus grandes villes de France. J'en choisis une hasard qui émane d'un petit hameau de Bretagne :

Veuillez bien accueillir l'assurance de notre reconnoissance et de notre amour. Nous vous l'offrons avec une confiance sans bornes. Votre retour vient mettre le comble à l'allégresse qui a succédé dans nos cœurs aux sentimens de l'angoisse la plus accablante. Un deuil affreux couvrait la France et nous déroboit les beaux jours que vos lumières et vos vertus nous avoient promis. Votre présence, Monseigneur, achève de la dissiper. Restez avec nous, rendez-nous heureux ; ne soyez plus sensible aux traits de l'envie. Le zèle patriotique dont vos grandes vues ont embrasé la France les a brisés. Aux pieds de Louis XVI, entouré de citoïens, quel monstre oseroit vous attaquer ? Pour notre bonheur, pour la gloire du monarque, demeurez auprès de lui. Jouissez-vous même d'une place que vous seule pouvez occuper. Elle vous est assignée dans la postérité comme à Sully, près d'Henri IV. Nous

sommes avec un profond respect, Monseigneur, vos très humbles et très obéissans serviteurs,

Les Habitans de Rhuis en Bretagne.

Comment cette popularité si grande devait-elle s'user si rapidement que le départ de M. Necker, au mois de septembre 1790, passa presque inaperçu au milieu des événemens qui se pressaient ? Ce fut par la résistance consciencieuse, quotidienne, infatigable, qu'il opposa pied à pied à la manie de désorganisation dont l'assemblée constituante était envahie ; ce fut par l'indépendance de son langage et de son opposition aux caprices populaires de cette cohue délibérante, devenue par l'enivrement de son pouvoir aussi impatiente de la vérité que jamais souverain absolu ait pu l'être. Il n'y a pas, dans la carrière politique de M. Necker, de période plus obscure que celle de ces quatorze mois, et il n'y en a pas non plus qui lui fasse plus d'honneur par la fermeté sans espoir et sans récompense avec laquelle il combattit des mesures populaires dont il prévoyait les effets funestes. Ce « fichu bourgeois, » pour reprendre l'élégante expression de M. le comte d'Artois, s'efforça de mettre obstacle aux conséquences injustes que comportaient les résolutions précipitées de la nuit du à août, et fit ressortir dans un mémoire tout ce qu'avait de ridicule la prétention d'abolir les titres. Ce républicain (car le côté droit de l'assemblée l'accusait de travailler en secret à l'établissement de la république) rappela plus d'une fois dans un ferme langage à l'assemblée quelles étaient les prérogatives indispensables du pouvoir exécutif, et s'il se prononça en faveur du veto suspensif contre le veto absolu, c'est qu'il pensait (l'événement lui a-t-il donné tort ?) qu'en face d'une assemblée unique, une arme aussi puissante mise dans la main d'un souverain aussi

faible que Louis XVI, aurait fini par se retourner contre lui. Ce protestant s'efforça de préserver le clergé d'une spoliation injuste et de lui faire assurer une dotation convenable. Ce courtisan de popularité blâma la publication du Livre rouge, qui contenait le registre des anciennes dépenses secrètes de la royauté et couvrit de sa responsabilité des actes auxquels il n'avait point eu de part. Et quel encouragement recevaient ces efforts que, sans avoir l'ascendant du génie, il tentait au nom de l'honnêteté et du bon sens ? Ses tentatives de résistance soulevaient les clameurs de la gauche et excitaient les sarcasmes de la droite. C'était surtout à ces sarcasmes que M. Necker et les siens étaient sensibles ; car il leur semblait avec raison que les efforts d'un ministre du roi auraient dû trouver chez les défenseurs de la royauté un appui plus constant. Aussi un jour où les aristocrates (c'était le langage du temps) avaient refusé d'entendre la lecture d'un mémoire de M. Necker, M de Staël écrivait à son mari qu'elle était sortie de la salle aussi indignée que triste, et prête à se trouver mal. M. Necker n'avait même pas, en effet, la ressource d'essayer sur ses contradicteurs l'ascendant d'une parole qu'il maniait, sinon avec éloquence, du moins avec facilité. L'accès de la tribune était interdit aux ministres, et M. Necker en était réduit à lutter contre elle à coups de mémoires écrits qui se trouvaient le lendemain livrés sans réponse aux sophismes d'une contradiction captieuse et contre lesquels s'acharnait souvent l'éloquence de Mirabeau.

On sait quel fut le malheureux succès de l'entrevue préparée par Malouet entre Mirabeau et M. Necker. « Quelles sont vos propositions, monsieur ? avait dit assez maladroitement le ministre à l'orateur. — Ma proposition, monsieur, est de vous souhaiter le bonjour, » répondit Mirabeau brusquement, et s'en allant furieux, il vint trouver Malouet, auquel il dit : « Votre mi-

nistre est un sot ; il aura de mes nouvelles. » Depuis cette époque, en effet, Mirabeau ne perdit aucune occasion de ruiner le crédit de M. Necker et de contrecarrer ses desseins. Mais sa haine remonterait plus haut, s'il faut en croire du moins un témoignage assez curieux, bien que peut-être un peu suspect. C'est celui de Cerutti, cet ex-jésuite qui était devenu l'ami de Mirabeau et qui avait fini par se brouiller avec lui, ce qui ne l'empêcha pas de prononcer son éloge funèbre en 1791 dans l'église Saint-Eustache. Mais, entre temps, il avait offert ses services à M. Necker et remplissait l'office désintéressé, je veux le croire, de tenir M Necker au courant des mouvemens de l'opinion publique sur le compte de son mari. Voici en quels termes Cerutti s'exprime dans une de ses lettres à propos de l'homme dont il avait été le collaborateur et dont il devait être le panégyriste :

… N'en doutez pas, madame, l'horrible Mirabeau a été sans cesse à la tête de ces mineurs souterrains. Il les conduisoit dans leurs profondeurs ; il les animoit dans leurs manœuvres ; s'il ne fournissoit pas l'argent, il fournissoit la flamme et le salpêtre. Il auroit voulu faire sauter le trône et la caisse d'escompte et d'abord M. Necker. Dans ma courte et imprudente liaison avec l'énergumène, j'eus une dispute sur M. Necker. Se levant en furie et frappant la cheminée d'un coup de poing effroyable, il me dit : « Je renverserai votre idole à la face de la nation. » Je lui répondis froidement : « Votre coup de poing n'a pas renversé la cheminée, votre fureur ne renversera pas le soutien de la France. » Le forcené étinceloit de rage, son front livide étoit recouvert d'une sueur blanchâtre qui ressembloit à l'écume d'un tygre. Il s'essuya, il se rassit et avec un sourire convulsif il me dit : « M. Necker a diffamé Calonne et ruiné Panchaud : je veux qu'un jour sa réputation soit au-dessous de celle de Calonne et sa fortune plus bas

que celle de Panchaud. Je le poursuivrai à Versailles, à Genève, dans ses opérations, dans ses écrits… A moins, ajouta-t-il en se reprenant, qu'il n'accorde la double représentation du tiers. » C'étoit à la fin de l'année 1788. M. Necker accorda la double représentation du tiers. C'est sur cela que j'écrivis bêtement au fourbe Mirabeau, qui eut l'art d'engager, de prolonger, de falsifier et de publier cette plate correspondance. Dès en moment je connus le monstre en plein et je vis clairement que, s'il n'étoit pas exterminé, tout seroit exterminé par lui.

M. Necker ne pouvait tenir longtemps contre la coalition d'attaques aussi vives. Un jour, il annonça dans un de ses mémoires l'intention de se retirer. Cette annonce fut accueillie par l'assemblée dans un silence glacial et prémédité. Le roi, qui, pour déterminer son retour, avait fait appel à son dévoûment et au service duquel il avait usé sa popularité, le laissa également partir sans lui, donner un témoignage de sympathie personnelle, et M. Necker, reprenant la route de Suisse, eut à traverser de nouveau ces provinces qui l'avaient acclamé à son retour de Bâle et qu'il trouvait animées de sentimens bien différens. Ce changement n'avait rien qui le surprît. Quelques jours avant le 14 juillet, comme la foule l'avait accompagné en triomphe jusqu'à son logement, il disait à quelques amis : « Vous voyez quelles ovations me fait ce peuple. Eh bien ! dans quinze jours peut-être, il me jettera des pierres. » Ce ne fut pas quinze jours, à la vérité, mais quinze mois, ou peu s'en faut, qui amenèrent ce changement. En plusieurs endroits, il trouva la plèbe ameutée par ces rumeurs stupides qui (nous en avons tous fait, il y a quelques années, l'expérience), obtiennent créance dans les momens de trouble chez cette nation qui se vante d'être la plus intelligente de la terre. « Il emporte, criait-on sur son passage, la fortune du peuple. » À Ar-

cis-sur-Aube, il se vit retenu par la municipalité, et pour obtenir son élargissement, il dut s'adresser à l'assemblée nationale. À la réclamation de son père M de Staël joignait la lettre suivante, qu'elle adressait au baron de Jessé, alors président de l'assemblée :

11 septembre 1790.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien faire délibérer ce matin rassemblée sur l'arrestation de mon père. Il est nécessaire à sa santé de ne point éprouver des retards. C'est la seule considération que je présente. C'est à vous que je m'adresse personnellement, monsieur. Votre réputation fait ma confiance. Je ne prononcerois pas le nom de mon père à celui, permettez que je le dise, qui ne seroit pas aussi digne de l'entendre. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

Plus heureux que le duc de La Rochefoucauld, le fils de l'aimable duchesse d'Enville, qui dans des circonstances à peu près semblables fut sous les yeux de sa mère massacré à Gisors, M. Necker obtint son élargissement et, après une nouvelle alerte à Vesoul, il put reprendre à petites journées un voyage que l'état de santé de M Necker rendait singulièrement pénible. Enfin, dans les premiers jours d'octobre 1790, ils atteignirent Coppet, où M de Staël vint bientôt les retrouver et où nous ne tarderons pas à les aller rejoindre nous-mêmes pour leur dire adieu.

08

C'était en 1784 que M. Necker était devenu possesseur de la terre et du château de Coppet, après avoir pensé jadis à acheter Ferney, que Voltaire cherchait à vendre. Le concours de diverses circonstances a donné au nom de Coppet assez de notoriété pour qu'on trouve peut-être quelque intérêt à un retour très rapide sur l'histoire de ses propriétaires successifs. La seigneurie de Coppet était, à la fin du siècle dernier, une des plus anciennes terres féodales du pays de Vaud, dont l'organisation, tout aristocratique, n'offre dans le passé aucun rapport avec celle de la république de Genève. Elle fut constituée, en 1355, par un démembrement de l'importante seigneurie de Commugny dont mouvait tout le pays environnant, et le château fut bâti, en 1457, par cet habile et remuant comte Pierre de Savoie, que ses contemporains appelaient le petit Charlemagne et qui étendit le premier sur le pays de Vaud la main de son ambitieuse maison. Après avoir été donné en fief aux comtes de Gruyère, la terre de Coppet fut érigée en baronnie par le duc Charles, en 1484, ce qui donna aux différens propriétaires le droit de porter le titre de baron de Coppet, titre que M. Necker prit, à plusieurs reprises, dans des actes publics et en particulier dans le contrat de mariage de sa fille. Durant le cours du XVI siècle, le pays du Vaud fut livré à toutes les vicissitudes de la guerre religieuse et de la lutte entre la maison de Savoie et Leurs Excellences de Berne ; aussi la baronnie de Coppet changea-t-elle plusieurs fois de mains, et le château fut brûlé en entier (à l'exception de quelques soubassemens qui existent encore) par l'armée bernoise, qu'on appelait l'armée des gentilshommes de la Cuiller. Enfin, au commencement du XVII siècle, la baronnie fut achetée par François de Bonne, duc de Lesdiguières, lieutenant-

général pour le roi en Dauphiné ; mais il s'en dégoûta bientôt et, après maintes ventes et reventes successives, la terre et le château, reconstruit tel qu'il est aujourd'hui, arrivèrent aux mains de l'antique famille des comtes de Dohna, les seuls des nombreux propriétaires de Coppet qui aient laissé quelque souvenir de leur passage.

Les comtes de Dohna étaient une illustre maison allemande qui tirait son nom du château de Dohna, près de Dresde, et dont une branche subsiste encore en Prusse. Ils portaient tous le titre de burgrave et comte du saint-empire. Le comte Frédéric de Dohna, l'acquéreur de Coppet, était gouverneur de la principauté d'Orange, enclavée dans le comtat Venaissin, qui appartenait au prince de Nassau. Pendant plus d'un demi-siècle, les comtes de Dohna tinrent dans le pays la situation d'une famille princière, et ils traitaient sur ce pied avec la république de Genève. Dans la cathédrale de Saint-Pierre, ils avaient leur tribune spéciale, tout comme de petits souverains. La comtesse de Dohna étant accouchée d'une fille, au mois de mai 1668, le comte demanda « que la seigneurie voulût bien présenter sa fille au baptême, » et cette demande ayant été agréée, par reconnaissance sans doute pour le service que le comte de Dohna avait rendu à la république en acceptant le commandement d'une petite armée réunie contre le duc de Savoie, le Magnifique Petit Conseil décida « que M. le premier syndic, accompagné de quelques membres du Conseil, iraient à Coppet sur la petite frégate de la seigneurie, pour là faire les devoirs de parrain selon la coutume, et que l'on ferait faire une médaille en or de la valeur de 25 pistoles, laquelle M. le premier syndic présenterait à M la comtesse de la part de la seigneurie, et, en outre, que l'on y porterait des confitures et dragées en bonne quantité qu'ils y présenteraient aussi. » Les conseillers en-

voyés par la seigneurie furent, disent les procès verbaux du conseil, « très bien accueillis et régalés par M. le comte et par M la comtesse, qui leur témoignèrent beaucoup de reconnaissance avec les assurances de leur affection, » et la petite fille, présentée au baptême par la seigneurie, reçut les noms d'Espérance-Madeleine-Genève.

Un souvenir plus intéressant que celui du baptême de la petite Genève, et qui se rattache également à la possession de Coppet par le comte de Dohna est celui du séjour qu'y fit Bayle, le célèbre auteur du Dictionnaire historique et critique. Très jeune encore (il avait à peine vingt-trois ans) Bayle avait abjuré la religion calviniste, à laquelle appartenait sa famille, puis il l'avait embrassée de nouveau, et ses parens avaient jugé prudent, pour fortifier sa foi chancelante, de l'envoyer à Genève. Mais, à Genève, Bayle trouva la vie fort dispendieuse, et n'ayant pas voulu s'accommoder d'une place de régent de seconde qui lui était offerte parce que, dit-il dans une lettre à son père, « on traite ce genre d'hommes comme les véritables antipodes du vrai mérite et que les railleurs sont perpétuellement déchaînés contre eux, si bien qu'il faut avoir des dents de Saturne pour dévorer cette pierre, » il accepta d'entrer chez le comte de Dohna pour servir de précepteur à ses deux enfans (bien que la position fût, à ce qu'il paraît, peu lucrative), et il vint en cette qualité s'établir à Coppet.

Les occupations de Bayle ne consistaient pas seulement à enseigner aux jeunes comtes le latin, l'histoire, la géographie et même le blason, science dans laquelle il était, de son propre aveu, fort novice ; entre temps, il servait encore de secrétaire au comte de Donna lui-même, soit qu'il tînt la plume pour écrire des lettres insignifiantes, soit que le comte, qui se piquait d'érudition mili-

taire, le chargeât de rechercher dans les auteurs anciens « le véritable nom latin de toutes les charges militaires d'aujourd'hui ; ce qui, ajoutait Bayle dans une lettre datée de Coppet, selon mon petit sens, n'est pas facile à trouver. Car je n'ai pas pris garde qu'ils eussent ce grand attirail d'officiers subalternes qu'on remarque aujourd'hui, et je me trouve fort embarrassé de dire sergent en latin sans circonlocutions. Or, tel est le but de M. le comte. » Il n'y a donc rien d'étonnant que Bayle, peu payé, mais fort occupé, se soit dégoûté de cette situation et qu'après dix-huit mois de séjour, il ait quitté Coppet au mois de mai 1674. Mais ce qui est plus digne de remarque et ce qui peint bien cette indifférence pour la nature qui était le propre du XVII siècle, c'est que nulle part, ni dans la correspondance de Bayle, ni dans ses œuvres, on ne trouve un souvenir et comme un reflet de ces années que sa jeunesse avait passées en présence du lac et des montagnes. Parmi les nombreuses lettres écrites par lui de Coppet, il n'y en a pas une seule où il y ait une ligne de description, et qui ne pût être datée de la plus plate contrée de France ou d'Allemagne. Aussi, dans le château même, ne subsiste-t-il aucun souvenir de son séjour, et bien qu'il fût à coup sûr fort intéressant de montrer aux visiteurs la chambre de Bayle, on ne pourrait le faire que par une petite supercherie dont il ne serait point impossible à la vérité de trouver, dans le pays même, d'autres exemples.

Du comte Frédéric de Dohna, le château de Coppet passa au comte Alexandre, son fils, l'un des élèves de Bayle. Mais celui-ci, après avoir possédé le château assez longtemps, le vendit, en 1713, au baron Sigismond d'Erlach, Prussien de naissance et colonel des cent-suisses. Celui-ci s'en défit au bout de deux ans, et de ventes en reventes successives, la baronnie, qui ne paraît avoir inspiré un vif attachement à aucun de ses nombreux proprié-

taires, finit par arriver aux mains de noble Pierre Germain de Thelusson, ancien associé de M. Necker. Ce fut à lui que M. Necker l'acheta. Lors de cette dernière vente, il y avait déjà près d'un siècle que le pays de Vaud était sous la domination de Leurs Excellences de Berne, et Leurs Excellences intervenaient dans chacun de ces contrats pour asseoir leur autorité par des conditions qui n'avaient, on va le voir, rien de libéral. C'est ainsi que, dans le contrat passé au profit du baron d'Erlach, l'acte d'investiture est donné par le trésorier du pays de Vaud au nom de Leurs Excellences de Berne, aux deux conditions suivantes :

1° D'être bon, loyal et féal vassal de Leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs et supérieurs, maintenir et procurer leur autorité, honneur et profit, et éviter leur perte, déshonneur et dommage de tout son possible, et tant qu'il sera fière leur souveraineté, obéir et observer leur mandemens et commandemens, leurs ordonnances et statuts par eux établis ou à établir, tant au regard du gouvernement de leur état que de la religion réformée et discipline ecclésiastique, sans y contrevenir, ni permettre aucune chose contraire.

2° Item, que ladite baronnie ne pourra être possédée par aucune personne de religion contraire à la religion réformée, quand même ce seraient des héritiers ou descendans du seigneur baron, à moins qu'au préalable ils n'en ayent obtenu la permission et l'investiture de Leurs Excellences de Berne.

Cette clause, qui refusait à tout catholique le droit de devenir propriétaire dans le pays de Vaud, était tout à fait en harmonie avec la législation d'un petit pays qui donnait alors, tout protestant et républicain qu'il fût, le spectacle des mêmes actes d'intolérance si justement reprochés à la France catholique et monar-

chique. C'est ainsi qu'à la fin du XVII siècle, une profession de foi ou consensus ayant été rédigée par ordre de Leurs Excellences de Berne, les sujets de Leurs Excellences furent tenus de prêter serment de conformité à ce consensus, et que des chambres de religion furent investies du droit de condamner les contrevenais, suivant les cas, au bannissement, à la confiscation des biens, au fouet, à la marque, aux galères ou à la mort. Cette clause d'exclusion a été maintenue dans la législation du pays de Vaud jusqu'à l'époque de la révolution française, et chacun sait qu'elle empêcha Voltaire (un bien pauvre catholique cependant, écrivait-il à M d'Épinay), d'acheter une maison à Lausanne. Cependant, lorsque M. Necker fît l'acquisition de Coppet, cette prohibition avait pris une forme un peu différente, et le nouvel acquéreur s'obligeait seulement à ne transférer sa baronnie « à aucun prince, seigneur, ni particulier étranger, sans en avoir obtenu la permission de Leurs Excellences de Berne, à l'exception de ses héritiers légitimes professant la sainte religion réformée. »

Leurs Excellences de Berne intervenaient également dans tous ces contrats à un point de vue beaucoup plus lucratif. C'est ainsi que M. Necker, ayant payé pour l'acquisition du château de Coppet, la somme de 500, 000 livres, argent de France, soit 333, 333 florins 6 sols 4 deniers, argent de Berne, le laud (ce que nous appellerions le droit de mutation), exigé par le gouvernement de Berne, s'élevait à 121, 979 florins, c'est-à-dire à plus du tiers du prix d'achat. En revanche le gouvernement de Berne garantissait à M. Necker la jouissance de toutes les prééminences et dépendances de la baronnie de Coppet, c'est-à-dire d'un certain nombre de droits féodaux qui constituaient une branche importante du revenu de la terre et dont la suppression sans indemnité devait un jour considérablement réduire la fortune de M. Necker.

Ces droits, au reste, n'avaient rien d'exorbitant et ils étaient de ceux qu'un ministre libéral de Louis XVI pouvait percevoir sans scrupule : droit de four banal, de pressoir, etc. Ils ne furent supprimés qu'à la fin du siècle, et les plus grands seigneurs de France étaient déjà privés depuis plusieurs années de leurs redevances féodales, que, plus heureux, le baron de Coppet jouissait encore paisiblement des siennes.

Le château acquis par M. Necker était alors comme aujourd'hui un grand bâtiment sans caractère. Ce bâtiment se compose de trois corps de logis qui forment en se repliant une cour intérieure. On ne pénètre dans cette cour qu'en passant sous une voûte et une vieille grille en fer, qui devait autrefois fermer un pont-levis, la sépare du parc. Cette grille est flanquée de deux grosses tours, dont l'une est moderne, mais dont l'autre (qui est précisément la tour des archives), atteste son ancienneté par l'épaisseur de ses murailles et cache dans ses soubassemens un gros pilier muni d'un anneau en fer, auquel on attachait autrefois les prisonniers. D'une longue galerie située au rez-de-chaussée où M. Necker installa sa bibliothèque en attendant qu'elle devint un jour la salle de spectacle, on n'aperçoit d'autre vue que les sommets d'une rangée de platanes, dont le feuillage épais cache les maisons du village. Mais du balcon qui court le long des fenêtres du premier étage, on découvre un paysage qu'on n'oublie point et dont l'attrait ramène souvent à Coppet ceux qui l'ont une fois contemplé, de même que, suivant une croyance populaire, l'eau de la fontaine Trévi ramène à Rome ceux qui ont une fois trempé leurs lèvres dans ses ondes. À droite, la ville de Genève, tantôt disparaissant à midi dans le miroitement du soleil dont les rayons se reflètent dans ses clochers de zinc, tantôt dessinant vers le soir la ligne de ses maisons blanches sur le ciel rougeâtre ;

vis-à-vis la côte de Savoie, la lourde masse des Voirons étalant ses pentes entrecoupées de bois de sapins et de pâturages, le château de Beauregard, dont l'aspect sévère semble fait pour servir de cadre à cette mâle figure d'un Homme d'autrefois, si bien décrite par son arrière-petit-fils, et rappelle en face de Coppet les souvenirs d'un monde si différent ; à gauche, enfin le lac, le beau lac dans toute son étendue, déployant vers Lausanne la nappe unie de ses eaux bleues. Cependant celui qui, sans pénétrer dans la maison, aurait dirigé ses pas vers le parc, attiré par l'ombre et la fraîcheur, celui-là pourrait en s'y promenant se croire à cent lieues du lac et des montagnes. Deux grandes allées droites, derniers vestiges d'un parterre à la française, lui diraient que ce parc a été dessiné dans un temps où l'on ne regardait point autour de soi, et où l'on cherchait surtout dans la promenade le plaisir de la conversation à l'ombre. Aussi s'étonnerait-il moins que de grands arbres, ces arbres que M de Staël appelait des « amis témoins de sa destinée, » ferment la vue de tous côtés, et laissent à peine apercevoir par quelques rares percées les pentes violettes du Jura. Ce qu'était au reste, il y a cent ans, le château de Coppet, il l'est encore aujourd'hui, car pas une pierre n'en a été changée. Sans doute bien des habitations plus modernes élèvent sur les coteaux qui avoisinent le lac des constructions plus somptueuses, ou déroulent vers ses bords des pelouses plus riantes. Mais lorsque, les yeux encore éblouis ou charmés, on pénètre dans cette cour intérieure silencieuse et sombre, lorsqu'on franchit surtout le seuil de la maison dont quelques pièces conservent intacte l'empreinte du passé et semblent prêtes à recevoir leurs hôtes d'autrefois, on ne saurait refuser à cette vieille demeure, comme aux souvenirs qu'elle rappelle, le charme et la mélancolique grandeur des choses qui ne sont plus.

Lorsqu'à la fin de septembre 1790 une chaise de poste débarqua M. et M Necker dans la cour de Coppet, l'impression un peu triste qu'on éprouve toujours en pénétrant par un jour d'automne dans une habitation depuis longtemps inoccupée dut être singulièrement aggravée par leurs dispositions intérieures. M. Necker s'était vu vilipendé par ses adversaires, abandonné par ses amis, renié par le pays qu'il avait adopté. M Necker, de son côté, ne pouvait manquer de sentir douloureusement le contraste entre ce retour à Coppet et le premier séjour qu'elle y avait fait quelques années auparavant, alors qu'aux témoins de sa difficile jeunesse elle s'était montrée riche de tous les bienfaits du présent et de toutes les promesses de l'avenir. Aussi, à peine arrivés et installés, M. Necker dans un appartement qui regardait vers Genève, M Necker dans une grande et obscure chambre dont les fenêtres avaient vue sur le parc, s'étaient-ils appliqués tous deux à chercher les consolations que leur nature diverse comportait, M. Necker dans le travail, M Necker dans l'amitié.

En prenant la plume aussitôt après son arrivée à Coppet, M. Necker était obligé d'avouer « que le respect qu'il avait religieusement rendu à l'opinion publique s'était affaibli depuis qu'il l'avait vue soumise aux artifices des méchans et trembler devant les mêmes hommes qu'autrefois elle eût fait paraître à son tribunal pour les vouer à la honte et les marquer du sceau de sa réprobation. » C'était cependant à l'opinion publique qu'il s'adressait lorsque, dans son Essai sur l'administration de M. Necker par lui-même, il entreprenait la justification de sa conduite dans les circonstances difficiles qu'il venait de traverser. Aussi ne faut-il chercher dans cet Essai ni une histoire complète des premiers temps de la révolution, ni même un récit détaillé des actes de M. Necker. Mais je me permets de recommander la lecture de cet

ouvrage un peu oublié à ceux qui mènent aujourd'hui la campagne de réaction historique contre la constituante. Ils auront la satisfaction d'y trouver, exprimées parfois sur un ton assez acerbe, la plupart des attaqués qu'ils dirigent aujourd'hui contre l'œuvre des législateurs de 89 et l'indication très sagace dès côtés fragiles de cette œuvre. Mais, si bien fondées que soient les critiques de M. Necker, le ressentiment personnel qu'il laisse percer leur enlève cependant quelque peu de leur autorité, et cet Essai ne saurait avoir la valeur d'un ouvrage historique ou politique.

Il n'en est pas de même de son Étude sur le pouvoir exécutif dans les grands états, à laquelle il mettait la main, dès son premier ouvrage terminé, et qu'il fit paraître au commencement de l'année 1792. M. Nourrisson, dans une étude sévère jusqu'à la malveillance qu'il a consacrée à M. Necker, convient cependant que cette étude est une de celles où M. Necker a déployé le plus de sagacité politique et qu'elle le classe au rang des publicistes. Ce n'est pas seulement, en effet, une démonstration très solide des périls auxquels la constitution de 1791 exposait la France. C'est encore une analyse très fine des vices inhérens à la démocratie pure, et une prédiction très juste des conséquences auxquelles son triomphe ne peut manquer d'entraîner un grand pays. Comme, en matière aussi générale, ce qui est vrai dans un siècle l'est encore dans un autre, on pourrait appliquer au spectacle que nous voyons se dérouler sous nos yeux plus d'un passage détaché de l'ouvrage de M. Necker. N'avons-nous pas eu l'occasion de juger combien est fidèle cette peinture d'une assemblée qui veut se rendre permanente et omnipotente :

Vingt-quatre mois de séances suffiront à peine pour laisser le temps à chaque député d'avoir place dans le logographe et pour

faire arriver dans son district ou sa municipalité quelques paroles de lui un peu remarquables. Sur les sept cent quarante-cinq, il y en aura sept cent quarante peut-être absolument neufs à la gloire. Il faudra bien qu'ils s'essaient à cette conquête ; il faudra bien qu'ils jouissent, les uns de leurs succès, les autres de leurs espérances, les autres de leur part au triomphe commun. Ajouterons-nous que les dix-huit francs par jour, exactement payés, seront peut-être aussi un lien imperceptible ? C'est un simple soupçon, mais la chose est possible. Et quel plaisir encore pour tous ces messieurs de donner des ordres à leur premier commis le roi de France ! Quel plaisir encore de faire apparaître au coup de sifflet tous les ministres à la barre ! Ah ! jamais on ne pourra quitter de plein gré ces fonctions enivrantes,.. et comme les affaires vont chercher la puissance réelle quand l'accès vers cette puissance est toujours ouvert, c'est à l'assemblée nationale que tout le monde s'adressera, et cette assemblée, en se résignant facilement à l'accroissement de sa domination, deviendra chaque jour davantage le point de réunion de tous les genres de pouvoir. Elle réservera seulement au gouvernement les objets d'une décision épineuse ou désagréable et se ménagera le moyen de le censurer à coup sûr.

Ne pourrait-on point également inviter quelques-uns, non point de nos sept cent quarante-cinq, mais de nos cinq cent trente députés à méditer ces réflexions sur le caractère éphémère de la popularité ?

Les grands embarras surtout viendront lorsque, tous les genres de pouvoirs une fois réunis entre les mains d'hommes élus par la nation, les représentans du peuple, en possession de toutes les autorités, auront seuls à compter avec lui et ne pourront plus

le distraire de ses plaintes en fixant comme aujourd'hui toutes ses pensées sur les ennemis dont il est environné et sur les combats qu'il faut leur livrer. La victoire une fois reconnue, la toute-puissance une fois avouée, ces excuses ne seroient plus admissibles. On charmeroit ce peuple encore quelque temps en le louant, en lui apprenant qu'il s'est levé majestueusement, qu'il a pris une superbe attitude, que l'univers le contemple, que l'univers l'admire. Mais il est un terme aux promesses et aux espérances, car la nature des choses est sourde et muette, et le langage de l'hypocrisie ne peut rien contre elle. On éprouvera donc tôt ou tard qu'il est impossible de faire à vingt-six millions de souverains un sort proportionné à leurs prétentions et à leur dignité ; et lorsqu'ils remarqueront, la plupart, que leur sort n'est point changé, lorsqu'ils s'apercevront que la pluie continue à se glisser dans leurs réduits, que les vents soufflent encore à travers leurs cloisons, que le prix du pain et le tarif des salaires ne sont point dans leur dépendance, ils croiront avoir été trompés ; ils prêteront l'oreille à de nouvelles séductions, et leurs derniers amis, leurs derniers chevaliers, verront comme les autres leur autorité renversée.

Louis XVI était encore sur le trône au moment où parut l'ouvrage de M. Necker, mais la surveillance étroite qui depuis la tentative de Varennes était exercée sur lui, se resserrait chaque jour davantage. M. Necker voulut, dans ces circonstances, faire parvenir au souverain qu'il avait servi avec un dévouaient souvent mal apprécié, un nouvel hommage de ses sentimens, et il lui adressa son ouvrage en l'accompagnant de la lettre suivante :

Je désire avec ardeur que cet ouvrage, absolument nécessaire pour ma défense, obtienne l'approbation de Votre Majesté. Elle y

verra quelquefois l'expression des sentimens que je professerai pour sa personne jusqu'à la fin de ma vie. Il n'est aucun instant du jour où mes regards attendris ne se tournent vers le plus vertueux des princes et le plus malheureux des monarques, et je partage tous les détails de sa situation avec la plus profonde douleur.

Louis XVI ne répondit point à cette lettre, et, sans doute, livré tout entier aux tristesses et aux périls de sa situation, il n'eut guère la curiosité ni le temps de jeter un coup d'œil sur l'œuvre de son ancien ministre. Mais si quelques-unes des pages du livre passèrent sous ses yeux, il dut être touché du ton dont, à plusieurs reprises, M. Necker y parle de son ancien maître. Jamais, en effet, dans aucun des ouvrages qu'il a publiés soit avant, soit après la mort de Louis XVI, M. Necker n'a manqué une occasion de rendre témoignage en termes émus aux vertus, à la droiture, aux intentions patriotiques du prince qu'il avait servi ; jamais non plus il n'a laissé percer l'ombre d'un sentiment d'amertume, inspiré par le souvenir des préventions contre lesquelles il avait toujours eu à lutter, de l'abandon dont à deux reprises il avait été victime, et du peu de reconnaissance dont avaient été payés ses derniers efforts. Tel n'était pas toujours le ton dont on s'exprimait sur le compte de Louis XVI dans le monde des émigrés, et la différence entre les deux langages montrerait au besoin que les serviteurs les plus intransigeans (pour employer un mot à la mode) ne sont pas toujours les plus respectueux.

Tandis que M. Necker, encore dans la pleine vigueur de l'esprit, continuait de demander au travail les consolations qu'il ne refuse jamais, M Necker, plus jeune que son mari de plusieurs années, voyait au contraire lui échapper toutes les ressources auxquelles elle aurait pu s'adresser pour fortifier son courage.

Avant même que les derniers événemens dont elle avait profondément ressenti le contrecoup eussent achevé de détruire sa santé déjà ébranlée, sa faiblesse croissante l'avait forcée à se retirer peu à peu du train du monde, et certaines réflexions qu'on trouve éparses dans ses œuvres montrent qu'elle n'avait pas laissé de ressentir la tristesse de cette vieillesse précoce : « Lorsqu'on est vieille, dit-elle quelque part, il faut travailler à se supporter soi-même, à plus forte raison à se faire supporter aux autres ; » et dans un autre endroit : « La vieillesse des femmes n'est supportable dans ce monde qu'autant qu'elles n'y remplissent point d'espace, qu'elles n'y font point de bruit, qu'elles ne demandent aucun service, qu'elles rendent tous ceux qui dépendent d'elles, et qu'elles ne se montrent que pour le bonheur des autres. Lorsqu'on est vieille et qu'on a rempli sa tâche sur la terre, il faut considérer comme assez bien employé le temps qu'on passe sans faire de fautes, sans ennui et sans douleurs. »

Ce qui devait encore aggraver le sentiment un peu triste exhalé dans ces lignes, c'est qu'à cette femme, dont l'amitié avait rempli la vie, une rigueur particulière de la destinée avait enlevé tous ceux qui, par leur attachement passionné, l'auraient aidée à traverser cette seconde et pénible phase. Lorsque M Necker avait acquis Coppet, Thomas, qui avait toujours eu horreur de Paris et le goût de la solitude, formait le projet d'acheter une petite maison dans le village et de s'y établir auprès d'elle. « Je serois auprès de vous, écrivait-il, je pourrois vous voir tous les jours et à toutes les heures que vous auriez de libres. Je serois votre vassal et celui de M. Necker, et jamais féodalité ne m'auroit paru plus douce. » Mais Thomas avait disparu, et ce charmant projet de vasselage, comme l'appelait M Necker, avait été détruit par le souffle de la mort. Elle ne retrouvait pas non plus en Suisse celui

dont elle avait reçu, auquel elle avait porté, dès sa jeunesse, tous les tendres sentimens qu'une femme sûre d'elle-même peut porter et recevoir dans l'amitié. Il y avait déjà près de deux ans que Moultou était mort, et de quelque côté que M Necker se tournât, elle ne trouvait plus que des souvenirs. C'était à ces souvenirs qu'elle se rattachait avec passion, soit que par d'affectueuses lettres elle pressât la veuve de Moultou, ses filles, sa belle-sœur, la Gothon chérie d'autrefois, de faire à Coppet de longs séjours, soit que, remontant plus loin encore dans le passé, elle se reportât vers les temps de sa première jeunesse, dont la scène était si voisine, au risque d'ébranler des cordes toujours vibrantes dans son cœur. — On se souvient peut-être de l'affection passionnée que Suzanne Curchod portait à sa mère, du désespoir où sa mort inopinée l'avait plongée et des reproches qu'elle s'adressait à elle-même d'avoir troublé par les inégalités de son humeur les derniers jours d'une vie si chère. L'aiguillon de ce remords, dont elle s'exagérait singulièrement la gravité, n'avait jamais cessé (ses papiers intimes en font foi) de harceler une conscience scrupuleuse jusqu'à la minutie, et c'était sans doute oppressée par ses regrets qu'elle écrivait un jour cette pensée, où l'on croirait entendre l'écho d'un cœur brisé : « Il est des souvenirs si tendres et si douloureux qu'ils font le sort de toute une vie. » Aujourd'hui qu'après bien des vicissitudes le sort la ramenait dans des lieux si proches de ceux où s'était écoulée sa jeunesse, alors qu'une heure à peine la séparait de ce presbytère de Crassier, témoin des joies et des épreuves de son adolescence, les souvenirs du passé ne pouvaient manquer de se réveiller chez elle dans toute leur force, et elle devait chercher à faire revivre et à perpétuer ces souvenirs dans la forme qui était celle du temps. À peine arrivée à Coppet, elle s'occupait à ériger dans le temple du village un monument à

la mémoire de ses parens, et sur le socle de ce monument qui existe encore aujourd'hui, elle faisait graver une inscription où elle cherchait à perpétuer la mémoire de leurs vertus et de ses regrets. De nos jours, le mode n'est plus guère aux inscriptions de cette nature, et rien ne fait sourire comme ces vains efforts de l'homme pour lutter contre le temps et l'oubli. Faut-il croire qu'à une époque où l'on vit si vite, cette lutte même ait été reconnue comme impossible, et que chacun de nous préfère concentrer en lui-même l'intérêt de sa vie au lieu de s'attarder à d'inutiles regrets ?

Il y avait cependant bien près de Coppet quelqu'un avec qui M Necker pouvait s'entretenir encore du passé, d'un passé auquel le temps avait enlevé toute l'amertume du ressentiment et laissé toute la douceur du souvenir : c'était Gibbon. Depuis longtemps Lausanne était devenue pour Gibbon comme une seconde patrie. C'était là qu'après une incursion heureusement courte dans la politique, il était venu chercher le loisir et le calme nécessaires à ses longs travaux ; là il avait immortalisé son nom en écrivant cette triste et éloquente histoire de la décadence d'un peuple qui n'a pas su trouver dans le respect de ses grands souvenirs un remède à ses divisions intérieures ; là il venait encore chercher un repos studieux à l'ombre de ce même berceau d'acacias, sous lequel, sa grande œuvre achevée, il s'était promené avec mélancolie, comme quelqu'un qui vient de se séparer d'un ami. Aussi M Necker, qui déjà l'avait retrouvé en Suisse quelques années auparavant, avait-elle hâte de lui adresser un nouvel et amical appel. Gibbon se rendit à cet appel avec un empressement qui put tromper M Necker, et il vint, au mois d'octobre 1790, passer quelques jours à Coppet. Mais elle aurait été singulièrement dé-

çue et froissée si elle avait pu savoir en quels termes Gibbon rendait compte de sa visite à son ami lord Sheffield :

J'ai passé quatre jours au château de Coppet avec Necker. J'aurois voulu pouvoir mettre son exemple sous les yeux de tout jeune homme travaillé par le démon de l'ambition. Ayant à sa disposition tout ce qui peut assurer le bonheur privé, il est le plus malheureux des êtres vivans. Le passé, le présent, l'avenir lui sont également odieux. Lorsque je lui suggérais quelques distractions domestiques, lire, bâtir, il me répondoit sur le ton du désespoir : « Dans l'état ou je suis, je ne puis sentir que le coup de vent qui m'a abattu. » M Necker a extérieurement meilleure attitude, mais le diable n'y perd rien.

Ami aussi peu sensible qu'il avait été amant peu fidèle, c'était là tout ce que Gibbon trouvait à dire sur le compte d'amis qui lui avaient fait accueil au temps de leur prospérité. Cependant il renouvelait assez fréquemment ces visites, et un commerce plus intime devait l'amener à rendre meilleure justice à M. Necker :

Je me suis formé de M. Necker une opinion beaucoup plus favorable qu'autrefois. Dans l'intimité, il se départ de sa réserve et de sa mélancolie. J'ai été à même de mieux, juger de son esprit, et tout ce que j'en ai vu est honnête et droit, il a été surpris par l'ouragan, il s'est trompé de route dans le brouillard, mais je me demande si, dans une situation aussi périlleuse, aucun homme aurait pu mieux faire.

Mais de M Necker elle-même il n'est plus jamais question dans les lettres de Gibbon, et la ténacité de ces illusions que les femmes sont sujettes à conserver sur les hommes qui les ont aimées (leur eussent-ils été infidèles), put seule lui dissimuler que

ce n'était pas là l'ami dont son cœur avait besoin. Sauf les quelques visites de Gibbon, la vie qu'on menait à Coppet était singulièrement solitaire. Le flot des émigrans, chaque jour plus nombreux, passait cependant bien près d'eux. Les uns traversaient Genève, pour de là gagner Turin et la petite cour du comte d'Artois ; les autres s'établissaient à Lausanne ou sur la côte du pays de Vaud, pour y attendre la fin de ce qu'ils appelaient la giboulée. Là, tout entiers à leurs espérances, à leurs chimères, à leurs ressentimens, ils menaient cette vie d'héroïsme et de frivolité dont le récit excite à la fois l'impatience et l'admiration. Mais ils avaient frappé Coppet d'interdit, et celui d'entre eux qui aurait rendu visite à l'ancien ministre de Louis XVI aurait été considéré comme un traître à son roi et à sa cause. « Il n'y a pas un Français, écrivait Gibbon à lord Sheffield, qui voudrait mettre le pied chez M. Necker. » Leur solitude demeura donc absolue jusqu'au moment où M de Staël, chassée de France par les événemens, vient définitivement s'établir auprès d'eux.

Mde Staël avait fait à ses parens une première visite, peu de temps après leur arrivée, au mois d'octobre 1790. Elle ne se plut guère à Coppet, mais dans sa pensée le séjour qu'y faisaient ses parens ne devait être que momentané ; elle se berçait encore d'illusions que l'avenir ne devait pas tarder à démentir, et caressait l'espoir de ramener bientôt son père à Paris. Aussi écrivait-elle à son mari en lui dépeignant la vie qu'ils menaient à Coppet :

Nous possédons dans ce château l'aimable Formier et M. Gibbon, l'auteur de l'Histoire du bas-empire, l'ancien amoureux de ma mère, celui qui vouloit l'épouser. Quand je le vois, je me demande si je serois née de son union avec ma mère ; je me réponds que non et qu'il suffisait de mon père seul pour que je

vinsse au monde. Mon Dieu ! que j'ai besoin qu'il revienne à Paris, mon père ! L'air de ce pays-ci ne lui convient pas. Il est, en effet, très contraire aux dents, et depuis quatre jours une énorme fluxion le retient dans sa chambre ; il est mélancolique, mais bon et sensible comme je l'ai toujours trouvé. Je me surprends souvent les yeux baignés de larmes en contemplant ce majestueux exemple des vicissitudes humaines, de l'amour et de l'ingratitude d'une grande nation ; mais je tâche de lui cacher un sentiment qui pourroit l'affaiblir. Il m'appeloit ce matin : Roger Bontemps, et je le laissois dire. Je suis bien loin cependant d'être gaie de la gaieté du bonheur, et jamais peut-être je ne me suis sentie aussi profondément mélancolique. Ce pays-ci ne me plaît pas du tout ; quoique je réussisse assez parmi les Genevois, j'ai besoin de me commander de chercher à plaire ; tu conviendras que ce n'est là mon état naturel. J'ai fort envie de revenir à Paris et surtout de m'assurer que mon père y retournera. Adieu, mon cher ami.

Cependant les événemens se précipitaient en France et paraissaient marcher de plus en plus rapidement vers une solution fatale. Plus les circonstances s'aggravaient et plus aussi le séjour de Coppet devenait pénible à M de Staël. Cette tranquillité factice faisait un contraste trop fort avec les troubles du dehors et avec les agitations de sa propre pensée, « On vit ici, écrivait-elle, dans un silence, dans une paix infernale ; on frémit, on se meurt dans ce néant. » Aussi bientôt n'y pouvait-elle plus tenir et elle retournait à Paris auprès de son mari, qui continuait à y représenter le cabinet de Stockholm. M. de Staël commençait cependant à sentir sa situation singulièrement ébranlée. Gustave III, qui s'était mis à la tête du mouvement contre-révolutionnaire en Europe, ne pouvait pardonner à son ambassadeur l'enthousiasme dont il

n'avait pu se défendre pour les premiers actes de la constituante et peut-être aussi la fermeté avec laquelle, dans ses dépêches, il continuait à déclarer chimériques tous les projets de la contre-révolution en France. Bientôt ce refroidissement se changeait en une disgrâce ouverte, et M. de Staël informait son beau-père qu'en dépit du fameux engagement pris par Gustave III dans le contrat de mariage de M Necker, ses fonctions d'ambassadeur de Suède à Paris venaient de lui être retirées :

Paris, ce 16 janvier 1792.

J'ai eu, monsieur, pendant quelques momens, l'espérance de voir disparaître les dangers qui me faisoient craindre de perdre ma place ; mais j'ai été, comme vous le savez déjà, trompé dans mon attente. Tous mes efforts étant restés infructueux, il a bien fallu succomber, puisque la combinaison des choses rendoit ma chute nécessaire. Le roi ne m'a point parlé des dédommagemens qu'il juge convenables de me donner et encore moins des marques de satisfaction que j'ai peut-être mérité : pas un mot, ni pour ma pension, ni pour payer le loyer de ma maison, ni pour aucune justification. Mes amis me disent que tout s'arrangera si j'ai de la patience, et surtout si je ne donne aucune marque de mécontentement. J'ai suivi leurs conseils, mais je crois en même temps que ma présence en Suède devient de la plus urgente nécessité, car, selon la marche ordinaire de ce monde, les amis ont moins d'activité que n'en ont ceux qui s'occupent à nuire.

M. de Staël continuait en insistant sur les raisons qui rendaient nécessaire son départ pour la Suède, et il terminait en disant :

Vous avez eu la bonté de me dire, monsieur, dans votre dernière lettre, que je trouverois un asile près de vous. J'ai été touché jusqu'au fond de mon cœur de tout ce que cette offre renfermoit de sensible pour moi. J'ose vous assurer avec vérité que je préférerais à tout ce que le monde présente de plus séduisant de passer ma vie près du grand homme dont j'admire et aime également le génie et la vertu. Je n'aurois d'autre regret que de sentir à chaque instant que je ne pourrais rien faire pour son bonheur, tandis qu'il feroit tout pour le mien.

Cet asile que M. Necker offrait à son gendre, il aurait désiré également que sa fille en profitât. Mais M de Staël ne pouvait encore prendre son parti de quitter Paris. Il en coûtait trop à son amour passionné pour la France de paraître en ce moment suprême se désintéresser de ses destinées, à sa fierté de suivre l'exemple de ces fugitifs de la première heure, contre lesquels elle s'était élevée si fort, à son courage d'abandonner des amis auxquels elle pouvait encore être utile en leur offrant un asile sous le toit de l'ambassade de Suède, et en leur procurant des passeports qu'elle sollicitait pour eux comme pour des compatriotes de son mari. C'est à son séjour obstiné dans Paris que nous devons ces belles pages des Considérations sur la révolution française, où elle décrit si éloquemment la marche de la révolution et où, revenue des illusions de sa jeunesse sans en avoir abjuré les opinions généreuses, elle fait à chacun la part si équitable. Le spectacle auquel elle assistait avait singulièrement changé ses sentimens, et à l'irritation qu'elle ressentait autrefois contre les aristocrates, lorsqu'ils refusaient de prêter l'oreille aux argumens de M. Necker, avait succédé une indignation virulente contre ces jacobins fanatiques qui étendaient sur la France le réseau de leur tyrannie. Le ressentiment qu'elle avait éprouvé contre la famille royale à la

suite du premier exil, puis de l'abandon de son père, avait fait place à une compassion profonde pour les affronts qu'une assemblée sans grandeur et sans courage faisait endurer au roi, et pour les mesquines humiliations de la captivité où, depuis la fuite de Varennes, toute la famille royale était tenue. Cette compassion ne s'exhalait pas en lamentations stériles. Un jour, M de Staël fit venir Malouet et lui soumit un plan qu'elle avait formé pour l'évasion du roi et de la reine. Elle voulait acheter une terre qui était à vendre près de Dieppe. Elle s'y rendrait deux fois, emmenant à chaque fois avec elle, outre son fils qui avait l'âge du dauphin, un homme qui aurait à peu près la taille du roi, et deux femmes, dont l'une à peu près semblable à Marie-Antoinette, l'autre à M Elisabeth. Au troisième voyage, elle aurait laissé son fils à Paris et emmené toute la famille royale. Mais la reine refusa d'entrer dans ce projet. L'excès du malheur avait jeté comme un voile devant ses yeux, et, à travers ce voile, elle ne savait plus distinguer entre ses véritables ennemis, acharnés à sa perte, et ceux qui avaient pu, au début de la révolution, blâmer la politique de la cour, mais qui avaient horreur des crimes qui se préparaient. Quelques jours après survenaient les événemens du 20 juin, puis ceux du 10 août. M de Staël demeura à Paris jusqu'au 1 septembre, moins occupée de se mettre en sûreté que de sauver ses amis, dont plusieurs, entre autres MM. de Lally et de Jaucourt, lui durent la vie. Elle quitta enfin Paris le jour où commençaient les massacres, et arriva à Coppet au commencement de septembre 1792.

Si les quelques semaines de son premier séjour à Coppet avaient été déjà singulièrement pénibles à M de Staël, que fut-ce de cette vie nouvelle, dont la paisible uniformité contrastait si fort avec les émotions et les dangers auxquels elle échappait. Il

n'y a point pour les natures actives et généreuses d'épreuve plus difficile à supporter que celle d'une inaction et d'une sécurité factices au milieu des périls publics. Ce petit coin du pays de Vaud devait jouir quelques années encore, entre la France livrée à l'anarchie, la Savoie et le territoire de Genève, bientôt envahis par les armées révolutionnaires, d'une tranquillité qui en faisait un port de refuge singulièrement envié. Mais c'était cette tranquillité même qui pesait à M de Staël et qui lui arrachait des cris d'un ennui éloquent. Parfois, au milieu de cette oasis silencieuse, elle regrettait Paris, où l'échafaud se dressait déjà en permanence et elle était tentée d'y retourner, entraînée par le plus noble des mobiles, celui de rendre service aux amis qu'elle y avait laissés.

J'ai toute la Suisse, écrivait-elle à son mari, dans une magnifique horreur. Quelquefois je pense que, si l'on étoit à Paris avec un titre qu'ils fussent obligés de respecter, on pourroit rendre service à un grand nombre d'individus, et cet espoir me feroit tout braver. Je vois avec un peu de peine que ce qui me convient le moins au monde, c'est la vie champêtre et paisible dont je me trouve affublée. J'ai renvoyé mes chevaux par économie et parce que je sens un peu moins ma solitude quand je ne vois personne… Quel horrible fléau que la démocratie à la française !

Cependant les événemens suivaient en France leur cours sanglant, et l'affreux spectacle auquel elle assistait de loin ébranlait par momens chez M de Staël les sentimens qui semblaient avoir poussé les plus profondes racines en son cœur : son amour pour la France, et sa foi dans le triomphe du bien par la liberté. C'est dans un de ces momens de trouble qu'elle écrivait à son mari, qui était toujours à Stockholm :

Voilà une grande nouvelle, c'est la prise de Toulon. Tu as le plaisir de l'avoir prévue, mais n'es-tu pas cependant confondu de cet accord constant de succès et de crimes, et ce spectacle ne te plonge-t-il pas dans un scepticisme douloureux sur tous les sentimens, les idées et les calculs ? Veux-tu que je te dise à quel résultat me conduisent ces événemens ? A avoir de l'argent en Amérique le plus que nous pourrons et affranchir notre situation. Liberté, fortune et amitié, voilà tout ce qu'il faut sauver. Un beau climat, de la musique, une douce réunion, voilà les seuls liens dont la France n'a pas désenchanté. Il ne reste plus même dans les autres pays ni rang, ni gloire, ni dignité : ce gouffre a tout englouti. Cependant cette prise de Toulon pourra renverser M. Pitt, l'Angleterre m'en plaira mieux. Je suis bien impatiente aussi de ce que tu me diras de Copenhague. Nous pourrions nous y arranger, mais le parti pour lequel j'ai l'éloignement le plus décidé, c'est de te voir jouer un rôle en Suède. C'est quelque chose de pareil au sort de mon père que tu te préparerais. S'opposer aux progrès des lumières, c'est se perdre ; s'y prêter, c'est mettre son nom à la tête d'une histoire de sang et de malheur. Si tu me permets d'avoir un avis, c'est sur cette chance de destinée qu'il est le plus fortement prononcé.

S'il y avait certains jours où le courage manquait à M de Staël et où la désespérance semblait la gagner, rien ne parvenait à abattre l'intérêt qu'elle portait à ses amis de France et l'énergie avec laquelle elle s'efforçait de venir à leur secours. À peine arrivée à Coppet, elle s'était ingéniée à trouver un nouveau moyen de leur être utile. Laissons-la, dans une lettre, exposer elle-même en quoi consistait ce moyen auquel plus d'un Français a dû la vie :

Tout le secret de cette entreprise suisse est fort simple. On choisit une femme dont le signalement est pareil, elle prend un passeport pour aller et revenir de Paris pour une affaire de commerce ; la femme Suisse va à Paris, fait viser son passeport en entrant à la frontière, va à sa section et à la commune de Paris faire apposer des visa pour repartir et cède son passeport, son extrait de baptistaire, ses lettres de bourgeoisie, tous ses papiers qui l'attestent Suisse, à la dame qu'on veut sauver. En passant par une autre route, rien ne peut faire qu'on suit arrêté ; il n'y a pas eu encore d'exemple d'un tel malheur, mais dans ce cas même, j'ai promesse d'un excellent homme, qui commande le cordon de la frontière suisse, de réclamer comme Suisse, et telle est la singulière coquetterie des François pour les Suisses qu'ils ont relâché et renvoyé, sur la demande d'une simple commune, un homme qui avoit un passeport suisse si mal arrangé qu'il étoit impossible de n'être pas sûr qu'il étoit François.

Ce moyen peut s'épuiser si on ne l'employoit que dans un an ; mais, soit qu'ils l'ignorent, soit qu'ils soient bien aises qu'on se déporte soi-même, il n'y a pas un mot de dit nulle part qui puisse inquietter. Je l'ai inventé la première fois pour Matthieu et François. Ce secret très simple, depuis les Lyonnais s'en sont servis et il n'a jamais manqué. Il est impossible de vous prouver que vous n'êtes pas Suisse, surtout quand vous avez un compagnon vraiment suisse qui vous protégé. La femme suisse envoyée cache dans sa poche ou se fait envoyer sûrement un passeport non visé sur lequel elle contrefait comme elle peut les visa de la frontière, retourne à la commune après le départ de la dame et n'est pas reconnue en changeant de costume et présentant un autre nom suisse. Véritablement elle ne craint rien, ou du moins court un risque pour de l'argent comme la moitié du monde. Un homme

est moins cher à sauver parce qu'on n'envoyé qu'un homme et que pour une femme il faut l'homme et la femme.

La lettre dont on vient de lire un fragment était adressée à la princesse d'Hénin, que nous allons voir jouer un rôle assez actif dans la généreuse entreprise de M de Staël. La princesse d'Hénin appartenait au petit groupe de ces femmes qui, dans des temps moins agités, s'étaient éprises d'un bel enthousiasmé pour. M. Necker et pour ses réformes. Elle était née de Mauconseil, fille d'un ancien page de Louis XIV et d'une mère dont la beauté avait été distinguée par Louis XV. Elle avait épousé ce prince d'Hénin qu'on appelait, à cause de sa petite taille, « le nain des princes » et qui avait voué à la célèbre comédienne Sophie Arnould une fidélité si singulièrement placée.

Notre tante d'Hénin, dit la vicomtesse de Noailles dans une notice consacrée par elle à sa grand'mère la princesse de Poix, avait été belle, à la mode, et, je pense, un peu coquette. Fille unique, très jolie, riche et passablement enfant gâtée, elle resta toute sa vie volontaire, impétueuse, irascible, mais avec tout cela si bonne, si généreuse, si dévouée à ses amis et aux nobles sentimens, et puis si spirituelle, et par suite de son extrême naturel, si parfaitement originale qu'elle excitait constamment l'affection, l'admiration et en même temps la gaîté. Sa réputation fut attaquée en deux occasions, d'abord au sujet du chevalier de Coigny et ensuite du marquis de Lally-Tollendal. La première de ces médisances fut à peine fondée ; la seconde devint respectable, car il s'ensuivit une amitié dévouée qui dura jusqu'à la mort de ma tante, devenue fort pieuse, plusieurs années avant la fin.

Bien que M. de Lally-Tollendal eût sans doute fait passer dans l'âme de son amie quelque chose de la chaleur communicative de

son enthousiasme et qu'elle eût applaudi, comme M de Staël, aux premiers épisodes de la révolution, cependant la princesse d'Hénin n'avait pas tardé à s'effrayer du train dont marchaient les choses et elle avait été une des premières à se réfugier en Angleterre. C'était de là qu'elle allait concerter ses efforts avec ceux de M de Staël pour faire parvenir à ceux de leurs amis qui n'avaient pu encore s'échapper de France, espoir, secours et moyens de délivrance. Grand était assurément le nombre de ceux auxquels pouvait s'adresser leur sollicitude, mais, parmi ces prisonniers, la princesse d'Hénin et M de Staël comptaient une amie qui leur était particulièrement chère, c'était la princesse de Poix. La princesse était fille d'un premier mariage du maréchal de Beauvau avec une Bouillon, et belle-fille par conséquent de cette maréchale de Beauvau qui fut pour les Necker une amie si fidèle. Par un de ces arrangemens de famille qui étaient si fréquens dans l'ancienne société, elle avait, à l'âge de dix-sept ans, jolie, pleine de vivacité et d'esprit, épousé le prince de Poix, fils aîné du maréchal duc de Mouchy, âgé de quinze ans seulement, et si petit pour son âge qu'il fallut, le jour de ses noces, l'asseoir sur une grande chaise pour qu'il fût au niveau de sa femme.

J'ai ouï dire, ajoute la vicomtesse de Noailles dans la notice dont je viens de parler, qu'il étoit impossible à cette époque d'être plus charmante que ne l'étoit ma grand'mère. Son nez étoit aquilin, mais délicat ; ses yeux noirs et très couverts ; mais ce qui étoit sans égal, c'étoit sa bouche ; la bonté, l'intelligence, la fierté, et par-dessus tout un sens exquis du goût s'y manifestaient avec autant de force que de grâce. Son col et sa gorge étoient superbes ; enfin, malgré les imperfections de sa taille (la princesse de Poix étoit boiteuse depuis sa naissance), toute sa personne, quoique irrégulière, étoit noble et même gracieuse. Il y

avoit de l'originalité dans ses gestes comme dans ses expressions ; maladroite en toute chose, cette gaucherie lui seyoit, mais ce qui dominoit et illuminoit pour ainsi dire tous ces agrémens, c'étoit une nature élevée, généreuse, grande, si j'ose le dire, qu'on sentoit à tout moment au travers de sa gaîté même, et qui inspiroit à tout le monde l'attrait, l'admiration et la confiance.

C'était cette aimable personne qu'il s'agissait de sauver en dépit de l'étroite surveillance exercée aux portes de Paris comme à la frontière sur les démarches des aristocrates et, ce qui était plus difficile encore, en dépit d'elle-même. En effet, soit courage, soit insouciance, soit qu'elle s'exagérât les obstacles que son infirmité aggravée par un état de maladie constant opposait à toute tentative d'évasion, la princesse de Poix demeurait sourde aux sollicitations que ses amis lui faisaient parvenir d'Angleterre ou de Suisse. Elle s'obstinait à demeurer à Paris, où elle était prisonnière dans l'hôtel de Beauvau, sans être gardée à vue, et où elle se trouvait singulièrement solitaire. Son mari avait émigré ainsi que son fils aîné, le comte Charles de Noailles. Son père, le maréchal de Beauvau, était mort en 1793 ; sa belle-mère, la maréchale, était réfugiée dans sa terre du Val, près de Saint-Germain. Le père et la mère de son mari, le duc et la duchesse de Mouchy, avaient été jetés dans les prisons de la terreur, d'où ils ne devaient sortir que pour monter sur l'échafaud. La princesse de Poix vivait donc seule avec un enfant de quatorze ans, perdue au fond de ce grand hôtel de Beauvau, qui avait été autrefois témoin de réunions si brillantes. C'était de cette situation périlleuse qu'il s'agissait de la tirer et quelques lettres de M de Staël à la princesse d'Hénin vont nous montrer quelle ardeur elle apportait dans cette entreprise.

Lausanne, ce 8 juin (1794).

Je n'ai pu, malgré vos conseils, m'empêcher de faire dire à l'amie infirme mon opinion sur la facilité de sortir pour elle et pour son fils ; elle ne veut pas. Jusqu'au retour du voyageur, je ne saurai rien de plus, je la crois dans une maison de santé. Ah ! si elle m'en avoit cru il y a quatre mois ! — Je ne suis pas imprudente dans des intérêts pareils ; toute ma pensée est tournée vers elle, c'est mon premier sentiment en France et en Suisse, et ce que je proposois étoit sûr, à part cependant les difficultés de l'arrestation qui n'existoient pas il y a quatre mois ; Sa femme de chambre la sert ; vous aurez des détails dans quinze jours ou trois semaines :

Quant à la jeune amie, je la savois aux Anglaises, et cependant on me donne de l'espoir. — Je n'y comprends rien et j'en prends peu. Au moins, le 21 de may elles étoient bien, autant que le style de la poste qui porte sur des objets à mille lieues du vrai peut le faire entendre. Ne vous inquiétez pas de cette malheureuse tentative ; il n'y avoit pas une chance d'inconvénient, et tel étoit mon effroi après le sort des malheureuses duchesses que j'aurois donné tout ce dont je dispose sur la terre pour la décider à croire à des moyens qui n'ont encore manqué pour personne, quoique malheureusement ils s'emploient beaucoup aujourd'hui et deviennent ainsi plus chers. Pour les intérêts de Malouet, dites-lui que l'homme n'est pas encore revenu ; il doit me répondre à de simples questions, attendant sa décision sur une longue lettre de moi. Voilà aussi un mot pour Charles de Noailles. J'ai perdu son adresse, vous lui direz ce qui l'intéresse d'ailleurs.

L'amie infirme dont il est question dans cette lettre, c'est, il est a peine besoin de le dire, la princesse de Poix. Les intérêts de Ma-

louet, ce sont sa femme et sa fille, qui étaient demeurées à Verberie, chez Chabanon de Maugris, le frère de l'académicien Chabanon. Quant à la jeune amie détenue aux Anglaises (le couvent des Augustines anglaises transformé en prison), c'était M de Simiane, amie intime de la princesse de Poix et de M de Staël. M de Simiane est encore une de ces femmes de l'ancienne société qu'on voudrait avoir connues, tant elles ont laissé dans la mémoire de leurs contemporains un souvenir de grâce et de séduction.

Mde Simiane avoit été, dit la vicomtesse de Noailles, la plus jolie personne de son temps. Je n'ai jamais entendu parler des succès de sa figure à ceux qui en avoient été témoins sans une sorte d'enthousiasme. Quelqu'un disoit qu'il étoit impossible de la recevoir sans lui donner une fête. Lorsque je l'ai vue, elle n'étoit plus jeune et moi j'étois enfant ; cependant j'ai compris son effet. C'est tout simple ; elle avoit été la plus jolie des femmes, elle en étoit aussi la meilleure, et, jusqu'à son dernier jour, sa bonté solide, assaisonnée d'une envie de plaire constante, a produit autour d'elle une sorte d'effet magique.

Mde Simiane avait fait partie, avant la révolution, de la petite société qui se réunissait à l'ambassade de Suède, et nous allons voir M de Staël, dans la suite de sa correspondance avec la princesse d'Hénin, partager sa sollicitude entre elle et la princesse de Poix.

Lausanne, ce 17 juin.

Je vous envoye une lettre toute entière qui contient beaucoup de détails qui ne vous regardent pas, mais je veux que vous voyez les propres paroles. Celui qui l'écrit et a trouvé le moyen de me la

faire parvenir sûrement, c'est un jeune homme de ce pays-ci qui ne veut pas recevoir un sol en argent et s'est seulement pris d'un beau sentiment pour moi. M de Simiane l'a donné à M de Poix, et depuis ce moment, c'est-à-dire depuis six semaines, il la voit de tems en tems, et c'est le seul homme dont elle se sert pour avoir des nouvelles. Il n'est pas soupçonné, ce jeune homme ; mais son courage me fait trembler. C'étoit l'ami de M de Simiane avant que je le visse ; je l'ai reçu d'elle, mais je ne lui écris que pour le rendre prudent. Vous voyez que dans le commencement de sa lettre il me dit pusillanime.

Je continue mes notes sur cette lettre. Stomberg, c'est François de Jaucourt, avec qui il est personnellement lié ; les conducteurs qu'il nomme sont, en effet, des hommes sûrs, par qui l'on peut communiquer, mais comme ils sont François, je ne m'en suis jamais servie. Le libraire, c'est l'homme envoyé pour M de Noailles ; je ne lui avois pas donné l'adresse de mon Suisse, parce que je ne voulois pas qu'il parlât à M de Poix ; elle a voulu le voir. Je n'ai pas besoin de vous dire qui est la noble et généreuse amie. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que de bouche elle m'a fait dire que ses femmes de chambre étoient jacobines, ce qui mettoit encore un obstacle au seul projet raisonnable, le départ. Ah ! croyez-moi, c'est avec désespoir que je renonce à ce projet, oui, avec désespoir. On peut encore prendre la poste à quelque distance de Paris où des chevaux envoyés de Suisse vous ramenneroient. Rien n'est facile comme de sortir, et rester… ah ! Dieu !

Juste (le second fils de la princesse de Poix) est, comme vous voyez, à la campagne avec M de Beauvau. À l'âge de la réquisition, on veut qu'il serve et déserte, c'est la seule manière d'émigrer qui ne compromette pas ses parens. Le vieux de Lutry, c'est

un homme envoyé pour questionner sur la famille de Malouet. Le fichu, c'est une manière sûre d'écrire, et vous voyez que j'attends des explications sur cette énigme : Vous ne me reverrez qu'avec elle.

Je suis mortellement inquiette pour la jeune amie (M de Simiane). Il faudroit bien qu'un de ses frères vînt ici avec de l'argent et envoyât un homme qui essayât pour elle ce qu'on tente pour M de Noailles. M de Poix m'a fait demander verbalement un passe-port pour elle (M de Simiane), avec son signalement ; mais Dieu sait s'il servira. Je ne sais pas comment les parens ne sont pas tous en Suisse ; c'est là seulement qu'il y a une chance d'être utile.

Que Charles de Noailles vous montre sa lettre (et vous lui extrairez de ceci ce qui intéresse sa mère). À la Bourbe, M de Simiane étoit dans une simple maison d'arrêt ; elle a passé dans une prison, c'est très inquiettant. M de Poix m'a fait dire aussi que M de Simiane craindroit en s'en allant de compromettre l'abbé de Damas (son frère). Ah ! mon Dieu ! que de vertus — et quel désespoir ! — Je ne croyois pas tant aimer M de Poix ; c'est à présent mon unique pensée. — Ces personnes que j'ai envoyées, c'est un homme pour la petite Narbonne, un pour Malouet, un pour M de Noailles. Je ne voulois pas qu'ils se concertassent avec mon pauvre Suisse qui m'écrit cette lettre. Celui-là a de l'âme, comme vous voyez, et de l'esprit. Je ne lui ai dit qu'une chose : Restez pour sauver M de Poix et comptez sur tout ce dont je dispose si vous y réussissez dans une époque quelconque. Vous voyez cependant tous les soins qu'il a pris pour la petite de Narbonne, et jugez par ce récit du détail des persécutions.

Àprésent, Verberie et la belle-sœur de votre ami, c'est M de Behotte, l'intérêt de Malouet, et l'ami de Berne, c'est Mallet du Pan, qui lui avoit parlé de cette famille. Mon envoyé rapportera, comme vous voyez, le résultat du voyage à Montereau ; dès que je le saurai, Malouet peut compter que j'agirai.

Voilà des détails sur la sœur de François, M du Cayla, qui est arrêtée à Melun, qui ne doivent point effrayer Malouet. François, quoique très bon et très spirituel, ne sait rien arranger et n'aime pas cependant que personne se mêle de ses affaires. En conséquence, il a tatillonné toute cette entreprise à lui tout seul et a adressé son envoyé à son ami, auteur de cette lettre, sans que j'en susse rien.

Dites aussi à Malouet que, si M de Behotte veut venir, la femme suisse n'ira que jusqu'à Montereau et fera voir son passeport, ce qui évitera toutes les difficultés de changement de diligence dont parle mon pauvre ami, qui est aussi l'ami de François ; car jamais je ne l'aurois chargé d'aucune autre affaire que de celle de M de Poix si je disposois uniquement de lui ou si je pouvois arrêter son zèle.

Faites-vous montrer par Charles de Noailles la lettre que je lui écris. On pourroit se servir pour M de Simiane du moyen dont on opère pour M"'de Noailles, mais il faut des parens et beaucoup d'argent pour cela.

Je ne crois pas vous fatiguer par la longueur de ces détails. Vous en avez sûrement besoin. Je saurai, je crois, exactement, des nouvelles de M de Poix par ce bon Suisse, qui mande à une marchande de modes ici que sa cousine se porte bien, ce qui me suffit, et arrive. — Je lui enverrai un col écrit en blanc une seule

fois, en faisant passer les passeports demandés, pour lui demander une prudence excessive et adjurer son sentiment pour moi de n'avoir qu'une affaire, les intérêts et les ordres de M de Poix ; il y aura un passeport pour elle à Paris. Vous entendez que ce ne sera pas chez elle, et sous un nom suisse ; il servira à la décider dans un moment, s'il y avoit un danger nouveau. Après, il faut envelopper sa tête dans un manteau et souffrir sans remuer.

J'ai sauté une page par étourderie. Vous sentez qu'il ne faut parler qu'à des amis intimes de ces moyens par la Suisse. Je voudrois, ce qui est vilain à dire, que nos amis seuls les sussent. Ils sont du moins instruits à Paris qu'ils peuvent sortir de France, dès qu'ils seront libres, à l'instant où ils le voudront. — La vicomtesse de Laval, qui est arrêtée en province comme M de Poix à Paris, viendra avec l'homme que j'ai donné à son fils. — J'ai pris depuis que je ne vous ai vu une grande connoissance des gens du peuple. Ma société habituelle, ce sont des hommes qui font le commerce de la vie. Vous vous ferez aisément l'idée de l'agitation d'une telle conversation. J'ai un Genevois très habile tout prêt pour Malouet. — Comme de raison, vous instruirez de ma part M de Poix, n'est-ce pas, ma chère princesse ?

Lausanne, 2 juillet.

Voilà encore, ma chère princesse, des fragmens de lettres qui m'intéressent comme vous jusques au fond du cœur. L'arrivée de mon jeune ami suisse me paroît un événement heureux. Il faut sauver notre amie. Elle m'a fait dire par la femme envoyée pour la jeune Nathalie (la comtesse Charles de Noailles) qu'elle me demandoit un passeport pour Juste et que, si une seule de ses amies s'échappoit, elle viendroit. Il est clair par cette lettre-ci qu'elle est ébranlée. Ah ! mon Dieu, qu'elle vienne et que la

France s'écroule ; j'ai fait ce traité avec le malheur, je ne lui demande plus qu'elle ; mais que de temps, que de précautions avant de réussir ! Si elle veut, je réponds du succès, mais elle se flattera ! mais elle se dévouera !

J'ai usé du crédit de Charles pour le passe-port de M de la Borde et de Juste ; s'il le faut aussi, je prendrai de l'argent pour notre amie, — mais tout le mien est là pour elle. — Comme j'écris à Charles par la Flandre, je ne lui développe pas suffisamment que je m'occupe sans relâche de sauver sa femme. Je saurai par mon jeune ami ce qu'on peut à Paris à cet égard et je lui donnerai une lettre de crédit. Il y a déjà un négociant suisse qui a des moyens et s'est consacré à cette affaire ; depuis qu'on peut voyager en poste, il y a plus d'espoir. — Son passeport visé de la commune de Paris est déposé dans un lieu sûr et j'en ai envoyé un autre pour M de la Borde afin qu'elles ne fussent pas arrêtées l'une par l'autre. L'ensemble de tous ces frais s'est monté à 160 louis en y comprenant le premier voyage fait il y a quatre mois pour Nathalie. Ce commerce d'humanité a fort renchéri depuis quelque temps. — L'homme envoyé par Malouet est aussi revenu. Voici la réponse. — Je ne crois pas qu'il faille en montrer les paroles à Malouet à qui j'écris en vague sur M de Behotte. Tout étoit prêt pour elle, il faut recommencer pour sa femme et son fils. Si rien de nouveau n'arrive dans dix jours, les passeports seront revenus de Baden où est Barthelemi.

Il en coûte 20 livres pour la moitié des frais de la course de l'homme, Je me suis chargée du reste parce qu'il a apporté cette lettre de mon jeune Suisse et 5 livres pour les passeports. Vous ferez venir Charles et Malouet chez vous, n'est-ce pas ? Quand mon jeune Suisse sera arrivé et reparti, je saurai tout ce qu'il est

possible d'espérer pour M de la Borde et sa fille, — mais notre amie ! J'envoye des passe-ports pour M de Beauvau, M de Simiane et l'abbé de Damas. Quand elle leur saura des moyens d'échapper, résistera-t-elle à mes instances ? Un si grand bonheur n'est pas fait pour nous, mais au moins, il n'y a qu'un homme dans le secret, et la prudence qui exige bien du temps répond de ne pas compromettre. Adieu, ma chère princesse ; vous êtes bien sûre de mon exactitude à vous écrire.

Lausanne, 29 juillet.

Que de peines vous aurez encore éprouvées, ma chère princesse, depuis votre dernière lettre ! le prince d'Hénin, M de Biron... et la terreur qui s'augmente à tous les instans davantage ! Depuis le 11 juillet, je n'ai pas de nouvelles de ce que nous aimons. J'ai mandé à Charles que son amie était transférée à la Conciergerie, et que j'avois envoyé sur-le-champ une lettre de crédit de 40,000 livres et l'ordre de tout tenter pour gagner le geôlier et de lui promettre hors de France un sort indépendant. Dans l'intervalle de ce messager, dont je n'ai pas encore de nouvelles, un négociant suisse, qui n'est pas l'ami dont vous avez les lettres, mais un homme payé, que j'ai uniquement consacré à l'amie de Charles, me mande qu'il a l'espoir de la sauver dans trois semaines. J'ose si peu me livrer à cette lettre que je ne l'écris pas directement à Charles. Je n'ai point non plus de nouvelles du messager pour la jeune amie, mais j'ai recommandé de ne point écrire sans nécessité, et dans cette lettre du 11 juillet, qui annonçait la transfération de l'amie de Charles, et le désespoir qu'en ressentoit notre amie, on me demandoit avec la même instance ce que j'ai envoyé, et l'on paroissoit concevoir les mêmes espérances. J'attends chaque jour, ou la mort, ou la vie, car j'ai en-

voyé pour notre amie tout ce qu'on demandoit : une boiteuse est partie, un jeune homme pour le fils et des moyens pour la grand'-mère. J'ai rappelé ce mot : Sauvez mon amie et je vous suis partout. Enfin, avec l'ardeur d'une personne qui se croit sûre de la proscription de tous les individus arrêtés en France, j'ai supplié d'acquiescer à ma dernière prière et à mes meilleurs moyens. J'attends à présent, il n'y a plus rien à tenter, il faut s'envelopper dans son manteau et recevoir le ciel ou l'enfer, de la Providence ou des bourreaux.

L'agent de la jeune amie en Suisse ne vaut rien à mon avis, — point d'activité, point de sentiment. M de Tott, à laquelle on se confie, est encore plus incapable, à ce que je crois, d'un attachement vrai et indépendant du calcul ; mais tous ces inconvéniens sont nuls dans la circonstance actuelle. Je crois le sort de la jeune amie décidé à présent. Si on l'a tirée de prison, elle sera ici, sans aucun doute, avant huit jours, et notre amie l'aura suivie, car il est impossible qu'elle ne sente pas l'impossibilité de rester après s'être mêlée de l'évasion de la jeune. Je rêve, en vérité, je rêve ; tant de bonheur n'est pas dans l'ordre naturel. La princesse de Broglie s'est sauvée d'une maison d'arrêt de Vesoul et est arrivée ici à notre manière ; c'est Théodore qui l'a servie.

On me pardonnera d'avoir cité ces trois lettres, en dépit de leur longueur et de leur désordre ; car si l'on en peut trouver littérairement de plus belles, il n'y en a point qui puissent faire plus d'honneur à M de Staël. On voit que son activité et sa sollicitude ne s'arrêtaient pas à ses deux amies, la princesse de Poix et M de Simiane, et que, de proche en proche, elle avait fini par s'étendre à tous ceux qui leur appartenaient, à la belle-mère de la princesse de Poix, la maréchale de Beauvau, à sa belle-fille, la comtesse

Charles de Noailles (Nathalie de Laborde), au frère de M de Simiane, l'abbé de Damas, à toute la famille de Malouet, et même à des personnes qui n'étaient pour elle que de lointaines relations, telles que M de Laborde, la femme du banquier si connu de la cour, et la vicomtesse de Laval. Elle mettait à leur service son ardeur ingénieuse, ses relations et, ce qui n'était pas un mince service dans un temps où l'argent faisait défaut à chacun, sa fortune. Cependant les biens de M. Necker avaient été confisqués comme biens d'émigrés ; une somme de 2 millions, laissée par lui au trésor, avait été déclarée acquise à la nation, et sur la porte du parc de Saint-Ouen s'étalait une pancarte avec ces mots : Bien national à vendre. Ce qui avait valu à M. Necker cette double injustice (car, n'ayant jamais renoncé à sa qualité de citoyen suisse, il ne pouvait être traité d'émigré), c'était le Mémoire qu'il avait publié pour la défense du roi. Lorsque la nouvelle de l'incarcération de Louis XVI au Temple était parvenue à Coppet, M. Necker avait pensé qu'il appartenait à son ancien ministre, à celui qui avait été le témoin et le collaborateur de ses efforts consciencieux, d'élever la voix et de rendre témoignage en sa faveur. Le plaidoyer de M. Necker, qui contient de beaux passages, eut un assez grand retentissement, surtout à l'étranger. « Le Mémoire de M. Necker, écrivait Gibbon, a eu un succès universel et mérité. La partie où il s'efforce de raisonner et celle où il s'efforce d'émouvoir, me paraissent également bonnes, et son éloquence insinuante est de nature à persuader. » Mais ce Mémoire ne toucha pas plus les ennemis de M. Necker qu'il ne persuada les juges de Louis XVI, et l'interdit que la passion politique avait jeté sur Coppet ne fut pas levé.

Une malveillance aussi continue n'affaiblissait cependant en rien l'ardeur de l'intérêt que les habitans de Coppet portaient aux

augustes prisonniers du Temple et ne décourageait point les stériles efforts qu'ils croyaient de voir tenter pour éveiller en leur faveur la compassion de l'opinion publique. Lorsque commença le procès de la reine, M, ne de Staël sentit bouillonner en elle tous les sentimens que l'indignation et la pitié peuvent soulever dans un cœur de femme ; et, toute vibrante de ces sentimens, elle écrivit en quelques jours ces pages émues, qui furent répandues en France sous le titre : Réflexions sur le procès de la reine, sans s'inquiéter de l'influence que cette publication pourrait avoir sur le sort de la réclamation portée par M. Necker contre la confiscation de ses biens. Après avoir pris la défense de la reine et de toute sa conduite depuis le jour de son arrivée en France, elle continuait en traçant le tableau de ses souffrances depuis les premiers jours de la révolution et dépeignait ainsi son état depuis sa captivité :

Pendant le procès du roi, chaque jour abreuvoit sa famille d'une nouvelle amertume. Il est sorti deux fois avant la dernière, et la reine, retenue, captive, ne pouvant parvenir à savoir ni la disposition des esprits ni celle de l'assemblée, lui dit trois fois adieu dans les angoisses de la mort. Enfin le jour sans espérance arriva. Celui que les liens du malheur lui rendoient encore plus cher, le protecteur, le garant de son sort et de celui de ses enfans, cet homme, dont le courage et la bonté semblaient avoir doublé de forces et de charme à l'approche de la mort, dit à son épouse, à sa céleste sœur, à ses enfans un éternel a lieu. Cette malheureuse famille voulut s'attacher à ses pas ; leurs cris furent entendus des voisins de leur demeure, et ce fut le père, l'époux infortuné qui se contraignit à les repousser. C'est après ce dernier effort qu'il marcha au supplice, dont sa constance a fait la gloire de la religion et l'exemple de l'univers. Le soir, les portes de la prison ne s'ou-

vrirent plus, et cet événement, dont le bruit remplissent alors le monde, retomba tout entier sur deux femmes solitaires et malheureuses et qui n'étoient soutenues que par l'attente du même sort que leur frère et leur époux. Nul respect, nulle pitié ne consola leur misère, mais rassemblant tous leurs sentimens au fond de leur cœur, elles surent y nourrir la douleur et la fierté. Cependant, douces et calmes au milieu des outrages, leurs gardiens se virent obligés sans cesse de changer les soldats a pontés pour les garder, On choisissoit avec soin, pour cette fonction, les caractères les plus endurcis, de peur qu'individuellement la reine et sa famille ne reconquissent la nation qu'on vouloit aliéner d'elles.

Depuis l'affreuse époque de la mort du roi, la reine a donné, s'il étoit possible, de nouvelles preuves d'amour à ses enfans. Pendant la maladie de sa fille, il n'est aucun genre de services que sa tendresse inquiète n'ait voulu lui prodiguer. Il sembloit qu'elle eût besoin de contempler sans cesse les objets qui lui restaient encore pour retrouver la force de vivre, et cependant un jour on est venu lui enlever son fils ! Ah ! comment avez-vous osé, dans la fête du 10 août, mettre sur les pierres de la Bastille des inscriptions qui constataient la juste horreur des tourmens qu'on y avoit soufferts ? Les unes peignoient les douleurs d'une longue captivité ; les autres l'isolement, la privation barbare des dernières ressources ; et ne craigniez-vous pas que ces mots : Ils ont enlevé le fils à la mère, ne dévorassent tous les souvenirs dont vous vouliez retracer la mémoire ?

Il est peu probable que, dans l'étroite captivité où la tenaient ses bourreaux, Marie-Antoinette ait eu connaissance de ce plaidoyer écrit en sa faveur par une femme à laquelle elle avait com-

mencé par témoigner quelque intérêt, mais qu'elle avait fini par considérer comme une ennemie. Si cependant les lignes que je viens de citer avaient passé sous ses yeux, si elle avait pu savoir à quel point ses douleurs de reine, de femme, de mère avaient été comprises et partagées, elle aurait eu sans doute quelques regrets des termes si peu mesurés qu'elle emploie en parlant de M de Staël dans sa correspondance avec Fersen. Triste effet des temps troublés que deux natures également sincères, élevées, généreuses, en puissent arriver à se méconnaître ainsi !

N'était l'anxiété constante où les tenait le sort de ceux auxquels ils prenaient un si vif intérêt, la vie, par ce temps de désordre et de sang, aurait continué d'être singulièrement paisible pour les habitans de Coppet. C'était à peine si le contrecoup des événemens qui se passaient au-delà des frontières du pays de Vaud se faisait parfois sentir et venait rompre la monotonie de leur existence. Un soir cependant, comme on était encore à table, on vit tout à coup avec surprise se précipiter dans la salle à manger un officier français en uniforme. On se lève, on se récrie, on finit par le reconnaître : cet officier était le général de Montesquiou, qui, envoyé à la tête d'un corps de troupes françaises pour occuper la Savoie, fuyait sa propre armée, où des commissaires de la convention avaient été envoyés pour l'arrêter. Il s'était jeté dans un petit bateau, et, traversant le lac, il était venu se réfugier à Coppet. Mais il les quittait le lendemain et les laissait à leur solitude, que ne venaient même plus distraire les visites de Gibbon. Au commencement de l'année 1794, Gibbon, déjà malportant, avait quitté Lausanne pour se rendre auprès de son ami lord Sheffield, qui venait de perdre sa femme et, quelques mois après son arrivée en Angleterre, il était emporté par une maladie rapide. Ce deuil privé venant s'ajouter au deuil

public augmentait encore la tristesse des habitans de Coppet, tristesse que M de Staël exprimait avec une singulière éloquence dans une lettre à son mari :

Ce pauvre Gibbon dont tu m'as entendu parler comme du seul homme qui pût attacher à la Suisse, est mort en Angleterre. Une M de Saint-Léger, que tu as vue chez M. d'Hauteville, belle et jeune, est morte subitement. On est étonné de voir périr autrement que par la révolution française ! Mais quand on pense que c'est seulement cela de plus dans le poids des misères humaines, que la mort de la nature continue son train habituel à côté de cela, on est encore plus profondément sombre qu'à l'ordinaire.

Enfin un rayon d'espoir venait percer cette atmosphère de tristesse, et la nouvelle du 9 thermidor arrivait sur les bords du lac de Genève. A plus de vingt années de distance, M de Staël trouvait encore des accens émus pour peindre la joie que leur avait causée cette nouvelle et le brusque passage du désespoir à l'espérance.

L'une des réflexions qui nous frappoient le plus dans nos longues promenades sur les bords du lac de Genève, c'étoit le contraste de l'admirable nature dont nous étions environnés, du soleil éclatant de la fin de juin, avec le désespoir de l'homme, ce prince de la terre, qui auroit voulu lui faire porter son propre deuil. Le découragement s'étoit emparé de nous ; plus nous étions jeunes, moins nous avions de résignation, car dans la jeunesse surtout, on s'attend au bonheur ; l'on croit en avoir le droit et l'on se révolte à l'idée de ne pas l'obtenir. C'étoit pourtant en ce moment même, lorsque nous regardions le ciel et les fleurs et que nous leur reprochions d'éclairer et de parfumer l'air en présence de tant de forfaits, c'étoit alors pourtant que se préparoit la déli-

vrance. Un jour dont le nom nouveau déguise peut-être la date aux étrangers, le 9 thermidor porta dans le cœur des François une émotion de joie inexprimable. La pauvre nature humaine n'a jamais pu devoir une jouissance si vive qu'à la cessation de la douleur.

La chute de Robespierre, ce n'était pas seulement la fin de ce régime de honte et de sang qui pesait sur la France, c'était aussi la certitude d'une prochaine délivrance pour ces amies si chères, M de Poix, M de Simiane, qui n'avaient pas voulu s'exposer aux périls d'une évasion, et dont l'imprévoyance se trouvait à la longue avoir eu raison contre la prévoyance de leurs amies. Dans une dernière lettre à la princesse d'Hénin, M de Staël se réjouissait de cet espoir auquel il semble cependant qu'elle osât à peine se livrer :

Lausanne, ce 8 aoust.

J'ai reçu, ma chère princesse, ces bonnes lettres où toute votre inquiétude se peint avec tant de vérité. Je pense avec bonheur que dans ce moment vous êtes moins tourmentée, car il est impossible que vous ne sachiez pas que l'on peut se flatter d'un système moins cruel depuis la mort de ce Robespierre qui avoit atteint à l'infini du crime. On dit qu'il y a plusieurs prisonniers relâchés, et j'attribue le retard du retour de mon envoyé pour la jeune amie à l'essai des moyens naturels. Voici les nouvelles que j'ai. Une lettre de mon jeune ami du 27 juillet, veille du jour de la crise, qui me mande que tout est arrivé, c'est-à-dire le messager pour la jeune, celui pour l'infirme, et le courrier qui portoit le crédit de 40 mille livres pour l'intérêt de Charles ; il me dit ensuite ces seuls mots par la poste : Soyez tranquille sur le sort de vos amies. Ce ton est bien différent de celui de la lettre qui anonçoit

le danger de Nathalie (la comtesse Charles de Noailles). Depuis, un des envoyés a écrit à sa femme, le 30 juillet, après la mort de Robespierre : J'espère apporter mes marchandises. Mon ami suisse me dit qu'il me renverra dans trois ou quatre jours mon courrier pour l'intérêt de Charles ; — il devroit être déjà ici, et voilà ce que j'attendois pour vous écrire, mais il n'est point encore venu, et comme la révolution de Robespierre est arrivée dans l'intervalle, j'en conclus qu'on a changé de batteries.

Je ne puis me persuader que nos amies ayent changé d'avis par ce faible rayon d'espoir, une si absurde confiance me mettroit dans la rage du désespoir. Ce n'est pas le moment d'envoyer un nouvel exprès pour instruire des précautions américaines. Mon ami a en ce moment trois envoyés et deux femmes auprès de lui, c'est bien assez. — Je l'ai fait questionner sur le vieil ami ; c'est la seule lettre que je lui aye écrit par la poste ; je l'ai envoyée à Basle et j'ai emprunté une autre main. Il faut donc attendre jusques au retour de l'envoyé pour Charles. — Mais on peut être plus tranquille à présent ; ne pouvant assassiner plus, ils assassineront moins, c'est dans la nature de l'orgueil.

Ne vous reprochez pas, ma chère princesse, de n'être pas ici, je serois plus heureuse, mais mon cœur ne peut pas aimer plus qu'il ne chérit votre ange d'amie. Adieu, adieu, pas un moment ne sera perdu pour vous écrire.

Il fallait cette joie pour éclaircir un moment le ciel sombre de Coppet. Depuis plusieurs mois, en effet, le malheur, qui depuis si longtemps planait sur cette maison, avait fini par fondre sur elle, et la mort, continuant (pour reprendre une expression énergique de M de Staël) son train habituel, avait enlevé M Necker. Si, comme je le voudrais, le résultat de ces trop longues études a été

d'inspirer à mes lecteurs quelque intérêt pour elle, ils me pardonneront de les terminer en revenant sur ses dernières années, et en les faisant assister à ses derniers momens.

M Necker avait toujours été d'une complexion délicate, et Tronchin, consulté par M. Necker, n'hésitait pas à faire remonter l'altération de sa santé à l'époque où elle avait perdu sa mère. « La douleur profonde, écrivait-il dans une consultation, que lui causa la perte d'une respectable mère qu'elle aimoit au-delà de toute expression fut l'époque du dérangement de sa santé. Les nuits mêmes se passoient à la pleurer et les momens que la nature destine au sommeil étoient employés à la regretter. » Cette vivacité de sentimens que M Necker devait conserver toute sa vie fut la véritable cause de l'épuisement prématuré de ses forces. Dans les lettres de tous ceux qui ressentaient pour elle une véritable amitié revient incessamment cette recommandation : « Ménagez-vous. » Mais jamais personne ne se ménagea moins qu'elle ; elle se dépensait sans compter, partageant son temps entre son mari, sa fille, les pauvres, la tenue de sa maison, les devoirs de société, la conversation, les occupations intellectuelles, la correspondance et les amis. Ce fut bien pis durant les cinq années du premier ministère de M. Necker. Au surcroît d'activité imposé parce qu'elle appelait elle-même « cette jolie vie du contrôle-général, » vint bientôt s'ajouter l'amertume que lui causaient les attaques et les calomnies dirigées contre son mari, attaques auxquelles elle-même n'échappait pas complètement. Ces rudesses de la vie publique n'étaient pas faites pour elles, et peut-être fut-elle pour quelque chose dans l'irritation et dans le découragement qui déterminèrent M. Necker à donner sa démission.

Le contre-coup de ces émotions se fit sentir sur la santé de M Necker, et les années qui suivirent furent marquées pour elle par une terrible crise qui effraya tous ses amis et durant laquelle elle-même crut toucher à ses derniers momens. Il fallut quitter Saint-Ouen et chercher loin de Paris, à Marolles, près de Fontainebleau, un repos plus complet. C'est là qu'elle écrivait ces conseils à sa fille, dont on n'a peut-être pas oublié l'accent pathétique. Mais l'angoisse que lui causait la crainte de quitter cette fille dont la destinée n'était pas encore assurée n'était rien auprès de celle qu'elle éprouvait à la pensée d'une séparation prochaine d'avec un époux adoré. Le début d'une lettre qu'elle adressait à M. Necker pour l'entretenir de certaines questions d'intérêt auxquelles sa mort donnerait ouverture montrera cependant quel sentiment dominait en elle :

Avant de commencer cette lettre, mon cher ami, il faut que je me rassure moi-même contre l'horreur et la terreur que m'inspirent mes propres pensées. Permets-moi donc d'observer, pour me conserver la liberté de la réflexion, que la très légère différence de nos âges ne peut compenser la faiblesse de mon tempérament et la diminution des sources de la vie, causées par une extrême affliction et par tous les tourmens intérieurs d'une âme sensible. D'ailleurs quand je tourne mes regards vers cet être bienfaisant qui m'a donné pour toi un sentiment si constant et si passionné, il me semble qu'il exaucera la prière que je lui présente chaque matin ; il me semble qu'il aura pitié de ma faiblesse et qu'il jugera que ce cœur où tu règnes avec tant d'empire ne pouvoit plus supporter le désespoir. Pardonne, oh ! mon ami ! c'est peut-être la seule occasion sur la terre où je me sois préférée à toi ; mais, je te l'avoue, je prie mon Dieu, ce Dieu que j'adore et que j'ai servi sans restriction dès ma plus tendre enfance, je le

prie, je le conjure de me faire mourir avant toi, et dans tes bras. Dieu seul juge du degré de malheur que tes créatures peuvent supporter, tu sçais quel sentiment accompagne cette prière et je crois qu'elle ne sera pas rejetée.

M Necker surmontait cependant cette honneur pour régler elle-même avec un soin minutieux tous les préparatifs de sa fin. Parmi les papiers en assez grand nombre qu'elle laissait à son mari, il en était dont les recommandations méritaient à ses yeux un respect particulier. M de Staël, dans sa notice sur la vie privée de M. Necker, a parlé de ces dernières volontés de sa mère, mais peut-être sans faire assez ressortir ce qu'il y eut de touchant dans leur bizarrerie. Quelques détails plus intimes montreront à quel point cette femme, si froide d'apparence, qui semblait résolue à diriger sa vie par règle et par compas, était cependant dominée par la passion et par une imagination maladive.

Durant les années où elle avait dirigé l'hospice qui porte aujourd'hui son nom, M Necker avait été singulièrement frappée du danger des inhumations précipitées. La loi ne prenait pas alors, à l'encontre de ces inhumations, les précautions, peut-être encore insuffisantes, qu'elle impose aujourd'hui. Ce n'était pas sans peine que M Necker avait réussi à obtenir de ceux et de celles qui desservaient l'hôpital sous ses ordres des précautions que nous considérerions aujourd'hui comme élémentaires. La nécessité de ces précautions l'avait si fort frappée qu'elle publia une petite brochure intitulée : des inhumations précipitées, et elle terminait cette brochure en proposant un projet de règlement dont plusieurs dispositions sont en vigueur aujourd'hui. Cette préoccupation qu'elle avait ressentie si vivement pour les autres, il était naturel que M Necker l'éprouvât pour elle-même. Être enterrée vi-

vante était une de ses craintes, et dans ses recommandations dernières, elle multipliait les injonctions de reculer la cérémonie funèbre jusqu'au moment où sa mort ne pourrait laisser aucun doute. Mais ce n'était pas tout. La destinée inévitable du corps humain confié à la terre, cette destinée que Bossuet décrit dans l'oraison funèbre de Madame en termes si précis, lui causait une invincible horreur. Elle voulait que, par quelqu'un de ces procédés dont l'antiquité faisait un si fréquent usage, la forme terrestre fût indéfiniment conservée à sa dépouille mortelle. En un mot, elle souhaitait passionnément que son corps fût embaumé et qu'il reposât dans un monument spécial où il demeurerait à visage découvert. Ce désir singulier n'avait pas seulement pour cause une répugnance toute physique et s'expliquait encore par un autre désir plus touchant, mais étrange encore chez une femme qui avait une foi si robuste dans l'immortalité de l'âme et qui croyait même à une sorte de communication mystérieuse des morts avec les vivans. Elle voulait avec non moins de passion que la dépouille de M. Necker, objet des mêmes soins que la sienne, fût un jour enfermée dans le même monument, afin que la mort ne parvînt pas à rompre une union qui avait été si étroite. Cette idée était née depuis longtemps dans son esprit, et j'en trouve la première trace dans une lettre qui n'est pas postérieure de plus de dix ans à son mariage. Après avoir, quoique d'une façon encore un peu vague, indiqué à son mari quels seraient ses désirs en cas de mort, elle ajoute ces mots : « Ne néglige pas ces détails, je t'en conjure ; fais exactement ce que j'ai dit. Peut-être mon âme errera-t elle autour de toi. Peut-être pourrai-je délicieusement jouir de ton exactitude à remplir les désirs de celle qui t'aime tant. Peut-être que si, dans une autre vie, j'étois susceptible de quelque peine, mon cœur, dont la mort n'auroit pu effacer ton image, s'af-

fligeroit de ta négligence et souffrirait d'être moins aimé. » Mais lorsque la marche des années, les atteintes de l'âge, l'ébranlement de sa santé l'eurent pour ainsi dire rapprochée de la mort, cette idée devint une sorte d'obsession. Elle accumula, dans des notes préparées par elle, les détails et les précautions ; elle prescrivit les dispositions intérieures du monument qu'elle voulait faire élever dans le parc de Saint-Ouen et surtout elle multiplia les recommandations à son mari pour assurer le respect de ses dernières volontés. Parmi ces recommandations, j'en choisirai une sur le dos de laquelle était écrit : « Pour être ouvert pendant mon agonie ou aussitôt après ma mort » et qui commence ainsi :

Lis, mon cher ami, sans te troubler et avec une profonde attention, la tâche qui te reste à remplir ; ce corps qui te reste encore a besoin de tes soins et l'âme qui l'occupoit pourra peut-être encore se trouver souvent avec toi et jouir encore de ta tendresse.

M Necker entrait alors dans de minutieux détails sur les arrangemens qui seraient à prendre, sur la disposition intérieure du monument, la façon dont elle devait y être déposée, puis elle ajoutait :

Tu feras faire dans le mur une porte de fer dont toi seul auras la clef, porte qui servira à passer ton corps quand tu ne seras plus et à le porter sur le même lit pour mêler tes cendres avec les miennes, et en observant les mêmes précautions, avec cette différence seulement que tu ordonneras qu'on ferme la porte de fer un mois après ta mort, afin que nous restions seuls ensemble. Prends bien garde à qui tu te confieras pour exécuter tes dernières volontés. Afin que nous ne soyons pas séparés, il faudra substituer Saint-Ouen, pour qu'il ne soit jamais vendu. Si tu voulois préférer ta terre de Suisse et y faire transporter mes cendres

dans un tombeau pareil à celui que je viens de décrire, je ne m'y oppose point, mais souviens-toi que nous devons être unis sur la terre et dans le ciel, et exécute mes dernières volontés. Ce cœur, qui fut à toi et qui bat encore pour toi, mérite que tu respectes ses deux faiblesses : la crainte d'être ensevelie sans être morte et celle d'être séparée de toi.

Cependant plusieurs mois d'un repos absolu, un séjour à Montpellier, dont le souvenir était demeuré particulièrement cher à son cœur parce qu'elle y avait réuni l'ami de sa jeunesse et l'ami de son choix, Moultou et Thomas, les soins d'un praticien alors célèbre, le docteur Lamurre, finirent par rétablir M Necker et par lui rendre une apparence de santé. Mais cette amélioration passagère ne devait pas résister à l'épreuve des émotions qui marquèrent pour elle le second ministère de son mari. Par l'impression que lui avaient causée autrefois les misérables attaques de Bourboulon, on peut mesurer ce que lui firent souffrir les injures, les calomnies, les violences auxquelles M. Necker fut en butte pendant dix-huit mois. Aussi arriva-t-elle à Coppet déjà gravement atteinte, et au lendemain de son arrivée une première crise mit ses jours en danger. Elle y échappa cependant, et un espoir trompeur put s'emparer de ceux qui l'entouraient, mais cet espoir ne la déçut pas longtemps elle-même. D'ailleurs les précautions minutieusement prises par elle pour assurer le respect de ses dernières volontés dans ce que leur exécution pouvait avoir de difficile se trouvaient détruites par cet établissement dans un pays nouveau. Saint-Ouen ne pouvait plus être son tombeau, ni le monument qu'elle avait commandé pour elle et pour son mari s'élever sous les tilleuls du parc. Il fallait s'y reprendre à nouveau, et c'est ce qu'elle fit avec la hâte fiévreuse d'une personne qui sent ses jours comptés, entrant directement en corres-

pondance avec les médecins, avec les architectes, ne reculant devant aucun détail, si pénible pour l'imagination qu'il pût être, et tout cela avec une précision, avec un sang-froid qui remplissaient d'étonnement ceux auxquels elle avait affaire. Son instinct ne la trompait pas, car au commencement de l'année 1792 elle retomba dans un état dont la gravité ne put échapper à personne. L'inquiétude naturelle aux malades lui ayant peut-être fait prendre en déplaisance le séjour un peu triste de Coppet, elle fut transportée à Rolle, où elle fit un assez long séjour. C'est de là qu'elle adressait ses adieux à son mari dans une lettre qui devait être lue par M. Necker aussitôt après sa mort.

Rolle, ce 12 novembre 1792.

Tu pleures, cher ami de mon cœur. Tu crois qu'elle ne vit plus pour toi celle qui avoit réuni dans tous les points son existence à la tienne. Tu te trompes ; ce Dieu qui avoit joint nos deux cœurs, ce Dieu, bienfaiteur de toutes ses créatures, qui me combla de ses faveurs, n'a point anéanti mon être. Quand j'écris cette lettre, un sentiment qui ne m'a jamais trompée répand un calme imprévu dans mon âme ; je crois voir que cette âme veillera encore sur ton sort et que, dans le sein de Dieu, de ce Dieu que je ne cessai jamais d'adorer et que je préférais à tout, même à toi, je jouirai de ta tendresse pour moi… Mais toi, cet attachement dont je suis pénétrée pour tout ton être, ce sentiment qui me faisoit mettre mon amour-propre dans le tien, cet effroi qui glaçoit tout mon sang au moindre danger que je te voyois courir, cette seconde vie que je trouvois auprès de toi, cet intérieur de mon être rempli en quelque manière par le tien, ne se retrouveront plus pour toi, et méritent de ta part un sentiment au-delà du tombeau. Tu verras combien mon âme est sûre de la tienne, puisque je vais hasarder

de te donner des ordres en comptant sur l'empire de mon amour pour toi.

Elle entrait alors de nouveau dans des recommandations minutieuses au sujet de l'exécution de ses dernières volontés. Elle insistait sur son désir passionné qu'un jour la dépouille mortelle de son mari fût réunie à la sienne, et elle suppliait M. Necker d'avoir égard à ce désir :

Mon ami, aie pitié de ma faiblesse ; je ne puis supporter l'idée de la mort qu'avec celle de ta vie. Quand je pense que tu t'occuperas encore de ton amie, l'abîme se comble, l'horreur cesse, et je ne me sens plus que dans tes bras. Aussi avec quelles délices j'ai lu ces lignes chéries que tu m'adresses ! Que de grâces j'en rends à la divine Providence ! Elle connoît les cœurs qu'elle a faits. Elle a jugé que le mien étoit trop sensible pour être seul, même dans le tombeau. Vis donc de longues années après moi pour m'ôter l'effroi de la mort et pour que cette espérance me délivre des angoisses auxquelles je suis quelquefois livrée. Prolonge mon être, cher ami ; tant que tu seras sur cette terre, j'y serai encore ; tu prieras Dieu avec moi ; tu agiras pour moi ; tu penseras avec moi, et, si tu veux te dire à toi-même que chacune de tes heures est un bienfait pour ton amie, il me semble que la vie devra t'être chère. Je n'ajoute rien de plus. Oh ! que de sentimens je fais rentrer dans mon cœur, et qu'il m'en coûte, même pour te faire lire ces lignes ! Mon ami, chasse toutes ces pensées ; remettons-nous ensemble à la volonté du souverain être, mais soignes ma double vie, tu vois ce que j'en attends.

Àces instructions d'une nature si particulière par lesquelles M Necker s'efforçait de rattacher son mari à la vie en lui créant des devoirs vis-à-vis d'elle, même par-delà sa mort, elle avait

joint en outre un testament régulier. Ce testament est postérieur de quelques mois, car il est daté du 6 janvier 1794 et il a été fait par M Necker à Lausanne. C'est là qu'elle avait été en effet transportée pour être plus à portée de recevoir les soins du célèbre docteur Tissot. Ce testament est le dernier écrit qui ait été tracé par la main de M Necker. L'écriture en est tremblante, presque illisible. On sent que la mort est là, derrière la porte et prête à centrer. À vrai dire, ce testament n'est encore qu'une recommandation à son mari, car la très faible somme qu'elle avait apportée en dot à M. Necker-excédait de beaucoup les legs qu'elle désirait faire. Aussi, tout en assurant le sort de tous ceux qui lui avaient été attachés ou dont elle avait pris soin, de ses femmes de service, de ses pauvres de Saint-Ouen ou de Paris, des parens éloignés de sa famille qu'elle avait assistés en Suisse ou à l'étranger, elle se reprochait de prendre ainsi sur la fortune de celui « à qui, disait-elle, je voudrois donner mon sang pour subsistance, et qui captive tellement mes facultés d'aimer sur la terre, que personne ne peut plus approcher de mon cœur. » Ce sentiment l'emportait encore à la fin de ce testament, et elle me pouvait s'empêcher de le terminer en adressant à son mari un dernier adieu :

Adieu, âme de ma vie, après avoir tant reçu de toi, pendant ma vie, il me seroit doux de recevoir encore tes bienfaits après ta mort. Puisses-tu adoucir le regret de ma perte par ta soumission à la volonté suprême et par l'idée que l'un des deux devant précéder l'autre, je n'étois plus en état de supporter ta perte, dont la seule crainte produisoit une telle révolution dans tout mon être, que tu n'aurois pu toi-même souffrir la pensée de l'excès et de l'horreur de mon état. Mon cher ami, je te serre mille fois contre mon sein. Rien ne peut exprimer les sentimens dont mon âme est inondée. Adieu, le bien aimé de mon tendre cœur.

Ce cœur si tendre n'avait plus que peu de jours à battre. Les derniers mois de la vie de M Necker se passèrent dans des souffrances cruelles. D'affreuses agitations troublaient ses nuits et ne lui permettaient pas de trouver le sommeil. Parfois, épuisée par la fatigue, elle s'endormait presque subitement au milieu de la journée, la tête sur le bras de son mari. « J'ai vu mon père, racontait M de Staël, rester immobile des heures entières, debout dans la même position, de peur de la réveiller en faisant le moindre mouvement. » Parfois, au contraire, ne pouvant goûter aucun repos, elle cherchait un adoucissement à ses souffrances dans le goût qu'elle avait pour la musique. Un soir que M de Staël s'était mise au piano sur la demande de sa mère, elle chanta par hasard le bel air d'Œdipe à Colone de Sacchini :

Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins,

mais elle fut obligée de s'arrêter en voyant l'émotion que le rapport trop direct de ces tristes paroles avec son affliction présente causait à M. Necker. Jusqu'à la veille de la mort de M Necker, le son d'instrumens placés dans une chambre voisine berça ses souffrances et son agonie. Le sentiment qui lui faisait trouver quelque soulagement dans ce mélancolique plaisir n'était cependant pas celui qui a inspiré ces vers tristes et charmans :

Vous qui veillerez sur mon agonie,
Ne me dites rien ;
Faites que j'entende un peu d'harmonie
Et je mourrai bien.
Je suis las des mots, je suis las d'entendre
Ce qui peut mentir.
J'aime mieux les sons qu'au lieu de comprendre
Je n'ai qu'à sentir,

Une mélodie où le cœur se plonge,
Et qui, sans efforts,
Me fera passer du sommeil au songe,
Du songe à la mort.

Jamais la croyance de M Necker dans les paroles et dans les promesses divines n'avait été plus ferme. Elle ne s'élevait point, il est vrai, à la hauteur de ces joies mystiques qui peuvent sembler admirables aux yeux de la foi, mais qui froissent un peu la nature. « Je crains la mort, disait-elle à son mari, car j'aimois la vie avec toi. » Lorsque M. Necker n'était pas dans la chambre, elle adressait à haute voix des prières à Dieu pour lui demander le courage d'accepter cette séparation, et elle ne se doutait pas que, par la fenêtre de la chambre voisine, M. Necker entendait sa voix et unissait ses prières aux siennes. Durant les dernières heures de sa vie, la parole faisait défaut à sa faiblesse ; elle ne pouvait plus que regarder tantôt le ciel et tantôt son mari, en élevant vers lui de temps à autre la main gauche au doigt de laquelle elle portait une bague que M. Necker lui avait donnée après y avoir fait graver quelques paroles de tendresse. Enfin la mort l'envahit, et elle expira lentement le 6 mai 1794. Comme dernier souvenir, M. Necker fit faire à la hâte un crayon qui existe encore, et en face duquel maintes de ces pages ont été écrites. M Necker est étendue sur son lit, les yeux clos, semblable à ces statues que le moyen âge sculptait autrefois sur les tombeaux. La majesté de la mort a imprimé sur ses traits le double caractère qui fut aussi celui de sa vie : la noblesse et la rigidité. Au bas de ce crayon sont écrits ces mots : Not lost, but gone before.

Il est à peine besoin de dire que M. Necker exécuta pieusement les dernières volontés de sa femme. Le corps de M Necker

fut déposé à Coppet dans le monument qui avait été préparé par ses ordres, et que M. Necker pouvait apercevoir des fenêtres de son cabinet. Depuis sa mort, la porte de ce monument n'a jamais été rouverte que deux fois : la première, ce fut pour y introduire, dix ans après, le corps de M. Necker ; la seconde, pour y apporter le cercueil de M de Staël. Cette porte est aujourd'hui irrévocablement scellée et surmontée d'un bas-relief dû au ciseau de Canova. Le grand artiste a représenté M de Staël à genoux, pleurant sur le tombeau de ses parens, tandis que son père, attiré vers le ciel par M Necker, lui tend la main pour lui dire un dernier adieu. Depuis le commencement du siècle, les arbres que M. Necker avait plantés à l'entour du monument l'ont environné de leur ombre et en couvrent les abords de silence et d'obscurité. Lorsqu'on pénètre dans cet asile d'une tristesse exempte d'horreur et lorsqu'on pense à l'existence agitée de ceux qui y reposent aujourd'hui, on est tenté de répéter ces paroles que prononçait Luther en longeant les murs du cimetière de Worms : Beati quia quiescunt. Et cependant ce n'est pas le repos, le morne repos que s'attendent à trouver au-delà du redoutable passage ceux que leur foi entretient dans l'espérance ou dans la crainte d'une récompense ou d'une expiation sans fin. Mais pour ceux qui demeurent sourds à cette espérance mêlée d'effroi, n'y a-t-il pas comme une sorte de mirage dans ce refuge d'une tombe paisible et n'est-ce pas là ce qu'un poète a pu appeler avec une mélancolique hardiesse : goûter le charme de la mort ?

Othenin d'Haussonville.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Salon_de_Mme_Necker. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : lire-gratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.